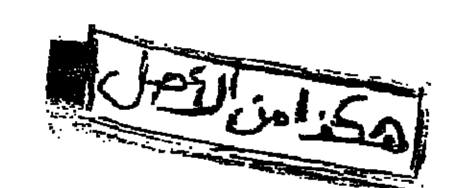


QUARANTIÈME ANNÉE Nº 11916 – SAMEDI 21 MAI 1983

Plusieurs pays occidentaux acceptent un report de la dette roumaine

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ETRANGER

Double échec pour M. Kadhafi

Coup sur coup, dans deux Etats francophones d'Afrique occidentale, où le pouvoir est détenu par des équipes militaires peu unies et sans grande expérience, le colonel Kadhafi vient d'essuyer des revers. A Bangui, le président Kolingba lui a claqué la porte au nez en annonçant que le petit contingent militaire libyen, sur place depuis huit mois, devrait être rapatrié le samedi 21 mai. A Ouagadougou, avec l'arrestation du premier ministre, le capitaine Sankara – aussitôt déporté dans une localité du Nord-Ouest voltaïque, – le dirigeant libyen a perdu un admirateur de fraîche date mais enthousiaste. L'infatigable avocat d'un Sahel arabo-musulman voit sa tactique mise en échec.

L'an dernier, trois mois après la prise de N'Djamena par les forces de M. Hissène Habré – plus que jamais « valet de l'impérialiste » aux yeux de Tripoli, qui appuie la rébellion du « gouvernement » de M. Goukouni Oueddeï dans le Nord tchadien, – la Libye rétablissait ses relations diplomatiques avec le Centrafrique et lui dépêchait armes et instructeurs militaires. Quel pouvait être, pour le Centrafrique, l'intérêt d'une aide militaire libyenne quand la sécurité de son territoire, depuis la chute de Bokassa en 1979, est garantie en fait par un contingent de mille deux cents soldats français ? On se le demande encore. Mais, pour le colonel Kadhafi, le Centrafrique offrait, notamment, l'avantage évident d'être limitrophe du Sud tchadien, où, justement, M. Hissène Habré venait à peine d'asseoir son autorité.

Le général Kolingba – dont les amis sont à Kinshasa et à Paris plutôt qu'à Tripoli – fit une rapide marche arrière. Il mit le holà à l'afflux de matériel et de militaires libyens et écarta les artisans de l'alliance. Après s'être rendu, au début de mai, à Tripoli, où son entrevue avec le colonel Kadhafi se serait mal passée, le chef d'Etat centrafricain a congédié poliment, mais fermement, des hôtes trop envahissants.

En Haute-Volta, où les jeunes militaires au pouvoir ne sont là que depuis novembre 1982, M. Kadhafi avait encouragé la « révolution populaire » d'un officier au talent de tribun, le capitaine Sankara, en sous-estimant apparemment les oppositions au sein de la junte de Ouagadougou et au niveau régional. La visite du dirigeant libyen sur place, puis des livraisons plus récentes d'armes, ont provoqué une épreuve de force, que le président voltaïque, le commandant Ouedraogo, a emportée sans difficulté.

La France se félicite, fût-ce discrètement, de ce double recul libyen. Elle ne peut que prendre le parti de ses meilleurs amis africains francophones, les plus hostiles aux ingérences libyennes et qui voient, au Tchad, la « main de Kadhafi » menacer un régime aux prises, d'autre part, avec de graves incidents de frontière avec le Nigéria.

Comme semble le confirmer l'envoi, jeudi, d'un émissaire libyen à Rabat, le colonel Kadhafi, qui appuie le Polisario, est préoccupé par l'ébauche d'un rapprochement de l'Algérie avec le Maroc et la Tunisie. Il reste isolé dans le monde arabe après avoir été, l'an dernier, l'hôte malheureux des deux « sommets avortés » de l'Organisation de l'unité africaine. Nul doute que ses déboires en Afrique noire tiennent, pour une bonne part, au caractère maladroit et précipité des initiatives qu'il met au service de son grand dessein.

Une mise en garde de Moscou à Varsovie

Le Kremlin invite le général Jaruzelski à agir contre l'« antisocialisme » de l'Eglise

Une nouvelle mise en garde aux dirigeants polonais a été publiée jeudi 19 mai à Moscou. *Kommounist*, organe théorique du comité central du parti communiste soviétique, reprenant un commentaire paru dans la revue polonaise *Nowé Drogy*, met en garde le parti polonais contre tout compromis destiné à lui acquérir la faveur de l'opinion publique au détriment des principes du marxisme-léninisme. *Kommounist* invite le général Jaruzelski à agir contre toute forme d'opposition « antisocialiste », notamment de la part de l'Eglise.

Le jour même, à Varsovie, les obsèques du jeune étudiant mort après avoir passé plusieurs heures dans un commissariat ont donné lieu à une manifestation silencieuse de quelque trente mille personnes, tandis qu'on apprenait l'arrestation du professeur Bronislav Geremek, ancien conseiller de M. Walesa.

Le cortège du défi

De notre correspondant

Varsovie. — Quand le glas a retenti et que, lentement, le cortège s'est formé autour du cercueil de bois blond, alors les visages aux yeux rougis se sont relevés et les bras se sont levés dans le signe de la victoire. *Il n'y eut pas un slogan, pas un* bruit, juste le silence de la constance et du défi.

Trois bons quarts d'heure avant le début de la cérémonie, jeudi 19 mai, en début d'après-midi, la vaste église Saint-Stanislaw était déjà pleine de délégations de lycéens venus rendre hommage à leur camarade, Grzegorz Przemyk, mort samedi dernier après avoir été conduit dans un commissariat. Garçons et filles sont vêtus de blanc et de noir, couronnes et fleurs sont aux couleurs de la Pologne, rouges et blanches, et le service d'ordre organisé par les prêtres a pour badge l'emblème du Vatican. Tout autour du bâtiment, on reconnaît dans la foule de nombreuses figures du monde intellectuel et artistique. Beaucoup de militants de Solidarité, bien sûr, et les inévitables policiers en civil qui, comme chacun, s'agenouillent, prient et se recueillent, l'œil aux aguets.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

La politique de rigueur

Le P.C. et les syndicats refuseront une diminution du remboursement de certains actes chirurgicaux

Devant le Sénat, le 19 mai, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, a confirmé que l'hypothèse d'un moindre remboursement de certains actes chirurgicaux *« rencontre des réserves, pour ne pas dire plus »*. La C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. jugent ce projet inacceptable.

Le 20 mai, à R.M.C., M. Fiterman a démenti toute nouvelle orientation du P.C. sur la Sécurité sociale : *« Il s'agit,* a-t-il dit, *d'une hypothèse. Il est normal qu'il y ait un dialogue pour permettre d'éviter certaines erreurs, certains défauts. »*

Avant même que M. Pierre Bérégovoy, qui n'a pas encore achevé ses consultations, ait proposé au gouvernement un nouveau plan d'économies de 4 milliards pour la Sécurité sociale, un vent de fronde se lève. M. Maire parle *« d'hypothèse aberrante »*, la C.G.T. comme le P.C. manifestent leur totale opposition. M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, déclare : *« Nous n'accepterons jamais »* et *l'Humanité* du 20 mai titre sur trois colonnes *« la Sécurité sociale en cause »*. A l'origine de cette tempête se trouve l'hypothèse, examinée par le ministre des affaires sociales, de demander aux assurés sociaux une participation de 20 % aux frais d'actes chirurgicaux qui sont jusqu'à présent entièrement remboursés, (*le Monde* du 19 mai.) Alors que M. Bergeron *croit savoir que cette hypothèse « inacceptable »* ne sera pas retenue, certains voient déjà le ministre en contradiction avec ses propos du 12 mai dernier lorsqu'il avait déclaré, lors de l'émission l'Heure de vérité, qu'il ne réaliserait pas d'économie *« qui mettent en péril la protection sociale et le droit à la santé des Français »*.

Mais il n'y a pas de mystère : la Sécurité sociale ne dispose pas d'un trésor caché et elle est affrontée à un important besoin de financement. Suivant les prévisions de la Commission des comptes en décembre 1982, le régime général de la Sécurité sociale aurait dû globalement retrouver son équilibre en 1983 avec un déficit limité à 168 millions. Mais la réalité économique, qui modifie le volume des recettes prévisibles, et le deuxième plan de rigueur ont changé le paysage. Quel sera le déficit pour 1983 ? On estime au ministère que le déficit cumulé 1981-1982 se situera entre 12 et 13 milliards de francs. Le prélèvement de 1 % sur les revenus – qui sera affecté à la branche famille – pourrait rapporter 11 milliards de francs et servir à combler le déficit antérieur.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 40.)

Forte contraction du déficit du commerce extérieur

Le déficit du commerce extérieur français, qui avait été de 6,5 milliards de francs en mars, est revenu à 1,5 milliard en avril. Ce bon résultat est dû à une nette réduction des importations (– 6,2 % par rapport à mars) et à une augmentation des exportations (+ 2,1 % par rapport au mois précédent).

Ces chiffres doivent toutefois être commentés avec précaution.

Une embellie

Le déficit des échanges extérieurs français en avril se révèle comme le meilleur résultat depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir (excepté le mois d'août 1981). En janvier et en février, il avait été respectivement de 9,5 milliards et de 7,6 milliards de francs.

Toujours en données corrigées des variations saisonnières et exprimées « franco à bord » (FAB), le montant des importations s'est élevé en avril à 58,4 milliards de francs, contre 59,6 milliards en avril 1982.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 41.)

Compte à rebours pour le général Pinochet ?

Le général Pinochet, qui s'est entretenu jeudi 19 mai pendant quatre heures, à Santiago, avec les membres de son gouvernement et avec tous les chefs des forces armées, devait s'adresser ce vendredi à la nation chilienne. Le Parlement européen a condamné, jeudi, les représailles exercées par le gouvernement chilien à la suite de la journée de protestation du 11 mai.

A Santiago, les dirigeants des forces d'opposition estiment que le régime est condamné et paraissent résolus à accentuer leur action pour obtenir le départ du général Pinochet.

De notre envoyé spécial JACQUES DESPRÉS

Santiago-du-Chili. — Le 11 mai 1983, le régime du général Pinochet a pu mesurer à quel point il était impopulaire. Il est certes encore debout, mais les efforts officiels pour faire croire que *« no paso nada »* (il ne s'est rien passé) ne parviennent pas à camoufler le malaise qui règne au sein même de l'armée. La réunion exceptionnelle de la junte, du gouvernement et de la haute hiérarchie militaire qui s'est tenue jeudi 19 mai et la décision du chef de l'État de s'adresser ce vendredi 20 mai à la population montrent que l'heure est grave.

Stimulée par le succès de la Journée de protestation nationale, l'opposition est décidée à intensifier ce que certains dirigeants n'hésitent pas à appeler l'*« offensive finale contre la dictature »*. Excès d'optimisme ? Peut-être. Le dynamisme des responsables politiques et syndicaux est, en tout cas, surprenant. Les deux leaders du Proden (projet de développement national), MM. Carlos Dupré et Jorge Lavandero, multiplient les contacts avec les syndicats, les agriculteurs, les industriels et les commerçants, afin de mettre au point une stratégie commune. La « multipartite », de son côté, resserre les rangs.

Commerçants et camionneurs dans l'opposition

L'unité obtenue, non sans mal, le 11 mai se consolide, en partie d'ailleurs grâce aux maladresses du ministre de l'intérieur. Les trois dirigeants syndicaux qui avaient répondu lundi à l'invitation du général Montero ne lui ont pas pardonné d'avoir engagé des poursuites contre les leaders de la Confédération des travailleurs du cuivre (C.T.C.). Résultat : les cinq organisations syndicales (1) se sont « réconciliées » mercredi et ont décidé de préserver, à l'avenir, l'unité d'action.

Les commerçants ont décidé à leur tour de passer à l'attaque. Le président de la Confédération des commerces de détail, M. Rafael Cumsille, a annoncé que les commerçants ne fêteraient pas cette année la « journée du commerce ». M. Cumsille a précisé qu'une mesure identique avait été prise quelques mois avant la chute de Salvador Allende... *Mécontentement* également chez les camionneurs, dont le président, M. Quinteros, était jusqu'à présent favorable au dialogue avec les autorités.

(Lire la suite page 4.)

(1) Il s'agit de l'U.D.T. (Union démocratique des travailleurs), de l'ANEF (Association nationale des employés de l'Etat), de la C.E.P.C.H. (Confédération des employés privés), de la C.N.S. (Coordination nationale syndicale) et de la C.T.C. (Confédération des travailleurs du cuivre).

La destruction des fûts de Seveso

(Lire pages 39 et 44 le reportage de NICOLAS BEAU)

Rebondissement dans l'affaire des Irlandais de Vincennes

(Lire page 16 l'enquête d'EDWY PLENEL)

Le palmarès du Festival de Cannes

(Lire page 34 l'article de CLAIRE DEVARRIEUX)

AU JOUR LE JOUR

Somme

M. Raymond Barre ne plane pas seulement dans les sondages d'opinion. Il s'est assoupi, jeudi, sur son banc de député, tandis qu'on discourait sur la programmation militaire.

C'est, somme toute, un bon signe pour la gauche. Cela prouve que l'ancien premier ministre, en dépit de ses déclarations, n'est pas inquiet pour le pays au point d'en perdre le sommeil. A moins qu'il ne s'endorme pour oublier les périls qu'il décrit lorsqu'il veille sur la France.

BRUNO FRAPPAT.

LE PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le meilleur et le pire

par MAURICE DUVERGER

L'agitation des étudiants de droite qui ont rêvé d'un mai 68, les tentatives de grève des professeurs nostalgiques d'Alice Saunier-Seïté, ne doivent pas masquer les dangers réels de la réforme que le Parlement s'apprête à discuter. Ils sont mêlés à des dispositions excellentes. Mais on a l'impression que le gouvernement mollit sur le meilleur plutôt que sur le pire. Il risque ainsi de porter un nouveau cap à des universités françaises encore mal remises du grand traumatisme d'il y a quinze ans.

Au crédit du texte publié, il faut inscrire d'abord la volonté de prendre en cause les besoins des professions *« dans la détermination des flux d'étudiants diplômés »*. Les futurs médecins savent le prix qu'ils vont payer à la négligence des gouvernants précédents dans ce domaine. Saluons la volonté d'étendre d'autres secteurs une planification qui a été trop tardive dans celui-là. Elle a engendré la meilleure disposition du projet Savary, quoique la plus critique : la possibilité de limiter l'entrée dans certaines formations du second cycle par un concours ou un examen des dossiers.

Au-delà de la régulation des flux, la solution suggérée rend possible une structure plus rationnelle de l'Université. Laurent Schwartz a proposé une *« sélection à la carte »* dès le premier cycle. Les bacheliers se verraient offrir deux types d'accueil : l'un ouvert librement comme celui d'aujourd'hui, l'autre limité d'après le dossier scolaire ou des épreuves d'admission, les étudiants disposant ensuite de passerelles s'ils ont été arrêtés par la barrière initiale. Cette inégalité de départ ne serait justifiée que si elle reposait sur un examen très sérieux : mais l'importance des effectifs concernés ne permettrait guère de l'organiser. La « sélection à la carte » paraît mieux adaptée à l'accès au second cycle, comme le permet l'article 13 du projet Savary.

(Lire la suite page 2 et nos informations page 17.)

Deux suppléments

L'AUTRE TUNISIE

(Pages 29 à 33.)

« UN SEUL MONDE »

(Pages 9 à 11.)

idées

Le projet Savary

Le débat sur la réforme de l'enseignement supérieur s'ouvrira le mardi 24 mai à l'Assemblée nationale. Pour Maurice Duverger, le projet Savary contient le meilleur, dont une certaine sélection à l'entrée, comme le pire, dont une tendance à un égalitarisme excessif. Alfred Grosser relève que le projet s'inspire d'un économisme aux antipodes de l'esprit de mai 68, et s'inquiète, entre autres, de ce que deviendra la culture désintéressée. Enfin Louis Favoreu explique pourquoi, à son avis, les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion doivent conserver leur spécificité.

L'économie, l'État et les universités

par ALFRED GROSSER

EN France aujourd'hui, l'économisme triomphe, c'est-à-dire l'exaltation de l'économie comme élément moteur du changement social positif. Le projet de loi sur les universités en témoigne. Ailleurs, il triomphe aussi, notamment en Allemagne, mais avec une différence fondamentale. Du côté allemand, on vante les forces privées qui, elles, dénoncent si constamment l'État que les alternatifs, les Verts, les antinucléaires n'ont eu qu'à puiser dans l'arsenal anti-étatique des puissants de l'économie. Chez nous, en revanche, l'État est plus que jamais le maître d'œuvre invoqué. Aujourd'hui au nom d'un socialisme destiné à maîtriser l'avenir collectif à partir d'un projet central, global.

Quinze ans après mai 1968 et après la loi sur l'université qui en est résulté, le texte soumis au Parlement est doublement significatif.

L'économisme qui s'y exprime est aux antipodes de l'« esprit de mai ». L'irréalisme de la convivialité dans le mépris de la réalité économique a disparu. La société économique est présente à un point tel que maint passage aurait provoqué la révolte de la gauche s'il avait été présenté par la majorité précédente. Au point aussi que, quand on s'est battu pendant longtemps pour que l'université s'ouvre enfin sur le monde réel, on est en droit de trouver aujourd'hui que l'excès inverse s'étale dans l'exposé des motifs et dans les articles centraux.

Les universités ont eu tort de pratiquer *« la méconnaissance des valeurs de l'entreprise »*. Fort bien. De là à affirmer que *« tout établissement d'enseignement supérieur poursuit une triple finalité économique, intellectuelle, sociale »*, que *« la distinction traditionnelle qui oppose formation « professionnelle » et formation « culturelle » disparaît dans un monde où science et culture se mêlent intimement »*, de là surtout à fixer comme but au premier cycle de tous les établissements d'*« offrir à l'étudiant d'approfondir et de diversifier ses connaissances dans les disciplines fondamentales correspondant à un grand secteur d'activité »*, il y avait un grand pas qui a été franchi. Le texte va même plus loin. A la liberté anarchique réclamée en 1968 succède la glorification de l'intégration : *« Les enseignements... doivent conduire l'étudiant à un premier emploi et le rendre capable de s'adapter dans les meilleures conditions à l'évolution des idées et des technologies. »*

L'inspiration est claire. Convergent ici les idées les plus généreuses de la lutte contre les inégalités, donc contre la sous-qualification, de l'effort à accomplir contre le chômage et de la réconciliation à effectuer entre le socialisme et le développement technologique. Mais que devient la culture désintéressée ? Quelle utilité économique pour le grec ancien, pour la musique, pour l'esthétique et même pour l'histoire ? Surtout s'il est admis, selon la hardie formule de l'exposé des motifs que *« c'est l'investissement culturel par tête d'habitant qui départagera de plus en plus les nations dans la recherche et la mise au point d'un nouveau modèle de croissance »*.

Dans la continuité de la loi Edgar Faure et aussi des débats de l'été 1968, le mélange de juridisme et d'irréalisme dans l'application des principes. Définissons les statuts ; les contenus peuvent attendre ! Déclarons la sélection sacrilège à l'entrée des universités, même si l'afflux massif rend impossible l'encadrement pédagogique et le simple accueil dans des locaux décents, même s'il n'y a pas de bibliothèque et, aujourd'hui, pas d'ordinateurs pour l'initiation informatique indispensable ! Il est vrai qu'un couperet nouveau éliminera un fort pourcentage d'étudiants après deux années. Il est vrai aussi que des dérogations pourront permettre un peu de sélection à l'entrée.

Mais ces dérogations ne sauraient être décidées par les universités autonomes. Il faudra l'autorisation du ministère. Ce ministère qui garde un pouvoir rendu nécessaire par l'idée de l' « ambition nationale » que doit mettre en œuvre l'enseignement supérieur, ce qui aboutit fort logiquement à l'article 66 : *« Les établissements doivent adapter leurs structures internes aux missions qui leur sont dévolues et, en particulier, aux formations qu'ils seront habilités à organiser en fonction des objectifs définis par la présente loi... »* Où est l'encouragement à la diversité, à la créativité dont on se réclame d'autre part ?

L'Etat verra cependant, lui aussi, ses pouvoirs limités. Par les professeurs qui, mandarins ou non, représentent tout de même, en principe, la maîtrise scientifique en même temps que la permanence de l'institution ? Nullement. Leur poids dans les organes de décision devient même dérisoire. Mais bien par le monde extérieur, représenté par des personnalités qui ne sont plus cooptées par les enseignants et les « usagers », mais désignées par des organisations et des organismes. Et cela pour constituer de 30 à 60 % de tous les types de conseils de gestion et d'orientation scientifique. Parce que l'Université doit être insérée dans la société ? Mais les entreprises sont insérées sans être cogérées par les universités qui font pourtant partie de leur environnement social ! Et qui seront les « extérieurs » ? Patrons, syndicalistes, représentants d'associations ? On ne le saura qu'après le vote de la loi. Ici comme pour tous les points importants, la substance ne sera connue qu'avec les décrets d'application à prendre par le gouvernement dans l'année qui suivra la promulgation de la loi.

En attendant, on peut déjà porter un jugement sur le projet lui-même tel qu'il est soumis au Parlement. Et le juger avec quelque sévérité, et avec l'espoir que le débat parlementaire permettra de préciser l'inspiration et d'amender le contenu.

Valeur des facultés de droit

par LOUIS FAVOREU (*)

L'UN des buts déclarés de la réforme de l'enseignement supérieur est de faire disparaître les facultés qui se sont maintenues malgré la loi Edgar Faure de 1968 : en fait, il s'agit essentiellement des facultés de droit et de sciences économiques, car les facultés de médecine, déjà traitées à part en 1968, semblent devoir à nouveau avoir un statut particulier.

Cet objectif s'inscrit dans une perspective plus vaste qui est celle de la banalisation et de l'uniformisation de toutes les structures et formations au sein des universités.

L'association qui, depuis plus de dix ans, regroupe la totalité des facultés de droit et de science politique, U.E.R. juridiques et politiques et universités à dominante juridique et politique n'est pas persuadée de la nécessité de cette transformation, comme elle l'a affirmé à l'unanimité à Rennes le 19 mars 1983. Elle estime au contraire que la disparition de la spécificité des structures et des études dans le domaine des formations juridiques, politiques et économiques et de gestion présente de graves inconvénients que son bureau a, à plusieurs reprises, soulignés devant la commission Jeantet.

***

La première question qui se pose est celle de savoir si la banalisation et l'uniformisation des structures et des formations universitaires sont souhaitables et nécessaires. Cela a été admis d'emblée comme un dogme, sans avoir été jamais discuté. Et l'exposé des motifs du projet de loi donne une seule justification énoncée en une seule phrase : « La pluridisciplinarité s'est heurtée aux cloisonnements des structures facultaires du savoir. » Mais que vaut ce « dogme » ? Nous osons — bien que sachant l'extrême témérité de cette démarche — soulever le problème.

Tout d'abord, l'idée selon laquelle une université ne doit comporter que des départements, des laboratoires, des unités de formation et de recherche de caractère pluridisciplinaire et surtout pas des facultés ou tout ce qui peut ressembler à une « structure corporative » est loin d'être une vérité scientifique universellement admise : on constate que, dans tous les États modernes, les universités (américaines, allemandes, japonaises, britanniques, italiennes, etc.) comportent toujours des facultés de médecine et des facultés de droit, regroupant, ô sacrilège ! des enseignants des disciplines médicales et juridiques. Où les réformateurs français ont-ils pris leur modèle ? Ou bien sont-ils les seuls à détenir la vérité ?

Ensuite, qui a fait, et comment, la démonstration selon laquelle « les structures facultaires du savoir » empêchent la pluridisciplinarité, et que l'absence de ces structures la rend possible ?

Ce qui était vrai avant 1968 ne l'est plus depuis. Je connais des universités où, malgré l'absence de « structures facultaires », il n'y a pas de pluridisciplinarité et des universités où la pluridisciplinarité s'est établie avec des « structures facultaires ». L'existence de « facultés » dans le secteur juridique et économique n'a nullement gêné le développement d'instituts et de centres de formation et de recherche ouverts sur le monde extérieur et formant des étudiants trouvant des débouchés : instituts de droit des affaires, des assurances, des transports, du tourisme, du travail, etc. Peut-on me dire ce qui a été créé, de ce point de vue, dans les secteurs (ou les disciplines) où, le plus souvent, il n'y avait pas de « structures facultaires du savoir » ? Où s'est réalisée la « professionnalisation » qui est prônée aujourd'hui par le projet de loi sinon dans les secteurs juridiques, économiques et de gestion ? Qui peut comparer une faculté de droit en 1983 avec ce qu'elle était avant 1968 ?

D'autre part, dans l'administration en général, le gouvernement affirme actuellement une volonté de décentralisation. Pourquoi faire l'inverse dans l'université et opérer en son sein, puis au profit de l'État, une reconcentration ?

***

La deuxième question essentielle est celle de l'organisation des études et notamment du premier cycle.

De ce point de vue, il n'y a que deux solutions : ou bien les deux premières années ressemblent à celles d'un « collège » à l'américaine, mais alors l'entrée en faculté de droit est retardée d'autant, comme aux États-Unis, et l'étudiant, au lieu d'obtenir une maîtrise à bac + 4 l'obtiendra à bac + 6 ; ou bien il n'est pas question de retarder l'accès aux professions, mais alors les études de droit, qui sont des études techniques impliquant une acquisition progressive du savoir et du savoir-faire, doivent commencer dès la première année dans le cadre d'un premier cycle spécialisé.

La troisième question est celle du corps enseignant. Les enseignants des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion représentent 10 % du total des enseignants du supérieur, alors qu'ils forment plus de 20 % des étudiants. Cette situation s'explique notamment par les conditions de recrutement : agrégation de l'enseignement supérieur pour les enseignants de rang A ; doctorat d'État pour les enseignants de rang B. Or c'est vers ces disciplines, qui sont les plus sous-encadrées, que vont la plupart des demandes de formation continue et de formation professionnelle, ce qui atteste de leur réussite.

Ces disciplines ont besoin de conserver leur spécificité. D'un autre côté, elles font un effort considérable pour augmenter les effectifs de leur corps enseignant afin d'améliorer leur encadrement et elles ont une réserve de postes qui le leur permet, du moins pour une partie.

Mais le projet de loi, en supprimant les « structures facultaires » et en instaurant le collège unique (toutes disciplines confondues) pour l'élection des organes dirigeants de l'université, condamne ces disciplines à être écrasées par les disciplines plus nombreuses, et donc à disparaître en tant que telles. Ceux qui administrent ou ont administré des établissements universitaires — et l'on peut déplorer qu'il n'y en ait pas eu davantage parmi les rédacteurs des avant-projets — savent combien il est utopique de croire que tout s'arrangera au mieux : les plus forts écraseront les plus faibles, et on organisera des filières ou des formations, non pas en fonction des besoins de la région ou de la nation, mais pour donner des cours et des moyens aux disciplines dominantes.

***

Sommes-nous des « juristes frileux » ? A cette question, je répondrai par une autre : pourquoi détruire ce qui marche ?

(*) Président de la conférence nationale des doyens de faculté de droit.

Le meilleur et le pire

(Suite de la première page.)

Le problème crucial de l'enseignement supérieur français est d'instaurer un niveau intermédiaire entre la filière des grandes écoles dominée par une sélection rigoureuse qui commence dès les classes préparatoires des lycées et l'absence quasi totale de sélection qui condamne les universités à mêler dans un bloc hétérogène tous ceux qui n'ont pas franchi le portillon précédent. L'intérêt national et l'équité démocratique impliquent la définition de filières médianes, accessibles à ceux qui veulent valoriser leurs études par des efforts particuliers. Le texte présenté par le gouvernement reste éloigné de cette vaste réforme. Mais il ouvre la voie qui pourrait y conduire, dans la mesure où il ne sera pas trop déformé par les députés.

On espère, au contraire, qu'ils corrigeront les graves défauts d'un projet où la démagogie syndicale l'a parfois emporté sur la vigilance du ministre. Glissons sur la multiplication des conseils chargés de diriger les universités. Oublions que les deux actuels forment déjà une lourde machinerie peu susceptible d'être allégée par le tricamérisme prévu. N'insistons pas sur le fait que les personnalités extérieures ne seront plus désignées par les membres élus de conseils, mais par *« les collectivités, institutions ou organismes qu'elles représentent »*. Négligeons le fait qu'une telle innovation peut difficilement passer pour un progrès de la démocratie.

L'essentiel est ailleurs. Le flou de la définition du premier cycle soulève les plus grandes inquiétudes, car cette formation initiale reste fondamentale dans la plupart des disciplines. L'article 12 du projet oscille entre deux conceptions. L'une correspond à peu près aux premiers cycles actuels de droit ou de sciences économiques, ou plutôt au premier cycle commun à ces deux filières tel que l'organisait la réforme de 1954. L'autre rappelle fâcheusement la propédeutique du tout-un-peu, essayée quelque temps par les facultés des lettres. Son éclectisme n'avait pas donné de bons résultats. Il serait catastrophique dans la plupart des spécialités, où quatre années sont nécessaires pour acquérir le minimum de connaissances indispensable. La réussite ou l'échec de la réforme Savary dépendra du contenu des premiers cycles.

Dans ce domaine, l'imprécision d'un texte général révèle la volonté de concilier des ambitions contradictoires. Ailleurs, des détails d'apparence anodine masquent des intentions difficilement avouables au grand jour. Il est essentiel de les dépister. La plus incroyable se découvre dans le 3e alinéa de l'article 54, où l'appréciation d'un enseignant formulée par ses pairs pour son recrutement, son affectation ou sa carrière est transmise au ministre par le président de l'université *« qui peut l'accompagner de tous les autres éléments d'information recueillis, notamment... auprès des différentes catégories de personnels et d'usagers »*. Va-t-on soumettre les universitaires à un système de fiches analogues à celles du général André ?

Un corps unique des enseignants ?

La volonté d'un contrôle exercé par des organisations toutes-puissantes dans certains secteurs se retrouve dans l'article 37, qui impose le collège unique pour la désignation des enseignants siégeants dans les différents Conseils. Ainsi les professeurs ne choisiraient pratiquement pas leurs délégués, qui seraient désignés en fait par les maîtres-assistants et assistants : ceux-ci formant une écrasante majorité dans un tel corps électoral. Les principes du droit public français ne paraissent guère compatibles avec une règle qui aboutirait à priver d'une représentation authentique une catégorie nettement délimitée par l'alinéa suivant, qui lui réserve la moitié des sièges attribués à l'ensemble des enseignants. N'oublions pas que le collège unique a été écarté pour les commissions du C.N.R.S. Introduit dans les universités, il mettrait la plupart d'entre elles sous la coupe d'un syndicat, lui-même dépendant d'un parti.

Dans l'esprit de ses promotteurs, il préfigure le corps unique des enseignants, qu'on voit poindre aussi dans l'article 14, à travers la formule *« le titre de docteur »*. Il existe aujourd'hui deux titres de docteur profondément différents : docteur de troisième cycle et docteur d'Etat. En lettres et en sciences, le second ouvre la porte du professorat après une thèse longue et difficile, très au-dessus de la plupart des thèses de troisième cycle. Rabaisser la première au niveau de celles-ci conduirait au corps unique, comme le ferait la suppression des agrégations de droit, de sciences économiques et de sciences politiques, pour ces disciplines. Les Universités françaises ne survivraient pas à de telles réformes. On comprend que le président de la République soit attentif à ce problème, dont dépend l'avenir de la culture et de la recherche.

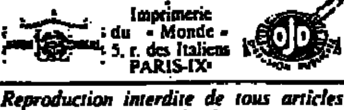
La sélection des étudiants et celle des professeurs relèvent d'une même philosophie. Le socialisme démocratique ne consiste pas à supprimer les examens à la manière des maoïstes au pire de la Révolution culturelle, ni à suivre les méthodes du conventionnel Couthon qui fit raser quelques clochers d'Auvergne parce qu'ils s'élevaient au-dessus des toits. « Couper tous les épis qui dépassent les autres » fut la recette d'un tyran grec pour maintenir son despotisme. Dans les Universités égalitaristes dont rêvent certains syndicats, les succès et les recrutements fondés sur la fidélité à l'organisation seraient, moins équitables que le jugement des capacités et du travail dans des épreuves ouvertes à tous.

Le socialisme démocratique ne cherche pas à ramener tout le monde au même niveau dans une médiocratie ronronnante. Il s'efforce de corriger autant que faire se peut les handicaps physiques, familiaux et sociaux, afin que chacun ait les moyens de réussir conformément à ses vœux, en appréciant ses chances par rapport à ses ambitions. Il ne nie pas la diversité des aptitudes et des énergies. Il fixe les limites et les règles de la compétition en dachant qu'elle est le moteur du progrès, individuel et collectif. En un mot, il prolonge l'œuvre d'une République qui a multiplié les examens et les concours pour affaiblir les inégalités tenant à la fortune. Ils ne sont pas moins nécessaires pour faire échec à la domination des appareils. Vigilant gardien de l'orthodoxie de son parti, Jean-Pierre Chevènement en a bien exprimé les objectifs dans ce domaine, en écrivant récemment que *« dans une société de savoir et d'information comme la nôtre..., la démocratie ne peut survivre si le sens de l'effort n'est pas réhabilité à tous les niveaux, et d'abord à l'école »*. A l'école, et à l'Université...

MAURICE DUVERGER.

● RECTIFICATIF. — Colette Galleron et J. Lafontaine, auteurs de l'article « L'Université n'est pas un musée » (*le Monde*, « Idées » du 10 mai), sont membres d'une association qui s'appelle « Qualité » et non pas « Réalité », comme il a été écrit par inadvertance, « de la science française ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Union soviétique

M. Andropov victime de sa censure

Si les Soviétiques semblent avoir quelque mal à se procurer les recueils des discours de M. Andropov (*le Monde* du 19 avril), il n'en va plus de même pour les Français. Les éditions Pergamon (1) viennent de faire imprimer (en Grande-Bretagne) *un luxueux recueil en français des* discours passés du nouveau secrétaire général du P.C. soviétique. Et l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris, qui avait patronné en octobre dernier – quelques semaines avant la mort de Brejnev – un recueil analogue de M. Tchernenko, ne pouvait pas moins faire que « lancer » de la même manière, par une réception donnée mardi 17 mai, l'ouvrage de son rival plus chanceux.

La présentation de *« documents divers, datant de différentes périodes »* pouvait, en effet, contribuer à dissiper *« l'idée incomplète, voire fausse »* que les gens se font d'un pays ou de ses dirigeants, comme l'assure l'éditeur dans une préface datée de Moscou. Encore faudrait-il *que les textes ne soient pas pré*sentés de manière incomplète ou fausse. Or c'est malheureusement le cas. Ainsi, en avril 1964, M. Andropov, alors simple secrétaire du comité central, avait présenté le rapport rituel sur l'anniversaire de Lénine. Les éloges de Khrouchtchev, dont on venait de célébrer en grande pompe le soixante-dixième anniversaire, étaient inévitables. De même les tirades contre la Chine, que Souslov avait très violemment prise à partie dans un rapport devant le comité central deux mois plus tôt. M. Andropov avait d'ailleurs habilement lié les deux sujets, attirant l'attention sur l'*« insincérité »* des dirigeants chinois, qui avaient envoyé un télégramme de félicitation à Khrouchtchev, alors qu'ils *« faisaient paraître le même jour des articles honteusement antisoviétiques »*. *« Et ces articles sont écrits sous la dictée des dirigeants chinois ! »*, avait alors interrompu Khrouchtchev sous les approbations de l'assistance.

On chercherait en vain cet épisode dans la version adaptée au goût du jour que nous donnent du rapport les éditions Pergamon. Khrouchtchev, devenu « non-personne », n'est mentionné nulle part. Plus question de citer non plus ce que M. Andropov avait dit alors de l'*« opportunisme de gauche »* et du *« nationalisme »* des dirigeants chinois, de leur *« aventurisme petit-bourgeois »* et de leur *« chauvinisme de grande puissance »*, de ce *« maoïsme »* qui créait *« une menace réelle de scission »* au sein du mouvement communiste. Les auteurs du recueil *n'ont conservé que des cri*tiques générales et modérées, et bien sûr l'assurance que Moscou n'avait aucune intention d'*« exclure »* la Chine du camp socialiste et continuerait à *« lutter pour le renforcement de l'amitié soviéto-chinoise »*.

Quant au passage du même discours sur Staline, il a été carrément réécrit. M. Andropov avait alors affirmé que les méthodes de Staline *« déformaient les idéaux du socialisme au bénéfice de son propre culte »*. Selon la version d'aujourd'hui, Staline *« a violé les principes léninistes de direction collective et les normes de l'activité du parti »*. L'orateur avait encore dit que ces normes avaient été rétablies par le vingtième congrès de 1956, *« en dépit de la résistance acharnée du groupe antiparti »*. Aujourd'hui, cette mention est supprimée, et il le fallait bien puisqu'on lit quelques pages plus loin, dans un discours de 1970, un vif éloge de Vorochilov, membre éminent de ce « groupe » des adversaires de Khrouchtchev.

Les « prétendus dissidents »

Cela dit, les *« andropologues »* trouveront peut-être matière à réflexion dans les textes plus récents, vraisemblablement plus authentiques : quelques formules-chocs sur la corruption et les profiteurs, souvent mis dans le même sac que les *« prétendus dissidents »*, dont s'occupait activement le président du K.G.B. ; un accent assez constant sur les problèmes de la *« démocratie socialiste »* et des nationalités, avec notamment dans un discours prononcé en décembre 1972 devant les cadres du K.G.B. – et très probablement non publié à l'époque – *un subtil distinguo entre « le droit à la séparation »* reconnu aux Républiques par la Constitution soviétique et *« l'utilité politique de sa mise en pratique »*. Notons encore cette maxime énoncée en 1977 et qui pourrait *illustrer la « sophistication » prê*tée au nouveau chef du parti : *« C'est seulement en se montrant intellectuellement et moralement supérieur à l'ennemi qu'on peut le démasquer et le vaincre. »*

Encore une fois malheureusement, le *« doute historique »* pèsera toujours sur ce genre de publications revues et corrigées au gré des circonstances, comme le montre l'exemple de 1964. Jaurès Medvedev, un Soviétique vivant en Grande-Bretagne, nous promet pour le mois prochain une biographie de M. Andropov (2) : il ne pourra sans doute pas nous dire tout ce que nous aimerions savoir, mais, du moins, il n'aura pas lu la *Pravda* avec les ciseaux du censeur.

MICHEL TATU.

(1) *Sur les chemins du socialisme*, éditions Pergamon Press, 24, rue des Ecoles, 75240 Paris Cedex 05.

(2) Aux éditions Basil Blackwell, Londres.

L'écrivain Lev Borodine est condamné à dix ans de prison et cinq ans de relégation

L'écrivain soviétique Léonid Borodine a été condamné jeudi 19 mai à Moscou à dix ans de prison assortis de cinq ans de relégation, pour *« agitation et propagande antisoviétique »*. Selon l'agence Tass, il aurait transmis à l'Occident *« par des voies illégales (...) des articles calomnieux »* écrits de sa main et publiés par les éditions « Possev » dirigées par le N.T.S. (organisation des émigrés russes solidaristes). *Ces articles ont été ensuite « introduits secrètement et diffusés en U.R.S.S. »*.

M. Borodine, qui avait été arrêté en mai 1982, avait déjà purgé une peine de six ans de goulag, de 1968 à 1974 pour avoir été l'un des cofondateurs de l'Union sociale chrétienne pour la libération du peuple. A sa libération, il avait fondé une revue clandestine d'inspiration religieuse intitulée *Recueil de Moscou*. Ses ouvrages, *Récits d'une époque étrange* et *la Troisième Vérité*, publiés à l'étranger, lui ont valu au début du mois le Prix de la liberté 1983, patronné par le Pen Club français.

En revanche, un membre du groupe pacifiste indépendant *« pour l'établissement de la confiance entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. »*, M. Serge Batovrine, est arrivé jeudi 19 mai à Vienne avec sa famille. Ce peintre de vingt-sept ans, avait été placé devant le choix d'aller en prison ou d'émigrer à l'issue d'une grève de la faim de quarante jours, au cours de laquelle il avait perdu 15 kilos, et d'un séjour d'un mois dans un hôpital psychiatrique.

Il a déclaré que son groupe pacifiste non officiel, fondé en juin 1982, comptait seize membres et neuf cents sympathisants. Quatre membres du groupe sont en prison. *« En U.R.S.S., un mouvement pacifiste ne peut être reconnu que s'il défend la position officielle, selon laquelle les Etats-Unis sont responsables de la course aux armements et de la tension dans le monde »*, a déclaré M. Batovrine.

● *Le pacifiste Serge Batovrine a quitté l'U.R.S.S.* – Cofondateur d'un mouvememnt pacifiste soviétique non officiel « pour l'établissement de la confiance entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis », *il a* été autorisé à émigrer avec sa femme et sa fille. Ils ont quitté Moscou pour Vienne. Pour ses activités, il avait été placé dans un hôpital psychiatrique pendant un mois. – *(A.P.)*

R.F.A.

LES SUITES DE L'AFFAIRE DES FAUX « CARNETS » DE HITLER

La rédaction de « Stern » va tenter d'obtenir une certaine indépendance

De notre correspondant

Bonn. – Le calme n'est pas tout à fait revenu à *Stern*, où un compromis a été conclu le 18 mai entre la rédaction et la maison d'édition Grüner und Jahr. Cette dernière renonce à nommer M. Joannès Gross rédacteur en chef : c'était le plus « acceptable » des deux hommes choisis par l'entreprise de presse comme rédacteurs en chef. L'autre, M. Peter Scholl-Latour, est engagé comme rédacteur en chef et entre avec M. Gross, semble-t-il, au conseil d'administration de Grüner und Jahr.

Le plus piquant de l'affaire est qu'il devra collaborer avec un troisième larron, M. Rolf Gillhausen, rédacteur en chef pour la photo et la mise en page, qui vient d'introduire une instance en référé auprès du tribunal du travail, un passage de son contrat prévoyant qu'il serait consulté pour la nomination des autres rédacteurs en chef, ce qui n'a pas été fait.

La crise que vient de traverser la rédaction de *Stern* – *elle a siégé* presque sans désemparer jusqu'à mercredi soir, – est avant tout une crise de conscience. Comme l'écrit un de ses confrères : *« Une fleur aussi nauséabonde que les faux « carnets » de Hitler ne pouvait pousser que sur un terrain favorable. »* La recherche du sensationnel à tout prix pour maintenir le tirage à un niveau élevé (1,6 à 1,7 million d'exemplaires), les rémunérations non moins élevées (le traitement de M. Heidemann aurait été de 20 000 marks par mois, sans compter les frais ; les deux rédacteurs en chef démissionnaires ont reçu chacun une gratification de 1,7 million de marks), tout aurait contribué à créer une atmosphère qui reléguait au second plan l'esprit critique. Le scandale des faux « carnets » de Hitler a produit un choc révélateur. Les rédacteurs se sont émus d'avoir été tenus à l'écart de l'opération, mais plus d'un se sera demandé s'il aurait résisté à la tentation, une fois mis dans la confidence.

C'est bien pourquoi, malgré son hostilité aux deux rédacteurs en chef *parachutés par la maison d'édi*tion, la rédaction n'a jamais envisagé de recourir à la grève. On s'est « défoulé », on a réclamé le départ *de MM. Henri Nannen et Gerd* Schulte-Hillen – un des plus coupables de la supercherie – mais on n'a pas voulu scier la branche dorée sur *laquelle on était assis.*

Le plus affecté est sans doute M. Henri Nannen lui-même, fondateur de *Stern*, dont la brillante carrière touche à sa fin (il a soixante-neuf ans), une fin qu'assombrira à jamais l'affaire des faux de Hitler.

La rédaction du magazine va profiter de la tension actuelle pour relancer la question de son « statut » : elle va chercher à obtenir l'indépendance *rédactionnelle vis-à-vis de la* maison d'édition. C'est un bon mouvement ; mais qui a été plus indépendant que M. Gerd Heidemann *durant les deux ans que dura sa stu*péfiante supercherie ? Jetons un voile pudique sur la crédulité des responsables de Grüner und Jahr, qui puisaient à pleines mains dans une caisse spéciale pour financer généreusement, semaine après semaine, et sans le moindre début de preuve, l'aventure de ce « plus fin limier de la presse ouest-allemande », qui se révèle n'être qu'un gogo fasciné par les reliques du Reich.

A vrai dire, c'est tout le problème du rapport du droit de propriété au droit d'expression qui se trouve posé à *Stern, et pas seulement à lui* sur la place de Hambourg.

ALAIN CLÉMENT.

Turquie

Cinq nouveaux partis apparaissent sur la scène politique

De notre correspondant

Ankara. – Après le parti de la démocratie nationaliste, proche des *militaires, créé le lundi 16 mai*, trois autres formations, dont deux à droite et une de tendance social-démocrate, devaient se présenter ce vendredi 20 mai à Ankara. Une cinquième formation verra probablement le jour ultérieurement dans le camp social-démocrate, celle de M. Erdal Inonu.

« Au moment où la démocratie commence à nouveau à fonctionner dans notre pays, mon devoir est de contribuer à la création d'un parti social-démocrate de type occidental », a annoncé, le 18 mai, le professeur de physique Erdal Inonu, fils de l'illustre homme d'Etat turc (1).

Le professeur Inonu, âgé de cinquante-sept ans, était entouré de MM. Sav, président de l'Union des barreaux de Turquie, Sarac, dirigeant syndicaliste, membre de la centrale ouvrière modérée Turk-Is, Kartay, ancien gouverneur, et de *deux anciens magistrats, MM.* Yenice et Tuzun. On annonce que plusieurs personnalités de l'ancien parti républicain du peuple de M. Ecevit *vont faire cause commune avec* M. Inonu.

Pour sa part, M. Calp, qui fut le chef de cabinet de M. Ismet Inonu, et encore récemment *sous-secrétaire* d'Etat à la présidence du conseil, a créé le Parti du peuple. D'ores et déjà certaines personnalités suggèrent *qu'il s'allie avec M. Erdal* Inonu.

Le Parti du peuple reprend les six principes fondamentaux de l'ancien parti républicain du peuple (républicanisme, nationalisme, populisme, étatisme, laïcité, réformisme). Il se définit comme une organisation *« social-démocrate, attachée à la démocratie, à la justice et à la sécurité sociales »* visant *« à hausser le niveau de vie des travailleurs, à favoriser davantage l'étatisme économique »*. Parmi ses fondateurs, on remarque deux anciens militaires, membres de l'ancien comité de l'Union nationale (junte de mai 1960), plusieurs membres de l'aile gauche de l'Assemblée consultative et quelques anciens parlementaires du parti républicain du peuple.

A droite, le Parti de la Grande Turquie est dirigé par M. Cindoruk, ancien chef départemental de l'organisation du Parti de la justice à Istanbul, l'ex-général Esener, qui sera vraisemblablement désigné à la tête de cette formation et M. Golean, ancien ministre de l'industrie. Le P.G.T. déclare que *« la souveraineté sans condition ni réserve »* est le principe-clé de la démocratie. Parmi les fondateurs du P.G.T. figurent aussi plusieurs membres de l'Assemblée consultative, pour la plupart d'anciens généraux ; il y aussi des ambassadeurs en retraite et d'autres anciens hauts fonctionnaires. Mais le nombre des anciens parlementaires ou dirigeants locaux de l'ex-Parti de la justice est réduit. Sans doute pour montrer au pouvoir militaire, qui s'est déclaré opposé à une simple résurrection des anciennes formations dissoutes avec de nouveaux noms, que son « message » a été entendu. Le président de la République, le général Evren, a à plusieurs *reprises indiqué que* le Conseil national de sécurité se réserve le droit de *« filtrer »* les éléments jugés *« indésirables »* parmi les fondateurs de nouveaux partis. Le P.G.T. espère néanmoins attirer la majeure partie de l'ancienne clientèle du Parti de la justice.

Enfin, M. Turgut Ozal, ancien ami de M. Demirel, puis ministre d'État chargé de l'économie dans le gouvernement formé à la suite de l'intervention militaire du 12 septembre 1980, a constitué sa propre formation. Il avait donné sa démission en juillet, à la suite de la débâcle des banquiers « pirates », qui a fait des centaines de milliers de victimes parmi les petits épargnants, mais aussi en raison de son désaccord avec ses autres collègues au gouvernement, qui lui suggéraient de mettre « un peu d'eau » dans sa politique monétariste. Devant le risque de voir les forces se disperser, il n'est pas impossible que des tentatives de fusion aient lieu, tant au sein de la droite que dans le camp progressiste.

ARTUN UNSAL.

(1) Ismet Inonu a succédé à Mustafa Kemal à la présidence de la République, à la mort de ce dernier, en 1938.

Pologne

Le cortège du défi

(Suite de la première page.)

Ce qui se chuchote n'est pourtant pas une consigne subversive, mais la nouvelle du jour : l'inculpation le matin même du professeur Bronislaw Geremek, l'un des deux principaux conseillers politiques de M. Walesa durant la période d'existence légale de Solidarité. Beaucoup de ses amis sont, paradoxalement, soulagés d'apprendre qu'il est en prison, car il avait – interpellé secrètement – purement et simplement disparu depuis presque quarante-huit heures.

Le prêtre qualifie cette *« mort tragique »* de *« sacrifice accepté par Dieu »*, parle du *« non-respect de la loi »* et cite Jésus sur la croix : *« pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font »*. *« Malheur à celui qui tue ainsi ! Malheur à celui qui le permet ! »* lance-t-il, avant de déclencher une vague de sanglots en s'adressant directement à Mme Sadowska, la mère du jeune homme tué : *« Barbara* – lui dit-il – *tu as perdu ton fils unique, mais tu auras de nombreux fils, présents ici, qui prient avec toi. »* Puis, il lit un « télégramme » de M. Walesa, applaudi à tout rompre.

Là-bas, au cimetière de Powazki, une autre foule attend, formant une immense haie sous un soleil de plomb. Dès que, dans le ciel, l'hélicoptère de la milice signale l'arrivée du cortège venant de l'église, de nouveau les mains se lèvent dans le « V » de la victoire, comme un drapeau qu'on hisse. Les gerbes portées à bout de bras forment un long tapis serpentant entre les allées ombragées, jusqu'à la tombe ouverte. L'évêque auxiliaire de Varsovie, Mgr Miziolek, dit que ce « sacrifice » n'aura pas été vain si la conscience s'en affirme qu'on ne peut rien construire sur « la violence fratricide ».

« Je me sens coupable, dit dans une brève oraison un professeur du jeune lycéen, *de ne pas avoir su t'apprendre la brutalité de la vie. »* Un mont de fleurs recouvre la tombe. Les quelque vingt mille à trente mille personnes qui étaient là repartent en silence, le visage fermé, et l'on ne peut s'empêcher de penser à cette phrase d'une récente allocution du général Jaruzelski : *« Nous ne voulons pas multiplier le nombre des ennemis. »*

En fin d'après-midi, on apprendra les chefs d'inculpation retenus contre M. Geremek : *« Appartenance à une association illégale (...) »* (art. 278, par. 1) et *« activités destinées à provoquer le désordre public et l'émeute »* (art. 282 a). S'il ne risquait pas trois ans de prison, on sourirait. Ce spécialiste d'histoire médiévale mondialement reconnu par ses pairs est un esprit si pondéré que cela lui avait valu au congrès de Solidarité de n'être pas élu à la direction du syndicat. C'est cet homme qui, comme conseiller personnel de M. Walesa, a été la cheville ouvrière de toutes les grandes négociations qui avaient permis à la Pologne, jusqu'à l'état de guerre, d'éviter la violence.

L'engrenage du durcissement

Seulement, voilà. Libéré en décembre, parmi les derniers, des centres d'internement, il est resté fidèle à lui-même, a rencontré à plusieurs reprises M. Walesa – sans s'en cacher, puisqu'il en avait le droit légal – et participé vendredi 6 mai à la première réunion rassemblant l'ensemble des organisations syndicales dissoutes. Comme l'ancien porte-parole national de Solidarité, M. Onyszkiewicz, « re-arrêté », lui, le 19 avril, il vient de rejoindre en prison les sept anciens dirigeants nationaux du syndicat et les anciens animateurs du KOR qui, eux, n'en sont jamais sortis depuis dix-huit mois. On devine trop bien les noms de ceux qui risquent d'être les prochains sur la liste car le profil voulu est clair : il suffit d'avoir assez de tête politique et de prestige pour pouvoir être un artisan potentiel d'un compromis que refuse le pouvoir. Tout cela ne mène à rien d'autre qu'à l'engrenage du durcissement qui, peut-être finira un jour par fermer les bouches mais rendra aussi plus irrémédiable encore le fossé entre le pouvoir et la population.

Avant de monter dans l'avion qui l'a ramené jeudi à Varsovie, le cardinal Glemp a déclaré à Rome où il vient de passer huit jours qu'il cherchait « à rendre possible » une rencontre entre Jean-Paul II et M. Walesa – qui la souhaitent tous deux – durant la visite pontificale. *« Il s'agit d'une affaire complexe, mais il me semble qu'elle est en train d'évoluer »*, a-t-il dit en parlant de l'espoir d'une solution *« qui satisfasse l'une et l'autre des deux parties »*.

Toujours jeudi, le tribunal militaire *de Varsovie a condamné à des peines* allant de deux ans de prison avec sursis à trois ans et demi fermes, les neuf accusés du procès du comité ré*gional inter-entreprise* (M.R.K.S.), la principale structure ouvrière clandestine de la capitale, démantelée l'été dernier. Le parquet avait requis des *peines de quatre à huit ans fermes*, mais l'accusation de « terrorisme » n'ayant finalement pu être soutenue, les condamnations ne portent plus *que sur la poursuite illégale d'acti*vités syndicales.

BERNARD GUETTA.

Yougoslavie

Camp de vacances yougoslaves pour militaires américains

Pour gagner les précieuses devises dont elle a besoin afin de faire face à une dette extérieure de 19 milliards de dollars, la Yougoslavie va essayer de gagner la clientèle des cinq cent mille soldats américains stationnés en Europe et de leurs familles, annonce le Financial Times.

Dorénavant, aux termes d'un accord bilatéral, ce personnel militaire américain pourra utiliser douze camps de vacances gérés par l'armée populaire yougoslave. Pour ces premiers voyages organisés de militaires américains dans un pays communiste, le prix de la pension complète par jour et par personne a été fixé à 12 dollars.

Pays-Bas

● LA DÉCISION DE LA JUS*TICE ESPAGNOLE* de remettre en liberté M. Auka Patist, criminel de guerre présumé, de nationalité néerlandaise, et dont La Haye demandait l'extradition, est considérée comme un revers important pour la justice des Pays-Bas. Il y a quatre ans, un procureur avait été spécialement affecté à la recherche des criminels de guerre néerlandais réfugiés à l'étranger – une cinquantaine environ, selon les autorités judiciaires, – et M. Patist aurait dû être le premier à être renvoyé dans son pays pour y comparaître sous cette accusation. La Cour de cassation de Madrid a cependant estimé que la demande d'extradition néerlandaise ne contenait pas d'éléments suffisants pour justifier une telle mesure. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

Chili

Les Chiliens ont vaincu la peur

nous déclare le dirigeant des mineurs du cuivre

Santiago-du-Chili. — M. Rodolfo Seguel, président de la puissante Confédération des travailleurs du cuivre (C.T.C.), qui compte plus de vingt-deux mille adhérents, est un homme pressé. Une semaine après la Journée de protestation nationale contre le régime Pinochet, l'effervescence ne cesse pas au siège de la Confédération inspiratrice du mouvement. Les responsables de la C.T.C. étudient de nouvelles mesures en réponse à la décision du gouvernement de poursuivre dix de leurs dirigeants pour violation de la loi sur la sécurité intérieure de l'Etat. Des assemblées étaient prévues jeudi dans toutes les mines du pays. Nous avons pu bavarder, entre deux coups de téléphone, avec celui qu'on appelle déjà le « Walesa chilien ».

M. Rodolfo Seguel, il y a trois ans, n'était qu'un employé de la corporation du cuivre (Codelco), l'entreprise publique qui exploite les mines de Chuquicamata, d'El Salvador et de La Andina, au nord de Santiago, et d'El Teniente, au sud de la capitale. En avril 1981, il préside le comité de grève du syndicat de Caletones, où se trouve la fonderie de la mine d'El Teniente. Durant cinquante-neuf jours, très exactement la durée autorisée par le régime militaire, il luttera pour défendre le principe d'indexation des salaires. Elu dirigeant du syndicat

De notre envoyé spécial

de Caletones en décembre 1982, il deviendra dirigeant national un mois après, et, en février 1983, succédera à M. Emilio Torres à la tête de la C.T.C. M. Seguel se veut un homme pondéré. On sent pourtant sous le calme apparent, une grande soif d'action, voire de l'impatience.

Nous lui demandons : « Au moment du coup d'Etat, vous aviez à peine vingt ans. Comment avez-vous réagi ?

— *Je l'ai considéré comme un événement positif. J'avoue que j'ai accueilli favorablement l'intervention des forces armées.*

— Que s'est-il passé ensuite ?

— *Je me suis rendu compte que le régime militaire était l'ennemi des travailleurs. L'expérience de la grève de 1981 a été pour moi décisive. J'ai compris l'importance du syndicalisme et la nécessité pour les travailleurs de s'unir.*

— Vous avez d'abord appelé à une grève générale, puis vous avez changé d'avis et décidé de faire du 11 mai une journée de protestation nationale. Pourquoi ce changement ?

— *Nous avons voulu éviter un affrontement sanglant entre les forces armées et les grévistes. Des troupes avaient été placées autour des mines. Des canons étaient pointés vers les campements et des chars circulaient dans les rues. Nous savions que l'armée n'hésiterait pas à tirer sur les grévistes. Devant cette situation, nous avons décidé d'appeler le peuple chilien à manifester pacifiquement et activement son opposition à la dictature. S'il y a eu des actes de violence, c'est en raison de l'attitude des forces de l'ordre.*

— Quel est le bilan de cette journée de protestation ?

— *Le bilan est tout à fait positif. Nous avons été surpris par l'ampleur des manifestations. Ce ne sont pas seulement les classes les plus défavorisées qui ont protesté, mais aussi ceux qui vivent dans les quartiers résidentiels de la capitale. Hommes et femmes, adultes, jeunes gens et enfants, riches et pauvres sont descendus dans la rue pour dire « Basta ! ». Les Chiliens ont vaincu la peur.*

— L'unité montrée par les différentes organisations syndicales le 11 mai sera-t-elle durable ?

— *Le mouvement syndical est sorti fortifié de cette expérience. Je pense que nous sommes parvenus à l'unité dans l'action, en fonction d'objectifs concrets. Cette unité dans l'action est parfaitement compatible avec le maintien du pluralisme syndical.*

— Que pensez-vous de l'attitude des partis politiques ?

— *Ils ont pris du retard. Ce sont pourtant eux qui devraient se trouver à l'avant-garde, car ce sont eux qui seront appelés à gouverner, pas nous.* »

— Quels sont vos objectifs prioritaires ?

— *Le rétablissement de la démocratie. Le retour à l'état de droit facilitera la solution des autres problèmes.*

— Ecartez-vous totalement le recours à la violence ?

— *Totalement. Ce serait une attitude suicidaire. A la force des armes, il faut opposer la force des convictions et la ruse.*

— Que pensez-vous de la réunion entre le ministre de l'intérieur et certains dirigeants syndicaux ? (1).

— *Je trouve lamentable que le général Enrique Montero ait reçu seulement trois dirigeants syndicaux et qu'il nous ait ignorés. Mais, d'un autre côté, je pense que c'est une bonne leçon pour ceux qui ont accepté de le rencontrer. Il est évident qu'il s'est moqué d'eux. Il leur avait en effet promis qu'aucune action judiciaire ne serait engagée contre les responsables syndicaux. Or, quelques heures après, on nous accusait d'avoir violé la loi sur la sécurité intérieure de l'Etat. La prochaine fois, ou nous sommes tous invités, ou personne ne franchira la porte de la Moneda.*

— Comment voyez-vous l'avenir ?

— *La lutte ne fait que commencer. Notre responsabilité comme dirigeant est d'éviter la démobilisation du peuple.* »

JACQUES DESPRÉS.

(1) Le général Montero s'est entretenu l'autre semaine avec M. Eduardo Rios, responsable de l'Union démocratique des travailleurs (U.D.T.), M. Federico Mujica, dirigeant de la Confédération des employés privés (C.E.P.C.H.), et M. Hernol Flores, leader de l'Association nationale des employés de l'Etat (ANEF). M. Rios avait jugé qu'il s'agissait d'un « pas positif ».

Etats-Unis

LE SÉNAT REPOUSSE LE PROJET DE BUDGET DE M. REAGAN

(De notre correspondant.)

Washington. — Infligeant une sérieuse défaite au président Reagan, le Sénat a approuvé, jeudi 19 mai, une résolution budgétaire qui prévoit 9,9 milliards de dollars d'impôts supplémentaires en 1984 et 74 milliards sur trois ans. Le vote a été acquis par cinquante voix contre quarante-neuf.

Malgré sa majorité républicaine, le Sénat s'est donc comporté comme la Chambre des représentants, que dominent les démocrates. Il a révisé de fond en comble le projet de M. Reagan, augmentant les dépenses civiles, diminuant sensiblement la progression des crédits militaires (6 % au lieu de 14 %) et haussant les impôts. — R.S.

Compte à rebours pour le général Pinochet?

(Suite de la première page.)

L'ex-responsable de la Confédération des camionneurs, M. Léon Vilarin, déplacé en janvier dernier à la suite de pressions exercées par le ministère de l'intérieur, serait d'ailleurs sur le point de reprendre la direction du syndicat.

M. Léon Vilarin, aujourd'hui adversaire acharné du général Pinochet, avait largement contribué par les grèves d'octobre 1972 et juillet 1973 à la chute du gouvernement d'Unité populaire. « *Nous avons mis onze mois pour préparer la grève de 1972. Cette fois-ci ce sera plus rapide* », affirme-t-il.

Il faut donc s'attendre à d'autres journées de protestation, pas nécessairement d'ailleurs le 11 de chaque mois, comme l'avait annoncé peut-être un peu imprudemment le président de la C.T.C., M. Rodolfo Seguel. L'objectif est clair : passer progressivement des « caceroladas » (la population tape à une heure déterminée sur des casseroles) et des « grèves d'achats » à des mesures de force. « *Il faut préparer le climat pour pouvoir appeler à la grève générale, qui, elle, sera définitive* », affirme un dirigeant syndical. La question que tout le monde se pose est de savoir si la lutte qui s'est engagée pour mettre à bas la dictature pourra se dérouler sans effusion de sang.

JACQUES DESPRÉS.

● *La veuve de l'ancien président chilien, Salvador Allende,* Mme Hortensia Busi de Allende, qui vit en exil au Mexique, a lancé un appel « *pour l'unité, non seulement de la gauche, mais de toutes les forces progressistes et démocratiques afin de lutter contre la dictature au Chili.* » — *(A.F.P.)*

● *Des mères de prisonniers politiques uruguayens* ont lancé jeudi, à Paris, un appel à l'opinion européenne, lui demandant de soutenir la demande d'amnistie déposée il y a un an en faveur de leurs enfants, détenus depuis plusieurs années, et restée sans réponse. Au cours d'une conférence de presse, elles ont évoqué les dures conditions de détention des prisonniers. L'Église et la commission Justice et Paix ont aidé le mouvement des mères.

A L'UNANIMITÉ

Le Conseil de sécurité des Nations unies demande au « groupe de Contadora » de trouver une solution aux crises d'Amérique centrale

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, le jeudi 19 mai, à l'unanimité, après dix jours de débats, une résolution modérée qui encourage les pays du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Panama, Colombie) à poursuivre leurs efforts pour la paix en Amérique centrale. Mais la tension reste vive aux frontières nord et sud du Nicaragua. Le gouvernement de Managua a confirmé, d'autre part, que des élections auraient bien lieu en 1985.

De notre correspondante

New-York. — C'est finalement une résolution très édulcorée que le Conseil de sécurité de l'ONU, réuni depuis dix jours à la demande du Nicaragua, a adoptée jeudi 19 mai à l'unanimité. Mais c'était sans doute la condition à laquelle un veto américain pouvait être évité. Le fait que les représentants de Washington aient même renoncé à l'abstention est cependant interprété comme une sorte de victoire pour Managua, qui pourra ainsi se prévaloir, à l'avenir, de cette décision unanime du Conseil sur une région que les Américains considèrent traditionnellement comme leur chasse gardée.

La résolution, présentée par les huit membres non permanents du Conseil appartenant au groupe des pays non alignés (Guyana, Jordanie, Malte, Nicaragua, Pakistan, Togo, Zaïre et Zimbabwe), charge les quatre pays du « groupe de Contadora » (Panama, Venezuela, Mexique et Colombie) de « *n'épargner aucun effort pour trouver des solutions au problème de la région* » et demande aux « *Etats intéressés de coopérer totalement avec le groupe de Contadora dans un dialogue franc et constructif* ». En revanche, les efforts de Managua pour entraîner le secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, dans une mission active de bons offices ont été abandonnés, et le secrétaire général simplement chargé — comme dans de nombreuses résolutions — d'informer le Conseil de sécurité « *des développements de la situation* ».

C'était, depuis un an, le troisième débat demandé au Conseil de sécurité par le Nicaragua, qui accuse les Etats-Unis de financer et d'armer les exilés nicaraguayens installés au Honduras et au Costa-Rica et décidés à renverser le régime sandiniste. Une thèse que Washington réfuté tout en accusant Managua de transformer le pays en base militaire soviéto-cubaine et de ravitailler la guérilla salvadorienne en armes. Mais c'est le premier débat demandé par le Nicaragua qui se termine par le vote d'une résolution, après, il est vrai, que les Nicaraguayens ont singulièrement réduit l'agressivité de leurs propos.

Managua pour un « dialogue » avec Washington

De leur côté, les Américains ont pu entériner l'initiative du groupe de Contadora dans la mesure où elle peut passer pour une demi-acceptation de la thèse chère à Washington selon laquelle la situation en Amérique centrale doit être réglée au sein de l'organisation des Etats américains. Des quatre membres du groupe, d'ailleurs, seuls le Mexique et, à un moindre degré, le Panama se sont montrés prêts à soutenir la thèse nicaraguayenne.

Dans une déclaration finale, le ministre des affaires étrangères de Managua, le Père Miguel d'Escoto, a utilisé un langage assez modéré, indiquant notamment que, si son pays « *reste inquiet des intentions des États-Unis, à la lumière des derniers commentaires du président Reagan... il espère que le vote par Washington de la résolution que vient d'adopter le Conseil permettra l'ouverture d'un dialogue entre les États-Unis et le Nicaragua* ».

Ce qui n'a pas empêché le représentant adjoint américain, M. Lichenstein, de s'en prendre violemment au Père d'Escoto qu'il a accusé de « *mettre à l'épreuve notre patience, notre tolérance et même notre sens des réalités* ».

Après ces dix jours de débats, le sentiment général était, jeudi, aux Nations unies, que les Nicaraguayens avaient marqué deux points sérieux : impliquer l'ONU dans un débat qui indispose particulièrement Washington et en appeler à l'opinion américaine à un moment où le Congrès apparaît de moins en moins disposé à entériner la politique de M. Reagan au Salvador et au Nicaragua.

NICOLE BERNHEIM.



Tout en redoutant les effets du conflit saharien

Tunis se félicite du climat de conciliation qui s'instaure entre les Etats du Maghreb

Le Front Polisario célèbre le dixième anniversaire de sa création le 10 mai 1973, et de sa première action armée, dix jours plus tard. De nombreuses délégations, françaises et étrangères, ont été invitées à assister le vendredi 20 mai, dans la région de Tindouf, aux festivités organisées à cette occasion. Dans une interview accordée jeudi au quotidien algérien *El Moudjahid*, M. Mohamed Abdelaziz, *« président »* de la République arabe sahraouie démocratique, laisse entendre que des rencontres ont eu lieu entre des responsables marocains et des représentants du Front Polisario, mais n'ont pas donné de résultat.

Dans les milieux diplomatiques marocains à Paris on déclare *« ne pas être au courant »*. On estime qu'une telle rencontre ne peut être exclue mais on rappelle que celle qui avait eu lieu il y a quelques années à Bamako n'avait *« rien donné »* ; *« On voit mal ce que pourrait donner un nouveau contact, tant sont éloignées les positions respectives »* ajoute-t-on.

A Tunis, M. Mohamed Mzali, premier ministre, a lancé un appel à l'Algérie et au Maroc pour qu'ils discutent de la question saharienne et qu'ils *« transcendent les problèmes conjoncturels et passagers en vue d'édifier le Grand Maghreb »*. Il l'a fait devant la Chambre des députés qui a ratifié, le 17 mai, le Traité de fraternité et de concorde et la Convention sur le bornage des frontières, conclus en mars entre la Tunisie et l'Algérie.

De notre envoyé spécial

Tunis. – *« Avec celui-là on peut s'entendre »*, s'était exclamé le président Habib Bourguiba devant ses collaborateurs en parlant de son voisin algérien M. Chadli Bendjedid. Dès leur première rencontre au printemps 1980, le Combattant suprême, dont le pragmatisme est célèbre, avait apprécié que son interlocuteur partageât avec lui cette qualité. Autant il avait peu d'« atomes crochus » avec Houari Boumediène, qui rêvait d'abord de grandeur pour l'Algérie, autant il se sent proche de son successeur, soucieux d'assurer le bien-être des Algériens. C'est pourquoi M. Bourguiba avait affirmé : *« Cette fois, c'est sérieux »*, en parlant du *processus d'édification du Grand* Maghreb amorcé par la rencontre entre le roi Hassan II et le président Chadli le 26 février, et la visite officielle effectuée par ce dernier à Tunis les 18 et 19 mars.

Depuis, les dirigeants tunisiens ne cachent pas leur satisfaction. Prise en tenaille entre deux puissants voisins, la Tunisie a toujours œuvré en faveur d'un ensemble maghrébin, fédéral ou confédéral, au sein duquel elle se sentirait rassurée. Aussi, le considérant comme un faux pas, se dépêcha-t-elle d'oublier l'accord de fusion conclu avec la Libye en janvier 1974, au grand déplaisir de l'Algérie. Elle entendait rester fidèle au grand rêve unitaire caressé par la Conférence de Tanger qui réunit le 27 avril 1958 le F.L.N. algérien, en lutte contre le colonialisme, et le Néo-Destour tunisien et l'Istiqlal marocain, qui lui apportaient leur soutien.

Oscillant entre la foi et le slogan, le mythe et la réalité, le processus unitaire s'est heurté aux intérêts nationaux après l'accession de l'Algérie à l'indépendance en 1962. Le conflit saharien qui a éclaté à l'automne 1975 devait lui porter un coup fatal, tandis que Boumediène prétendait *« substituer le Maghreb des peuples au Maghreb des Etats »*.

Longtemps, les dirigeants algériens sont restés sourds aux appels de leurs voisins désireux de relancer la concertation : *« Une initiative dans ce sens, tant que le conflit saharien n'est pas résolu, risque d'aboutir à un échec et d'accroître la déception des peuples du Maghreb »*, expliquaient-ils. Dès lors, pourquoi ont-ils accepté la rencontre avec Hassan II et accéléré le rapprochement avec la Tunisie auquel ils avaient donné un coup d'arrêt début *1982* après avoir reproché au premier ministre tunisien, M. Mzali, qui appelait de ses vœux un tel tête-à-tête, d'avoir laissé entendre que le conflit opposait Alger à Rabat *(le Monde* du 15 janvier 1982) ?

Le bornage des frontières

Ce raidissement reflétait les oppositions internes auxquelles se heurtait le président Chadli, qui, dès son élection en 1979, entendait établir *de bonnes relations avec tous ses voisins. « Garantir la paix et la stabilité dans la région »* n'est pas pour lui un simple slogan, comme en témoignent les accords sur le bornage des frontières signés cette année avec le Niger, la Tunisie, le *Mali et celui qui doit l'être bientôt* avec la Mauritanie. Le tracé avec le Maroc, en revanche, malgré le traité d'Ifrane (1969) et celui de Rabat (1972), signés en présence des chefs d'États de l'O.U.A., est resté lettre morte en raison du conflit saharien.

Une exception dans ce tableau : la Libye, qui a cherché à occuper certaines portions du territoire algérien. Le colonel Kadhafi refuse, en effet, de reconnaître l'accord signé en 1956 entre la France et Tripoli et déposé à l'ONU comme traité international, sous prétexte qu'il a été conclu entre une puissance coloniale et le régime monarchique. L'Algérie lui a donc fait discrètement savoir qu'elle s'opposera, au besoin militairement, à ses visées, de même qu'à toute tentative de déstabilisation du Niger et du Mali, que ce soit en vue de constituer des *« États-Unis du Sahara »* dans la mouvance de Tripoli, ou pour toute autre raison. C'est pour tenter d'apaiser les choses et de sortir d'un isolement grandissant que le commandant Jalloud, numéro deux libyen, s'est rendu à Alger tout récemment.

A un an de l'élection présidentielle, à l'échéance de son mandat de cinq ans, début 1984, le président Chadli a patiemment mais fermement pris en main les rênes du pouvoir et neutralisé ses adversaires les plus coriaces. Il a donc pu, contre l'avis de certains, favoriser la normalisation avec Rabat, confirmant, mais cette fois concrètement, ce que l'Algérie n'a cessé de proclamer – mais qui n'était pas toujours évident – à savoir qu'elle n'a pas de problème avec le Maroc, que c'est le roi qui avait rompu les relations diplomatiques en 1976, bref, que le conflit saharien n'oppose la monarchie qu'au Front Polisario.

Ancien confident de Boumediène et ministre des affaires étrangères depuis un an, le docteur Taleb Ibrahimi est le principal artisan de cette politique qu'il déploie selon deux axes : dédramatiser les rapports bilatéraux pour les renforcer, amorcer la concertation maghrébine pour créer une dynamique de paix qui facilite la solution du conflit saharien. Cette détente devrait en outre contribuer à réduire, puis à limiter, la pénétration américaine dans la région, ce qui répond au vœu de la Mauritanie et de la Libye – auxquelles on ne cesse de répéter qu'elles ont leur place dans la construction maghrébine, – mais aussi de la Tunisie, pourtant proche de Washington.

Des projets communs

Les trois États du Maghreb central espèrent également que la relance de l'idéal maghrébin séduira suffisamment la jeunesse pour la mobiliser et la mettre à l'abri de la vague intégriste qui menace au premier chef les options modernistes de l'Algérie et de la Tunisie. Cette relance a été précédée et suivie par la conclusion entre Tunis et Rabat, mais surtout entre Tunis et Alger, d'accords bilatéraux dont certains auraient été tout simplement inconcevables il y a trois ou quatre ans. Ainsi de l'Institut des cadres douaniers à Tunis et l'Institut des impôts à Alger, qui assurent la formation commune des Algériens et des Tunisiens, ainsi de la décision des banques centrales des deux pays de coter leurs monnaies l'une par rapport à l'autre.

De nombreux projets économiques (cimenterie, usine de moteurs Diesel, etc.) qui dormaient dans les cartons ont été mis en chantier en commun, sans parler du gazoduc Algérie-Tunisie-Italie qui a commencé à avoir des retombées positives sur les finances de la Tunisie et sur la vie quotidienne de ses habitants. Des centaines de milliers de touristes algériens vont retrouver cet été le chemin de la Tunisie. Enfin, et ce n'est pas le plus négligeable, l'Algérie a su rétablir un climat de confiance et d'espérance : *« Je constate que Chadli met patiemment en pratique tous les projets dont il m'avait fait part dans la voiture qui nous conduisait de l'aéroport au palais de Carthage, lorsqu'il était venu à Paris en 1980 »*, nous a confié M. Mzali.

Cette évolution a entraîné un léger infléchissement du discours que les dirigeants tunisiens tiennent en privé. Alors qu'ils soutenaient presque inconditionnellement les thèses marocaines tout en proclamant leur neutralité, ils soulignent aujourd'hui que *« chacun doit faire des concessions »*. La Tunisie continue à critiquer les conditions de l'admission de la République arabe sahraouie *démocratique* à l'O.U.A., mais, nous a dit M. Mahmoud Mestiri, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, *« il n'est pas possible de nier que le Polisario est une réalité légitime »*.

On pourrait citer d'autres signes de cette évolution. Brusquement, dans les allées du pouvoir, on se rappelle que le président Bourguiba avait été le premier et longtemps le seul des chefs d'Etat arabes à avoir reconnu et défendu l'indépendance de la Mauritanie. Et, lorsque les Algériens font valoir que l'existence d'un Etat sahraoui sera compensée par les retombées qu'auront pour le Maroc un gazoduc Algérie-Espagne et la coopération pour l'exploitation du fer de Gara-Djebilet, les Tunisiens ne se récrient plus. M. Caïd Esebsi, ministre des affaires étrangères, estime même que l'*« aspect économique n'est pas négligeable pour créer une nouvelle dynamique »*.

Nouveau langage de Tunis

Pourtant, cette relance maghrébine demeure fragile et l'édification d'un ensemble unifié relève encore du pari. Une fois passée l'euphorie des retrouvailles, les dirigeants tunisiens ont constaté avec amertume qu'Alger et Rabat demeurent sur leurs positions au sujet du Sahara. Ils s'inquiètent de la prochaine tenue du dix-neuvième sommet de l'O.U.A., prévue en principe pour le début juin, et plaident en faveur d'un ajournement. La R.A.S.D. affirmant son intention d'y participer en tant que cinquante et unième membre, les Tunisiens redoutent que le quorum ne soit pas atteint, comme ce fut le cas par deux fois à Tripoli.

« L'O.U.A. ne résistera pas à un troisième échec », disent les Tunisiens, qui tiennent à préserver l'Organisation : n'ayant pas de frontière avec l'Afrique noire, ils voient en elle un indispensable trait d'union avec le reste du continent. *« En outre*, disent-ils, *la Ligue arabe s'est lavé les mains de cette affaire alors que l'O.U.A. s'en est courageusement occupée. Aujourd'hui, les Arabes ne peuvent prendre la responsabilité de faire éclater l'organisation panafricaine. »*

Les Tunisiens constatent aussi que tout le monde a accepté le principe du référendum d'autodétermination au Sahara, mais ils estiment que, dans l'état actuel des choses, il est impraticable. Les Algériens sont du même avis. Le réalisme voudrait que les intéressés discutent entre eux. Mais qui sont les intéressés ? L'Algérie maintient que le Maroc doit négocier avec le Polisario. Le Maroc a refusé, mais le roi a entrouvert une porte par une formule habile. *« Mes Sahraouis pourraient parler à vos Sahraouis »*, a-t-il dit, faisant apparemment allusion à l'Aosario et au Polisario. Dans l'immédiat, cependant, il est douteux que ce dernier accepte le dialogue avec cette organisation.

Les dirigeants tunisiens plaident en faveur de l'imagination : toutes les formules doivent être envisagées. L'une d'elles consisterait à faire du Sahara occidental un *« territoire autonome »*, ayant son gouvernement, comme le Soudan du Sud ou une des républiques fédérées de Yougoslavie, *une autre envisagerait* une fédération Sahara-Mauritanie dans un cadre maghrébin, une troisième préconiserait l'exploitation en commun du *« triangle utile »*. L'Algérie, pour sa part, est favorable à une conférence des Etats *maghrébins* à laquelle participerait le Polisario. Volontairement optimiste, malgré le caractère inextricable de ce conflit, M. Mzali se déclare persuadé que la concertation dans le cadre maghrébin permettra aux intéressés de trouver un compromis en sauvant la face et de sortir enfin de l'épreuve infligée au Maghreb par le conflit saharien.

PAUL BALTA.

AFRIQUE

Zaïre

LE MARÉCHAL MOBUTU ANNONCE UNE AMNISTIE GÉNÉRALE

Kinshasa *(A.F.P., Reuter)*. — *« Il n'y aura plus de prisonniers politiques au Zaïre »*, a affirmé jeudi 19 mai le chef de l'État zaïrois dans un message adressé à la nation à l'occasion du seizième anniversaire du Mouvement populaire de la révolution (M.P.R.-parti unique).

Le maréchal Mobutu a indiqué notamment : *« Amnistie générale est accordée à tous les citoyens zaïrois condamnés par jugement définitif du chef d'atteinte à la sécurité et aux institutions du Zaïre.*

« Amnistie générale est accordée à tous les citoyens zaïrois frappés d'interdiction d'exercer les droits civiques et politiques ou d'accéder aux fonctions publiques ou paraétatiques pour manquement à la discipline du Mouvement populaire de la révolution. Ils recouvrent désormais tous leurs droits...

« Il est toutefois demandé à ces derniers, dans un délai de quarante-deux jours, soit jusqu'au 30 juin prochain, de regagner le pays en signe d'amendement et d'y retrouver leurs familles. Passé ce délai, la mesure d'amnistie perdra tous ses effets à leur égard... »

[Selon Amnesty International, ces mesures d'amnistie concerneront directement plus de cent personnes, dont douze parlementaires. Interrogé par téléphone, à Londres, par l'agence Associated Press, un porte-parole de l'organisation a estimé que l'annonce de ces mesures était *« une bonne nouvelle »*.]

Maroc

LES « RADICAUX » DE L'OPPOSITION SOCIALISTE « EXPULSENT » LA DIRECTION DE LEUR PARTI

Rabat *(Reuter)*. — Les « radicaux » du parti socialiste d'opposition marocain ont déclaré, mardi 17 mai, qu'ils avaient décidé *« l'expulsion »* de la direction du parti qu'ils accusent d'être *« bourgeoise et opportuniste »*. La décision vise Me Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), ainsi que les sept autres membres du bureau politique.

Les dissidents soulignent qu'ils ont pris leur décision en qualité de membres de la commission administrative du parti et de son comité central. Le communiqué a été diffusé à la suite d'une réunion du comité central du parti, présidée par Me Bouabid, au cours de laquelle la direction avait confirmé l'expulsion de onze militants radicaux, notamment Me Abderrahman Ben Ameur, avocat à Rabat, actuellement arrêté ainsi que trente-deux de ses partisans (*le Monde* du 10 mai).

Les « radicaux » contestent la représentativité du bureau politique. Ils soulignent que le parti n'a pas tenu de congrès depuis 1978 et jugent que les décisions prises par le bureau ne sont pas valables, notamment celle de participer en juin aux élections municipales à titre de *« galop d'essai »* pour les élections législatives.

ASIE

Thaïlande

AVEC L'APPROBATION DES PAYS VOISINS, DONT LA CHINE

Des conversations s'ébaucheraient entre Bangkok et Hanoï sur la sécurité à la frontière cambodgienne

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a laissé entendre, le mardi 17 mai, que M. Siddhi Savetsila, chef de la diplomatie thaïlandaise, recevrait M. Nguyen Co Thach, son homologue vietnamien, si celui-ci confirme son intention de s'arrêter à Bangkok, avant ou après sa prochaine visite aux Philippines. Le récent appel de M. Savetsila lancé aux dirigeants de Hanoï, pour qu'ils reculent de 30 kilomètres vers l'intérieur du Cambodge leurs troupes stationnées le long de la frontière thaïlandaise, sera au cœur de ces probables conversations.

C'est le 16 avril dernier, au cours d'une réunion électorale, que M. Savetsila, alors candidat à la députation, avait formulé cette demande, destinée à éprouver, disait-il, la *« sincérité »* vietnamienne. A son avis, une réponse positive permettrait de *« jeter les bases d'une négociation qui conduirait à un règlement global de la question cambodgienne »* et d'honorer sans tarder l'invitation qu'il avait formellement acceptée en juillet 1982 de se rendre à Hanoï pour entamer le dialogue au fond.

Avec un empressement peu habituel, le *Nhan Dan*, quotidien du P.C. vietnamien, *« accusa réception »* du message de M. Savetsila. *« Il faut assurer la sécurité pour la Thaïlande aussi bien que pour le Kampuchéa »*, observait-il le 19 avril, rappelant, à cet effet, les propositions faites, à plusieurs reprises, par les trois Etats indochinois en vue de la création *« d'une zone de sécurité de part et d'autre de la frontière khméro-thaïlandaise »*. Lors d'une conférence de presse réunie à Phnom-Penh, le 1er mai, M. Hun Sen, ministre kampuchéen des affaires étrangères, précisait toutefois : *« La Thaïlande ne peut pas réclamer uun recul unilatéral de notre côté alors qu'elle continue de faciliter les attaques contre notre pays. »*

Pour sa part, M. Thach a soigneusement évité de dire trop clairement son sentiment sur le sujet. Dans un entretien publié, le 8 mai, par l'agence vietnamienne de presse (V.N.A.), il rappelait seulement, à son tour, que *« les pays indochinois ont mis en avant plusieurs propositions pour restaurer la paix et la sécurité le long de la frontière khméro-thaïlandaise... Et sont prêts à étudier toutes les propositions des autres pays »* qui vont dans ce sens.

M. Savetsila doit entamer, la semaine prochaine, une tournée dans les pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (1) pour discuter de son initiative. Il a précisé que l'Indonésie et Singapour avaient, d'ores et déjà, approuvé sa proposition tout comme la Chine par l'intermédiaire de son ambassadeur à Bangkok. Le prince Sihanouk, président du Kampuchéa démocratique, a, quant à lui, exprimé son *« scepticisme »* sur les chances de succès de cette ouverture, craignant, comme beaucoup d'observateurs, que le Vietnam exige des compensations, par exemple le retrait de la zone frontalière des réfugiés cambodgiens et le désarmement des forces de la résistance.

Grandes manœuvres

Entamées au début de la saison des pluies, période de moindre activité militaire, ces grandes manœuvres diplomatiques s'inscrivent dans la perspective du débat annuel qui doit avoir lieu, à l'automne prochain aux Nations unies, sur la représentation du Kampuchéa. Pour se gagner des sympathies, chaque camp doit donc être alors en mesure de prouver qu'il a exploré toutes les voies susceptibles de conduire à la paix.

Plutôt que d'opposer de constantes fins de non-recevoir aux offres de dialogue de leurs partenaires indochinois, les membres de l'ASEAN seraient, semble-t-il, soucieux de se donner un nouveau « profil ». La proposition thaïlandaise traduit cette volonté commune de prendre le Vietnam au piège de ses mots, de mesurer concrètement, autour d'un tapis vert, si quelque chose de neuf se dissimule derrière les effets de propagande. Le quotidien thaïlandais, *The Nation Review*, a vivement incité M. Savetsila à se rendre sans délai à Hanoï pour y *« lever le quiproquo »*. La condition préalable à ce voyage — le retrait des soldats vietnamiens de la zone frontalière — ne paraît pas inacceptable par Hanoï puisque, chaque année, en fin de saison sèche, ses troupes abandonnent volontairement une partie du terrain gagné et se replient sur des lignes de défenses traditionnelles.

La stratégie vietnamienne est, semble-t-il, d'amener, coûte que coûte, les membres de l'ASEAN ou à tout le moins la Thaïlande, pays de la ligne de front, à s'asseoir à la table de négociations et à avaliser, tôt ou tard, sous un « habillage » qui reste à définir, le fait accompli au Cambodge. Aussi, les dirigeants de Hanoï cherchent-ils à exploiter, même au prix de concessions de pure forme, voire d'amour-propre, les moindres chances qui s'offrent à eux d'entamer un dialogue tant attendu.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Philippines, Indonésie, Singapour, Malaisie, Thaïlande.

DIPLOMATIE

BONNES MANIÈRES ET CONTACTS OFFICIEUX

De légers signes de détente se manifestent autour de la péninsule coréenne

De notre correspondant

Tokyo. — Encore ténus, mais déjà nombreux et plus que symboliques, les signes attestant d'une volonté multilatérale de détente diplomatique se multiplient autour de la péninsule coréenne, figée depuis trente ans dans la guerre froide.

Pour la première fois depuis bien longtemps, des délégués du Nord et du Sud « ennemis » participent officiellement ces jours-ci à Tokyo à une conférence internationale, organisée par le comité consultatif juridique afro-asiatique et placé sous l'égide du ministère japonais des affaires étrangères. Le Japon, qui n'a pas de relations diplomatiques avec Pyongyang et qui avait jusqu'à présent limité ses contacts officieux aux échanges commerciaux et culturels, a facilité les choses en accordant des visas aux délégués nord-coréens. Le Sud ne s'en est pas officiellement ému.

Cette bonne manière diplomatique nippone et cette double participation coréenne font suite à divers gestes, déclarations et marques d'apaisement émanant des principaux intéressés coréens et de leurs alliés respectifs : Etats-Unis d'une part, Chine et U.R.S.S. de l'autre.

Depuis l'entrée en fonctions du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, en juillet 1982, le département d'Etat a discrètement et officiellement adopté certaines mesures visant à assainir une atmosphère particulièrement tendue entre Washington et Pyongyang.

Efforts conjugués

Les diplomates américains en poste à l'étranger ont reçu la consigne de ne plus éviter systématiquement leurs homologues nord-coréens. Les formalités d'obtention de visa pour les visites privées de citoyens nord-coréens invités aux Etats-Unis ont été assouplies, ce qui devrait, par exemple, faciliter la participation des athlètes de Pyongyang aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984. Enfin, au début de cette année, Washington n'a pas opposé son veto à un projet des Nations unies pour le développement de la Corée du Nord.

Ces gestes officieux ont été accompagnés de réaffirmations du soutien américain à la Corée du Sud et sans doute ont-ils été décidés avec l'accord du régime de Séoul. On sait d'autre part que M. Shultz, lors de son voyage à Tokyo, Pékin et Séoul en janvier dernier, a abordé avec ses interlocuteurs la question d'une éventuelle reconnaissance croisée des régimes nord et sud-coréens.

Cette solution, que la France cherche également à promouvoir et que M. Kissinger avait déjà suggérée en 1975, verrait, par exemple, les Etats-Unis et le Japon reconnaître diplomatiquement la Corée du Nord en échange d'une normalisation des relations entre la Corée du Sud et des pays communistes tels que la Chine et l'Union soviétique. Les Chinois, qui ont officieusement développé des échanges commerciaux indirects avec la Corée du Sud au cours des dernières années, n'y seraient pas opposés dans l'absolu.

Cependant, leur allié, le maréchal Kim Il Sung, s'est jusqu'à présent montré résolument hostile à cette solution qui consacrerait la partition de la péninsule, alors qu'il s'est fait un *« devoir sacré »* de la réunifier. Mais, là encore, les signes d'un changement sont apparus récemment.

En réponse aux ouvertures diplomatiques des Etats-Unis, et bien que la réthorique anti-américaine n'ait rien perdu de sa vigueur à Pyongyang, le maréchal a fait savoir il y a peu qu'il n'était plus opposé à l'amorce de contacts diplomatiques avec Washington. Le message a été transmis aux Américains par le président égyptien M. Hosni Moubarak, à l'issue d'une visite officielle en Corée du Nord, au mois d'avril dernier.

Entre-temps, en février, le président sud-coréen, M. Chon Doo Hwan, avait demandé au premier ministre japonais, M. Nakasone, de soutenir la diplomatie de Séoul dans sa recherche d'une reconnaissance diplomatique croisée et d'une adhésion simultanée des deux Corées aux Nations unies. La diplomatie nippone a depuis emboîté le pas à la politique américaine et sud-coréenne dans cette affaire, et la participation des deux Corées à la réunion internationale qui se tient à Tokyo témoigne des efforts conjugués des trois parties.

Plus remarquable encore a été ces derniers jours la bonne volonté manifestée par les deux gouvernements de Pékin et de Séoul pour régler l'affaire de l'avion chinois détourné vers la Corée du Sud. Pyongyang s'est, jusqu'à présent, gardé de tout commentaire à ce sujet et se prépare seulement à accueillir à la fin du mois le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian.

Enfin, il faut rappeler qu'à l'automne dernier, pour la toute première fois, l'Union soviétique, qui n'a pas non plus de relations diplomatiques avec Séoul, a autorisé plusieurs de ses officiels à se rendre en visite en Corée du Sud pour des réunions internationales. Cela fait, somme toute, pas mal de signes convergents. Reste malgré tout à les traduire en initiatives diplomatiques formelles pour mettre fin à une guerre de trente ans.

R.-P. PARINGAUX.

La controverse sur les euromissiles

LA « PRAVDA » CRITIQUE L'ATTITUDE DE MM. MITTERRAND ET KOHL

Commentant le récent sommet franco-allemand, la *Pravda* du jeudi 19 mai critique MM. Mitterrand et Kohl pour avoir réaffirmé leur soutien à la décision de l'OTAN sur le déploiement des euromissiles américains : *« Une telle position*, écrit le quotidien du parti soviétique, *n'est profitable qu'aux milieux des Etats-Unis et de l'OTAN qui veulent torpiller les négociations de Genève et pouvoir justifier le déploiement en Europe des missiles nucléaires. »* Une telle politique, conclut la *Pravda*, *« contredit foncièrement les souhaits et aspirations de la majorité écrasante des populations de France et de la R.F.A. »*.

De son côté, *Temps nouveaux* estime que le *« refus obstiné »* de Paris de prendre en compte son arsenal nucléaire dans le calcul de l'équilibre Est-Ouest *« ne permet pas de parvenir à des accords justes »* à Genève. Affirmant que *« les milieux français favorables à l'OTAN éloignent encore davantage le gouvernement d'une politique indépendante »*, l'hebdomadaire soviétique se demande *« si Paris ne voudrait pas devenir une meurtrière sur le flanc est de l'OTAN et prendre part, de concert avec les forces de l'alliance atlantique, à la bataille sur les lignes avancées »*.

A Washington, M. Reagan a confié à l'agence U.P.I. qu'il jugeait *« probable »* une rencontre avec M. Andropov, mais qu'il n'était *« pas optimiste* [à ce sujet] *pour cette année. Il y aurait davantage de possibilités l'an prochain »*, a-t-il dit. La Maison Blanche a aussitôt précisé que le président avait exprimé un souhait qui ne modifiait pas son attitude antérieure sur un tel projet, lequel, a ajouté le porte-parole, doit être bien préparé et offrir la possibilité de parvenir à des résultats concrets.

D'autre part, deux sous-commissions du Congrès ont approuvé cette semaine la quasi-totalité des crédits demandés par le Pentagone (plus de 450 millions de dollars) pour la production du Pershing-2, dont cent huit exemplaires doivent être installés à la fin de cette année en R.F.A. En décembre, le Congrès avait bloqué ces crédits en raison des premiers essais infructueux de ce missile, mais les derniers essais ont été des succès, selon le Pentagone. — *(A.F.P., U.P.I., Tass.)*

NOUVEAUX DÉSACCORDS AU SEIN DU GOUVERNEMENT NÉERLANDAIS

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Un conflit a éclaté au sein du gouvernement de centre droit néerlandais à propos de la politique de défense nucléaire, ce qui peut amener les Pays-Bas à ajourner encore une fois leur décision sur l'installation d'euromissiles.

Selon le journal *N.R.C. Handesblad*, M. Job de Ruiter, ministre chrétien-démocrate de la défense, est partisan d'une dénucléarisation considérable et unilatérale des forces armées néerlandaises. Celles-ci ne devraient retenir que les missiles Lance et les avions de combat F-16, capables de porter des charges nucléaires. Les quatre autres « tâches nucléaires » des forces armées devront disparaître, s'il le faut sans le consentement des partenaires de l'OTAN, selon les souhaits du ministre. Le même journal, dont les informations n'ont pas été démenties par le gouvernement, affirme que le ministre des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, lui aussi membre du parti chrétien-démocrate C.D.A., s'oppose résolument à la politique prônée par le ministre de la défense.

M. Van den Broek se sait assuré du soutien de l'aile conservatrice de son propre parti et de celui de l'autre partenaire gouvernemental, le parti libéral conservateur V.V.D., qui envisagerait d'exiger la démission du ministres de la défense. Celui-ci peut compter sur le soutien des députés de l'aile progressiste du C.D.A. et sur celui de l'opposition de gauche. — R.T.S.

● *M. Léo Tindemans*, ministre belge des affaires étrangères, a indiqué mercredi 18 mai, après la réunion à Bruxelles du conseil de l'U.E.O., que la France avait fait des propositions pour réactiver le comité permanent des armements de cette Organisation : réunion annuelle des directeurs de l'armement des sept pays membres et rencontre des responsables industriels. — *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA SIGNATURE DE L'ACCORD ISRAÉLO-LIBANAIS

Washington va autoriser à nouveau la livraison des avions F-16 à Israël

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis sont sur le point d'autoriser à nouveau la livraison de soixante-quinze avions de combat F-16 à l'Etat hébreu. Ce marché avait été suspendu sans explication en juin 1982, au début de l'occupation du Liban. Il fut ensuite précisé que son application dépendrait du rapatriement des forces israéliennes. *« Tant que des forces occupent un autre pays, la loi nous interdit de livrer des avions »*, déclarait M. Reagan le 31 mars dernier. Washington estime aujourd'hui que l'accord israélo-libanais est suffisant. On n'attendra ni le retrait de l'armée israélienne ni même le « oui » de la Syrie pour débloquer les F-16 (dont la livraison ne doit commencer qu'au début de 1985). Ce geste serait une manière de récompenser Jérusalem pour ses concessions.

Les Etats-Unis poursuivent leurs efforts pour amener la Syrie à accepter, elle aussi, un retrait de ses forces du Liban. Le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, s'est rendu, au Congrès le jeudi 19 mai, pour la première fois depuis son retour du Proche-Orient. Devant une sous-commission de la Chambre des représentants, il a affiché son optimisme habituel. Aux sceptiques qui ne croient pas à un retrait des troupes syriennes, il a répliqué : *« Il y a quelques semaines encore, certains soutenaient que jamais Israël ne signerait un tel accord avec le Liban. »* L'accord étant maintenant conclu, M. Shultz pense que l'Egypte va renvoyer son ambassadeur en Israël.

Si les Syriens ne veulent pas recevoir M. Habib, affirme le secrétaire d'Etat, c'est parce qu'ils *« pensent n'avoir rien à lui dire pour le moment »*. Ils ont d'ailleurs *« clairement fait comprendre »* que ce n'était pas un refus *« de continuer le dialogue avec les Etats-Unis »*.

M. Shultz estime que Damas a *« des préoccupations légitimes »* à propos du Liban. Il refuse de dramatiser la présence soviétique en Syrie, estimant que ce pays saura agir avec *« la fierté et l'indépendance »* qui le caractérisent... Bref, tout est fait pour amadouer le président Assad et effacer les propos plus fermes du secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, qui déclarait le 16 mai : *« Les Etats-Unis devraient persuader les Syriens qu'il est dans leur intérêt de se retirer du Liban et tout à fait contraire à leur intérêt de laisser les Soviétiques introduire des équipements et des soldats chez eux, accroissant peut-être le risque d'une guerre dont personne ne veut. »*

ROBERT SOLÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● MISE EN GARDE A LA FRANCE. — L'agence angolaise de presse Angop a invité le gouvernement français à *« ne pas laisser se multiplier sur son territoire des manifestations de semeurs de troubles »*, en faisant notamment référence aux activités de Médecins sans frontières. Dans un texte diffusé à Lisbonne le jeudi 19 mai, Angop accuse Médecins sans frontières de *« chercher à assombrir le climat de bonne intelligence existant »* entre la France et l'Angola. L'agence officielle accuse le président de Médecins sans frontières d'être entré récemment *« illégalement »* en territoire angolais. — *(A.F.P.)*

Iran

● MILLE CINQ CENTS MEMBRES DU PARTI TOUDEH (parti communiste iranien) ont jusqu'ici été arrêtés sur l'ensemble du territoire national, dont la plupart des cadres dirigeants, a indiqué, mercredi 18 mai, le procureur général de la révolution islamique d'Iran, l'hodjatoleslam Hossein Moussavi Tabrizi. Il a déclaré que les dossiers d'instruction sont prêts pour la plupart des prévenus, mais qu'il était impossible de donner pour le moment des dates pour le début des procès. *« Certains de ces procès seront publics, dans la mesure où cela sera possible »*, a-t-il précisé.

D'autre part, le bureau d'information bahaï de France a annoncé que deux membres de la communauté bahaïe, emprisonnés depuis octobre 1982 à Ispahan, ont été exécutés le 1er mai dernier à Téhéran.

● UN PORTE-PAROLE DU MINISTÈRE IRANIEN des affaires étrangères a démenti, le jeudi 19 mai, les *« mensonges »* concernant la responsabilité de l'Iran dans l'attentat du 18 avril contre l'ambassade des États-Unis à Beyrouth. La chaîne de télévision américaine C.B.S. avait affirmé, lundi, que les services secrets des États-Unis avaient des preuves de l'implication du gouvernement iranien dans cet attentat. (*Le Monde* du 18 mai). *« La colère du régime sioniste et du grand Satan* (les Etats-Unis) *et les effets populaires de notre prise de position les ont amenés à publier ce genre de mensonges pour troubler l'esprit des gens à travers le monde »*, a déclaré le porte-parole iranien. — *(A.F.P.)*

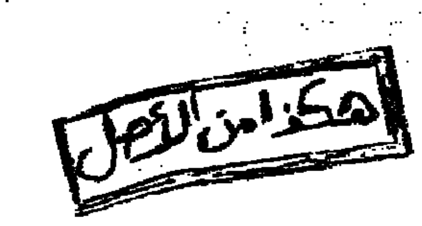
République Sud-Africaine

● ADOPTION DU PROJET DE RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES. — Le Parlement sud-africain a adopté mercredi 18 mai, en seconde lecture, le projet de réformes constitutionnelles prévoyant l'instauration d'un régime présidentiel et l'association limitée des métis et Indiens à l'exercice du pouvoir. Le vote a été acquis après trois jours de débats par 129 voix contre 40. (Le parti national, au pouvoir depuis trente-cinq ans, détient 126 sièges au Parlement). Le parti fédéral progressiste (P.F.P.-opposition libérale) et le parti conservateur, farouchement opposés au texte, ont voté contre, comme ils l'avaient annoncé. — *(A.F.P.)*

● CONDAMNATION DU DIRECTEUR DE L'INSTITUT DES RELATIONS RACIALES. — M. John Rees, directeur de l'Institut des relations raciales (organisation privée anti-apartheid) et prédécesseur de l'évêque noir Desmond Tutu à la tête du Conseil sud-africain des Eglises (S.A.C.C.), a été condamné, jeudi 19 mai, à dix ans de prison avec sursis et 200 000 F d'amende pour détournement de fonds. Le montant de la fraude se serait élevé à près de 2 millions de francs. L'accusé a soutenu que les sommes en cause avaient été utilisées pour financer un fonds secret baptisé « Actipax », dont l'objet est de *« promouvoir le changement en Afrique du Sud »*. — *(Corresp.)*

Soudan

● LA MUTINERIE qui a éclaté le dimanche 15 mai au Soudan, parmi les troupes de garnison dans le sud du pays, et la répression menée par les forces armées soudanaises ont fait 78 tués, rapporte l'agence de presse soudanaise Suna. Selon cette agence, 8 militaires sont morts du côté des forces loyalistes tandis que 78 mutins ont été tués et 10 autres blessés. — *(A.F.P.)*



Pour un sommet utile

II. – *Vers la stabilité des taux de change*

par VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Dans un premier article, Valéry Giscard d'Estaing a proposé aux chefs d'État et de gouvernement qui se réunissent du 28 au 30 mai prochains à Williamsburg d'adopter un projet de communiqué définissant leurs engagements respectifs (*le Monde* du 20 mai). Dans un deuxième article, l'ancien président de la République formule une seconde proposition destinée à favoriser la réunion, souhaitée par M. Mitterrand, d'une nouvelle conférence monétaire de Bretton-Woods.

Ma seconde proposition a trait aux actions à engager en direction d'un nouveau Bretton-Woods, ce que j'appellerai une « marche graduelle » vers un nouveau Bretton-Woods.

Décider de réunir une conférence serait dépourvu de sens s'il n'y avait au préalable un accord sur un ordre du jour précis, et la volonté de donner des réponses communes aux questions posées. *Quand on parle* d'un nouveau Bretton-Woods, on doit éviter que la forme ne précède le fond. S'il n'y a pas accord sur la substance, les procédures formelles ne peuvent qu'échouer. Le monde occidental n'a aucun besoin de démontrer publiquement son incapacité à parvenir à un accord sur les règles fondamentales d'un nouveau *système monétaire international* ! Aussi une nouvelle conférence de Bretton-Woods doit être la fin du processus et non son commencement. Mais je pense que nous pouvons ouvrir la voie en direction d'un nouveau Bretton-Woods en agissant sur les deux sujets monétaires les plus immédiats : la stabilité des taux de change et le problème de la dette internationale.

Le retour aux parités fixes

Jusqu'au début des années 70, les relations monétaires internationales *étaient fondées sur un numéraire* unique : le dollar, jugé « aussi bon que l'or », et sur une économie dominante : l'économie américaine. Le problème était alors d'assurer la fixité des taux de change vis-à-vis de ce numéraire par la surveillance et les interventions appropriées des banques centrales sur les marchés des changes. Il n'existe plus aujourd'hui de numéraire unique. Si l'économie américaine reste évidemment l'économie principale, le monde n'est plus dominé exclusivement par elle. D'où la nécessité de définir de nouvelles règles.

Il est certain que les taux de change *flottants* ont été une composante nécessaire des relations monétaires internationales dans les dix *dernières années*. C'était une période de tensions très fortes : les deux chocs pétroliers, l'accumulation des excédents financiers des pays de l'OPEP, la croissance rapide et simultanée des prêts bancaires internationaux et du marché de l'eurodollar atteignant plusieurs centaines de milliards de dollars, les situations contrastées des balances des paiements des principaux pays industriels, certaines en excédents massifs, d'autres en déficit, selon leur dépendance énergétique et leurs politiques économiques.

C'est un point d'histoire sur lequel je ne partage pas le sentiment dont Helmut Schmidt a fait part à *l'Economist*. Il est bon d'être de *temps en temps en désaccord* ! *Par*lant du secrétaire d'État Shultz, de lui-même et de moi, qui avions pris la décision conjointe du flottement des monnaies, il indique : « *Si l'un d'entre nous concevait des espoirs à long terme quant à ces décisions de laisser les monnaies flotter, ces espoirs ont été définitivement déçus.* » Je ne suis pas d'accord. D'abord parce que je n'ai jamais conçu de tels espoirs, puisque jusqu'en 1973 j'ai toujours défendu un système fondé sur des parités fixes. Ensuite, parce que, dans la période d'extrême turbulence que nous avons connue, un système de parités fixes, si nous *avions essayé de le préserver* entre 1974 et 1981, aurait été impossible à gérer et aurait conduit à des dévaluations compétitives et au protectionnisme que nous avons, à juste titre, évités. Pour cette période d'extrême turbulence, nous avons donc eu raison d'utiliser la flexibilité des taux de change.

Mais maintenant que la situation a changé, nous devons réexaminer l'ensemble du problème. Tout le monde paraît disposer à parler, de manière vague, de la nécessité de réduire les fluctuations excessives des taux de change, mais cela n'est pas *suffisant : l'objectif ultime doit être* affirmé explicitement. Est-on, oui ou non, prêt à adopter l'objectif du retour, même lointain, à un système de parités fixes ?

Est-on, au contraire, en faveur d'un système de flexibilité permanente, réglée par les forces du marché ? Ce n'est pas un débat abstrait. De 1969 à 1973, nous avons eu cette discussion entre nous. En tant que ministre français des finances, j'étais en faveur de parités fixes, mais ajustables, alors qu'à l'époque mon collègue allemand Karl Schiller, ou le président de la Bundesbank, M. Emminger, étaient en faveur de taux de change librement flottants. C'est un débat que nous devons rouvrir aujourd'hui. Il n'est pas possible d'envisager le système futur sans rechercher une opinion commune sur ce sujet.

La *première question à débattre* avant de parler d'une conférence de Bretton-Woods est de savoir s'il existe actuellement un accord pour retenir comme objectif le retour à un système de parités fixes.

Si la réponse est négative, la question devient celle d'une meilleure gestion du système existant, mais c'est un tout autre objectif.

Il demeurerait utile de réduire autant que possible les fluctuations successives des taux de change par des interventions appropriées, pour lesquelles le Système fédéral de réserve est un partenaire indispensable. Mais ce ne serait guère davantage qu'une gestion *légèrement* améliorée du système existant.

Si la réponse est positive, il reste à *déterminer si ce résultat doit être* obtenu par une approche théorique, comme ce fut le cas pour la conférence de Bretton-Woods, ou par une méthode empirique, qui serait la coagulation progressive du système actuel de taux de change.

La convergence de trois actions

Cette coagulation résulterait de la convergence de trois actions :

– Le renforcement du système monétaire européen par une utilisation plus large de l'ECU (qui deviendrait un instrument monétaire librement utilisable et une monnaie d'intervention), avec bien entendu le maintien de tous les pays participants, dont la France, et l'éventualité d'une adhésion de la livre sterling ;

– Un système de « zones d'objectif » entre l'ECU, le dollar et le yen, fondé sur des marges plus larges, non annoncées à l'extérieur, et réduites progressivement au fur et à mesure que les taux trouvent leur niveau d'équilibre sur le marché. Ceci implique des politiques monétaires *coordonnées, avec des objectifs de* croissance de la masse monétaire interne fixés en commun accord ;

– *L'utilisation du réseau des* banques centrales pour les interventions mutuellement agréées ; le montant des ressources consacrées à ces interventions ne serait pas rendu public mais serait progressivement accru. L'accord serait conclu et géré au niveau des seules banques centrales, sans intervention des Trésors publics.

Au total, ma *proposition est alors* la suivante : annoncer qu'il existe un objectif mutuellement accepté, consistant à revenir à un système de parités fixes, rétablissant une prévisibilité à moyen terme des décisions économiques, et accrochant à une référence objective les décisions personnalisées à l'excès – dans les pays comme les États-Unis ou l'Allemagne *fédérale où la banque centrale* est très indépendante – ou sur des décisions à court terme souvent désordonnées, comme dans les autres pays européens. Si tel est l'objectif commun, il devrait être affirmé par les chefs d'État et de gouvernement. Je n'imagine pas un instant que ce soit facile, mais c'est l'enjeu même d'une discussion au sommet.

*Il resterait alors à adopter l'atti*tude empirique d'une coagulation progressive des taux de change conduite pendant une première période de trois à cinq ans, période nécessaire pour entamer une réduction significative du déficit du budget américain, pour accentuer les effets positifs de la nouvelle situation énergétique, et pour laisser les taux trouver leurs justes niveaux.

Durant cette période seraient lancées les actions techniques que nous avons mentionnées. On déciderait ensuite de réunir une conférence avec les sept participants du sommet, la présidence de la Communauté et, en tant qu'observateurs et consultants, le Fonds monétaire international et la Banque des règlements internationaux. Le but serait de définir un système de relations monétaires entre l'Amérique du Nord, le Japon et la Communauté économique européenne. Si les résultats en étaient positifs, le débat serait élargi aux autres participants pour se mettre d'accord sur un système monétaire mondial.

Je suis conscient qu'un tel objectif *sera traité avec fureur ou dérision* par de nombreux commentateurs, attachés à la « magie » du marché et à l'action bénéfique de la « main invisible ». Je suis prêt à en débattre amicalement avec eux, comme avec ceux qui, en 1965, affirmaient éternelle la valeur de 34 dollars pour une once d'or !

Un monde plus prévisible et plus sûr

Je me contenterai de mentionner ici certains aspects du problème. Le monde n'est pas habité par une population composée à 99 % de banquiers et d'experts des trésoreries, qui peuvent s'adapter à n'importe quelle technique de gestion des changes, mais par des hommes et des femmes qui produisent, qui investissent, qui commercent, et qui épargnent. Il est extrêmement important pour eux de savoir sur quelle *valeur monétaire fonder leurs déci*sions de produire, de vendre, d'acheter, d'épargner. Les fluctuations, qui peuvent facilement faire varier de plus de 20 % les valeurs respectives des monnaies, privent ces décisions de fondement. Dans l'histoire monétaire, les taux de change flottants n'ont été utilisés que dans les périodes de crise, ou les périodes im*médiatement postérieures aux* crises. L'ensemble du processus d'industrialisation du dix-neuvième siècle, l'exceptionnelle expansion des années 60, ont été obtenus avec, et sans doute grâce à, des taux de change fixes. Rien ne montrerait davantage à l'homme de la rue dans nos démocraties occidentales que nous sortons de la crise et que nous entrons à nouveau dans un monde plus prévisible et plus sûr que l'annonce conjointe d'une volonté de revenir graduellement à un système fondé sur des taux de change fixes.

Un argument, entendu aux Etats-Unis, est que rien ne nous interdit d'accrocher nos taux de change au dollar américain. Ce serait alors la responsabilité du gouvernement américain d'assurer, par ses propres moyens, la stabilité de la valeur de sa monnaie. Sans insister sur l'asymétrie douteuse de cette suggestion, je note qu'elle ignore l'expérience du passé qui montre qu'un engagement réciproque constitue, pour chaque gouvernement, y compris le gouvernement américain, un levier puissant pour conduire une politique de stabilité monétaire.

Quand on s'en remet aux forces du marché pour ajuster la valeur d'une monnaie, on imagine qu'une monnaie est, dans le monde d'aujourd'hui, un bien comme les autres, sujet à un ensemble unique d'offres et de demandes. Mais le dollar est demandé et offert maintenant à la *fois dans des opérations commer*ciales, en fonction de la compétitivité des biens et services américains, et aussi dans des opérations financières qui sont fondées sur les taux d'intérêt et la sécurité politique des placements. Ces deux réseaux d'offres et de demandes réagissent à des impulsions différentes. Les taux d'intérêt sont déterminés à partir *d'exigences internes. C'est donc une* simplification abusive que d'affirmer que la valeur du dollar, fixée par le marché, représente une évaluation exacte de son rôle d'étalon de mesure utilisable par le commerce international.

Enfin il y a contradiction entre l'accent mis sur la liberté du commerce, avec des tarifs douaniers désormais réduits, et l'acceptation de variations brutales des taux de change. Les contraintes de la liberté des échanges sont acceptables si le taux de change reflète le niveau existant de la compétitivité entre les économies. Mais les producteurs seront fondés à demander une protection s'ils sont menacés par une concurrence artificiellement accrue *par des modifications de taux de* change, dues par exemple à une diminution des taux d'intérêt internes. La cause de la liberté durable des échanges et celle d'un système de taux de change stable sont en réalité indissociables.

La maîtrise de l'endettement

Quelques remarques enfin sur les problèmes d'endettement.

Ils ont pu être maîtrisés en 1982 grâce à l'action éclairée du directeur général du Fonds monétaire international, mais des difficultés permanentes demeurent.

Personnellement, je ne crois pas en l'utilité d'une opération massive de refinancement, ou en un transfert obligatoire des créances bancaires à une nouvelle institution, comme cela est proposé par certains experts, ni même en un allongement systématique des échéanciers existants. Je serais en faveur d'un apport plus automatique de liquidités à court terme par la Banque des règlements inter*nationaux ou le Fonds monétaire in*ternational, de la création d'un marché des créances bancaires avec un certain support officiel par les banques centrales, et celle d'un système de garanties partielles données par des institutions internationales pour aider les banques commerciales à prendre de nouveaux engagements sur les pays emprunteurs.

Il est important de savoir que les prêts bancaires internationaux sont un élément essentiel du financement *d'une croissance soutenue dans le* monde. Grâce à une surveillance appropriée du Fonds monétaire international, il faut que les nouveaux prêts viennent soutenir des politiques économiques saines. Aussi ma proposition est-elle de constituer un groupe restreint, dont *la création se*rait décidée lors du prochain sommet, chargé de faire des propositions concrètes sur le traitement des problèmes d'endettement et les mesures à prendre pour poursuivre une croissance raisonnable des crédits internationaux. Ce groupe comprendrait des représentants des gouvernements et des prêteurs privés de divers pays, *des représentants* des pays emprunteurs et des institutions multilatérales.

*Bien entendu, il restera aux gou*vernements à traiter les problèmes à long terme liés aux aspects structurels de la crise, problèmes essentiels en raison de leurs implications sociales, qu'il s'agisse de l'emploi et de la population, des ressources naturelles et de l'énergie, de l'innovation et de la formation du capital.

Mais si les dirigeants occidentaux sont capables de prendre position en faveur d'un retour progressif à la stabilité des taux de change, de s'interdire le recours à des mesures protectionnistes, et d'apporter une réponse mesurée aux problèmes d'endettement, le monde aura franchi une étape importante sur la voie d'une reprise durable et d'une réduction du chômage, telles que l'opi*nion publique les attend pour ré*duire son anxiété et reprendre confiance en l'avenir.

∴

Voilà les vœux que je forme, en tant que citoyen, pour un sommet utile à Williamsburg. S'agit-il de vœux ou de rêves ? Nous connaîtrons bientôt la réponse.

FIN

★ Les deux articles de M. Valéry Giscard d'Estaing sont publiés simultanément en France par *le Monde*, en Grande-Bretagne par *The Economist*, en Allemagne fédérale par *Die Zeit*, au Japon par *Nihon Keizai Shimbun* et en Italie par *Panorama*. **Les intertitres sont de la rédaction du *Monde*.**

Augoyard et nous.

Depuis plus de quatre mois, le Docteur Augoyard est au secret dans une prison afghane, condamné à 8 ans de réclusion au terme d'un procès sans témoin ni avocat, avec chantage de mort et aveux extorqués.

Son crime ?

Avoir porté assistance à une population civile en danger, comme c'est le devoir de tout médecin, en France, certes, mais aussi au Liban, au Salvador, ailleurs.

Nous n'acceptons pas cette accusation. Ses confrères ont décidé de poursuivre en Afghanistan l'action du Docteur Augoyard. Notre silence les met en danger.

Depuis quatre mois, les pétitions ont abondé et les démarches officielles entreprises pour sa libération n'ont pas cessé.

Des rumeurs habilement répandues ont démobilisé l'opinion publique et fait croire à la clémence des alliés de l'Union Soviétique.

Les associations médicales humanitaires ne mettent en pratique que les idéaux de liberté issus de la déclaration des droits de l'homme. Là, aucune concession n'est possible sans remettre en cause ces principes.

Au-delà de la personne du médecin français, l'affaire Augoyard pose le problème de la réponse des démocraties à l'oppression.

La liberté qui fait la force des démocraties constitue aussi une faiblesse dès lors qu'elle n'est pas défendue inconditionnellement.

Si notre pays décide de répondre fermement à cette nouvelle atteinte aux droits de l'homme et s'il le fait savoir clairement, la défense du médecin français sera renforcée et il n'y aura pas de deuxième affaire Augoyard.

L'attitude contraire ouvrirait la voie à d'autres renoncements.

Comité de libération du Docteur Philippe Augoyard

Aide médicale Internationale - Médecins du Monde - Médecins sans frontières
BP 72 75853 PARIS CEDEX 17 - CCP 6 888 T - TÉL 358 08 05

• FORUM DU DÉVELOPPEMENT • ŻYCIE WARSZAWY • EL MOUDJAHID • Magyar Nemzet • EL PAIS •



« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

N°16

Avec la collaboration des organisations du système de l'ONU

• LE SOIR • ПОЛИТИКА • Le Monde • DAWN • le soleil •

Éclairer les égoïsmes

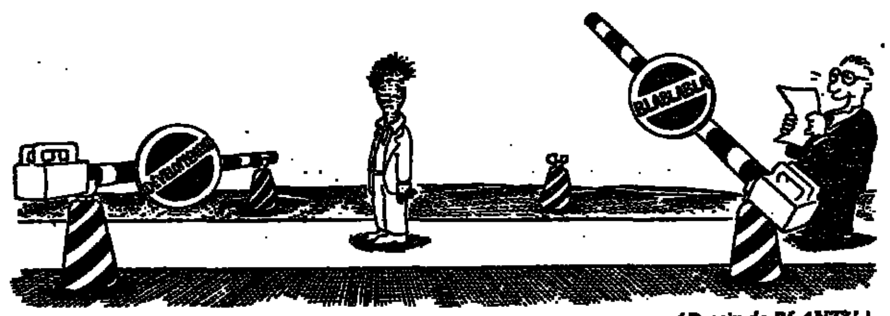
LA sixième conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) s'ouvre le 6 juin à Belgrade. Sans grandes illusions, les pays en développement espèrent cependant qu'elle contribuera à desserrer l'étau mortel que constitue l'accumulation de leurs dettes, et à convaincre les pays industrialisés de ne point céder à la tentation d'un protectionnisme qui ruinerait définitivement leur capacité de paiement et de développement. Les « 77 » attendent également de cette conférence qu'elle provoque la relance du dialogue Nord-Sud par la reprise des négociations globales au sein de l'ONU. Celles-ci restent bloquées en dépit des assurances qu'à ce sujet les chefs d'État des pays les plus riches avaient données à Cancun en septembre 1981.

Malheureusement la situation économique et politique dans le monde ne prête guère à l'optimisme. La stagflation et surtout le chômage qu'ils ne parviennent pas à maîtriser rendent les pays industrialisés de plus en plus insensibles et sourds aux appels des pays en développement, infiniment plus atteints qu'eux-mêmes par la récession. C'est donc sous des auspices assez sombres que s'ouvre la conférence de la CNUCED. Celle-ci a certes pu s'enorgueillir d'avoir provoqué, dans un récent passé, l'engagement de ses membres industrialisés de consacrer 0,70 % de leur P.N.B. à l'aide au développement, contribution qui devrait atteindre 1 % en 1990. Autant en a emporté le vent. Les chiffres en baisse concernant l'aide publique au développement, que révèle l'ONU dans ce numéro, sont consternants.

Contraints dès lors d'utiliser des crédits bancaires dont la rareté du dollar, refuge des forts et des riches, a contribué à rendre les taux usuraires, les pays en développement tirent désespérément aujourd'hui la sonnette d'alarme. Les réunions des établissements créanciers se multiplient. A la requête des pays qui les contrôlent, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale s'efforcent de concevoir et de mettre en place des mesures de sauvetage. Unanimement les économistes éminents de l'Est, de l'Ouest et du Sud dont nous publions ici les interviews proclament l'urgence de telles mesures. Celles-ci n'auront toutefois de sens, fait remarquer François Perroux, que si elles font partie d'un projet de développement à moyen et long terme de chacun des pays en difficulté, projet assurant « *durablement la capacité de remboursement d'économies structurellement solvables* ». C'est tout le problème.

En l'absence d'un changement de mentalités et de structures qui résulterait d'un « supplément d'âme », les solutions techniques des problèmes comme celui de l'endettement resteront radicalement insuffisantes. La division du monde entre la minorité des peuples solvables, défendant frénétiquement leurs pouvoirs et privilèges, et la majorité croissante des insolvables, qui supportent de moins en moins bien d'être exclus du banquet de la vie, ne peut que prendre des proportions toujours plus explosives.

Cette évolution n'est pas inéluctable. Partout s'éveille la conscience que les problèmes économiques ont des dimensions sociales, culturelles et éthiques dont l'étonnante méconnaissance explique les échecs et blocages actuels tandis que la prodigieuse avancée des sciences et des techniques de la communication peut désormais permettre de mieux les cerner... à condition, bien entendu, qu'existe la volonté politique de résoudre ces problèmes dans leur globalité.



(Dessin de PLANTU.)

En l'absence de cette autorité internationale qui devra s'échafauder un jour pour faire prévaloir sur le plan mondial les solutions d'arbitrage et de solidarité auxquelles sont aujourd'hui allergiques tant les États que les entreprises transnationales aux vues et aux moyens d'action limités, de larges concertations s'imposent entre les uns et les autres. De façon que soient mieux répartis entre les peuples et les hommes non seulement les aides, les tâches et les produits, mais aussi les pouvoirs qui seuls peuvent leur assurer, avec le respect de leur dignité et de leur identité culturelle, le sens des responsabilités et le goût de l'action.

C'est à une concertation de ce genre qu'est appelée la sixième CNUCED. Une concertation limitée mais pragmatique et donc susceptible d'intéresser les pays industrialisés, auxquels sont proposées une série d'actions qui contribueraient à la fois à la reprise des affaires et du développement. C'est la grande idée de M. Corea, secrétaire général de la CNUCED. Comme l'a dit un de ses collaborateurs, il s'agit d'éclairer les égoïsmes.

JEAN SCHWOEBEL,
coordonnateur.

NATIONS UNIES

Brutale régression de l'aide multilatérale au développement

L'ASSISTANCE au développement assurée par le système multilatéral des Nations unies, qui s'était accrue pendant les années 70 à un rythme supérieur à celui de l'inflation, se caractérise depuis 1980 par une incertitude croissant d'année en année, par la stagnation et même par une régression brutale. M. Bradford Morse, l'administrateur du programme d'aide multilatérale le plus important et le plus durement touché — le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), — a déclaré aux délégations que les contributions pour 1983 étaient si amputées que le PNUD ne pourrait assurer que 55 % seulement de l'assistance initialement prévue.

Le directeur exécutif de l'UNICEF, M. James Grant, a dû annoncer qu'en 1983 le Fonds des Nations unies pour l'enfance ne pourrait fournir des services que pour le même montant en dollars qu'en 1982, et il a insisté vivement sur le fait que « *pour les plus déshérités, il ne suffit pas d'en rester au même point* ».

M. Al Sudeary, président du Fonds international de développement agricole (FIDA), a déclaré récemment que « *même si toutes les contributions annoncées lors de la première opération de reconstitution des ressources sont versées avant la fin de l'année 1983, le fonds ne disposera que de 247 millions de dollars de ressources non engagées au début de 1984. Ce montant ne permettra, dans le meilleur des cas, que de couvrir les besoins du premier semestre de 1984.* »

Le Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (FNUAP) a été contraint de ramener sa programmation à terme à 60 % environ des activités initialement prévues dans le domaine des services qu'il offre aux pays du tiers-monde en matière de démographie et de planification de la famille.

D'autres programmes des Nations unies financés au moyen de contributions volontaires et portant sur toutes sortes de domaines — depuis l'industrialisation jusqu'à l'action en faveur des femmes, depuis la lutte contre la désertification jusqu'à la science et la technique — sont eux aussi en passe d'être limités. Toute augmentation annuelle des contributions qui reste inférieure à 10 % environ entraîne, par les seuls effets de l'inflation, une stagnation et même une régression en valeur réelle.

Les délais et les restrictions ont eu des conséquences particulièrement graves pour l'Association internationale de développement (IDA), organisme affilié à la Banque mondiale. L'IDA est le principal organisme qui accorde une aide au développement à des conditions de faveur. Elle prête des fonds à un taux d'intérêt nul, pour une durée de cinquante ans, aux *pays les plus pauvres du monde*. Bien que le malaise économique actuel touche tous les pays du monde, tant les pays développés que ceux en développement, les pays les plus pauvres sont les premiers à être très gravement touchés. Pourtant, au cours de l'exercice qui s'est terminé en juin 1982, l'IDA a dû amputer son programme principal de 35 %, c'est-à-dire le ramener de 4,5 à 2,7 milliards de dollars.

L'instabilité monétaire

Pour chacun des projets qui bénéficient ainsi de l'appui du système des Nations unies, il faut compter des mois ou des années d'activités préalables à l'échelon national : précisions budgétaires, planification de la main-d'œuvre, souvent même construction de bâtiments, et tout cela doit être soudainement annulé ou sérieusement amputé si les apports complémentaires escomptés des Nations unies sont réduits faute de fonds.

Il faudra notamment renoncer aux services de quelque neuf mille experts du monde entier, spécialistes du développement et de toutes les disciplines requises, qui travaillent chaque année pour des projets financés par le PNUD en qualité de conseillers et d'instructeurs. Les experts ne font pas partie du personnel permanent régulier des institutions des Nations unies qui les recrutent, mais celles-ci ont pu accumuler ainsi une expérience précieuse du développement en les affectant, après l'exécution d'un projet dans un pays, à un nouveau projet dans un autre pays. Si donc de nouveaux projets sont différés ou annulés, ce qui constitue le plus grand stock mondial de connaissances en matière de développement se trouvera menacé.

Quant à cette éventuelle augmentation des ressources financières des Nations unies, il est bien difficile de prédire si elle aura bien lieu, et à quel moment. Le seul facteur de ce recul dont l'on soit sûr a été la fluctuation des taux de change. C'est dans leur monnaie nationale que les gouvernements annoncent aux organismes des Nation unies leurs contributions au titre de l'assistance, mais celles-ci doivent être converties en dollars des États-Unis, monnaie dans laquelle tous les budgets des Nations unies sont libellés. Le raffermissement du dollar des États-Unis qui est intervenu ces dernières années a eu un effet catastrophique sur les montants des contributions annoncées en monnaies nationales : en 1981, l'UNICEF a perdu 41 millions de dollars, soit 15 % de la valeur originale des contributions en monnaies nationales, et le PNUD quelque 96 millions de dollars, soit 13 %, par le même processus d'amenuisement imputable aux fluctuations du change.

En ce qui concerne les autres raisons de ce recul, il est plus difficile de les déterminer, car chaque gouvernement donateur prend ses décisions chaque année en fonction de ses conceptions politiques et des pressions parlementaires et publiques. Il semble que cette tendance se manifeste par une préférence de plus en plus marquée des pays donateurs frappés par la récession à accorder une aide bilatérale, qui pousse les pays du tiers-monde à acquérir davantage de biens et de services dans le pays donateur lui-même.

(Lire la suite page 11.)

VIe CNUCED : favoriser la reprise et le développement

La VIe CNUCED aura pour priorité de contribuer à la reprise de l'économie mondiale. « Si les États membres ne parviennent pas à un consensus à ce propos à Belgrade, ce sera interprété par le public non seulement comme un nouvel échec dans les relations Nord-Sud mais comme le témoignage de l'incapacité des gouvernements à répondre à la crise globale », a lancé récemment à Genève M. Gamani Corea, secrétaire général de la CNUCED, devant les membres du comité éditorial du supplément Un seul monde.

Afin de favoriser cette reprise et, simultanément, d'entretenir le processus de développement dans les pays du Sud, le secrétariat de la CNUCED propose différentes mesures intéressant les finances, le commerce international et les matières premières.

Finances : transfert rapide vers les pays en voie de développement (P.V.D.) de ressources supplémentaires de l'ordre de 70 à 90 milliards de dollars sur deux ans ; réduction des taux d'intérêt combinée à des dispositions d'encouragement fiscal. Au nombre des propositions à caractère financier figurent : l'accélération des déboursements de prêts de la Banque mondiale et notamment l'élargissement du programme de prêts d'ajustement structurel ; un effort accru d'assistance de la part des pays n'atteignant pas l'objectif de 0,7 % du P.N.B. pour l'aide publique au développement ; l'attribution de nouveaux droits de tirage spéciaux pour 1984 et 1985, à hauteur de 30 milliards de dollars et un doublement des ressources du F.M.I. auquel il est par ailleurs suggéré de vendre une partie de ses réserves d'or au profit des P.V.D. les plus pauvres.

Commerce : la CNUCED propose différentes actions pour que le système de préférences généralisées et que l'accord international sur les textiles (accord multifibre) ne jouent pas au détriment des P.V.D.

Matières premières : la proposition-clé de la CNUCED est un programme immédiat d'action afin d'augmenter les recettes d'exportation des pays producteurs du tiers-monde d'environ 20 milliards de dollars en trois ans.

Sur ces différents sujets et l'enjeu de la conférence de Belgrade, plusieurs experts de la CNUCED ont apporté aux questions des représentants des journaux les réponses suivantes :

« La CNUCED propose d'augmenter de 70 à 90 milliards de dollars, en deux ans, les transferts des organisations internationales de financement du développement et des banques privées vers les pays du Sud, ainsi, notamment, qu'une réduction des taux d'intérêt. Cela ne risque-t-il pas d'accroître l'inflation et la vulnérabilité du système bancaire international ?

— Il s'agit d'une proposition de nature, si elle est acceptée, à stimuler la demande mondiale. L'effet de ce transfert et d'une reprise dans les pays industriels à économie de marché devraient favoriser une hausse de la croissance dans les pays en voie de développement P.V.D., de l'ordre de 1 à 2 points en pourcentage, en 1984 et 1985. Il y a de telles capacités de production inutilisées et un tel taux de chômage dans les pays occidentaux qu'une augmentation du taux de croissance de 1 point ne devrait pas contribuer à y relancer l'inflation.

» Les mesures fiscales et monétaires proposées par le secrétariat peuvent varier d'un pays à l'autre. Aux États-Unis, par exemple, où le déficit budgétaire est important, la CNUCED suggère un assouplissement temporaire de la politique monétaire, susceptible de favoriser un réel abaissement des taux d'intérêt sur la place de New-York, ainsi que dans les autres grands centres financiers mondiaux, et des mesures de stimulation fiscale, en particulier en R.F.A., au Japon et en Grande-Bretagne.

» Si le taux de croissance de l'économie n'est que de 3 % dans les pays occidentaux, le chômage ne pourra guère y diminuer. Mais si cette croissance s'accélère sans transfert supplémentaire de ressources vers les P.V.D., leur situation ne pourra s'améliorer que de façon marginale. La majorité des bénéfices provenant de la réduction des taux d'intérêt et d'un accroissement des recettes à l'exportation des P.V.D. devraient servir à reconstituer leurs liquidités et à assurer le service de leurs dettes. Le transfert de ressources, tel qu'il est envisagé par le secrétariat, devrait stimuler la croissance dans les P.V.D. même si les pays développés n'enregistrent pas de progrès de leur propre croissance. Il ne devrait pas en résulter de difficultés pour le système bancaire, puisque aussi bien, ces ressources supplémentaires devraient permettre aux P.V.D. de financer un niveau plus important d'importations et d'accroître leurs recettes d'exportations. Et ils se trouveront en bien meilleure position pour acquitter leurs dettes si les taux d'intérêt diminuent.

— Quelle part peuvent-ils prendre au processus de reprise de l'économie mondiale ?

— Selon nos estimations, une augmentation de la croissance de 1 % dans les P.V.D. devrait entraîner une augmentation de celle des pays industrialisés à économie de marché de 0,25 %. Le renforcement des capacités d'importation des P.V.D. pourrait fournir un peu moins de la moitié du stimulant requis pour augmenter de 1 % la croissance dans les pays du Nord ».

Propos recueillis par
GÉRARD VIRATELLE.

(Lire la suite page 11.)

Trois économistes face à la crise

Trois économistes éminents, l'un de l'Ouest, l'autre de l'Est, le troisième du Sud, ont accepté de répondre aux questions qui leur étaient posées par *le Monde*, *le Magyar Nemzet* et *le Soleil* sur les problèmes de l'endettement des pays en voie de développement et des termes de l'échange dont ces derniers sont victimes, ainsi que sur les perspectives de la prochaine CNUCED et les chances d'une relance du dialogue Nord-Sud.

M. Falilou Kane (Sénégal) : agir au plus vite

Ancien ministre du commerce et ambassadeur du Sénégal à l'ONU, M. Falilou Kane a également dirigé l'Organisation commune africaine et mauricienne (OCAM) ; il a participé à différentes négociations Nord-Sud. Il donne ici son point de vue sur la détérioration des termes de l'échange, les relations entre la C.E.E. et les États de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et la VIe CNUCED.

« La sixième CNUCED prévue à Belgrade sera sans doute la plus grande conférence sur les questions Nord-Sud. Quels espoirs faut-il placer en ce forum qui intervient au moment où l'économie mondiale se trouve dans une situation délicate ?

— La sixième CNUCED va se tenir dans un contexte particulièrement défavorable, où la dégradation de la situation économique mondiale a atteint un niveau plus que jamais préoccupant. Je ne vois guère d'autre solution que le réalisme en face d'une telle situation.

» Il faut que les principaux dirigeants de l'économie mondiale se convainquent d'agir au plus vite. A cet égard, je cite Dominique Strauss Kahn (*le Monde* du 29 mars 1983) : *« Le fonctionnement de l'économie mondiale suppose, en raison des interdépendances créées depuis quelques décennies, que tous les joueurs qui sont autour de la table puissent continuer de jouer. Si certains sont ruinés et se retirent, le jeu cesse. Or, les joueurs sont liés entre eux, aucun ne peut se permettre de tenter de vivre seul. Il faut donc solder les comptes, redistribuer les mises et réviser les règles du jeu... »*

» En d'autres termes, pour permettre aux pays en développement de s'en sortir, il faut accroître l'aide internationale et favoriser une coopération internationale qui va bien au-delà de l'augmentation des ressources du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Nous ne nous lasserons jamais, de concert avec tous les pays épris de justice et de paix, de favoriser, dans les enceintes internationales appropriées, l'émergence d'une nouvelle philosophie de la coopération internationale fondée sur les réalités nouvelles de notre temps, à savoir l'interdépendance accrue des nations et la nécessité de promouvoir un nouvel ordre économique social et culturel mondial, de même qu'un nouvel ordre juridique des mers.

— Avec la tendance à la baisse des produits pétroliers, est-il possible d'envisager une amélioration de la situation économique des pays en développement ?

— La baisse des prix du pétrole aurait pu améliorer la balance du commerce extérieur des importateurs de pétrole, mais il ne faut pas oublier que, du fait de la hausse du dollar, la baisse relative du prix des produits pétroliers est fortement réduite. Cette baisse devrait par contre entraîner une série de réajustements, et il conviendrait que les pays non producteurs et exportateurs de pétrole veillent à tirer profit de cette situation mondiale pour modifier les rapports économiques internationaux actuels.

— Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) liés à ceux de la Communauté économique européenne (C.E.E.) par les accords de Lomé vont s'engager dans des négociations en vue de parvenir à la signature d'une nouvelle convention. Peut-on, dans un monde marqué par la crise et par la tentation du protectionnisme, aller plus loin que Lomé II ?

— Une évaluation sérieuse de l'évolution du commerce A.C.P.-C.E.E. est en cours au sein d'un groupe de travail conjoint constitué en vue des prochaines négociations prévues en septembre 1983. Il apparaît que la situation économique dans les États A.C.P. a accusé durement une grave dégradation. C'est ainsi que, par exemple, la part A.C.P. du marché communautaire a baissé pour passer de 7 % en 1980 à 5,5 % en 1981 ; la balance commerciale A.C.P. est passée d'un excédent de 3,2 milliards d'ÉCU en 1980 à un déficit de 1,7 milliard d'ÉCU, compte tenu des exportations A.C.P. de pétrole et de produits du pétrole.

» Si l'on exclut ces produits du total des exportations A.C.P. à destination de la Communauté, l'on s'aperçoit que depuis 1975 les A.C.P. accusent vis-à-vis de la C.E.E. un déficit commercial qui est passé de 2 milliards d'ÉCU en 1975 à 4,9 milliards d'ÉCU en 1980. Dans le même temps, la C.E.E. a enregistré un accroissement de ses exportations sur le marché A.C.P. de 14 % par rapport à 1980.

» En résumé, les dispositions commerciales de la convention sont basées sur deux principes : celui du libre accès au marché de la Communauté et celui de la non-réciprocité. Plusieurs restrictions sont cependant appliquées aux conditions d'accès.

» En vue de promouvoir effectivement les relations commerciales entre les A.C.P. et la Communauté, lors des prochaines négociations de septembre, il y aurait lieu, à notre sens, d'inclure dans les accords futurs A.C.P.-C.E.E. les éléments ci-après :

» — l'élimination de tous les tarifs et taxes sur les produits qui sont exportés des pays A.C.P. vers la Communauté ou, à défaut, l'inclusion dans la liste des produits ayant un accès libre dans la Communauté de toutes les exportations qui sont d'un intérêt primordial pour les États A.C.P. ;

» — l'élimination, ou tout au moins la réduction graduelle des limites quantitatives de la Communauté vis-à-vis des exportations des pays A.C.P. ;

» — l'introduction de nouvelles dérogations au concept de règles d'origine ;

» — la prise en compte de l'impact de l'élargissement de la C.E.E. et des accords préférentiels entre la C.E.E. et les pays tiers ;

» — un mécanisme compensatoire dans les cas où les termes de l'échange pour les États A.C.P. se détérioreraient de façon catastrophique alors qu'ils s'amélioreraient sensiblement pour les pays de la Communauté ;

» — la création d'un bureau de promotion commerciale A.C.P.-C.E.E. ;

» — une assistance accrue aux organismes chargés de la promotion commerciale dans les pays A.C.P. ;

» — l'accès aux produits agricoles disponibles dans la Communauté.

— L'Afrique a élaboré en 1980 un plan économique dit plan de Lagos. Trois ans après, où en est-on ?

— Ce plan, en vérité, n'a pas beaucoup progressé du fait, entre autre, de la division politique de l'Afrique, singulièrement au niveau de l'O.U.A. »

(Le Soleil.)

M. François Perroux (France) : soulever le voile monétaire

François Perroux, économiste, membre honoraire du Collège de France, actuellement président de l'Institut des sciences mathématiques et économiques appliquées (ISMEA) est l'auteur de nombreux ouvrages d'économie qui ont été traduits en diverses langues. Il estime que l'économie de cette fin de siècle est plongée dans un endettement généralisé. La stratégie de sauvetage ne saurait être centrée sur le seul remboursement « qui doit être situé dans un projet de développement de moyenne et longue périodes ».

« L'accroissement rapide de l'endettement et la crise de solvabilité de pays en développement ne mettent-ils pas en cause les politiques économiques qu'ils ont adoptées et les rapports qu'ils ont établis avec certains pays industrialisés ?

— Ces politiques ont été « adoptées » sous de considérables pressions de l'économie prépondérante en Occident, servies par une logique financière et monétaire dont elle est maîtresse, au risque d'en subir les risques. Que les opérations résultantes soient « mises en cause » par l'endettement ne conduit pas à l'issue fondamentale : le renflouement, qui ne fait pas de doute, aboutira-t-il au maintien des pratiques qui l'ont provoqué ou à un changement en faveur d'une stratégie mondiale moins centrée sur l'économie prépondérante et plus favorable au service des nations et de leurs populations ? Ma thèse est que seule cette seconde branche de l'alternative peut favoriser le développement moins instable de la finance et de l'économie à l'avantage du monde. Les pays à revenu très faible, bien que leur endettement comporte une augmentation relative des engagements privés, dépendent principalement de l'aide publique au développement (A.P.D.). L'allégement de leur dette s'impose mais ne concerne pas le problème d'ensemble.

» Pour les pays intermédiaires et les pays en voie d'industrialisation, le poids relatif du crédit privé est la donnée principale. Le crédit bancaire s'est développé puissamment au cours des dernières décennies et s'est fortement concentré sur certains pays : le Brésil, l'Argentine, le Mexique, la Corée. L'implantation et l'activité des États-Unis y étant manifeste, on demande ce qui, dans leur endettement national, concerne les groupes économiques et financiers américains. Un circuit assez autonome de finance ne traverse-t-il pas ces nations qui n'y participent que par une sorte de délégation ? Le changement d'optique qu'impose cette question révèle une emprise de structure américaine qui a sa contrepartie. Si l'économie prépondérante ne renflouait pas ou (si elle le faisait) dans de trop désastreuses conditions, c'est aux prolongements de sa propre économie qu'elle porterait tort.

» Du point de vue de l'ensemble du monde tel qu'il est, l'endettement soulève des difficultés d'un autre ordre. Celles-ci sont signalées par les déficits des opérations courantes au cours de la dernière décennie, dans les circuits du dollar entretenus et alimentés par le dollar intérieur et l'énorme masse des eurodollars (xénodollars). Quand, pris à leur propre stratégie, les États-Unis pratiquent une hausse spectaculaire du taux d'intérêt, ils augmentent la charge et aggravent l'insolvabilité des débiteurs. Il n'est pas question de les déclarer faillis : il s'agit de savoir à quelles conditions et en vue de quelle issue ils seront maintenus en activité.

Nécessité d'un financement nouveau

» Le développement des centres bancaires et financiers en Asie (Singapour, Hongkong) s'est opéré par les xénodollars, dont le volume a été décuplé de 1970 à 1979, où il dépassait les 600 milliards. Quelle est la part de la spéculation et de la contrepartie marchande dans cet essor ? Dira-t-on que le profit financier vaut le profit économique ? On met alors en lumière le vice du capitalisme financier tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, et les pays en voie de développement, si tentés qu'ils soient par cette « doctrine », ne peuvent ignorer sans risque que la conjonction des oligopoles financiers et des oligopoles de commerce ne nourrit pas leurs peuples.

» A défaut d'un autorité régulatrice en charge d'un crédit et d'une monnaie pour le monde, la sagesse des responsables des organismes internationaux et des négociateurs politiques devra trouver une solution pour rectifier les « rapports » qui ont été établis entre les puissances et les pays en développement.

— Comment, dans les circonstances actuelles, stimuler le commerce extérieur des pays en développement afin d'améliorer leur capacité de remboursement ?

— L'économie de cette fin de siècle est plongée dans un endettement généralisé. Qu'on fasse très large la part des gestions imprudentes, des déséquilibres budgétaires inconsidérés et des résistances molles aux poussées inflationnistes, on n'aura pas encore atteint les ruptures structurelles d'un monde divisé en deux camps et dont les surplus de l'économie moderne ne peuvent être que mal absorbés par le tiers-monde dans les règles et habitudes du jeu.

» On ne saurait donc centrer la stratégie de sauvetage sur le seul « remboursement », qui doit être situé dans un projet de développement de moyenne et longue périodes. L'objectif est la capacité de remboursement d'économies structurellement solvables. Il convient d'exclure des politiques de remboursement destructrices de la nation débitrice. Il faut donc distinguer les mesures d'urgence des politiques de redressement durable, de la capacité de produire et de payer. Les premières sont le fait des organisations internationales et des consortiums bancaires : elle devraient ne pas hypothéquer l'avenir. Quant aux secondes, elles impliquent un appareil de production et un marché intérieur fondés sur la propension au travail et la propension à innover (innovations de production et d'organisation), plus fondamentales que les propensions keynésiennes.

» Le point qui reste le plus délicat est l'effort pour mettre en œuvre la régularisation des cours des matières premières et des revenus qui s'y attachent. L'hostilité des États-Unis aux organismes de stabilisation proprement dite n'étant pas près de faiblir, reste l'effort informel de régularisation par groupe de pays. On ne peut pas espérer un développement des exportations dans des nations livrées à la spéculation internationale, qui décourage les efforts.

» Nous voilà près d'une mise en œuvre souple et ouverte d'opérations analogues à la concertation de Lomé, élargie et adaptée aux conditions présentes. Elle comporterait la combinaison d'investissements concertés, d'accords de moyen terme sur les courants d'échanges commerciaux, la formation des populations et des cadres par le transfert des techniques et des technologies, le tout éventuellement assorti de transferts de solidarité.

» Ce bref rappel des procédés déjà pratiqués donne à penser que, aux conditions *nouvelles* créées par l'évolution avant même la crise, doit correspondre un financement *nouveau*, à la fois *mixte, multinational et collectif*, c'est-à-dire orienté autant qu'il est possible à l'avantage des populations, au-delà des procédés marchands.

» La monnaie et la finance sont faites pour *l'économie* réelle de la production et des besoins, non l'inverse. Les peuples le savent de mieux en mieux, si certains experts hésitent encore à le dire. »

(Le Monde.)

M. Jozsef Bognar (Hongrie) : une ère nouvelle dans l'économie mondiale

M. Jozsef Bognar, directeur de l'Institut de recherches sur l'économie mondiale de l'Académie hongroise des sciences, estime qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de simples fluctuations économiques. Cette fois-ci, la crise est d'une nature différente des crises précédentes. On assiste à l'avènement d'une « ère nouvelle dans l'économie mondiale ».

« Qu'entendez-vous par « une ère nouvelle » ?

— Celle-ci se caractérise par des phénomènes mondiaux de longue portée et par l'action conjuguée de plusieurs facteurs. Je dois tout d'abord mentionner l'explosion démographique. En l'an 2000, la planète comptera six milliards d'êtres humains ; il n'est certainement pas indifférent de connaître l'importance et les caractéristiques de la population dont l'économie devra assurer la subsistance. Deuxième facteur : la répartition très inégale de la population ainsi que du potentiel économique et scientifique. En l'an 2000, la population des pays en développement représentera 80 % environ de la population mondiale alors que, pour ce qui est des capacités économiques et scientifiques, la proportion sera pratiquement inverse. Il faut tenir compte également d'un troisième facteur : les limites de la production d'énergie et de matières premières.

» Je voudrais par ailleurs appeler l'attention sur la question des disponibilités en produits alimentaires. Pour que cette population de plus en plus nombreuse ait un niveau de vie décent, il faudra mettre en culture de vastes superficies et améliorer très sensiblement les rendements.

» A ces grands problèmes s'ajoute le fait que l'économie mondiale est devenue de plus en plus vulnérable et interdépendante, alors que les Etats ont préservé leur caractère national. Dans un système aussi complexe, où les relations entre les Etats ou les blocs sont parfois marquées au coin de l'hostilité, il est extrêmement difficile d'éviter que la conjoncture politique ne nuise à la coopération économique.

— L'analyse de la situation économique mondiale donne lieu à deux types d'attitude : d'une part, une inquiétude causée par la prolongation de la récession ; d'autre part, certains signes d'optimisme face à ce qui semble être un début de reprise.

— Je n'irai pas jusqu'à parler de reprise, car ce terme est peut-être trop fort pour caractériser les phénomènes que nous connaissons actuellement. Après une longue période de stagnation et de récession, le redémarrage ne peut être que lent. En outre, l'économie américaine a quelque peu perdu de sa prépondérance au sein du monde capitaliste, au profit du Japon et de la République fédérale d'Allemagne, de sorte que, si les économies de ces deux derniers pays ne peuvent accompagner le regain d'activités aux Etats-Unis, celui-ci ne pourra avoir qu'un effet limité. Il ne pourra en aucune façon se propager dans les pays en développement et ne touchera que faiblement les pays socialistes.

Déficits budgétaires et armements

— Quelles sont aujourd'hui les répercussions de la relocalisation des industries des pays développés dans les pays en développement ?

— La façon dont les pays occidentaux ont redéployé certaines industries au cours des dernières années devra, me semble-t-il, être reconsidérée. Avec un taux de chômage de 10 %, la relocalisation des industries non seulement est difficile mais se heurte à la résistance des syndicats ainsi que de l'opinion publique dans la plupart des cas. Il faut se rappeler d'autre part que les pays occidentaux vont s'engager plus avant dans la révolution électronique, d'où probablement une aggravation du chômage. En outre, il importe évidemment de donner aux pays en développement les moyens de maintenir, d'une façon ou d'une autre, le niveau de leurs exportations dans le reste du monde.

— Comment va-t-on résoudre le problème de l'endettement croissant de certains pays ?

— Je crois qu'il est nécessaire, dans la situation actuelle, de restructurer les opérations de prêts, de façon à convertir les prêts à court terme en prêts à moyen terme et les prêts à moyen terme en prêts à long terme. Il va de soi que, conformément aux normes du système bancaire international, le remboursement des dettes doit être assuré mais, dans l'état actuel des choses, il faut accorder un répit aux débiteurs. Je pense, pour ma part, que l'on trouvera une forme de solution d'ici un an ou un an et demi. Faute de quoi le commerce mondial serait paralysé puisque les pays en développement — vers lesquels vont 35 à 40 % des exportations des pays développés — ne pourraient évidemment pas importer si leur pouvoir d'achat s'effondrait. Les problèmes que connaîtraient alors les pays industrialisés seraient bien plus graves que ceux qu'entraîne une suspension de paiements.

— Si les Etats-Unis et d'autres pays capitalistes, aux prises avec des déficits budgétaires, vont chercher des capitaux sur le marché de l'argent, cela ne fera-t-il pas monter les taux d'intérêt ?

— C'est exact. Lorsque les taux d'intérêt sont élevés, il y a ponction sur un pouvoir d'achat potentiel. Il serait donc plus avantageux de faire baisser les taux d'intérêt, d'une façon ou d'une autre, car cela libérerait du pouvoir d'achat. Aucun pays ne peut espérer une reprise si le commerce international est dans le marasme. C'est pourquoi je pense qu'il faudra bien un jour s'interroger sur les causes et l'ampleur des déficits budgétaires, et poser également la question des dépenses d'armement dans ce contexte, aux Etats-Unis en particulier. »

(Magyar Nemzet.)

Un point de vue polonais sur l'endettement extérieur

Le professeur Stanislaw Rachkowski, grand expert polonais des questions monétaires internationales et conseiller du premier ministre de son pays, insiste également sur la nécessité de trouver une solution durable à l'endettement des pays en développement.

PEUT-ÊTRE serait-il utile de convoquer une conférence internationale sur la question. La session de la CNUCED qui aura lieu à Belgrade pourrait faire un pas dans cette direction.

La solution du problème du remboursement de la dette extérieure est d'une importance cruciale non seulement pour les pays en développement mais aussi pour les pays socialistes d'Europe orientale où l'endettement extérieur en monnaie convertible a atteint environ 70 milliards de dollars dans les années 70. Ces pays ont employé une part importante de ces crédits pour moderniser et développer leur potentiel industriel. Toutefois, certains d'entre eux ont rencontré le même genre de difficultés que les pays en développement. La Pologne, notamment, a lancé un trop grand nombre de projets et leur exécution a exigé davantage de temps que prévu du fait de la pénurie de main-d'œuvre, de matières premières, de moyens de transport. En choisissant les nouveaux projets d'investissement, on n'a pas assez tenu compte de la nécessité d'accroître le potentiel d'exportation du pays. Avec le temps, les besoins d'importations, en particulier celles de pièces de rechange, de divers matériaux et de produits intermédiaires qui étaient indispensables pour assurer la production courante des usines nouvellement construites ont dépassé de loin les prévisions. Etant donnée l'insuffisance des recettes d'exportation, une part croissante de ces recettes a été utilisée pour le service de la dette, ce qui a réduit d'autant les possibilités d'importation. En 1981, la consolidation — par les gouvernements et les banques de l'Ouest — de la dette non amortie est devenue indispensable. Les sanctions économiques appliquées par les États-Unis ont encore aggravé les difficultés de la Pologne.

Peu après, la Roumanie s'est trouvée dans une situation analogue. La Hongrie et la R.D.A. se sont aussi heurtées à de grandes difficultés. C'est pourquoi certains pays socialistes d'Europe orientale, bien qu'ils représentent un potentiel économique considérable, estiment, au même titre que les pays en développement, qu'il est d'une importance cruciale que l'on trouve une solution mondiale au problème de l'endettement extérieur.

De toute évidence, dans le monde contemporain, tous les pays et certains groupes de pays sont de plus en plus interdépendants sur le plan économique. Il est donc impérieux de trouver une solution à l'endettement extérieur qui n'entrave pas la croissance économique des pays débiteurs.

(Zycie Warszawy.)

AVANT LA VIe CNUCED

EL MOUDJAHID *(Alger)*

Pour des négociations globales

« Que devrions-nous faire pour le tiers-monde ?
– Rien, rien, nous ne devons rien faire.
– *Que peut-on faire alors ?*
– Rien. Vous devez vous rendre compte qu'au mieux nous réussirons peut-être à sauver l'Occident. »

(Interview de Friedrich von Hayek, prix Nobel de sciences économiques. *La Vie Française* du 17 janvier 1983.)

EN cette époque de montée des périls, d'approfondissement de la crise et de dérision de bien des théories, le découpage du temps onusien en tranches décennales offre la sécurité fragile des certitudes provisoires. Après les décennies de l'éveil du tiers-monde, de son combat politique et des indépendances reconquises, les années 70 virent le lancement du dialogue Nord-Sud et la montée de la crise. Qu'*attendre, que faire* de la présente décennie qui s'ouvre sous bien des interrogations ?

Pour les peuples qui venaient de se libérer, la prise de conscience de l'imposant obstacle *qu'opposaient à leurs efforts de* développement les structures de l'économie mondiale s'est vite exprimée par la revendication d'un nouvel ordre économique international dont la définition et la mise en œuvre nécessitaient un dialogue avec le Nord.

Pour les pays industrialisés, l'émergence en 1974 de la question de l'énergie et de l'OPEP au plan des nouvelles données géopolitiques, une perception chez certains du caractère structurel de la crise, accompagnée d'une sensibilité croissante à l'interdépendance des économies, chez d'autres le souci de gagner du temps accompagné d'une certaine gêne politique à refuser la discussion, se sont conjugués pour permettre l'ouverture d'un dialogue condamné à l'ambiguïté.

Malgré la patience infinie, l'esprit de compromis sans cesse renouvelé et les trésors d'imagination déployés par les délégués du tiers-monde, en dépit de la diversité des thèmes abordés et de la variété des formes de négociation expérimentées, le dialogue Nord-Sud a le plus souvent échoué sur une difficulté principale, celle du refus, par les principales puissances occidentales, à négocier véritablement. Et cela même lorsqu'une résolution de compromis a pu réunir l'ensemble des pays du tiers-monde et la quasi-totalité des pays développés.

Le poids économique du tiers-monde

Une vision étroite et courte de leurs intérêts, le poids exagéré de considérations découlant tantôt du système électoral, tantôt de leurs opinions publiques, la tyrannie incroyable de tabous idéologiques, ont fait de ces puissances occidentales les fossoyeurs acharnés de toute proposition novatrice qui aurait pu être de quelque intérêt pour la communauté internationale dans son ensemble. Ainsi, à la conférence de Paris pour la coopération économique internationale, la question de l'indexation des prix de l'énergie n'a même pas pu être considérée valablement, alors qu'il apparaît clairement aujourd'hui qu'une telle indexation aurait permis une évolution plus douce du prix du pétrole vers son niveau actuel et épargné à *l'économie mondiale bien des soubresauts.*

Mais la détérioration rapide de la situation économique semble susciter bien des remises en cause. Les « reaganomiciens » ont expérimenté leurs limites théoriques. Les pays livrés, tel le Chili, aux « Chicago Boys » semblent se tourner désormais vers d'autres thérapeutiques. L'analyse sur le caractère structurel de la crise longtemps souligné par le Mouvement des non-alignés ne semble plus niée par personne. Des analystes occidentaux admettent enfin que le déclenchement de la crise est à situer au niveau de la *décision* américaine en 1971 de non-convertibilité du dollar en or.

Le poids économique du tiers-monde ressort paradoxalement plus clairement en cette période de crise. Sa place dans le commerce de certains pays développés est soulignée. Sa part dans le commerce mon*dial, bien que sous-évaluée du fait du fai*ble prix des matières premières, est significative. Son rôle à la réunion ministérielle du GATT (novembre 1982) a été déterminant.

Le problème de la dette du tiers-monde, de par son ampleur, cesse d'être uniquement celui des pays endettés pour devenir celui du système bancaire et financier international. Une baisse non *contrôlée des prix du pétrole ferait non* seulement difficulté pour l'OPEP mais aussi pour l'économie mondiale. Que des problèmes de pays du tiers-monde constituent aussi des difficultés pour l'économie mondiale *représente* un *fait nouveau* traduisant le renforcement du tiers-monde en tant que facteur significatif de cette économie.

Dans ce contexte, les décisions d'aug*mentation des ressources du F.M.I. prises* à la réunion de février 1983 du comité intérimaire, bien qu'insuffisantes et tardives, sont un signe encourageant. Car la communauté internationale a un besoin pressant que *s'amorcent véritablement* des actions en vue de la relance de l'économie mondiale, de la réactivation du développement et de la restructuration de l'économie mondiale.

A cet *égard, la proposition pour des* négociations globales reste le cadre approprié pour une action de cette portée et de cette envergure. Les longues discussions préliminaires qui se sont déroulées ces dernières années à New-York ont permis d'approfondir le concept et de localiser les difficultés.

Si, devant la gravité de la situation de l'économie mondiale, une évolution positive *s'amorçait du côté occidental,* l'année 1983, dont le calendrier est riche de rencontres importantes, pourrait ouvrir la porte à un plus grand espoir pour le dialogue Nord-Sud. Après le sommet des non-alignés à New-Dehli, celui des pays industrialisés à Williamsburg pourrait permettre le redéploiement de la proposition de négociations globales. Un tel climat favoriserait à son tour la tenue de la 6e CNUCED qui pourrait prendre des premières mesures dès juin prochain à Belgrade. Et la négociation sans cesse remise de l'importante question du système monétaire et financier international trouverait son heure dans un cadre approprié.

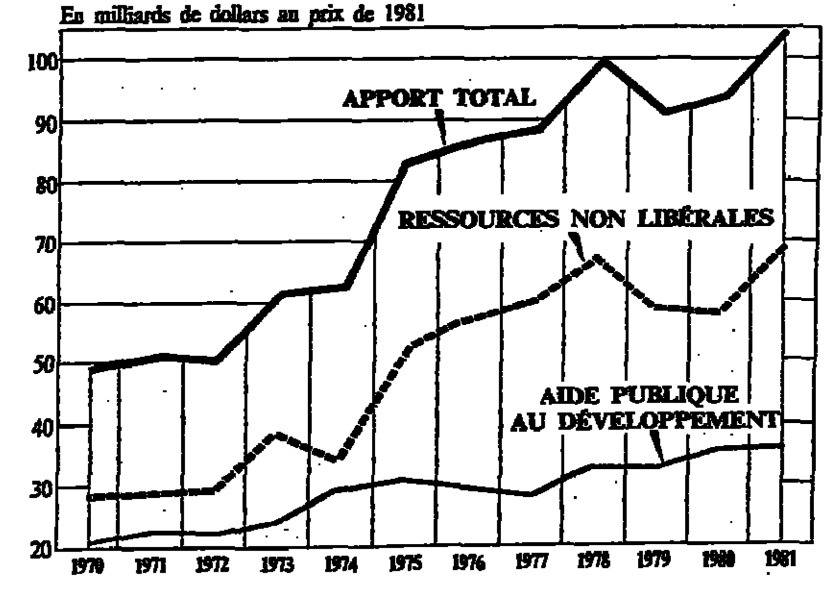
En définitive, ce dont il s'agit, c'est de l'évolution, voire de la mutation, de nos systèmes économiques et de nos sociétés : ou bien le dialogue Nord-Sud nous donne les moyens d'en contrôler et d'en maîtriser ensemble le cours au bénéfice de nos peuples ; ou bien nous le subirons malgré tout, dans les plus mauvaises conditions, soumis à des vagues de plus en plus difficiles à endiguer, avec même des risques de conflagration.

Car c'est de la paix qu'il est question, et qu'il s'agit de préserver.

ABDELOUAHAB KERAMANE.

LE SOIR *(Bruxelles)*

APPORTS NETS DE RESSOURCES FINANCIÈRES EXTÉRIEURES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT 1970 – 1981



Source : O.C.D.E.

En valeur constante, *les* ressources financières dirigées vers les pays en développement ont nettement augmenté au cours de la dernière décennie. On remarque cependant que la hausse est surtout le fait des flux non libéraux, c'est-à-dire des prêts consentis aux conditions du marché.

C'est donc un financement coûteux qu'a reçu le tiers-monde, d'autant plus coûteux que les hausses de l'apport non libéral suivent approximativement les hausses successives des taux d'intérêt appliqués aux prêts internationaux. Des ressources financières croissantes, donc, mais des ressources de plus en plus chères. L'endettement actuel des pays en développement n'a dès lors rien d'étonnant. En regard de cette situation, la part relative de l'aide publique au développement, en principe moins intéressée, tend à s'amenuiser.

DAWN *(Karachi)*

Le tiers-monde, victime du commerce international

S'ADRESSANT aux pays riches lors d'une réunion de l'Organisation des Nations unies en 1975, Julius Nyerere a déclaré : *« Je suis pauvre parce que vous êtes riches ».* Depuis le début de l'époque postcoloniale, cette accusation repose surtout sur l'idée que les recettes que les pays du tiers-monde tirent de leurs exportations de produits primaires continuent à baisser par rapport aux montants qu'ils doivent débourser pour importer des produits manufacturés.

C'est cette *détérioration* continue de leurs termes de l'échange qui, pour de nombreux économistes et hommes politiques, empêche les pays du tiers-monde de se développer plus rapidement. Les efforts croissants déployés par les pays pauvres ne semblent les conduire nulle part. Si dans des travaux récents certains historiens de l'économie, comme Paul Bairoch, ont pu mettre en doute l'existence d'une prétendue tendance permanente à la *détérioration des termes de l'échange des* pays du tiers-monde pendant la période coloniale, on ne saurait nier que cette tendance est devenue un phénomène préoccupant durant la période qui a succédé. Et, comme s'il en était besoin, cette érosion s'est récemment aggravée, surtout dans le cas des pays les moins avancés, du fait de la montée en flèche du prix d'un produit *primaire* indispensable, le pétrole.

Pendant la période postcoloniale, l'évolution des termes de l'échange de la plupart des pays du tiers-monde a connu trois phases. Tout d'abord, de 1950-1955 à 1962-1963, une détérioration de 11 % puis une période de stabilité d'une dizaine d'années, qui semble s'expliquer surtout par l'accroissement de la part des produits manufacturés dans les exportations des pays du tiers-monde.

Les conséquences de la hausse du pétrole

Les pertes résultant de la dégradation des termes de l'échange pendant la première phase sont loin d'être négligeables. D'après certains calculs, les pays du tiers-monde auraient subi en 1962 un manque à gagner d'environ 11 milliards de dollars, *soit environ 130 % de l'aide financière glo*bale reçue la même année. C'est au cours de cette période que s'est répandue l'idée que des conditions commerciales équitables étaient préférables à l'aide au développement.

Toutefois, l'effet de cette perte sur les perspectives de développement des pays pauvres a été en partie atténué par une expansion particulièrement sensible du volume des exportations qui a permis une progression de 57 % du pouvoir d'achat global des exportations du tiers-monde pour la période allant de 1950-1953 à 1962-1965, de même qu'un accroissement des importations de biens et services indispensables aux premiers efforts de développement.

Cette deuxième période de stabilité des termes de l'échange a été interrompue en 1973 par un événement inattendu : l'augmentation des prix du pétrole décidée par l'OPEP, qui a également aggravé le marasme économique des pays industrialisés. Ce traumatisme a profondément modifié les données du commerce international, et ses retombées se font encore sentir. *Néanmoins, les conséquences économiques* sont loin d'avoir été les mêmes pour tous les pays du tiers-monde.

La multiplication par quinze ou presque des prix du pétrole pendant les années 70 a certes transformé la vie économique et politique d'une poignée de pays exportateurs de pétrole. L'augmentation du pouvoir d'achat de leurs exportations a augmenté au cours de la même période de 245 milliards de dollars, ce qui représente, en dollars de 1978, près du double du produit intérieur brut de l'Inde pour 1979. La plus grande partie de cette manne a été récupérée par les pays industrialisés sous la forme de paiements au *titre des importations et d'emprunts* à court terme. Une petite fraction est allée aux pays importateurs de pétrole à faible revenu sous la forme d'aide et de rapatriements de salaires.

Les pays importateurs de pétrole à revenu moyen, avec une population de 660 millions d'habitants, ont dans l'ensemble assez bien supporté le choc pétrolier. Ceci s'explique par trois facteurs favorables. Le volume de leurs exportations de produits manufacturés, surtout à destination des pays industrialisés, a augmenté de près de 300 % pendant les années 70. De même, le volume de leurs ventes de produits primaires *autres que le pétrole a augmenté de 80 %,* tandis que leurs termes de l'échange diminuaient de 50 %. Finalement, ils ont réussi à éponger le déficit de leur balance des paiements au moyen d'emprunts commerciaux massifs, dont la valeur est passée de 27,1 milliards de dollars en 1980 contre 8,7 milliards de dollars en 1970. Ces pays ont ainsi pu maintenir durant les années 70 le taux élevé de croissance qu'ils avaient atteint dans les années 60.

Diminution du pouvoir d'achat

Toutefois, ce sont les pays importateurs de pétrole à faible revenu, qui représentent une population de 2,3 milliards d'habitants qui ont le plus souffert de la crise pétrolière, et leurs problèmes ont été aggravés par la récession économique des pays industrialisés. Bien que leurs exportations de produits primaires autres que le pétrole aient augmenté de 80 % en volume, la détérioration de leurs termes de l'échange a ramené cet accroissement *de leur pouvoir d'achat à 18 % seulement.* Et si, dans l'ensemble, les pays du tiers-monde ont accru leurs exportations de produits manufacturés plus rapidement au cours des années 70 que pendant les années 60, les pays importateurs de pétrole à faible revenu ont pris dans cette expansion une part modeste qui, de surcroît, a été largement compensée par une chute des termes de l'échange de 60 %. Dans l'ensemble donc, le pouvoir d'achat des exportations de cette catégorie de pays à faible revenu a tout juste augmenté de 3 milliards de dollars pendant les années 70. De plus, déduction faite des importations de pétrole, le pouvoir d'achat de ces pays en ce qui concerne les produits non pétroliers a en fait diminué d'un tiers dans le même temps.

Cette situation a évidemment provoqué de graves problèmes de balance des paiements, qui ont été en partie résolus par une compression des importations, touchant le plus fréquemment les biens d'équipement et les biens intermédiaires. Il en est résulté, en grande partie, un brusque ralentissement de la croissance du revenu par habitant, qui est tombé de 1,8 % pendant les années 60 à 0,8 % seulement. Il est hors de doute que les retombées du phénomène OPEP n'ont pas été très favorables aux pays en développement les moins avancés. Mais, à cause de la solidarité du tiers-monde, les plaintes ont été peu nombreuses et voilées.

SHAHID ALAM.

Brutale régression de l'aide multilatérale au développement

(Suite de la page 9.)

Les dirigeants des organismes des Nations unies ne sont pas opposés à l'aide bilatérales mais il leur paraît capital de ne pas court-circuiter le système multilatéral des Nations unies, parce qu'il est le seul à aider tous les pays du tiers-monde à leur demande, et dans tous les secteurs de développement.

Il convient également de signaler le mécontentement de quelques pays européens qui, pendant de nombreuses années, ont contribué au financement des Nations unies d'une façon qu'ils jugent disproportionnée. La création d'autres Fonds, comme le nouveau Fonds du Golfe arabique pour les organismes de développement des Nationes unies (AGFUND), par l'intermédiaire duquel, au cours de sa première année d'existence (1981-1982), l'Arabie Saoudite, Bahrein, les Émirats arabes unis, l'Irak, le Koweït, Oman et le Qatar ont contribué pour près de 43 millions de dollars aux projets du FISE, de l'O.M.S., du PNUE, de l'UNESCO, du PNUD et de la F.A.O., est considérée par certains comme une forme d'élargissement de la « base de ressources » pour *l'aide multilatérale que fournit le système* des Nations unies. D'autres gouvernements du tiers-monde ont tout mis en œuvre pour maintenir et même accroître leurs contributions afin de mettre en évi*dence l'importance qu'ils* attachent à la coopération des Nations unies. Les augmentations substantielles que le Canada, les États-Unis et la Norvège viennent d'annoncer en ce qui concerne leurs contributions au PNUD augurent bien de l'avenir.

Dans l'intervalle, au sein de leur comité de coordination présidé par le secrétaire général, M. Perez de Cuellar, les chefs de secrétariat de tous les organismes des Nations unies ont résolu de surveiller étroitement le rapport coût-efficacité, la coordination et l'évaluation de l'ensemble de l'aide fournie dans le cadre de l'ONU afin de s'assurer que le système conserve son rôle central dans la coopération mondiale pour le développement.

Comme le faisait dernièrement remarquer le directeur général de l'O.I.T., Francis Blanchard : *« En tant qu'organisation internationale, nous nous situons entre les pays riches et les pays pauvres, conscients des problèmes des uns aussi bien que de ceux des autres, ainsi que des lacunes et des faiblesses du mécanisme international. Nous n'ignorons pas non plus que si ce mécanisme n'existait pas, la situation serait infiniment pire et il faudrait alors le créer à nouveau.»*

Favoriser la reprise et le développement

(Suite de la page 9.)

– Quelle est la situation des pays les plus endettés du tiers-monde ?

– Les pays endettés sont avant tout des producteurs de denrées primaires, incapables de faire face au service de leurs dettes en raison de la récession économique prolongée et du niveau des taux d'intérêt. La crise de la dette s'est transformée en crise de développement. Ces pays doivent réduire leurs achats extérieurs, leurs dépenses de développement, pour faire face du mieux qu'ils peuvent à leurs échéances. A côté de quelques emprunteurs qui sont très endettés auprès des banques privées, il y a conflit d'intérêt entre les industries importatrices des pays développés d'une part, et leur communauté financière et les consommateurs d'autre part. Ceux-ci, somme toute, devraient bénéficier d'une baisse des prix des produits manufacturés et les financiers d'une amélioration des capacités de remboursement de leurs débiteurs.

– Les pays pauvres n'ont-ils pas à pâtir des tendances protectionnistes dans les pays développés ?

– Ces derniers devraient en effet réviser leur attitude à ce sujet et ni plus ni moins renoncer aux dispositions discriminatoires autorisées par le GATT. Or, ils font généralement entendre que les P.V.D. sont devenus des concurrents et perturbent les marchés traditionnels. D'autre part, certains P.V.D. se trouvent exclus des bénéfices du Système de préférences généralisées, particulièrement les plus endettés qui, ironiquement, sont en meilleure position pour exporter leurs produits. Il s'agit d'une autre forme de protectionnisme. On ne devrait pas procéder à un classement des P.V.D. selon qu'ils peuvent avoir droit ou non à un traitement préférentiel dans certains cas. Il est, en général, porté atteinte aux préférences à la suite de pressions de milieux industriels. Le but du Système de préférences généralisées était d'accorder des avantages spéciaux aux P.V.D. de telle sorte qu'ils puissent accroître leurs ventes de produits manufacturés. Mais, aujourd'hui, lorsqu'un tel pays se révèle être un concurrent pour les pays développés, les préférences sont abandonnées... Autrement dit, lorsqu'ils donnent leur accord à des préférences, cela signifie qu'ils pensent qu'elles seront inopérantes.

– Quelles sont les limites des interventions en matière de commerce international ?

– Selon les études de la CNUCED, au moins la moitié de ce commerce est déjà *sujette à des interventions.* Il est difficile de dire quelles sont celles qui relèvent des Etats et celles qui sont imputables au comportement des entreprises. L'accord multifibre ne fonctionne pas actuellement dans l'intérêt des pays exportateurs du Sud pour lesquels il représente pourtant beaucoup d'espoirs. Les objectifs contenus dans l'accord ne se sont pas traduits par des arrangements bilatéraux ; les pays développés jouent fréquemment *les pays exportateurs les uns contre* les autres.

– Le pouvoir d'une organisation internationale comme la CNUCED de résoudre les conflits d'intérêts nationaux et globaux ne comporte-t-il pas des limites ?

– La crise actuelle a montré que même les mécanismes existant à l'intérieur d'institutions comme la CNUCED – et le GATT – tels que les comités d'experts, sont inefficaces. L'influence de la CNUCED *devrait s'exercer par la conciliation* et la discussion. Mais il n'est guère fait recours à la procédure conciliatoire parce que les pays les plus puissants préfèrent régler leurs différends dans un cadre bilatéral plutôt que dans de telles assises internationales qui, souvent, ne peuvent se poser en arbitre. Elles peuvent apporter une assistance, aider à clarifier une situation, présenter des propositions de règlement, mais ne sont pas en mesure d'aller beaucoup plus loin lorsque d'importants intérêts nationaux sont en jeu.

– Les prix des matières premières ont diminué, en termes réels, pour atteindre leur plus bas niveau depuis trente ans. Peut-on espérer de la conférence de Belgrade des accords sur les produits de base ?

– Aucun accord ne doit être négocié pendant la conférence. Ce que l'on peut espérer de mieux, ce sont des arrangements politiques au terme desquels les pays industrialisés occidentaux feraient une déclaration d'intention les engageant à dégeler la situation. La CNUCED invite les pays producteurs et consommateurs à négocier une série d'accords intérimaires sur les matières premières comportant des mesures de stockage et de régulation de l'offre de façon à stabiliser les prix au-dessus des niveaux auxquels ils sont tombés en 1981-1982. Ces accords in*térimaires* seraient regardés comme un nouvel élément du programme intégré sur les produits de base, adopté en 1976, plutôt qu'un substitut. La ratification du Fonds commun, faisant partie de ce programme, est bien entendu une nécessité urgente.

– Les sociétés multinationales font une très large partie du commerce international. Jouent-elles un rôle positif dans le développement des pays du tiers-monde ?

– Les effets des transnationales sur le développement varient selon les pays, dépendent des modes d'opération de ces sociétés, de leurs stratégies, et, en particulier, des moyens mis en œuvre pour maximiser leurs profits. Ces effets varient aussi selon qu'elles considèrent les P.V.D. comme des sites de production ou simplement pour l'achat ou la transformation de biens. Mais, même lorsqu'elles participent à un processus d'industrialisation, elles peuvent placer des limites aux activités de leurs succursales. Beaucoup de multinationales regardent leurs activités dans les P.V.D. comme secondaires. Dans le secteur textile, la faiblesse des salaires est souvent la principale raison de leur intervention. On ne peut dire qu'elles constituent, d'autre part, le dernier rempart contre le protectionnisme. Certaines sont contre ; mais en période de crise, comme actuellement, beaucoup d'entre elles réclament plutôt des mesures protectionnistes... »

Propos recueillis par
GÉRARD VIRATELLE.

Le Monde

politique

LE PROJET DE PROGRAMMATION MILITAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Défense et inflation...

« Réévaluation » ? Les inquiétudes de M. Lancien (R.P.R.) méritent réflexion. Avant le 31 octobre 1985, le Parlement sera saisi d'un rapport « réévaluant », pour la période de 1986 à 1988 — à mi-parcours de la loi de programmation militaire, — les besoins des forces armées et les crédits correspondants. M. Lancien a fait appel à quatre dictionnaires pour tenter de définir le mot. Réévaluation : si l'on se fie au sens strict du terme, c'est vrai que les doutes naissent quant à la possibilité pour le gouvernement de tenir ses engagements budgétaires en faveur de la défense nationale.

Pour l'opposition, les doutes sont vite des certitudes : compte tenu de l'évolution de l'inflation, les 830 milliards de francs annoncés aujourd'hui auront été rognés en fin de période pour cause d'érosion monétaire. Bref, sinon objectivement du moins par aveuglement, le ministre de la défense abuse la représentation nationale. C'est la thèse essentielle défendue par l'opposition, le motif sur lequel se fonde son refus de voter le programme de crédits accordés aux forces armées.

Essentielle parce que, à bien chercher, on ne voit pas très bien, dans les déclarations des porte-parole des groupes R.P.R. et U.D.F., ce qui justifierait, d'autre part, une telle attitude. Bien sûr, M. Daillet (U.D.F.) soutient que le projet gouvernemental peut inciter l'Allemagne fédérale au neutralisme et les États-Unis à l'isolationnisme. Mais, d'une part, une telle affirmation n'est pas étayée, et, d'autre part, l'opposition, dans son ensemble, approuve l'analyse de la situation internationale faite par M. Hernu et les priorités définies en faveur de l'indépendance nucléaire de la France. Les gaullistes pouvaient-ils mettre en cause le « durcissement » des moyens de la dissuasion nucléaire que prévoit la loi de programmation ? Pouvaient-ils ne pas approuver le discours au Bundestag de M. Mitterrand, l'expulsion des diplomates soviétiques, la réaffirmation de l'engagement de la France aux côtés de l'alliance atlantique, la dénonciation de l'hégémonisme *soviétique* ? A l'évidence, non. Que restait-il, sinon le procès (d'intention) selon lequel le gouvernement ne tiendra pas ses engagements en matière de crédits ?

M. Hernu s'est insurgé : ce qui est proposé, a-t-il souligné, a été élaboré en conseil de défense, le président de la République a statué, le conseil des ministres s'est engagé, le premier ministre a assisté au discours de son ministre pour marquer cet engagement. Alors ?

Alors, il reste un mot — réévaluation — et une phrase un peu trop sibylline : lors de la réévaluation, *« il sera tenu compte de l'évolution générale de la situation économique »*. Il ne faut pas faire dire aux mots plus qu'ils ne veulent dire, mais comment contester ce jugement de bon sens de M. Lancien : *« C'est la situation économique du moment qui commandera »* ?

M. Hernu, dont l'opposition s'est plu à souligner l'« habileté », a-t-il aussi les dons de la Pythie ?

LAURENT ZECCHINI.

Jeudi 19 mai, l'Assemblée nationale examine le projet de loi portant approbation de la programmation militaire pour les années 1984-1988 (*le Monde* des 20 et 21 avril, et du 20 mai).

M. Charles Hernu, ministre de la défense, insiste notamment sur le développement de l'arsenal nucléaire : *« Puissance moyenne,* déclare-t-il, *la France ne nourrit pas d'ambition coercitive et ne poursuit plus aujourd'hui de visée impériale. Elle n'a, dès lors, aucune raison de se doter ou d'entretenir un instrument de domination militaire. Pas plus qu'elle n'a de raisons d'accumuler des stocks d'armement propre à anéantir notre planète (...) N'en déplaise à certains, il ne faut pas compter sur la gauche pour mener une politique de surarmement. Nos forces nucléaires seront maintenues au niveau suffisant pour que notre dissuasion reste assurée face à l'évolution des menaces, mais nous n'irons pas au-delà. »*

Le ministre poursuit : *« Ce minimum nécessaire, c'est l'inverse du surarmement des « super-grands ». Compte tenu des menaces prévisibles, six ou sept S.N.L.E. dotés de missiles M-4 à têtes multiples suffiront, grâce à leur puissance de feu accrue, pour maintenir notre dissuasion. On sait que le sixième S.L.N.E. équipé de missiles M-4, à lui seul, dépassera la capacité dissuasive des cinq autres. Je rappelle aussi que c'est nous qui avons décidé d'avoir trois S.L.N.E. à la mer en permanence depuis le 1er janvier. Déclarer vouloir en faire plus me paraît une proposition imprudente, qui pourrait être retenue contre la France. »*

Après avoir décrit les moyens dont disposent les armées de terre, de l'air, et la marine, M. Hernu parle du concept d'emploi du missile Hadès. *« Sa portée,* explique-t-il, *sera considérablement accrue par rapport à celle du Pluton, au moins 350 kilomètres contre 120. Cet accroissement de la portée du missile permet de dissiper toutes les ambiguïtés qui avaient pu naître quant à son emploi. Pour la France, il ne peut être question de découpler les armes nucléaires des systèmes centraux des armes nucléaires du champ de bataille ou, selon notre terminologie, les armes nucléaires stratégiques des armes nucléaires tactiques. Dans notre conception, la menace ou l'emploi éventuel des armes tactiques constituerait l'ultime avertissement qui serait adressé en une frappe unique et militairement significative pour l'agresseur. Avant l'utilisation des armes stratégiques, au cas où la dissuasion ne serait pas immédiatement rétablie, bénéficiant de la sanctuarisation à l'intérieur du territoire national, le Hadès accroîtra la marge d'appréciation du chef de l'Etat quant au choix du moment et du lieu de franchissement éventuel du seuil nucléaire en cas d'agression contre la France et ses intérêts vitaux. »*

Parlant de la réorganisation de l'armée de terre, M. Hernu, indique notamment : *« Notre engagement en Europe ne sera pas automatique, puisqu'il n'est pas question de réintégrer la structure militaire de l'OTAN ni d'occuper un créneau dans la « bataille de l'avant ». Les commentateurs éclairés ne s'y sont pas trompés. La France seule décidera du moment où elle joindrait ses forces à celles de ses alliés. La FAR représentera donc pour nous une capacité supplémentaire sans remise en cause. des principes auxquels nous demeurons attachés. Il ne s'agit de rien d'autre. »*

A propos des crédits prévus par la loi de programmation, M. Hernu assure que l'enveloppe de 705 milliards de francs 1983 représente une croissance moyenne annuelle en volume de 2 % sur la période visée par la loi. Il a ajouté : *« Je ne vois pas comment on peut soutenir que la gauche organise l'austérité puisque la fraction du P.I.E.M. consacrée à notre défense atteint aujourd'hui un niveau que nous n'avions pas connu depuis de très longues années et qu'elle atteindra 4 % en fin de période. En vérité, il y a bien longtemps que l'on n'avait pas consacré autant à notre effort de défense. »*

M. Tinseau (P.S., Eure), rapporteur de la commission de la défense, évoque notamment les *« stratégies d'action »* de la défense française. Il déclare : *« Les armes nucléaires tactiques ont également pour objectif d'élever les enjeux d'un conflit en manifestant par un ultime avertissement militairement significatif notre détermination à recourir à la force stratégique si l'agression devait se poursuivre. Les armes nucléaires tactiques n'ont donc pas besoin d'être nombreuses ; par contre, elles doivent donner au pouvoir politique une large gamme d'options qui ne peuvent en aucun cas constituer les étapes d'une escalade graduée. »*

Le « flou de la stratégie »

Après l'intervention de M. Le Drian (P.S., Morbihan), rapporteur pour avis de la commission des finances (*le Monde* du 20 mai), M. Daillet (U.D.F., Manche) défend une question préalable (*le Monde* du 5 mai), dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Evoquant les derniers chiffres de l'inflation, il souligne que ceux-ci ne sont pas de nature à rendre crédibles les *« anticipations optimistes »* sur lesquelles le ministre de la défense fonde son *« pari budgétaire »*. Insistant, d'autre part, sur la baisse de l'investissement industriel, M. Daillet déclare : *« Toutes proportions gardées, nous retrouvons, si cette évolution se prolonge, la situation de la fin des années 30 quand l'industrie française n'avait plus la capacité de réarmement que nécessitait le relèvement du budget militaire décidé par Léon Blum dès septembre 1936 dans un contexte économique, politique et international au moins aussi difficile qu'aujourd'hui. »* Le député U.D.F. ajoute : *« Vous garantissez une enveloppe calculée dans une monnaie qui, elle, n'est pas garantie (...) ; si l'inflation reste ce qu'elle est, soit 9 à 10 % par an, alors ce n'est même plus une stagnation, c'est une régression importante que vous êtes en train de programmer ! (...). Si vous voulez une progression de 2 %, il vous faudra au bas mot de 920 à 950 milliards. »*

Parlant ensuite du *« flou de la stratégie »*, M. Daillet assure : *« Le projet de programmation vide, dans une large mesure, de tout véritable sens l'engagement de la France dans la défense commune de l'Europe. »* En conclusion, il déclare : *« Il ne paraît pas exagéré de craindre que le projet gouvernemental puisse contribuer, par ses insuffisances, ses lacunes, ses orientations, à inciter la R.F.A. au neutralisme, et, par voie de conséquence, les Etats-Unis, à l'isolationnisme. »*

M. Darinot (P.S., Manche), président de la commission de la défense, explique pourquoi il estime que la question préalable est *« inacceptable »*. Il souligne notamment que la plupart des *« objectifs physiques »* figurant dans la loi rejoignent les indications fournies dans le document que M. Daillet a pésenté au nom de l'U.D.F. il y a quelques semaines. Ce projet, assure-t-il, *« s'efforce de rétablir une cohérence qui semblait avoir été perdue depuis le départ du général de Gaulle, entre la stratégie de la France et l'instrument militaire qui doit en être le serviteur »*.

Mise aux voix, la question préalable est repoussée par 331 voix contre 153 sur 488 votants et 484 suffrages exprimés.

Dans la discussion générale, M. Lancier (R.P.R., Paris) (*le Monde* du 5 mai) déclare notamment : *« Nous mettons en garde ceux qui seraient tentés d'amoindrir notre volonté de défense en participant ou en organisant des mouvements pacifistes de caractère unilatéral. »* Il indique ensuite : *« La situation politique et économique du pays constitue à n'en pas douter le socle sur lequel édifier l'outil de défense. On ne peut manquer à cet égard de marquer quelque préoccupation. Je serais tenté de dire : faites-nous de la bonne finance et nous aurons une bonne défense ! »* Il ajoute : *« Une prévision de 5 % d'inflation annuelle, quand on vient de prendre connaissance du dernier chiffre INSEE d'avril 1983 comparé aux objectifs annoncés ne peut être prise au sérieux. A titre de rattrapage, vous nous promettez l'âge d'or pour les trois dernières années. Mais avec un hic de taille. Avant la fin de 1985, on procédera à une « réévaluation » des objectifs de la seconde période (...). En réalité, c'est la situation économique du moment qui commandera. »*

Une « nécessité impérieuse »

M. Hermier (P.C., Bouches-du-Rhône) considère que la loi de programmation est une *« nécessité impérieuse »*. Il souhaite que les missions de la force d'action rapide soient mieux définies et regrette que la question des satellites d'observation et de télécommunication ne soit pas abordée dans le projet. Expliquant pourquoi le groupe communiste ne votera pas le chapitre 1 du rapport annexé au projet, M. Hermier indique : *« L'analyse de la situation internationale, présentée pour justifier la programmation des crédits militaires, nous apparaît pour le moins sommaire dans la mesure où elle ne tient à l'évidence pas compte des réalités du monde tel qu'il est. »* Parlant de la course aux armements, il ajoute : *« Le texte dont nous disposons ne procède pas à une analyse précise, complète, de l'ensemble des facteurs nécessairement complexes et parfois nouveaux qui conduisent à une telle escalade. »*

M. Hermier souligne ensuite : *« Je veux réaffirmer de la façon la plus nette que pour nous la force de dissuasion française n'est pas négociable. »* Parlant en conclusion des mouvements en faveur de la paix, le député communiste déclare : *« Etre pacifiste aujourd'hui, ce serait se préparer à trahir sa patrie demain ! Voilà ce que traîne comme sous-entendus le flot de boue qu'on peut lire ici ou là à l'encontre des mouvements pour la paix. J'ai rappelé simplement aux héritiers de Thiers, aux capitulards de Munich, aux collaborateurs des nazis, que c'est eux, toujours eux, qui ont sacrifié la France, négocié sa soumission, trahi ses intérêts et son peuple, que l'heure des sacrifices fût au rendez-vous de notre histoire et que ce n'est pas du côté des fondateurs du mouvement Amsterdam-Pleyel pour la paix qu'on a trouvé les fossoyeurs de la France, mais du côté de ceux qui les insultaient. Le mouvement qui se développe en faveur de la paix et du désarmement est un fait historique. Il ne constitue pas un risque, mais une chance pour toute l'humanité. Les communistes souhaitent que la France y prenne toute sa part. »*

M. Léotard (U.D.F., Var) évoque *« la grande inquiétude qui règne au sein de nos forces armées »*, puis, s'adressant à M. Hernu, il souligne : *« Vous nous avez déjà montré que vous pouviez renier vous-même vos propres engagements aussitôt après les avoir pris. »* Le secrétaire général du parti républicain dénonce la *« dérive du budget, la dérive du programme et la dérive de la stratégie »*, et affirme que la programmation ne sera pas respectée. Il ajoute : *« Si, de surcroît, puisque cela semble être devenu une pratique normale, vous ajoutez, comme vous l'avez déjà fait, des gels et des annulations de crédits, l'inadaptation de l'effort aux exigences de la sécurité, loin de se combler comme on y tendait entre 1976 et 1981, va s'accroître et ruiner pour longtemps l'outil de défense que vos prédécesseurs ont eu le mérite d'imposer à un pays qui n'avait pas encore pris conscience de l'ampleur des périls. »*

M. Fillon (R.P.R., Sarthe) déclare notamment : *« Face aux SS-20 et aux missiles intercontinentaux, les nerfs de la jeunesse allemande et du peuple des Etats-Unis ont tendance à lâcher. Les premiers cherchent refuge dans le « national-pacifisme », les seconds refusent l'automaticité de l'engagement de leur force nucléaire stratégique en cas de conflit européen. La France échappe pour le moment à cette crise morale, puisqu'elle s'est dotée d'une défense puissante et indépendante reposant sur la dissuasion nucléaire, dont il n'est pas inutile de rappeler qu'elle ne doit rien aux hommes qui en ont aujourd'hui la responsabilité. »*

M. Fillon assure que la loi de programmation *« repose sur des hypothèses économiques dont on peut dès aujourd'hui dire qu'elles sont fausses »*. Il souligne : *« Si le principe de dissuasion nucléaire globale est clairement réaffirmé, la priorité au nucléaire n'est pas réellement traduite dans les faits. (...) Si la participation de la France à la défense de l'Europe est spectaculairement réaffirmée, la réorganisation de l'armée de terre ne lui donne pas les moyens de sa mission. »* Il ajoute : *« La fabrication de la bombe à neutrons que redoutent tant les stratèges soviétiques n'est plus retenue. Est-ce le résultat d'un arbitrage au sein du gouvernement ou la conséquence des difficultés budgétaires ? »*

M. Bigeard (app. U.D.F., Meurthe-et-Moselle), s'adressant au ministre de la défense, déclare notamment : *« Votre conception de la défense reste dans les normes. »* Il estime cependant que le projet constitue *« un catalogue d'intentions »*, ajoutant : *« Votre projet est séduisant mais tout est une question de crédits et de moral de nos forces. »*

Répondant aux orateurs, M. Hernu souligne : *« J'ai eu le sentiment que l'opposition était un peu ennuyée d'être d'accord avec moi. »* Il indique d'autre part : *« Le pacifisme est un postulat dont la paix n'est pas forcément le résultat. »* Le ministre de la défense observe en conclusion : *« En matière de défense, il y a une continuité qui transcende les changements politiques. »*

M. Hamel (U.D.F., Rhône) explique que, contrairement à son groupe, il votera le projet de loi. Il ajoute que l'adoption de l'article premier *« fera date dans l'histoire de la France, en ce qu'elle fera apparaître la profonde déchirure qui traverse la majorité sur un problème fondamental : celui de l'appréciation de l'environnement international »*. Cet article, souligne-t-il, montre *« le péril que constitue, pour la France et pour l'Europe, le fantastique développement de la puissance militaire soviétique »*. Le groupe communiste, poursuit-il, *« en soutenant un désarmement qui n'est pas le désarmement contractuel et bilatéral que nous souhaitons, appuie en réalité les tentations hégémoniques de la Russie »*.

Répondant au député U.D.F., M. Hermier déclare notamment :

« Votre acusation d'inféodation à l'Union soviétique est simplement inadmissible. Le parti communiste français a montré, par son attitude sous le Front populaire comme au moment de Munich, par son engagement dans la résistance, puis contre les guerres coloniales, par sa position, enfin, sur la force de frappe française — qu'il fut le premier à gauche à accepter, — parce que la droite avait affaibli notre défense, qu'il était soucieux de l'indépendance nationale de la France. Il ne prend ses ordres ni à Moscou ni à Washington, mais veut tracer la voie d'un socialisme aux couleurs de la France, qui ne soit ni un modèle, ni une imitation. »

Après le rejet de plusieurs amendement de l'opposition, l'ensemble du projet de loi est adopté, vendredi 20 mai, à 4 heures, par 330 voix contre 152 sur 483 votants et 482 suffrages exprimés.

L. Z.

«De l'argent, de l'argent, de l'argent!»

Une grande part du débat à l'Assemblée nationale aura tourné autour de cette promesse du gouvernement qu'il sera tenu compte des effets de l'inflation pour réexaminer — en baisse ou en hausse ? — les engagements de la programmation militaire. Calculée, comme le sera le IXe Plan civil, sur une prévision de dérive des prix de 6,2 % en 1984 et de 5 %, en moyenne, chaque année, jusqu'en 1988, la programmation militaire ignore le fait que — comme l'expérience le montre — l'inflation militaire est généralement supérieure de 1 % à 2 % à l'inflation civile.

Le coût des matériels militaires est important. Quelques exemples : 5 500 millions de francs pour un porte-avions (sans son groupe aérien embarqué, qui vaut 5 milliards de francs); 4 500 millions de francs pour un sous-marin lance-missiles à propulsion nucléaire (et 7 milliards de francs avec ses missiles); 230 millions de francs pour chaque exemplaire de l'avion Mirage 2000-N (version de pénétration nucléaire à basse altitude); 300 millions de francs pour un exemplaire de l'avion Breguet-Atlantique de patrouille maritime ; 6 000 F pour un exemplaire du fusil d'assaut FAMAS ou Clairon.

Selon la réalité — constatée chaque année d'ici à 1988 — de l'inflation proprement militaire, et selon que le gouvernement aura réussi ou non à la maîtriser, il est de fait que l'exécution de la programmation présentée par M. Charles Hernu peut en être amputée d'autant. Économie et défense sont intimement liées. A son empereur qui lui demandait : *« Que faut-il pour faire la guerre ? »*, Remondo Montecuccoli, général italien au service de l'Autriche au dix-septième siècle, répondait déjà : *« Sire, trois choses : de l'argent, de l'argent, de l'argent ! »*

JACQUES ISNARD.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE TRAPPES SONT ANNULÉES

Le tribunal administratif de Versailles a annulé, jeudi 19 mai, les élections municipales de Trappes (Yvelines) et annoncé la suspension immédiate de tous les conseillers municipaux de la commune.

Le 13 mars dernier, la liste de la majorité conduite par M. Bernard Hugo, sénateur communiste des Yvelines, avait obtenu, avec 50,73 % des suffrages exprimés, vingt-sept sièges (1 P.S.U., 16 P.C., 7 P.S., 1 M.R.G., 2 div. g.) ; celle de l'opposition conduite par Mme Cayet, U.D.F. (49,26 % des suffrages exprimés), en avait obtenu huit (2 U.D.F., 1 R.P.R., 5 div. d.).

Le tribunal administratif a retenu trois irrégularités dénoncées dans le recours formulé par Mme Cayet : un président de bureau de vote s'était enfermé seul avec l'urne pendant trois quart d'heure dans un bureau ; le nombre des électeurs était supérieur à celui des inscrits dans deux bureaux de vote ; un certain nombre de votants n'étaient pas électeurs dans la commune'

Pour les nouvelles élections, le tribunal a ordonné la nomination, par le tribunal de grande instance de Versailles, de magistrats qui présideront chaque bureaux de vote.

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

Le choix est entre une voie gestionnaire et une voie suicidaire

estiment les amis de M. Pierre Mauroy

Il fallait bien que, dans la discussion préparatoire au congrès du parti socialiste, un document, au moins, exprime un soutien sans réserve à la politique du gouvernement. Jusqu'à présent, nul n'avait osé se dévouer. Partant sans doute du principe selon lequel *on n'est jamais mieux servi que par soi-même*, les amis du premier ministre l'ont fait.

Une centaine de responsables du courant B du P.S. (courant Mauroy) se sont réunis, vendredi 20 mai, à Paris, afin d'examiner un texte préparé par quelques-uns des proches du premier ministre. Ce document de quinze pages reprend, pour l'essentiel, les arguments développés par M. Mauroy pour justifier, défendre et mettre en œuvre la politique de son gouvernement. Cette politique étant considérée par le premier ministre comme la seule possible, ses amis écartent l'analyse selon laquelle le débat entre socialistes se déroulerait entre les partisans de l'actuelle action gouvernementale et ceux qui, tels M. Jean-Pierre Chevènement et les proches de M. Pierre Joxe, pensent qu'une voie différente aurait pu être choisie.

Pour les amis de M. Mauroy, le véritable débat, dès lors, se situe entre ceux qui, comme eux, acceptent *« de s'installer dans la gestion, c'est à dire dans la durée »* et ceux qui, soumis à la fatalité des échecs passés de la gauche française, ne concevraient l'exercice du pouvoir que comme une *« expérience »*. En d'autres termes, le choix serait entre une voie gestionnaire et une voie suicidaire.

Les auteurs de ce texte pensent que leur démarche se situe sur un terrain favorable au développement de leur influence au sein du parti. Les divergences d'appréciation entre mitterrandistes, confirmées par la difficulté qu'ils éprouvent à élaborer une contribution commune (*le Monde* du 19 mai), placent M. Lionel Jospin dans une situation délicate dont les partisans de M. Mauroy souhaitent tirer profit. Ces derniers, qui souhaitent le maintien de M. Jospin au poste de premier secrétaire, estiment qu'ils sont en position de négocier avec lui un renforcement de leur influence à la direction du P.S. dans la mesure où M. Jospin — dont l'autorité est contestée par les proches de M. Joxe — aurait besoin de leur appui pour réaliser ce qu'ils appellent *« l'émergence d'un puissant courant majoritaire »*.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Dans le projet de contribution qui devait être soumis, vendredi soir 20 mai, aux responsables du courant B (Mauroy), il est notamment écrit : *« Dans ses conseils pour réussir le congrès et son invite aux contributions, le premier secrétaire met en garde contre la tentation de réserver les principes au parti et les faits au gouvernement. Il s'agit là, nous semble-t-il, de la tentation majeure qui hante le parti. On nous parle parfois de deux politiques économiques qui rivaliseraient. Et si le vrai débat était entre ceux d'entre nous qui acceptent de s'installer dans la gestion, c'est-à-dire dans la durée, et ceux qui, peut-être par référence à l'histoire de la gauche française, ne conçoivent l'exercice du pouvoir que comme une « expérience » plus ou moins éphémère destinée à porter témoignage ? »*

Les auteurs de ce texte dressent ensuite un bilan des réalisations de la gauche, en regard des cent dix propositions avancées par M. François Mitterrand pendant la campagne présidentielle. *« Nous nous étions donné sept ans pour réaliser notre programme. En deux ans, nous l'avons exécuté à un niveau qui n'a guère d'équivalent »*, écrivent-ils.

Le texte analyse la crise mondiale. Trois fronts, selon ses rédacteurs, apparaissent *« décisifs »* : l'organisation des relations économiques internationales (la politique américaine *« fait peser une hypothèque sur le système d'alliance qui nous lie aux Etats-Unis ; il ne peut y avoir d'alliance militaire et politique si, dans le même temps, se développe une véritable guerre économique »*) ; une solidarité européenne plus active (les Européens doivent *« approfondir leurs réflexions sur la nécessité de permettre à notre continent d'assurer lui-même sa défense »*) ; une *« authentique »* politique de développement en faveur du tiers-monde.

Trois tentations

Selon la contribution du courant Mauroy, la gauche doit refuser trois tentations : *« L'étatisme, c'est-à-dire la généralisation d'un système d'assistanat qui renverrait sur l'Etat des décisions qui doivent relever du libre choix de citoyens conscients ;*

» Le protectionnisme, c'est-à-dire l'illusion qu'en s'enfermant derrière ses frontières la France pourrait échapper aux errements contemporains. Pas plus que nous ne construirons un îlot de socialisme au cœur de l'Europe, nous ne pourrons mettre en place une industrie compétitive et de haute technologie ni améliorer la compétitivité de nos entreprises si nous n'acceptons pas de nous confronter aux réalités de la concurrence internationale (...) ;

» Le productivisme, c'est-à-dire la recherche de la quantité plus tôt que de la qualité, c'est-à-dire aussi la mobilisation de structures de production indépendamment des niveaux de rentabilité indispensables. »

A propos de la situation de l'emploi, les auteurs estiment : *« En l'absence d'une reprise de la croissance de l'économie mondiale, la résorption des deux millions de chômeurs est illusoire. C'est pourquoi nous devons, immédiatement, nous poser le problème d'une nouvelle réduction de la durée du travail dans des conditions qui soient compatibles avec les équilibres économiques des entreprises comme du pays. »*

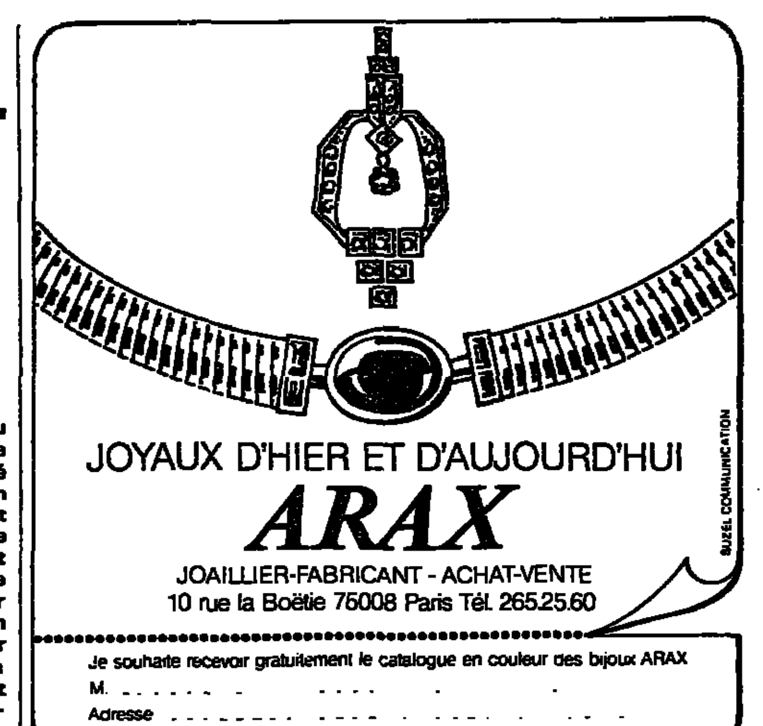
Après avoir remarqué que la présence du P.S. *« sur le terrain »* est *« trop limitée »* et qu'il faut tendre à faire du P.S. un *« parti de masse »*, les rédacteurs du texte écrivent : *« C'est en ne nous leurrant pas sur la réalité de notre assise politique que nous pourrons développer une véritable pédagogie du changement. Telle devrait être, aujourd'hui, la préoccupation dominante de tout le parti. Nous devons, pour mener à bien cette action, nous appuyer sur la base naturelle de la gauche. »*

« Le parti, ajoutent-ils, *doit mieux remplir sa fonction d'éclaireur, de défricheur de l'avenir. Il ne doit pas confondre son rôle avec celui du groupe parlementaire. C'est là, il est vrai, une des déviations traditionnelles lorsque le parti exerce la direction du gouvernement. Si le groupe a pour vocation de contrôler l'action gouvernementale et le contenu des textes, le parti ne peut se limiter à cette attitude. Il doit préparer la décision en ayant lancé des thèmes dans le pays, favoriser le débat autour d'eux, tracer des perspectives et donc éclairer les données du futur arbitrage gouvernemental. Tel devrait être le cas, dans les tous prochains mois, pour des sujets aussi importants que la réduction de la durée du travail ou le financement de notre système de protection sociale. (...) Pour pouvoir mobiliser le pays, le parti doit d'abord se mobiliser. Il faut que le congrès soit l'occasion de l'émergence d'un puissant courant majoritaire, rassembleur et résolu à soutenir sans défaillance la politique mise en œuvre par le gouvernement conformément aux orientations du président de la République, orientations qui sont les nôtres, celles que nous avons arrêtées ensemble lors de nos précédents congrès. »*

M. JEAN-GILLES MARZIN, PRÉFET DE L'ARDÈCHE

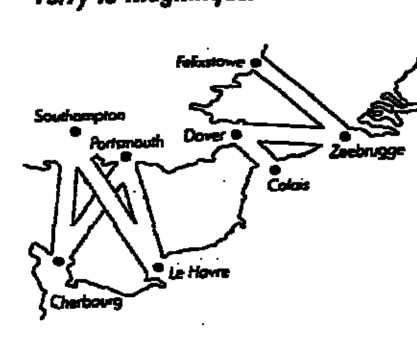
Le conseil des ministres du 18 mai a nommé commissaire de la République, préfet de l'Ardèche, M. Jean-Gilles Marzin, en remplacement de M. Pierre Benazet, nommé préfet de Haute-Savoie (*le Monde* du 20 mai).

[Né le 27 novembre 1940 à Morlaix, diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, M. Marzin a été successivement chargé de mission auprès du maire de Grenoble (M. Dubedout), du président de la chambre de commerce de Saône-et-Loire, du président du conseil général de la Nièvre (M. Mitterrand). En 1972, il devient chef de service à la Société centrale d'équipement du territoire, à Nantes. Il était depuis 1978 délégué au développement urbain de la ville de Nantes, dont le maire était jusqu'aux dernières élections M. Chénard, député socialiste.]











POLITIQUE

AU SÉNAT

Le secteur de l'économie sociale fera l'objet d'un projet de loi d'orientation

Moderniser les dispositions législatives en faveur des coopératives constitue l'« *l'objectif global* » du texte présenté au Sénat, jeudi 19 mai, par M. Le Garrec. La création d'emplois en est la conséquence attendue. Est-ce irréaliste ? Non, explique le secrétaire d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, qui en veut pour preuve que les seules sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP) ont embauché, au cours de l'année 1982, 5 680 salariés. « *Les grandes victoires sont faites de petites batailles* », assure-t-il. Pour gagner sur ce terrain-là, le dispositif sera complété avec le neuvième Plan, la modernisation du code de la mutualité ou encore la rénovation du statut des SCOP.

Pour M. Lucotte (R.I., Saône-et-Loire), le projet est partiel : son champ d'application n'englobe ni les coopératives agricoles, ni les SCOP, son contenu renvoie notamment aux lois de finances ultérieures la définition du régime fiscal des coopératives visées par le texte (à savoir coopératives artisanales, coopératives du secteur maritime et coopératives H.L.M.). « *Partiel* » ne veut pas pour autant dire sans importance, considère le rapporteur de la commission des affaires économiques, puisqu'il définit un véritable statut pour les coopératives artisanales et suscite un réflexion sur la place de l'économie coopérative dans l'économie nationale.

Que ce soit pour M. Lucotte ou par exemple pour M. Regnault (P.S., Côte-du-Nord), une loi-cadre ou d'orientation de la coopération est nécessaire. « *Le gouvernement en est conscient* », assure M. Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, avant d'ajouter : « *mais cela exige une étude approfondie et une concertation préalable* » qui, précise-t-il, est déjà commencée.

Dans la discussion des articles, un grand nombre d'amendements rédactionnels ou de coordination sont adoptés avec l'accord du gouvernement. Il en est de même notamment pour la fixation d'un capital social minimum introduit par un article additionnel : ce capital pour les sociétés coopératives artisanales (SCA) devra être d'au moins 10 000 francs pour celles constituées en S.A.R.L., et de 50 000 francs pour celles constituées en société anonyme.

En réponse à M. Béranger (M.R.G., Yvelines) qui, par amendement, souhaitait que les copropriétaires aient la faculté de gérer directement leur copropriété, M. Le Garrec assure que ce sujet sera abordé à l'occasion d'un projet de loi sur la coopération immobilière.

Malgré l'opposition de M. Le Garrec, le Sénat adopte un amendement qui donne aux banques coopératives la possibilité d'émettre des titres participatifs et de bénéficier du régime de la propriété commerciale.

Le consensus global apparu sur les mérites reconnus du secteur coopératif et sur la nécessité d'encourager son développement en le garantissant légalement s'est cependant heurté à la formule « *économie sociale* » figurant dans l'intitulé du projet. « *La droite et le patronat ont peur de la coopération qui prouve à l'évidence qu'une entreprise n'a besoin ni de patron de droit divin ni de recherche du profit pour fonctionner* », juge M. Lefort (P.C., Seine-Saint-Denis). C'est une sorte de démenti que M. Lucotte apporte en assurant que l'intérêt de cette formule, qui « *échappe au cadre et à l'esprit de l'économie capitaliste* », est « *de plus en plus évident* ». D'accord sur les principes « *de liberté, d'initiative et de solidarité* » qui fondent les mouvements coopératif et mutualiste, M. Mossion (Un. cent., Somme) souhaite que l'aide apportée à ce secteur ne se fasse pas aux dépens du secteur libéral

Le débat amorcé au cours de la discussion générale reprend en fin d'examen du projet avec la suppression souhaitée de la formule « *économie sociale* », finalement approuvée par le Sénat sur proposition de sa commission.

Alors qu'à l'Assemblée nationale les députés de l'opposition n'avaient pas participé au vote final, leurs collègues du Sénat approuvent le projet en raison des modifications apportées. Ces dernières apparaissant toutefois suffisamment raisonnables à la gauche, le texte est voté à l'unanimité.

A. Ch.

Une nouvelle tentative d'unification des écologistes

L'une des trois composantes du mouvement écologiste, les Verts-confédération, organise, du 21 au 23 mai à Besançon, un congrès qui voudrait être celui de l'unité du mouvement. Cependant, les Verts-parti, estimant que les conditions d'un « *travail sérieux* » ne sont pas réunies, ne seront pas représentés à ce congrès. Quant aux Amis de la Terre, ils y assisteront en observateurs et renvoient toute décision à leur assemblée générale du 12 juin.

L'initiative des Verts-confédération se situe dans le prolongement du texte commun qu'avaient adopté les trois formations le 24 octobre dernier. Depuis cette date, les Amis de la Terre avaient choisi de privilégier une activité de type plus « associatif » que politique, et les Verts-parti avaient cherché à s'affirmer comme l'organisation politique des écologistes. Ces orientations n'ont pas empêché les Amis de la Terre et les Verts-parti de participer aux discussions organisées par les Verts-confédération pour l'élaboration de statuts et de textes d'orientation communs à l'ensemble du mouvement.

Le congrès de Besançon constitue une étape décisive pour les Verts-confédération, formation constituée, en décembre 1981, par les animateurs écologistes de plusieurs régions désireux de surmonter les querelles entre les Amis de la Terre et les Verts-parti. La confédération a marqué des points puisque certains dirigeants des Verts-parti, comme Mme Marie-Paule Labéy en Basse-Normandie ou M. François Degans en Languedoc-Roussillon, ont adopté sa démarche et ont constitué des fédérations régionales, auxquelles adhèrent des militants des Amis de la Terre.

Le congrès de ce week-end devra montrer si cette dynamique est susceptible de vaincre les réticences des dirigeants nationaux de ces deux formations. Les animateurs des Verts-confé- dération comptent, pour y parvenir, sur le nombre des militants qu'ils réuniront à Besançon et sur la perspective de l'élection européenne de mai 1984, que les écologistes pourraient difficilement aborder en ordre dispersé.

P. J.

UN TEXTE COMMUN SERA PROCHAINEMENT PUBLIÉ PAR LE R.P.R ET L'U.D.F.

Pour la première fois depuis les élections municipales, les délégations du R.P.R. et de l'U.D.F. se sont retrouvées, jeudi 19 mai, au siège du R.P.R. Une telle rencontre entre les présidents des groupes parlementaires des deux formations de l'opposition et leurs secrétaires généraux, MM. Bernard Pons et Michel Pinton, avait été annoncée par le R.P.R. dès le 12 avril.

A l'issue de la réunion de jeudi, les deux délégations ont publié un communiqué indiquant que, « *après avoir examiné les principes et les valeurs qui leur sont communs, elles ont constaté qu'un large accord était possible* ». « *Cet accord*, ajoutent-elles, *pourrait être concrétisé, dans de brefs délais, par un texte commun.* » Le communiqué poursuit : « *Il a été décidé de créer trois commissions mixtes, respectivement sur les problèmes de politique étrangère et de défense, sur l'éducation et sur l'économie.* »

D'autres réunions entre les deux partis sont prévues. Il a été indiqué que le document qui concrétisera l'accord sera publié dans « *quelques semaines* ».

Cet exposé des « *principes et valeurs* » communs aux deux partis pourrait tenir en quatre ou cinq pages.

***

Tout en renonçant au libellé de « *plate-forme* » commune, le R.P.R. se satisfait de cette manifestation d'union de l'opposition. Quant à l'U.D.F., elle préserve son originalité et ne manquera pas de souligner qu'à côté de convergences réelles sur les grands principes des divergences subsistent sur certaines modalités.

La « *déclaration de principes* » dont le... principe a été retenu jeudi correspond au vœu de l'U.D.F., pour laquelle il s'agira d'un texte de plus, sans portée plus large que celle des positions communes déjà adoptées, ponctuellement, dans le passé, par les deux formations. Le sens du débat qui va avoir lieu au sein des commissions a été précisé par M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F. Il faut, a-t-il dit, « *que les divergences soient connues, répertoriées et, éventuellement, réduites* ». Les deux composantes de l'opposition n'ont pu, jeudi, faire mieux que de donner, à l'intention des électeurs, un signe de bonne volonté unitaire, sans s'engager sur le fond.

PRÉSIDÉE PAR M. JEAN-MAXIME LÉVÊQUE

L'association UNIR a rassemblé à Lyon neuf clubs d'opposition

De notre correspondant régional

Lyon. — L'association UNIR (Union nationale pour l'initiative et la responsabilité) a organisé le jeudi 19 mai un forum public devant un millier de personnes au Palais des congrès de Lyon, en collaboration avec huit clubs locaux qui se trouvent engagés dans le combat de l'opposition nationale. Devant un millier de personnes, huit orateurs ont tenté d'élaborer « *un contrat de société entre hommes libres* » et cherché « *des solutions de bon sens pour aujourd'hui et pour demain* ».

M. Paul Dominjon, président de l'association Responsabilité et Solidarité (A.R.S.) a proposé une participation active à la vie associative en avançant trois propositions : « *Consacrer 10 % de son temps à la participation en famille à la vie associative ou à la vie publique ; accepter de recevoir le minimum de formation civique ; soutenir tous ceux qui se sont engagés dans la vie publique et professionnelle.* »

M. Xavier Delsol, vice-président du Cercle Charles-Péguy, résumait sa volonté d'action en dehors des partis politiques traditionnels par cette formule : « *Le bulletin de vote ne suffit pas.* » Selon lui, face à la domination d'un État tentaculaire, les associations sont les dernières communautés indépendantes des appareils politiques et idéologiques. Face à une « *haineuse lutte de classe* », elles permettront un « *véritable contrat de société entre hommes libres* ».

M. Yannick Bonnet, directeur de l'Ecole de chimie industrielle de Lyon, a critiqué les réformes de l'enseignement. Le docteur Denis Graveriaux, président de la commission santé du Club de l'Horloge, a dénoncé les mythes « *de l'égalitarisme, de la gratuité et de la décentralisation* » de la médecine.

Plus modéré, M. Robert Lagane, président du Mouvement pour les entreprises de taille humaine (ETHIC) a plaidé pour l'arrêt de « *l'envahissement du gigantisme* ».

Dans sa conclusion, le président d'UNIR, M. Jean-Maxime Lévêque, ancien président du Crédit commercial de France, a prononcé un plaidoyer en faveur de « *l'entreprise libre, unité de survie de la communauté française* ». Il faudra donc procéder à la « *désétatisation du plus grand nombre possible d'entreprises publiques* ». Autre priorité proposée par M. Lévêque : la mise en œuvre d'un « *capitalisme démocratique* » qui répartirait largement le pouvoir économique en « *diffusant la propriété des entreprises* » ; créer les conditions d'une « *démocratie active qui repose sur une surveillance plus étroite de l'usage fait de l'argent public* » ; « *opérer d'urgence une reconversion de notre système de protection sociale* ».

C. R.

● *L'IFRES* a réalisé pour l'hebdomadaire *le Meilleur* un sondage d'opinion sur le thème « *Et si c'était à refaire ?* ». Cette enquête (du 25 avril au 9 mai, mille personnes) porte sur les intentions de vote aujourd'hui si les mêmes candidats qu'en 1981 se présentaient à une élection présidentielle.

Le premier tour simulé dans ce sondage donne les résultats suivants : M. Mitterrand, 24 % ; M. Chirac, 22 % : M. Giscard d'Estaing, 19 %, M. Marchais, 5 %. (Le 26 avril 1981 les scores effectifs avaient été par rapport aux suffrages exprimés 25,84 % pour M. Mitterrand, 17,99 % pour M. Chirac, 28,31 % pour M. Giscard d'Estaing et 15,34 % pour M. Marchais). Le second tour selon le sondage IFRES donne 52,86 % pour M. Chirac et 47,14 % pour M. Mitterrand.

A une question sur un eventuel duel entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, les réponses sont de 51,47 % pour le premier et 48,53 % pour le second (le 10 mai 1981, M. Mitterrand avait été élu avec 51,75 % des suffrages exprimés contre 48,42 % au président sortant).

● *Au Sénat*, un groupe d'études des arts, des lettres et du spectacle doit être prochainement mis en place, sur l'initiative de M. Taittinger (R.I., Paris), afin de « *renforcer les liens avec les professionnels du spectacle* » et de « *combler peu à peu le fossé qui sépare souvent les responsables politiques et parlementaires des milieux artistiques* ». Cette initiative a été rendue publique après une rencontre entre MM. Miroudot (R.I., Haute-Saône), rapporteur du budget de la culture au Sénat et administrateur de F.R. 3, Pelletier, président du groupe de la Gauche démocratique, et Taittinger, et les professionnels du cinéma, à Cannes, dans le cadre du Festival.




هكذا من الأصل

Le Monde

société

JUSTICE

Un gendarme accuse le G.I.G.N. d'irrégularités dans l'affaire des Irlandais de Vincennes

Rebondissement dans l'affaire des trois Irlandais arrêtés à Vincennes en août 1982 sur l'initiative du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.). Après les doutes de la presse sur les conditions de leur interpellation, un ancien gendarme, Pierre Caudan, accuse : chargé des opérations de police technique dans l'appartement des Irlandais, il dénonce plusieurs irrégularités de procédure, affirme que les inculpés n'assistaient pas à la perquisition et émet l'*« hypothèse qu'un certain nombre d'objets aient pu être ramenés dans l'appartement »*.

Ecroué le 8 mai, inculpé dans une affaire de droit commun – vol et abus de confiance, complicité d'escroquerie, – « démissionné » de la gendarmerie, Pierre Caudan a évidemment des raisons de parler. Mais son témoignange est très précis et ne peut être récusé en bloc. Les défenseurs des trois Irlandais, Mes Aurenche, Conte et Portehaut, ont à nouveau demandé la mise en liberté de leurs clients.

L'affaire des Irlandais de Vincennes n'en finira pas de sitôt d'embarrasser l'Élysée. L'Élysée, qui n'a pas démordu de son soutien à cette opération et à son responsable, le capitaine Paul Barril, commandant par intérim du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.). L'Élysée, qui continue de choyer, autour de cette unité d'élite et de ses officiers, un véritable « service spécial », chargé, hors du contrôle de son corps d'origine, des missions les plus délicates.

La vérité de cette affaire, approchée en trois temps, est déplaisante. Très vite, on sut que, militants socialistes et républicains fort connus en Irlande, les « super-terroristes » délogés en fanfare étaient bien plutôt des réfugiés clandestins, filés à plusieurs reprises par la direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) ou les renseignements généraux. Puis les contradictions et silences de l'enquête furent révélés dans ces colonnes (*le Monde* du 1er février).

Enfin, voici qu'un gendarme de la Brigade de recherche de Vincennes, Pierre Caudan, appelé pour réaliser les opérations de police techniques-photos, empreintes – durant la perquisition, accuse. Inculpé récemment dans une affaire de droit commun, écroué à Fresnes, rayé des cadres de la gendarmerie, il a « mangé le morceau », jeudi 19 mai, lors de son audition par M. Alain Verleene, le magistrat chargé d'instruire l'affaire irlandaise.

Que dit-il ? Qu'il a menti au juge d'instruction, quand il fut entendu, en novembre, ainsi que les autres gendarmes ayant participé à l'opération. Qu'il l'a fait sur ordre, une réunion des gendarmes vincennois et parisiens impliqués ayant eu lieu préalablement, en présence d'un sous-officier supérieur, afin de définir « le rôle que chaque gendarme devait dire avoir tenu ». Que, durant la perquisition et les deux heures et demie qu'il passa dans l'appartement des Irlandais, aucun des futurs inculpés n'était présent. Que la seule arme reconnue par l'un de ceux-ci fut découverte par lui, à l'étonnement des gendarmes présents, tandis que la découverte des autres pièces à conviction – *l'explosif et les deux* détonateurs – reste imprécise. Qu'il fut surpris de voir qu'en plein été *« tous les gens du G.I.G.N. présents dans l'appartement portaient des gants »* et qu'avec certains collègues il émit l'*« hypothèse qu'un certain nombre d'objets avaient pu être ramenés dans l'appartement »*.

La parade est toute trouvée : quel crédit a la parole d'un gendarme déchu ? Mêlé ainsi qu'un de ses collègues de la compagnie de Vincennes à une triste histoire de trafic et de prébende, lâché par son corps, le gendarme Caudan ne se venge-t-il pas à bon compte ? Cette explication supposerait que ses scrupules et remords soient fort récents, puisqu'il fut inculpé le 8 mai. Or ce n'est pas le cas. Une déclaration sur l'honneur du chef d'escadron Jean Pineau, commandant la compagnie de gendarmerie du Vincennes (Val-de-Marne), adressée le 12 mai au procureur de la République de Créteil, en fait foi.

Dès l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris ayant *« validé l'enquête »*, le 23 mars, Caudan déclara à son supérieur : *« Mon commandant, je n'ai pas dit la vérité. »* Suspendu par M. Hernu après l'inculpation de Caudan, le chef d'escadron a sans doute voulu prendre les devants. Quant à Caudan, il affirme s'être confié bien plus tôt, *« bien avant la campagne de presse »* de février dernier.

Piège pour l'Elysée

La balle est désormais dans le camp de la justice. Mais aussi dans celui du pouvoir, qu'éclaboussent ces dérapages, prévisibles dès qu'un service policier est promu et protégé, hors de tout contrôle des hiérarchies existantes. Or n'est-ce pas le cas de ce service spécial au service secret... de la présidence de la République, dont le noyau est la mission confiée au chef d'escadron Christian Prouteau et l'instrument le G.I.G.N. Les anecdotes, en la matière, ne manquent pas, à l'Elysée même : affaires réservées, fonds secrets, enquêtes délicates, recherche obsessionnelle des « fuites », écoutes téléphoniques « sauvages » de journalistes...

...

Le pouvoir, M. Mitterrand, lui-même, parce qu'ils ont pâti, dans l'opposition, d'une véritable inquisition policière, se méfient de la police nationale. Pour contourner l'obstacle, ils ont tenu à s'appuyer sur une unité militaire et à lui donner toute leur confiance. Or si le gendarme Caudan dit vrai, voici le pouvoir politique piégé par ses gendarmes dans un montage policier comme en connurent les septennats précédents. On espère que la gauche, aux affaires, saura, comme hier, exiger toute la lumière. Elle a tout à y gagner, de même que la gendarmerie.

EDWY PLENEL.

Les sept révélations de Pierre Caudan

Entendu jeudi 19 mai, en qualité de témoin, par M. Alain Verleene, le juge parisien chargé d'instruire l'affaire des Irlandais de Vincennes, que dit le gendarme Pierre Caudan, vingt-six ans ? Que lui, le militaire chargé des opérations de police techniques, prise d'empreintes et de photographies, durant l'interpellation des trois Irlandais, n'a *« pas dit toute la vérité »* lors de sa précédente audition par le juge, l'automne dernier ; et, en substance, qu'il a menti sur ordre. Voici l'essentiel de ses déclarations, révélées par les défenseurs des Irlandais :

1. – Une concertation préalable : *« Effectivement, je n'ai pas dit toute la vérité sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'enquête dans l'appartement des Irlandais de Vincennes. J'avais en effet reçu des ordres afin de dissimuler un certain nombre de points »*. Il précise que, à la veille des auditions par le juge d'instruction des gendarmes de Paris et de Vincennes ayant participé à l'opération, ceux-ci ont été *« réunis dans les locaux de Bastion 14 »* – l'une des sections parisiennes de recherche de la gendarmerie – *« afin de mettre au point un certain nombre de choses »*. Ainsi fut précisé, en une sorte de mise en scène, le *« rôle que chaque gendarme devait dire avoir tenu »*. *« Le problème essentiel qui a été posé était celui de la présence des inculpés durant les opérations. On nous a bien dit de vous dire que au cours des opérations, nous avions vu les inculpés dans l'appartement emmenés de pièce en pièce sous la protection du G.I.G.N. On nous a dit aussi de dire qu'ils n'avaient pas été revêtus de cagoules et qu'ils avaient donc participé normalement aux opérations de perquisition, ce qui était faux. »*

Le rôle du capitaine Barril

2. – Une perquisition sans les interpellés : le gendarme Caudan y revient à plusieurs reprises : *« Je suis resté dans l'appartement pendant environ deux heures et demie et, à aucun moment, je n'ai vu dans les lieux l'une ou l'autre des personnes interpellées »*. Arrivé peu après 18 heures, resté *« jusqu'aux environs de 21 heures »*, il n'y a vu ni King, déjà amené au siège de la compagnie où il dit l'avoir vu avant de le quitter pour l'appartement, ni Plunkett, que sans doute il croisa en route, ni Reid, arrêtée en bas de l'immeuble et immédiatement conduite à la compagnie de Vincennes. Bref, selon lui, la perquisition où *« toutes les pièces ont été fouillées en même temps et non pas l'une après l'autre »* se fit, contrairement au code de procédure pénale, hors la présence des futurs inculpés.

3. – Une arme dans la cheminée : lors de sa première audition par le juge, Caudan dit n'avoir trouvé lui-même aucune des pièces à conviction. son rôle avait été ainsi fixé. Aujourd'hui, il affirme le contraire : *« Alors que je me trouvais dans la pièce de droite, au fond, j'ai trouvé dans la cheminée une arme. Personne n'avait l'air au courant de la présence de cette arme dans la cheminée. »* Or, c'est cette arme que Plunkett reconnaît avoir possédée pour sa protection personnelle.

Durant son audition, Caudan laisse entendre que les gendarmes présents – du G.I.G.N. avec le capitaine Paul Barril et de la section de recherche de Paris-Minimes, avec le commandant Beau – furent quelque peu étonnés de sa découverte, comme si elle était inattendue. Quant aux autres armes et au *« pain de plastic »* que les inculpés affirment n'avoir jamais eu en leur possession, leur « découverte » serait, selon lui, intervenue avant son arrivée.

4. – Des gants en plein été : le procès-verbal de déposition se termine par ce paragraphe : *« Au cours de nos discussions entre collègues, un certain nombre de choses nous avait paru bizarre et notamment le fait que tous les gens du G.I.G.N. présents dans l'appartement portaient des gants. Nous avons émis l'hypothèse qu'un certain nombre d'objets avait pu être ramené dans l'appartement. »*

5. – Le rôle du capitaine Barril : chef par intérim du G.I.G.N. le capitaine Barril *« n'arrêtait pas de monter et de descendre les escaliers »*. Caudan l'a vu *« prendre personellement des photographies, des armes et de certains documents »*.

6. – Un mystérieux commissaire : la déposition de Caudan fait intervenir un nouveau personnage, non mentionné jusqu'ici : *« Peu après notre arrivée, le capitaine Barril (...) nous a présenté un homme en civil, âgé environ de trente-cinq ans. Il nous a dit que c'était un commissaire qui travaillait en collaboration avec la gendarmerie. Le capitaine Barril et le commissaire en question se tutoyaient. Ce commissaire (...) nous a dit : « Vous ne » m'avez pas vu, je suis en va- » cances. »*

7. – Des photos disparues : c'est le gendarme Caudan qui prit les photos *in situ* des armes et de l'explosif. Or l'on sait que ces clichés sont depuis le début de l'instruction introuvables. Voici son commentaire : *« J'ai bien photographié les armes sur la table (...). J'ai également photographié l'explosif qu'on avait remis sur la tablette pour les besoins de la photo. On avait replacé les détonateurs qui avaient été préalablement enlevés (...). Quelques jours plus tard, j'ai envoyé les pellicules et les relevés d'empreintes au laboratoire central. Quand je suis revenu de permission, les photos étaient rentrées. Les boîtes avaient déjà été ouvertes et je me suis rendu compte que les photos des armes n'y étaient pas. »*

LE PROCÈS DES PÉTROLIERS A MARSEILLE

Les ententes et la raison d'Etat

Marseille. – Dans l'abondance des affaires judiciaires marseillaises du moment, en voilà une qui suit son cours en toute quiétude. Le procès des ententes pétrolières ouvert depuis le 3 mai va son bonhomme de chemin, à petites étapes sans grands éclats ou grands effets, comme il convient sans doute pour l'examen d'un dossier vieux maintenant de douze ans. Il n'empêche que pour ceux qui y sont impliqués – trente-neuf dirigeants ou collaborateurs importants d'une quinzaine de compagnies – ce moment est essentiel. En dépit du temps écoulé, ils entendent jouer cet acte judiciaire avec la plus grande énergie, puisque tous plaident non coupable. Au cours de leurs interrogatoires ils se sont appliqués à dire que si entente il y eut, ce fut une entente forcée, imposée par les pouvoirs publics pour privilégier les sociétés à capitaux français.

De notre correspondant

Tous les inculpés ont pu dire qu'ils éprouvent aujourd'hui une *« profonde amertume »*, qu'ils ont ressenti leur inculpation *« comme une injure grave et intolérable »* et qu'ils ne peuvent *« se sentir en quoi que ce soit auteurs ou complices d'un délit »*.

Depuis deux semaines, ils ont expliqué que ces *« compensations »* imposées aux uns ou aux autres lors des réunions de l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière (UCSIP) n'étaient point des décisions prises de leur propre chef, mais commandées par des accords dits « de convergence » ou des « objectifs concertés » que l'administration leur avait imposés. Ils ont répété que les quotas de vente fixés à chacun par les pouvoirs publics voulaient que celui qui les avait dépassés rachète obligatoirement cet excédent à la Compagnie française de raffinage, qu'il s'agissait de favoriser.

Que, dans ce but, les ententes aient pu avoir une influence sur les prix du marché, ils l'admettent. Mais, dira M. René Croza, secrétaire général, à l'époque, de l'Union des chambres syndicales : *« Il n'a jamais été question de vouloir étrangler qui que ce soit, même si, parmi les clients, certains revendeurs libres qui n'ont pas su gérer leur affaire ont pu prendre inconsidérément des marchés à des niveaux de prix qui ne pouvaient plus leur être garantis à une époque où le premier choc pétrolier était imminent. »*

L'Union des chambres syndicales est effectivement au centre du débat. C'est pour avoir participé à ses réunions que les P.-D.G. des grandes compagnies se voient mis en cause. A quoi ils répondent que l'Union, qui eut pour président à l'époque M. Raymond Haas-Picard, ancien préfet de la Seine et ancien préfet régional à Marseille, n'aurait pu se permettre de violer la loi sous le regard d'un tel grand commis de l'Etat. Si tel a été le cas, c'est bien parce que la direction des carburants au ministère de l'industrie intervenait sans cesse pour que les sociétés françaises obtiennent des résultats sur le marché intérieur.

Car, si l'on comprend bien, les représentants des compagnies étrangères, de Shell à B.P., d'Esso à Mobil, traînaient les pieds dans l'espérance que la Communauté européenne interviendrait pour mettre un terme à cette politique de la France contraire à la libre concurrence et au traité de Rome. Mais le gouvernement français réussissait d'année en année à obtenir de nouvelles dérogations de Bruxelles, et il fallut bien en passer par ses volontés.

C'est ce que dit, par exemple, M. Jacques Ballet, qui était P.-D.G. d'Esso, société anonyme française : *« Ma compagnie a été la plus grande victime de ce système de quotas de vente en dépit de ce qu'elle avait fait en France, où c'est elle qui, pourtant, avait découvert dans les Landes le seul pétrole de l'Hexagone. De la même façon, nous avons été écartés des marchés de fourniture aux armées qui étaient devenus chasse gardée des raffineries françaises. »*

Chacun ainsi vide son cœur, dénonce même la pratique de ces « tables » pour la répartition des marchés, publics ou non, pour ajouter : *« Tout cela était contraire à nos conceptions économiques, mais il était impossible de ne pas entrer dans le système sans être fortement pénalisé. »* M. Ballet dira même : *« Nous sommes aujourd'hui, paradoxalement, inculpés pour les effets pervers d'une politique dont nous ne voulions pas. »*

Cette entente, pourtant, M. Paul Mostini, alors P.-D.G. de Mobil Oil France, l'a refusée. Avec 5 % du marché, sa compagnie ne voulait pas courir le risque de voir encore diminuer un assez faible pourcentage. Aux sollicitations de M. Haas-Picard de réintégrer l'U.S.C.I.P. d'où il s'était retiré, il fit la sourde oreille, *« en dépit*, dit-il, *de tous les malheurs que l'on me promettait »*. Il raconte en passant que, ayant obtenu un marché de trois ans avec les P.T.T., il fut prié, au bout d'un an, d'y renoncer.

Veuvage

Pour MM. Roger Roubaud et Alain Fusté, qui ont eu la charge de l'enquête demandée en 1971, après la plainte de M. Bodourian, par la direction du commerce intérieur et des prix, et destinée à la commission technique des ententes, les choses ne sont pas vues de la même façon. *« Sans doute,* dit M. Roubaud, *ces pratiques n'étaient pas nouvelles, mais pour la première fois nous avions des documents, des écrits démontrant l'existence de l'entente. »* M. Roubaud rapporte que, pour les marchés administratifs, *il est établi que* les adjudications dépassant des fournitures de 200 m3 donnaient lieu à un système permettant de faire croire à l'existence d'une concurrence alors que l'adjudicataire était désigné d'avance. Il dit encore qu'une convention dite *« de veuvage »* voulait que le fournisseur qui mettait fin à un contrat avec un revendeur libre devait en informer les autres pour que ce revendeur n'ait plus d'approvisionnement.

C'est sur ce chapitre que l'affaire sera le plus délicate à plaider. De surcroît, on touche là à l'article 412 du code pénal, qui réprime les entraves à la liberté des enchères et qui est distinct des infractions d'entente prévues par l'ordonnance de 1945 et seule visée à l'origine.

La défense, pourtant, a fait reproche à MM. Roubaud et Fusté de ne point avoir entendu les dirigeants des compagnies, de ne pas s'être informés surtout à la direction des carburants des directives qui avaient pu être données aux pétroliers et que ceux-ci invoquent aujourd'hui en leur faveur. C'est ce vendredi 20 mai que tout devait se jouer sur ce terrain, avec l'arrivée à la barre de ceux qui, à l'époque, furent les maîtres d'œuvre de cette politique incriminée et notamment deux anciens ministres, MM. Pierre Guillaumat et André Giraud.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MÉDECINE

DANS UN RAPPORT AU GOUVERNEMENT

Les médiateurs proposent les moyens de renforcer l'autonomie de la médecine au sein de l'Université

La reprise de la grève des internes et chefs de clinique des centres hospitalo-universitaires sera-t-elle effective, le 1er juin, comme ils l'ont annoncé ? Leurs représentants ont estimé, le 19 mai, que le gouvernement les avait contraints à adopter à nouveau une position dure, d'une part en freinant la diffusion d'informations sur le travail des médiateurs désignés par le premier ministre ; d'autre part, en ne respectant pas le calendrier de rencontres et de publication auquel il s'était engagé.

Internes et chefs de clinique reprochent, en particulier, aux services du premier ministre de s'être opposés à la publication du rapport que les médiateurs ont rédigé à propos de l'autonomie des U.E.R. (unités d'enseignement et de recherche) de médecine au sein de l'Université.

Ce rapport, précisément, est rendu public ce 20 mai. Il comporte un certain nombre de propositions qui, estiment les médiateurs, devraient prendre la forme d'amendements au projet de loi sur l'enseignement supérieur dont l'Assemblée nationale entreprendra l'examen à partir du 24 mai.

Dans ce texte *(lire ci-contre)* les médiateurs soulignent le caractère indispensable d'une reconnaissance de l'autonomie juridique, pédagogique et budgétaire des futures U.F.R. (unités de formation et de recherche) de médecine dans l'Université. Ils s'opposent ainsi à un courant qui, notamment au ministère de l'éducation nationale et dans les rangs du parti socialiste, en particulier du groupe parlementaire, était hostile à cette orientation « autonomiste ».

Ils estiment que cette spécificité devra se matérialiser non seulement par la liberté laissée aux directeurs d'U.F.R. de médecine d'organiser les enseignements et les concours, mais aussi par leur autonomie financière au sein de l'université, et leur capacité propre à passer des contrats – comme c'est le cas à l'heure actuelle – avec les hôpitaux, toutes prérogatives que le projet de loi sur l'enseignement supérieur tendait, dans son état présent, à leur dénier.

Les médiateurs estiment d'autre part que leur mission ne fait que commencer. Dans une lettre qu'ils viennent d'adresser à M. Pierre Mauroy, ils indiquent qu'une fois leur premier but atteint – obtenir la reprise du travail dans les hôpitaux universitaires – ils souhaitent se consacrer, en un deuxième temps, à une tâche qu'ils jugent tout aussi fondamentale : élaborer une réflexion d'ensemble sur la vie hospitalière et, plus largement, sur le système de santé. Ils estiment en pariculier qu'une réforme hospitalière ne saurait être menée à bien sans que soient examinés les liens nécessaires entre la vie des hôpitaux et la médecine libérale. Ils soulignent le rôle essentiel de l'ordre des médecins dans une telle réflexion, qui justifierait, estiment-ils, la reconstitution du Comité interministériel des études médicales et des hôpitaux, structure créée par le professeur Robert Debré en 1958 et, dont les travaux avaient présidé à la réforme de 1958.

Des « garants moraux »

Réunissant des membres des administrations de l'éducation nationale, de la santé et des finances, sous l'égide du premier ministre, ce comité avait fortement contribué à la mise en œuvre de la loi hospitalière de 1970. Les médiateurs souhaitent obtenir que le gouvernement lui redonne vie.

D'une manière générale, ces derniers jugent qu'ils sont les *« garants moraux »* des engagements qu'a pris le gouvernement pour désamorcer le conflit, nous a déclaré le professeur Maurice Tubiana.

Parmi ces engagements, figure la publication d'un certain nombre de notes qu'attendent internes et chefs de clinique, à propos des réformes hospitalières, des statuts, des carrières, des grilles de rémunération, etc. Un certain retard a déjà été pris par rapport au calendrier annoncé par les services du premier ministre. On indique au cabinet de M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé, que *« la quasi-totalité des textes qui manquent devraient parvenir très vite, dans le courant de la semaine prochaine »*. Le nouveau mouvement des internes et des chefs de clinique aura-t-il été désamorcé d'ici là ?

CLAIRE BRISSET.

Spécificité

Dans le texte rendu public ce vendredi 20 mai à propos de l'autonomie des unités d'enseignement et de recherche de médecine (U.E.R.) de l'Université, les médiateurs écrivent notamment :

« ● L'appartenance de la médecine à l'Université ne peut être discutée. Elle est indispensable (...). La réalité profonde de la communauté hospitalo-universitaire née de l'ordonnance de 1958 créant les C.H.U. (...) devrait être soulignée et (...) la vocation à être enseignants devrait être reconnue à la quasi-totalité des médecins hospitaliers titulaires travaillant dans les hôpitaux universitaires.

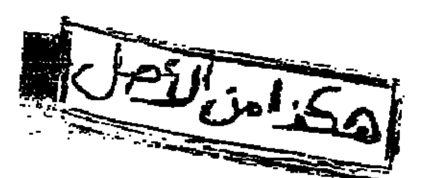
» ● La loi relative aux enseignements supérieurs devrait (...) prendre en compte cette spécificité et reconnaître aux U.E.R. médicales la maîtrise des données qui leur sont indispensables pour y faire face. »

» ● La spécificité juridique des U.E.R. médicales devrait apparaître beaucoup plus nettement à l'article 30 du projet de loi. Les conventions liant les U.E.R. médicales aux C.H.R. (centres hospitaliers régionaux) seraient signées par leurs directeurs au nom des présidents d'université (...).

» ● L'autonomie pédagogique des U.E.R. médicales est indispensable à l'organisation des enseignements (...). La maîtrise de l'organisation des concours interrégionaux d'accès aux filières de médecine spécialisée de santé publique et de recherche médicale devrait également y être accordée (...).

» ● Les moyens financiers destinés aux activités spécifiques à la médecine (...) devraient faire l'objet de moyens budgétaires individualisés pour les U.F.R. médicales (1) au sein de la dotation globale des universités. Le directeur devrait être ordonNateur des recettes et des dépenses (...). »

(1) Unité de formation et de recherche. Cette expression remplacera dans le projet de loi sur l'enseignement supérieur le terme de U.E.R.



ÉDUCATION

LE PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Deux manifestations sont prévues le 24 mai à l'occasion de l'ouverture du débat parlementaire

Une *« coordination nationale étudiants-enseignants »*, où se retrouvent des syndicats d'enseignants et d'étudiants proches de l'opposition, appelle à *« une marche de protestation vers l'Assemblée nationale »* avec un rassemblement à 14 heures sur l'esplanade des Invalides, le 24 mai, jour de l'ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi concernant l'enseignement supérieur.

De son côté, le *« Collectif national des états-généraux étudiants »*, soutenu par l'UNEF indépendante et démocratique, appelle à une manifestation nationale, le même jour à Paris, *« contre la sélection arbitraire et les concours, pour le libre passage en second cycle »*, dont le départ est prévu à 15 h 30 au centre universitaire Tolbiac.

Jeudi 19 mai, l'Association pour la défense des études de droit (ADED), créée récemment pour s'opposer au texte gouvernemental, a réuni, à Vincennes, des assises nationales. Son président, M. Philippe Malaurie, professeur à l'université de Paris-II, entouré de juristes (professionnels et enseignants), s'est adressé à un millier d'*« étudiants en colère »* enthousiastes.

De nouveaux incidents ont eu lieu jeudi à Montpellier, où quelque sept cents étudiants en médecine, pharmacie et odontologie ont érigé des barricades dans le centre ville.

A L'UNIVERSITÉ DE LYON-III

Un député socialiste en zone « ennemie »

De notre correspondant régional

Lyon. – Changement de décor : après un mercredi plutôt agité (de nombreux affrontements entre grévistes-étudiants et forces de police ont eu lieu), la journée de jeudi a été marquée par un premier débat public entre deux députés face à un amphithéâtre bien garni de l'U.E.R. de droit de l'université de Lyon-III.

M. Pascal Clément, député U.D.F. de la Loire, avocat, a eu, une heure et demie durant, l'avantage à l'applaudimètre. M. Jean-Jack Queyranne, député socialiste du Rhône, enseignant à l'université concurrente de Lyon-II, a fait face, sur un registre très technique. Il a été écouté plus qu'entendu.

En zone « ennemie », M. Queyranne, dont les titres universitaires ont provoqué quelques sifflets admiratifs, a rappelé les principes du projet de loi de réforme de l'enseignement supérieur. Il a affirmé haut et fort *« le refus de la sélection à l'entrée de l'Université »* et s'est montré rassurant sur deux points précis : Pour le premier cycle universitaire, où il s'agira *« d'acquérir les éléments d'une formation professionnelle »*, il s'est prononcé en faveur du maintien de la *« structure forte »* de certaines disciplines, dont le droit. Pour l'entrée dans le second cycle, la *« sélection »* ne concernerait qu'un nombre limité de formations, un nombre dont la *« régulation »* serait établie par le Conseil national de l'enseignement supérieur.

Apaisement ici, mais fermeté ailleurs. Pour le député socialiste, pas question de renoncer à l'entrée dans les organismes de direction des futures universités de *« représentants du monde du travail »*.

Un thème où l'attendait M. Pascal Clément : *« Faut-il être syndicaliste pour avoir sa place dans un conseil ? Je m'inquiète et j'espère que vous les étudiants aussi »* (applaudissements très nourris dans les travées universitaires). Autres propos chaleureusement accueillis, ceux relatifs au risque de « secondariser » l'enseignement supérieur : *« Si, pendant deux ans de premier cycle, on doit réfléchir à la culture générale, l'enseignement secondaire à quoi ça sert ? »*, s'est interrogé le député U.D.F., d'autre part très inquiet face à un projet gouvernemental qui *« politise l'Université »*, où les médecins et les juristes seront *« noyés »* et où plane le danger du *« nivellement par le bas »*. Après avoir estimé *« scandaleux »* que l'on puisse promettre *« un diplôme et un métier sans sélection »*, M. Clément s'est risqué dans une envolée polémique : *« C'est le projet le plus bureaucratique et le plus stalinien qui soit jamais sorti »*.

Le *« dialogue »*, ponctué par des questions techniques des étudiants, a confirmé le registre des deux débatteurs. Technique, M. Queyranne a avancé quelques propositions pour *« éviter qu'il y ait 50 % des étudiants qui sortent du premier cycle sans diplôme et sans formation »*. Plus politique, M. Clément a conclu sur *« la perte de rayonnement de la culture française »*. Or il ne faut pas toucher à l'image d'un pays au niveau de son enseignement supérieur : *« Pas ça, c'est la France ! »*

« Je ne comprends pas pourquoi un tel débat n'a pas eu lieu plus tôt. Il y a près de quatre semaines que nous sommes en grève », commentait, à l'issue du débat, un étudiant non gréviste, mais *« plutôt contre le projet de loi »*. *« Comment faire comprendre notre opposition autrement qu'en manifestant ? » « Trouve donc une autre solution »*, lui répond un membre du comité de grève.

CLAUDE RÉGENT.

Lu

« LA DÉLATION SOUS L'OCCUPATION », par André Halimi

« Moi, vieux militant catholique et d'Action française... »

En 1941, un avocat au barreau d'Avignon écrit à Xavier Vallat, commissaire général aux questions juives. Il s'agit d'une lettre « confidentielle », bien sûr, et signée :

« Je m'autorise de mes qualités de vieux militant catholique et d'Action française pour vous faire part de l'agitation qui règne dans notre jeune barreau au sujet des intrigues juives. Nous avons, sur environtrente avocats, trois avocats juifs faisant partie de la même famille. Roger Valabrègue, président du consistoire israéliste, avocat de l'État français. Son fils Charles, de moralité douteuse, divorcé, gaulliste, nous menaçant de représailles terribles en cas de victoire anglaise, se réjouissant de l'attaque anglaise sur la Syrie. Sa fille Odette, de moralité douteuse également, ancienne correspondante d'Henry Torres et de tout le gratin socialiste et communiste (...). Nous ne comprenons pas pourquoi on n'interdirait pas à une famille entière l'accès au barreau, et surtout aux femmes (...) ».

Au mois de janvier 1942, c'est un notaire, en Lozère, suppléant du juge de paix, qui s'asseoit derrière son bureau pour écrire : *« Je vous signale, à toutes fins utiles, que mon confrère Me Cazes, notaire à Florac, vice-président démissionnaire de la légion, s'occupe, depuis quelque temps, de « donner » la nationalité française à certains juifs de Nîmes, tels que les Crémieux, Bloch, etc. Il est secondé, dans cette tâche, par l'abbé Amat, aumônier des prisons de Nîmes, originaire d'Ispagnac, prêtre mondain, etc.*

« Il paraît que cela leur rapporte gros...

« Mon confrère fait souvent des voyages à Vichy pour cela.

« Je viens d'apprendre tout cela à Florac et je pense bien faire que de vous prévenir aussitôt. »

Le brave homme, bien zélé, que ce notaire ! Comme lui, ils seront des milliers – hommes et femmes – à dénoncer, sous l'occupation, les juifs jouissant trop de la vie, les communistes complotant à tout-va, les francs-maçons fricotant avec le diable, les gaullistes séditieux et, plus simplement, des voisins et des parents jugés encombrants...

Sorties de l'ombre des archives, plusieurs dizaines de lettres souvent rédigées d'une plume criminelle se suivent ainsi, formant un horrible florilège de la délation et de la haine, dans le dernier ouvrage d'André Halimi. Un livre qui montre une partie de la France dénonçant l'autre – comme les Versaillais dénoncèrent les communards – et qui, au-delà, montre clairement que si des particuliers s'en sont pris à d'autres particuliers, des associations sont entrées de leur plein gré dans cette danse macabre, activement relayées par les ministères. La dénonciation est, de la sorte, devenue l'affaire de tous, le devoir du « bon » citoyen.

Le délateur prend de multiples visages et désigne nommément – détail à l'appui – le déviationniste, le *« métèque »*, le *« frère trois points »*, *« l'accapareur »*, l'enfant. La dénonciation devient une vertu, un acte de salut public. Pétain se donne les gants de la blâmer, mais sa camarilla y encourage. Un Xavier Vallat et un Louis Darquier, dit de Pellepoix, en feront l'humus des services de leur commissariat général aux questions juives.

Noms et adresses

Elle est donc partout, cette délation. Dans ce courrier que les postiers déposent dans les boîtes aux lettres des ministères, de la police française et de la Gestapo. Dans la presse où elle se répand. L'auteur étudie ces échos de la vengeance, ces règlements de compte publiés jour après jour dans *le Pilori, le Réveil du peuple, Gringoire, l'Appel, Je suis partout*, feuilles collaborationnistes qui veulent toujours plus de noms, d'adresses de *« mauvais patriotes »*, qui en redemandent sans cesse.

André Halimi aurait pu s'en tenir là. son livre, déjà est un coup de poing : un voyage au pays des *« prébendiers obscurs du désastre »*, pour reprendre la formule de Maurice Schumann. Il l'a heureusement complété d'une centaine de pages, notamment consacrées à ce qu'il appelle *« l'antidélation »*. Halimi cite ainsi la radio de Londres du général de Gaulle s'en prenant, dans une longue litanie, aux collaborateurs de tout poil. *« Il fallait faire peur*, écrit andré Halimi, *il fallait prouver que ces procédés de délation si courants en France ne pouvaient pas rester impunis. »* L'après-guerre se chargera de punir. Ce fut l'épuration, avec ses excès et ses oublis.

LAURENT GREILSAMER.

★ *La Délation sous l'occupation*. Editions Alain Moreau, 352 pages, 79 francs.

FAITS ET JUGEMENTS

Klaus Barbie confronté à un témoin important

Lyon. — Klaus Barbie, l'un des anciens responsables de la police allemande à Lyon sous l'occupation, détenu depuis le 5 janvier, a été confronté, jeudi 19 mai, à un témoin important : une femme âgée dont l'identité n'a pas été révélée. La confrontation a eu lieu à la prison Montluc durant deux heures. Le juge d'instruction chargé du dossier, M. Christian Riss, aurait obtenu, au cours de cet acte de procédure, des éclaircissements intéressants sur le rôle de l'ancien nazi le 11 août 1944, à l'occasion de la formation d'un convoi de déportés pour Auschwitz et Ravensbrück.

L'avocat de Klaus Barbie, le bâtonnier Alain de La Servette, a été très discret à sa sortie de la prison : « *Il s'agissait d'une reconnaissance des lieux. D'un face à face qui n'a rien à voir avec une reconstitution.* » Selon certaines informations, le témoin aurait reconnu Klaus Barbie, mais ne figurerait pas au rang des nombreuses victimes qui se sont déjà portées partie civile *(Corresp. rég.)*.

● *M. Jean Venturi est écroué.* — Au terme d'une garde à vue de quarante-huit heures, M. Jean Venturi a été inculpé, jeudi 19 mai, d'« *escroqueries, faux et usage de faux* » par Mme Marie-Chantal Coux, juge d'instruction au tribunal de Marseille, et écroué. Agé de soixante-deux ans et dirigeant de deux sociétés d'aménagement d'espaces verts, d'équipements sportifs et de retraitement d'ordures ménagères, son dossier est lié à l'affaire des fausses factures au détriment de la ville de Marseille. Son frère, M. Dominique Venturi, dit « Nick », est lui-même détenu depuis juillet 1982.

DES CRÉANCIERS VIOLENTS

Un réalisateur de films vidéo, M. Jean-François Drach, cinquante-neuf ans, frère du cinéaste Michel Drach, a été séquestré et battu durant deux jours par huit hommes qui voulaient ainsi l'obliger à restituer les neuf cent mille francs qu'il avait empruntés à deux d'entre eux, commerçants dans son quartier, le septième arrondissement de Paris. M. Drach leur avait affirmé vouloir créer une société de films vidéo ; il dépensa au jeu les sommes d'argent empruntées.

Les huit hommes ont été interpellés et écroués. Il s'agit de Marc Spaolonzy, poissonnier rue de Grenelle, Bernard Seilliers, boucher rue de Bellechasse, Robert Metivet, exploitant de jeux de café, Guy Devert, restaurateur, Jacques Metivet, Bernard Dionisi, André Le Roy et, enfin, José Pinard, ferrailleur à Chevilly-Larue (Val-de-Marne). Ce dernier est le propriétaire de l'usine désaffectée où M. Drach fut séquestré. Enfermée dans une cabine de séchage de peinture, la victime subit de nombreux sévices, dont des brûlures à l'acide, avant d'être ramenée dans une voiture à proximité de son domicile, rue de Lille.

● *M. Roland Agret,* qui tente toujours d'obtenir la révision de son procès de 1970, s'est présenté jeudi 19 mai au ministère de la justice où il a tenté, en vain, de rencontrer M. Badinter. « *Si je n'obtiens pas d'audience d'ici à huit jours,* a-t-il déclaré, *je me couperai un deuxième doigt.* » (Il s'était mutilé le 15 mai.) M. Agret a rencontré un membre du cabinet du garde des sceaux.

SPORTS

FOOTBALL

M. Delors propose des aménagements fiscaux aux clubs et aux joueurs

Les représentants de la Fédération française de football (F.F.F.), de la Ligue nationale professionnelle, de l'Union nationale des footballeurs professionnels (U.N.F.P.) et de l'Union nationale des éducateurs de football (UNECATEF) se réuniront jeudi 26 mai pour tenter de définir une attitude commune après l'entretien accordé le 19 mai par M. Jacques Delors, ministre du budget, de l'économie et des finances, à MM. Fernand Sastre et Jean Sadoul, présidents respectifs de la F.F.F. et de la Ligue nationale. Cette attitude ne remettra pas toutefois en cause l'abandon pour la saison 1983-1984 du plan d'austérité *(le Monde* des 12 et 21 avril) qui avait été négocié puis proposé par les milieux du football en contrepartie d'un allégement de certaines charges sociales ou fiscales.

C'est un « *interlocuteur parfaitement au courant des problèmes du football* » et « *soucieux d'apporter des réponses réalistes aux différentes demandes présentées, malgré les difficultés de la conjoncture économique et financière* », que MM. Sastre et Sadoul ont rencontré en la personne de M. Delors. Le ministre du budget, de l'économie et des finances a manifesté à ses interlocuteurs sa volonté de trouver des solutions à un certain nombre de leurs revendications.

● *Taxe additionnelle sur le prix des entrées de stade.* — Cette taxe, instituée en 1976, se traduit par un prélèvement proportionnel au prix des billets à partir d'un seuil de 25 F. Le prix des places de football ayant pratiquement doublé depuis cette date, les taxes versées par les clubs sont passées de 3 400 OOO F à 19 100 000 F. A lui seul, le football procure les deux tiers de ces fonds affectés au développement du sport de haut niveau. Le ministre des finances est favorable à une actualisation des paliers d'imposition, qui sera présentée prochainement au Parlement par le ministre de la jeunesse et des sports.

● *Taux de cotisation des accidents du travail.* — Plafonné à 25 % depuis 1973, le taux de cotisation des risques d'accident du travail et des maladies professionnelles des sportifs professionnels a été porté à 30 % fin décembre 1982. Il devrait être majoré de cinq points par an jusqu'à ce qu'il corresponde au taux réel. Cette charge supplémentaire pour les clubs a été cette année de 3 500 000 F. Un moratoire bloquant les cotisations à 30 % pour 1983 a été décidé pour permettre aux trois ministères concernés — affaires sociales, finances et jeunesse et sports — d'étudier le dossier.

● *Impôt sur les sociétés.* — Les sections professionnelles des clubs sont jusqu'ici soumises, pour leurs bénéfices, à l'impôt sur les sociétés (50 %). Cette mesure incite les clubs à investir chaque fin de saison leurs bénéfices éventuels en transferts de joueurs, en revalorisation de salaires ou à les dissimuler dans des caisses noires. Dans le cadre de la création des futures sociétés à objet sportif, M. Delors est favorable à des dispositions permettant aux clubs de constituer en franchise d'impôt des provisions pour une gestion plus rationnelle.

● *Régime fiscal des joueurs.* — L'Union nationale des footballeurs professionnels revendique l'abattement de 25 % accordé aux professionnels du spectacle. Le ministre leur propose d'améliorer leur régime actuel de prévoyance et d'étudier un système d'épargne qui allégerait les charges fiscales et sociales sur les salaires. Ces mesures pourraient être présentées avec la loi de finances de 1984.

G. A.

Les bonnes affaires du Mundial

La société Football France Promotion, qui avait l'exclusivité des droits de l'équipe de France pour les opérations publicitaires promotionnelles et commerciales pour la Coupe du monde 1982, a réalisé un chiffre d'affaires de 11 461 776 F. La répartition de cette somme a été ainsi opérée :

— Football France Promotion : 1 500 000 F ;

— U.N.F.P. : 1 490 000 F ;

— Joueurs et cadres techniques ayant participé à la qualification puis à la Coupe du monde : 5 020 000 F ;

— Ligue nationale : 2 090 000 F.

— F.F.F : 1 250 000 F.

Football France Promotion poursuit ses activités pour le Championnat d'Europe des nations, qui aura lieu en juin 1984 en France.

TENNIS. — *Le champion du monde junior français, Guy Forget, s'est qualifié le 19 mai pour les quarts de finale des Internationaux d'Italie, à Rome, où il doit rencontrer le Suédois Simonsson, en battant le Chilien Gildemeister (4-6, 6-4, 6-2). De son côté, Thierry Tulasne a été éliminé au même stade de la compétition par l'Américain Teltscher (6-4, 6-2).*

CARNET

Mariages

— Dominique-Georges TRÉCA
et
Jacqueline RIFFAULT,

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité à Paris, le 16 avril 1983.

3, rue Claude-Pouillet,
75017 Paris.

Décès

— Mme Henri Cochard,
M. et Mme Pierre Gabrielli,
M. et Mme Philippe Pohlitz
et leur fils Nicolas,
Mlle Jeanne Cochard,
son épouse, ses enfants, petits-enfants, arrière-petit-fils et sœur,
La famille Simond, de Lausanne (Suisse),
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, de

M. Henri COCHARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire
et croix de guerre 1914-1918,
grand blessé de la guerre 1914-1918,

le 16 mai 1983, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Belhomert (Eure-et-Loir).
Le présent avis tient lieu de faire-part.

17, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.
84, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

— Mme Pierre Dégez, son épouse,
Le capitaine de vaisseau et Mme Michel Dégez et leurs enfants,
M. et Mme Louis Dégez
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Dégez,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Georges Maillet,
M. et Mme Bernard Aubourg
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Dégez et leur fils,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille,
M. et Mme Pierre Gédet,
M. et Mme Ernest Dégez,
Mme Pierre Robin,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Le docteur et Mme Pierre Renard,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,

Le docteur Alfred Maris,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ses oncle, cousins et cousines,

Les familles Dégez, Maris, Renard, Robin, de Bettignies,

Toute la famille,

Et ses amis du Bosquet à Haubourdin,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DÉGEZ,
ingénieurs A. et M.
(Lille 1922),

endormi dans la paix du Seigneur, le 16 mai 1983, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 19 mai 1983 en l'église Saint-Paul à Haubourdin.

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel !

59320 Haubourdin, « Le Bosquet »,
3, rue Aristide-Briand.

La famille vous prie d'associer dans vos prières sa petite-fille

Catherine AUBOURG,

décédée le 21 février 1983 à l'âge de vingt-deux ans.

— La famille et les amis de
Jean HÉMON,
éditeur,
ont la grande douleur de faire part de son décès, survenu à Suresnes le 12 mai 1983. Les obsèques ont eu lieu, dans la plus stricte intimité, au nouveau cimetière de Montmorency, le 16 mai 1983.

— Le docteur et Mme André Simon,
M. et Mme Jehan Desanges,
ses enfants,
Le docteur Christiane Simon-Soret
et ses enfants,
Les docteurs Bernard et Nicole Simon et leurs enfants,
Les docteurs Agnès et Denis Devictor
et leurs enfants,
Gilles Desanges,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Ninette SIMON,
née Berman,

le 18 mai 1983, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.

112, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— Dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui se sont associés à sa peine lors de la disparition brutale de

M. René TOMASINI,
ancien ministre,
sénateur, maire des Andelys,
conseiller régional
de Haute-Normandie,
premier vice-président
du conseil général de l'Eure,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance française,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

sa famille leur adresse, en cette douloureuse circonstance, l'expression de sa reconnaissance émue et ses remerciements les plus sincères.

Remerciements

— Mme Pridi Banomyong
et ses enfants,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été exprimées lors du décès de

M. Pridi BANOMYONG,
ancien régent
et ancien premier ministre
de Thaïlande,
grand-croix de la Légion d'honneur,

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine, par leur présence et leurs messages, de trouver ici l'expression de leurs très vifs remerciements.

Communications diverses

— Le prix Adolphe-Bentinck, d'un montant de 40 000 F, consacre chaque année une contribution importante dans le domaine des relations internationales ou de l'histoire, servant à promouvoir la construction européenne, la sauvegarde de la paix ou la lutte contre le fanatisme. Les candidatures doivent parvenir avant le 1er juin au secrétariat du « prix Adolphe-Bentinck », 33, rue Poissonnière, 75002 Paris.

Entraide

— Une « Nuit polynésienne » aura lieu, le 20 mai, à 20 h 30, au Théâtre municipal de La Celle-Saint-Cloud (salle de la Caravelle - marché couvert Beauregard) pour venir en aide aux sinistrés de la Polynésie française. Une soirée dansante aura lieu vers 23 heures. Renseignements et réservations au syndicat d'initiative (969-20-00, poste 357).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-II, mardi 24 mai, à 9 h 30, salle des Commissions, M. Abdulsattar Almulla : « La preuve par serment en droit koweïtien (étude du serment décisoire) ».

— Université Paris-VII, mercredi 25 mai, à 14 heures, salle des thèses, Mme Viviane Alleton : « Les modalités en chinois contemporain ; le possible et le certain, devoir et vouloir ».



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

MUSÉES

BAYEUX

La B.D. de la reine Mathilde

DANS une grande salle de l'ancien séminaire de Bayeux, seule la vitrine du centre est éclairée. 70 mètres de vitrine en U, sur le côté convexe duquel la tapisserie de Bayeux déroule, comme une gigantesque bande dessinée, sa « *broderie de ymages et escrilpteaux faisant représentation du conquest d'Angleterre* ». Ce chef-d'œuvre médiéval, unique au monde, est installé depuis quelques semaines dans son nouveau musée, l'ancien séminaire de Bayeux, où il a suivi la bibliothèque de la ville. Curieusement, en effet, la tapisserie fait partie de la bibliothèque municipale, dont elle est le premier manuscrit : ainsi la directrice de la bibliothèque, Mme Michèle Coïc, est-elle conservateur de la tapisserie

Tapisserie, d'ailleurs, est un terme impropre. La plus ancienne description connue – celle de 1476 que nous avons citée plus haut – est, elle, tout à fait exacte : il s'agit de broderies de laines faites soit au point de couchage (appelé aussi point de Bayeux), soit au point de tige sur une toile de lin, actuellement longue de 70 mètres et large de 50 centimètres approximativement, qui représentent 626 personnages, 1 257 animaux divers, 37 bâtiments, 41 bateaux, 49 arbres (1)... et une comète.

Les premiers siècles de la tapisserie sont assez obscurs. Tout d'abord, on ne sait avec certitude ni qui l'a commandée, ni qui l'a brodée, ni quand elle a été faite. Selon l'hypothèse la plus vraisemblable, elle aurait été commandée par Odon (ou Eudes), demi-frère de Guillaume le Conquérant, évêque de Bayeux et, après la conquête de l'Angleterre, comte de Kent. Elle aurait pu être brodée en Angleterre et n'est sûrement pas l'œuvre de la reine Mathilde, épouse de Guillaume, comme l'a prétendu une légende tenace. Elle a été très vraisemblablement faite quelques années après la victoire de Hastings (1066), qui assura au duc de Normandie, Guillaume, la couronne d'Angleterre.

Le récit qui se déroule sur la tapisserie est manifestement destiné à justifier la conquête : le comte anglais Harold avait juré à Guillaume qu'il le reconnaissait *comme héritier* du roi Edouard le Confesseur. Mais, sitôt Edouard mort, Harold se fait couronner roi d'Angleterre. Etre parjure était, à l'époque, la faute majeure, impardonnable. La conquête de l'Angleterre par Guillaume, héritier désigné par Edouard, était donc doublement légitime.

Depuis longtemps, la tapisserie est considérée comme une mine de renseignements sur le onzième siècle. Les costumes, les armes, les outils, les bateaux, les batailles, les scènes de la vie des puissants et des humbles y sont, en effet, brodés avec une *minutie extraordinaire*. Même un événement rare, comme le passage de la comète de Halley en avril 1066, est représenté : il était, à n'en pas douter, un signe du ciel annonçant les prochains malheurs de Harold.

Au cours de ses quelque neuf siècles d'existence, la tapisserie a connu plusieurs moments difficiles. En 1793, elle a failli servir de bâche de chariot, puis de décoration du char de la déesse Raison et, pendant le dix-neuvième siècle, elle était présentée sur des rouleaux mus par des manivelles ! De telles vicissitudes et le poids des ans font que la tapisserie



a été rapiécée – fort mal – à diverses occasions et qu'on y dénombre plusieurs centaines de trous.

L'envers du décor

Le déménagement de la tapisserie a permis d'entreprendre des études sérieuses qui ont duré de novembre 1982 à février 1983. La doublure a été décousue – ce qui a permis d'avoir accès à l'envers des broderies – puis recousue. Ensuite, par les soins de l'école Boulle, on a fixé deux toiles de lin et un molleton qui répartissent également le poids de la tapisserie lorsque celle-ci est suspendue dans sa vitrine.

Des spécialistes du Laboratoire de recherche des musées de France, du Centre de recherches pour la conservation des documents graphiques, de l'Institut textile de France et du Centre international d'étude des textiles anciens, quatre restauratrices, Mmes Girault, Monier, Bodat et Masse, et une historienne d'art, Mme Moore, ont observé, photographié, décalqué la tapisserie et y ont prélevé (sur l'envers) de minuscules échantillons.

Dès maintenant, on sait qu'il n'y avait ni moisissures ni champignons. On a constaté que les laines d'origine n'ont quasiment pas passé, ni viré, et qu'elles n'ont jamais été mangées par les mites, contrairement aux laines utilisées par les divers restaurateurs. Mais les études sur les restaurations – « rapetassages » serait un terme plus approprié – ne sont pas achevées. On espère savoir, par l'examen et la comparaison des tissus des pièces et des laines des broderies, combien de fois, et éventuellement, quand la tapisserie a été réparée. Seule une connaissance très détaillée de l'ouvrage permettra éventuellement de déterminer quelles restaurations (les plus récentes) pourraient être supprimées, ce qu'il conviendrait de faire pour assurer la pérennité de ce chef-d'œuvre et pour le restaurer avec respect et discrétion.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 20.)

(1) Ces chiffres sont extraits du livre *la Tapisserie de Bayeux et la manière de vivre au onzième siècle*, de Simone Bertrand, longtemps conservatrice de la tapisserie, édition Zodiaque, collection « Introductions à la nuit des temps ». On peut aussi lire avec intérêt le livre *la Tapisserie de Bayeux, un documentaire du onzième siècle*, de Michel Parisse, édité par Denoël.

LASCAUX

On a copié la « Licorne »

LASCAUX renaît vingt ans après sa fermeture. On n'y croit encore qu'à moitié à Montignac, le gros bourg d'à côté qui somnole sur les bords de la Vézère. Pourtant, une copie restitue prodigieusement les peintures rupestres du commencement de l'art. A quelques pas de l'original, rongé, surveillé quotidiennement pour lui éviter de mourir effacé par les moisissures et masqué, par la calcite, Lascaux II produit, lui aussi, *le « miracle », la « danse de l'esprit »* dont parlait Georges Bataille. Le public pourra en juger à partir de la mi-juillet.

Ce magnifique « faux » marque l'aboutissement d'une aventure de plusieurs années, au cours desquelles l'administration aura dû torturer ses habitudes et ses règlements devant l'originalité des problèmes posés. Une dizaine d'artistes auront vécu, dans l'enfermement d'une soute, la voluptueuse tension de ce qu'ils appellent une création.

A dire vrai, le présent s'impose encore pour plusieurs d'entre eux, dont Monique Peytral, l'artiste qui surmonte chaque jour son épuisement (elle est depuis dix ans associée à Lascaux II) pour respecter les délais de sa livraison à Daniel Debaye, le président de l'office du tourisme de la Dordogne, coordonnateur de cet étonnant chantier.

C'est lui qui conduit la barque avec vigueur. C'est lui qui harcèle les artistes : « *Je les traite d'entrepreneurs, de copistes, pour les en persuader.* » Il leur interdit de pouvoir « sentir » les choses à leur manière et, lorsqu'un détail cloche, il organise la vérification 200 mètres plus haut sous la colline, face à l'irréfutable, au vrai Lascaux.

Daniel Debaye n'a jamais toléré le moindre dérapage et d'ailleurs quand bien même aurait-il laissé passer une erreur, la commission de spécialites en place depuis le début de l'opération l'aurait relevée. Jean-Philippe Rigaud, directeur régional des antiquités préhistoriques d'Aquitaine, en fait partie. Il délivre un enthousiaste certificat de conformité : « *J'ai vu plusieurs reproductions de grottes, dont celle d'Altamira à San-Francisco. Le résultat est ici très nettement supérieur, au point que je ne connais pas plus de cinquante personnes en France, autrement dit les spécialistes, capables de distinguer les différences totalement mineures de détail.* »

Des faussaires officiels...

Ce jugement a de quoi flatter Monique Peytral et Dimitri Tremoulis, seuls en ce moment face à la fameuse Licorne qui impose son étrange et longue corne sur la paroi gauche de la grande salle des taureaux. Leurs compagnons les rejoignent au gré de leur intervention en cette période d'achèvement. Monique, âgée de cinquante-deux ans, peintre, et Dimitri, trente-cinq ans, d'origine grecque, meilleur ouvrier de France en sculpture décorative, expliquent fiévreusement pourquoi l'œuvre du groupe dépasse la réalisation d'une simple copie.

A l'entrée de la grotte, dans le sous-bois où ne cessent de pointer leur nez les touristes hors de saison curieux et impatients, ils décrivent avec conviction les vertus de la création : « *Pour aboutir à l'équivalence de lieu, nous avons apporté chacun des innovations techniques. Nous les avons inventées sur place, à tâtons. Vous savez, on peut toujours reproduire avec exactitude un volume ou encore un dessin, mais pas la nature du support. Il a fallu, par exemple, rendre le velouté du dessin dû à la présence de calcite et cela sur du béton.* »

Quatre fois par semaine pendant quarante minutes, ces faussaires officiels descendent dans le sanctuaire afin de récolter les plus minuscules informations. Et l'émotion est chaque fois d'égale intensité. Dimitri : « *C'est le seul endroit où je me sois jamais parlé à moi-même.* » Monique : « *Je m'y sens protégée, comme enveloppée entre deux ailes.* »

Elle a rempli des cahiers et des cahiers d'esquisses et, au sommet de son réseau d'échelles, sous la voûte humide, elle s'y réfère constamment, guidée aussi par des repères chiffrés de volumes inscrits sur des étiquettes suspendues à la roche. Elle utilise les instruments les plus inattendus : des bambous pour projeter à la bouche la peinture en poudre, d'anciens outils de dentiste...

Magie technique

Dimitri investit ses scrupules artistiques dans le modelage de la voûte : « *On a rattrapé à l'œil les fautes de l'ordinateur* », souligne-t-il, très fier. Tout au long du chantier, l'art et la science ont collaboré. Dans le cas précis, l'Institut géographique national a fourni un important matériel informatique sous la forme de milliers de points repérés dans les trois dimensions.

On a assez écrit que les animaux de Lascaux « bougent ». Les artistes de la préhistoire ont en effet joué avec tous les reliefs de la roche, et une sorte de mouvement s'anime à chaque changement d'angle de vue.

Pour restituer cette caractéristique du chef-d'œuvre, le respect du plus petit détail s'imposait. Il n'y a pas eu de rôle mineur dans cette aventure. Les coulisses de Lascaux II sont édifiantes. Dans le blockhaus construit au début des années 70 par le comte de La Rochefoucauld, initiateur du premier projet destiné à compenser la fermeture de la grotte dont il était le propriétaire, des structures en acier reproduisent exactement une coque de navire renversée. Tout un réseau de grillage a reçu du béton projeté sur lequel *ont été sculptées avec minutie* les concrétions de la grotte. Cette magie technique reste indéchiffrable pour le visiteur, berné par la texture des parois, exactement semblable à celle d'un chou-fleur en raison du dépôt de calcite, qui est une des causes de la fermeture de l'original.

LLIBERT TARRAGO.

(Lire la suite page 20.)

La B.D. de la reine Mathilde

(Suite de la page 19.)

Sans attendre les conclusions de toutes ces opérations qui sont placées sous la responsabilité de M. François Macé de Lépinay, inspecteur des monuments historiques, la tapisserie est exposée dans sa nouvelle vitrine depuis le 26 février. Conçue par M. Georges Duval, architecte en chef et inspecteur général des monuments historiques, celle-ci est parfaitement étanche de façon à maintenir en permanence une température de 18 °C et une humidité relative de 50 %. L'éclairement ne dépasse pas 50 lux mais il assure une vision parfaite de la tapisserie; les vitres sont à l'épreuve des balles et la vitrine a été munie d'une alarme-incendie automatique.

Bientôt seront présentés dans des salles de l'ancien séminaire des photographies de la tapisserie et des tableaux de la vie quotidienne au onzième siècle. Déjà, les visiteurs sont initiés à la tapisserie par un montage audiovisuel en français ou en anglais.

La tapisserie de Bayeux attire, en effet, des foules françaises et anglaises. En 1982, elle a eu 320 000 visiteurs sans compter les centaines de personnes qui n'ont pu entrer. 1983 marque déjà une augmentation du nombre des visiteurs : 40 % de plus en mars 1983 par rapport à mars 1982 ; 2 300 personnes pour le seul jour de Pâques 1983...

YVONNE REBEYROL.

★ La tapisserie de Bayeux est exposée dans l'ancien séminaire, rue de Nesmond. Ouvert tous les jours, sauf le 25 décembre et le 1er janvier, de 9 heures à 19 heures du 1er juin au 30 septembre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ou 18 h 30 du 30 septembre au 1er juin. Entrée (jumelée avec celle du Musée des beaux-arts baron Gérard) : 13 francs (8 francs pour les groupes d'adultes, 6 francs pour les groupes scolaires).

Pourquoi pas une copie à l'ancienne ?

UNE pièce aussi vieille et aussi précieuse que la tapisserie de Bayeux ne peut voyager, bien évidemment. Pourtant, elle suscite un énorme intérêt, comme le montre le nombre des visiteurs qui viennent la voir. Ne serait-il pas judicieux d'en faire une copie fidèle qui, elle, supporterait les transports et les climats différents ?

Une telle entreprise semble possible. Déjà, les Ateliers de l'horloge de Bayeux (1) — une association créée en 1974 sous la loi de 1901 — font des copies de personnages ou de scènes de tapisseries. Comme elle apprend chaque année à quelques centaines d'adultes et d'enfants l'art traditionnel mais modernisé de la dentelle aux fuseaux de Bayeux, l'art de la broderie au point de... Bayeux et celui de la tapisserie tissée. On pense que la copie de la tapisserie pourrait être faite en trois ou quatre ans si cinq personnes y travaillaient à mi-temps.

Et surtout, Mme Anne, à Paris (2), passionnée de teintures végétales et de textiles anciens, travaille à retrouver les procédés tinctoriaux en usage au Moyen Age. La laine dessuintée était teinte en toisons, par passages successifs dans des « cuves » (ou bains) de végétaux fermentés pendant plusieurs semaines, auxquelles on ajoutait des cendres ou de la chaux vive. Quelques plantes communes en Angleterre et en Normandie suffisent pour obtenir les huit couleurs de la tapisserie : le pastel (une crucifère, *Isatis tinctoria*) pour les cinq bleus et verts avec le genêt (une papilionacée, *Sarothamnus scoparius*) pour le jaune bronze et la garance (une rubiacée, *Rubia tinctoria*) pour le rouge sombre ; la teinte naturelle de la laine, en neuf cents ans, est devenue chamois.

Y. R.

(1) 11, place aux Pommes, 14400 Bayeux. Tél. : (31) 92-70-76.

(2) Anne, 18, place Dauphine, 75001 Paris.

On a copié la « Licorne »

(Suite de la page 19.)

Ce festival de prouesses aboutit à un rendu de 150 mètres carrés de peintures rupestres. Il s'agit précisément de la grande salle des taureaux et de son fabuleux couloir. L'essentiel de Lascaux a été reproduit. Le reste sera montré par la photographie dans le deuxième sas d'entrée. Il sera également répondu par avance aux inévitables questions que se posent les visiteurs. Ils apprendront notamment comment, probablement, peignaient les hommes de la préhistoire.

Dès l'entrée, ils auront été amplement informés sur l'intérêt de Lascaux dans le monde magdalénien et sur les raisons de sa fermeture. Autant d'introductions mises en forme par les plus éminents spécialistes, dont le professeur Leroi-Gourhan.

Lascaux II a coûté 7 millions de francs. « *Le prix d'un petit C.E.S.* », souligne Daniel Debaye, qui voit aboutir les efforts obstinés déployés depuis qu'il a pris le dossier en main, à la fin des années 70, pour le compte du département. Il avance fréquemment cette comparaison pour mieux restituer l'intérêt culturel de l'investissement. Mais il ne mésestime pas les données économiques de l'opération. « *On peut dire que Lascaux a contribué à lancer la Dordogne sur le plan touristique. Il y a eu ensuite le château des Milandes de Joséphine Baker et les sites de la vallée de la Dordogne. Nous avions perdu les deux premiers points forts.* »

Montignac a toujours gardé la nostalgie de ses cent vingt mille visiteurs annuels. La justification de Lascaux II se trouve aussi dans les nombreuses lettres qui parviennent à la direction des affaires culturelles à Bordeaux sur le bureau de Jean-Philippe Rigaud : « *Ces personnes demandent à visiter Lascaux. En raison des contraintes de protection, l'attente est de six mois, et encore ne peut-on donner satisfaction à tout le monde.* »

« *La chapelle Sixtine de la préhistoire* » manquait au public français et étranger. Au cours des vingt dernières années, il n'est pas passé de jour d'été sans que des dizaines de personnes viennent buter contre le portail fermé. La magie de Lascaux méritait d'être ressuscitée.

LLIBERT TARRAGO.

★ Pour s'y rendre : Lascaux est situé sur la commune de Montignac-sur-Vézère, entre Périgueux (50 km) et Brive (40 km). Visite : La date exacte d'ouverture sera connue au début du mois de juin. Téléphoner à l'office de tourisme de la Dordogne : (53) 53-44-35. A signaler, à 6 km, le centre d'initiation à la préhistoire, au lieu-dit Thot.

LA DESSERTE AÉRIENNE DES DOM-TOM

Un one man show pour Air France

PLUS de 812 000 sièges seront disponibles pendant la saison d'été (du 1er avril au 31 octobre) sur les avions d'Air France à destination des *Antilles et de la Réunion*. Près de 100 000 de plus qu'en 1982. La compagnie nationale espère ainsi satisfaire les aspirations au soleil des spoliés de plages étrangères. S'il le fallait, des moyens encore plus importants pourraient être dégagés. Mais, pour l'instant, l'importance du phénomène de transfert de voyages vers les départements d'outre-mer étant encore difficile à apprécier, Air France préfère se tenir à ce programme déjà ambitieux.

Ainsi, sur les Antilles, 612 000 sièges seront offerts pendant les sept mois de la saison d'été, 88 000 de plus qu'en 1982 (+ 16,8 %). Depuis le 1er avril, la « desserte de base » est de 17 fréquences par semaine sur Pointe-à-Pitre et Fort-de-France, en Boeing-747 de près de 500 places. Dès la fin du mois de juin, les fréquences augmenteront jusqu'à atteindre, en régime de « super-pointe », 35 rotations par semaine, soit près de 35 000 sièges dans les deux sens.

Sur la Réunion, 200 500 sièges seront disponibles pendant les sept mois considérés. Pour faire face à un trafic beaucoup plus « pointu » que celui des Antilles, 112 500 de ces sièges seront offerts entre le 25 juin et le 19 septembre, soit 7 500 de plus qu'en 1982 pour la même période (+ 7 %). Jusqu'au mois de juin, en effet, les six vols 747 programmés chaque semaine sont plus que suffisants ; ils affichent en moyenne 40 % de places vides. En revanche, à partir de la fin de juin, les cadences seront accélérées pour culminer à 11 rotations hebdomadaires fin août.

Pour tenir ce rythme, la compagnie nationale a décidé d'engager de gros moyens. Au plus fort de l'été, la route des Antilles va mobiliser en permanence cinq *Boeing-747*, et celle de la Réunion deux autres — sans compter les appareils de réserve pour parer à tout *incident* technique — soit près du tiers de la flotte de long-courriers d'Air France. Et si le trafic le justifie, d'autres pourraient à leur tour être momentanément distraits des routes américaines ou asiatiques.

Une manière comme une autre pour le transporteur de faire comprendre qu'il est prêt à bien des sacrifices s'ils peuvent lui permettre de conserver son monopole de desserte des départements d'outre-mer au départ de la métropole. Les perspectives d'accroissement du trafic vers ces destinations avaient en effet aiguisé les appétits de certaines compagnies charters indépendantes. Minerve, qui avait été écartée du marché de la Réunion par décision du ministre des transports, à la fin de l'an passé, attend toujours une hypothétique autorisation de desservir les Antilles au départ de Paris. En attendant, elle effectue avec ses DC-8 de 188 places un vol par semaine vers Pointe-à-Pitre et un vers Fort-de-France au départ de Bruxelles, et elle en fera autant à compter du mois prochain au départ de Bâle-Mulhouse.

Quant à l'autre compagnie charter privée française, Point Air, elle desservira tous les quinze jours, à partir du 12 juillet, la Réunion au départ de Bâle-Mulhouse, son autorisation étant subordonnée au respect d'un certain quota de voyageurs étrangers à bord de son DC-8 (50 % au départ, 70 % au bout de six mois).

Mais Paris promet de demeurer longtemps encore une chasse gardée interdite à ces francs-tireurs.

J. Sn.







AUVERGNE

L'apostolat des vacances vertes

VACANCES AUVERGNE-LIMOUSIN (VAL) fêtera l'année prochaine son quinzième anniversaire. Cette association de tourisme social gère aujourd'hui 7 300 lits répartis au sein de 25 installations. Malgré la crise, elle tient solidement son créneau campagnard avec 605 479 journées-vacances au cours de l'exercice 1982 (+ 95 000 en cinq ans). Le niveau de ses performances se traduit également par la moyenne annuelle d'occupation des villages, qui est de 135 jours, un score considéré comme flatteur dans la mesure où le manteau neigeux de ces régions se révèle très irrégulier.

Curieux paradoxe : cette réussite est née d'un échec. En 1964, la Somival (Société pour la mise en valeur de la région Auvergne-Limousin) lançait un programme de construction de villages de vacances, puis elle en confiait la gestion à l'OCCAJ. Mais bientôt les relations se tendaient entre les deux organismes en raison de difficultés financières. Plutôt que de rompre, ils choisirent, se rappelle Gérard Bullat, le directeur actuel, *« la fuite en avant »* sous la forme d'une association à vocation régionale dont ils resteraient membres tout en l'ouvrant à des personnalités régionales. Ainsi naissait VAL, précisément le 10 décembre 1968.

Quatre ans plus tard, après une période difficile due à la pesanteur de l'héritage, la parité était rompue au bénéfice de la Somival, et un plan d'assainissement adopté, dont les effets allaient se faire sentir dès 1973 avec, pour la première fois, un équilibre dans le compte d'exploitation. *« Depuis, nous n'avons plus jamais connu de difficultés financières »*, explique Gérard Bullat.

Vers l'autonomie réelle

Reposant sur des fondations plus solides en modernisant notamment ses méthodes de gestion, VAL allait ainsi accroître sa capacité d'accueil à une allure plutôt soutenue, pendant qu'elle élargissait son conseil d'administration aux communes où étaient implantés les villages et à divers organismes sociaux.

Cette évolution institutionnelle n'a cessé d'aller dans le sens de l'émancipation. On est même aujourd'hui à la veille d'une refonte – elle est prévue pour le mois de juin – *qui marquera la fin de la tutelle* de la Somival. *« L'autonomie réelle de l'association constitue une étape très importante »*, souligne Gérard Bullat. Elle doit sans doute lui permettre de mieux contrôler le dérapage de certains coûts, afin de parer au recul du pouvoir d'achat des familles.

Cette indépendance affirmée doit aussi lui permettre de mieux assurer sa double mission, l'une ayant trait au tourisme social, l'autre au développement rural. L'originalité réside dans ce deuxième aspect, souligné d'ailleurs dans l'acte de naissance de VAL puisque aussi bien il s'agissait de *« réagir à une situation alarmante : l'exode continu des populations rurales et, à terme, la désertification de régions entières. Le programme d'implantations touristiques avait pour rôle, parmi d'autres actions, de créer un flux économique nouveau. Devant l'absence d'initiatives privées, les collectivités publiques sont intervenues comme supports des investissements. En gérant ces équipements, VAL répondait d'entrée de jeu à une mission d'intérêt public »*.

Gérard Bullat fait constamment référence au concept de *« tourisme de développement »*. Il explique l'intérêt accordé aux pays d'accueil. L'association n'est propriétaire que d'un seul village. Un accident dans son histoire. Les autres appartiennent aux communes. Cet enracinement marqué dans les « pays » alimente des formules de vacances en contact avec les populations locales et forcément diverses, puisque le Creusois de Chénérailles et le Cantalou de Lanau ne sont pas simplement séparés par des montagnes. Ce rejet de l'homogénéisation des villages se traduit par une nette tendance de la clientèle à changer de lieu de villégiature.

Fidélité

Cette clientèle est au demeurant fidèle. Trente-deux pour cent des adhérents de 1982 avaient déjà goûté à VAL l'année précédente. Elle est composée pour 75 % de familles qui apprécient ce paisible tourisme vert logé dans des structures légères (jamais plus de 350 lits) et dont l'animation est axée sur le pays d'accueil.

En 1982, l'association a bien tenté de diversifier son mono-produit en proposant un village-résidence à Cap-d'Agde. La mer fut boudée. On en conclut que *« les clients viennent chercher un certain produit »*. Les enquêtes effectuées montrent qu'ils sont également sensibles aux contacts entre eux : *« C'est pourquoi nous ne voulons pas franchir un seuil qui engendrerait l'anonymat »*, dit Gérard Bullat.

Les personnels représentent les véritables diffuseurs de l'image de marque de VAL : 77 permanents, dont 30 au siège de Clermont-Ferrand, et 54 saisonniers titulaires en constituent l'ossature, complétée par des saisonniers. Le recrutement s'effectue le plus souvent possible dans les communes d'accueil.

La convention collective qui régit leurs conditions de travail permet notamment aux saisonniers titulaires d'accéder aux avantages du personnel permanent.

Cette politique se trouve soutenue par un effort de formation équivalant à 3 % de la masse des salaires bruts.

Intégrée au secteur associatif, VAL veille à dynamiser ses méthodes commerciales. *« On a une vérité économique*, dit Gérard Bullat ; *on est une association-entreprise. »* Le sentiment que VAL va vivre maintenant sans forte croissance dans son « costume Massif Central », dont elle a déjà tiré beaucoup, a gagné du terrain.

Au point que s'annonce une nouvelle stratégie. L'association va en effet se porter candidate à la gestion de structures, en particulier dans les Alpes et dans l'arrière-pays provençal. Il s'agit d'un véritable tournant que Gérard Bullat minimise en ces termes : *« Nous ne voulons pas nous banaliser, mais étayer notre assise fragilisée par l'inflation. C'est pourquoi nous choisirons des opérations très productives afin de financer le surcoût de la structure actuelle. Cependant, comme nous ne voulons pas tomber dans la facilité, nous limiterons les lits extérieurs à 20 %. J'avoue quand même que certains ont émis la crainte que nous ne devenions disporportionnés. Mais je le répète, il s'agit uniquement de renforcer nos bases dans le Massif Central. »*

Un premier bilan de cette orientation sera établi dans le cadre de la vaste concertation organisée à l'occasion du quinzième anniversaire. Les pays d'accueil, les vacanciers, le personnel vont être appelés à réfléchir et à livrer leurs opinions. *« Pas de grand-messe*, dit-on à VAL, *pas d'opération à ministres ; cette célébration est destinée à préparer l'avenir. »*

L. T.

★ VAL, 31, rue Eugène-Gilbert, 63038 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. (73) 93-08-75.

RESTRICTIONS

Le tourisme social mal dans sa peau

CONTROLE des changes, et restrictions économiques aidant, on aurait pu croire que, dans le petit monde des vacances, seuls les organisateurs de voyages, les hôteliers et les compagnies aériennes auraient du vague à l'âme. *Tout semble indiquer que les* responsables du tourisme social et associatif (villages de vacances, auberges de jeunesse, maisons familiales de vacances) ont rejoint les « commerciaux » dans la morosité.

Lorsqu'ils font leurs comptes, ils s'aperçoivent que, dans leur domaine aussi, le gouvernement est contraint de revenir sur les largesses des années antérieures. Ainsi en matière de créations de postes d'animateurs assiste-t-on à un net recul. Le budget de 1982 avait autorisé 570 nouveaux postes Fonjep ; celui de 1983 en permet seulement 100 ; la préparation de l'exercice 1984 se présente sous les plus mauvais auspices, si l'on en croit le ministre de l'économie, des finances et du budget : l'embauche est finie.

Le IXe Plan semble en mauvaise posture. La réalisation de son ébauche de programme prioritaire d'équipement dans le domaine des villages de vacances supposerait, dès 1984, un doublement des crédits qui atteignent, cette année, 75,95 millions de francs. Avant même d'avoir été officialisé, on peut prévoir que cet objectif ne sera pas respecté.

Cette pénurie des fonds d'État entraîne automatiquement une raréfaction des subventions complémentaires en provenance d'organismes sociaux ou de collectivités locales. Les subventions de la caisse nationale d'allocations familiales diminuent : *130 millions* de francs en 1981 ; 118 millions en 1982 ; 90 millions en 1983.

De gros gains

Certains feront remarquer que cette évolution n'est pas si néfaste qu'elle paraît dans la mesure où elle empêche les associations de céder à la tentation de multiplier les lits de vacances et de « faire du béton ». Ils insisteront sur le renforcement de l'aide à la personne grâce à la création du chèque-vacances bonifié par l'entreprise. Malheureusement, les perspectives sont, là encore, plutôt sombres, selon d'autres observateurs. En effet, on ne se bouscule pas pour acheter le chèque-vacances : sont exclus de son bénéfice tous les salariés acquittant plus de 1 000 F d'impôts sur le revenu, d'autre part les syndicats rechignent à bonifier ce chèque par le canal des comités d'entreprise, sachant que les sommes distribuées seraient considérées comme imposables. Si les craintes des plus pessimistes se vérifiaient, les chèques-vacances ne se distingueraient guère des bons-vacances des caisses d'allocations familiales et n'aideraient pas significativement au départ des Français en vacances.

Dans ce contexte, il est peu vraisemblable que soient entendues les propositions formulées, ici et là, pour améliorer l'ordinaire des associations. Par exemple, le statut particulier réclamé par les gestionnaires de patrimoines immobiliers importants verra-t-il jamais le jour ? La réforme suggérée par le rapport « Merlin-Spizzichino » qui proposait de remplacer le lourd système des subventions par un mécanisme de prêts bonifiés a-t-elle des chances d'être sérieusement étudiée ?

Les responsables du tourisme social ont toutes les raisons de redouter que le gouvernement n'ait d'yeux que pour la balance touristique des paiements. Le seul poste budgétaire en augmentation serait alors celui de la promotion de la France dans les pays étrangers.

Faute de statistiques officielles fiables, les associations ont bien du mal à se faire entendre du ministère de l'économie et de la présidence de la République. Il leur reste à répéter sans cesse et sur tous les tons : *« Le tourisme social est un domaine où en misant un peu on gagne gros »*.

ALAIN FAUJAS.

LOGER CHEZ L'HABITANT

La Hongrie à la magyar

PAS besoin d'intermédiaire pour visiter la Hongrie. C'est moins cher, et puis les guides professionnels, même les meilleurs, ne sont finalement qu'un écran de plus entre le pays et celui qui voudrait le connaître. Rien ne vaut une carte précise et un bon livre. Les éditions hongroises Corvina en ont publié deux, excellents et qui se complètent : le *Guide de Hongrie*, ouvrage général, et le *Guide artistique de Hongrie*, plus particulièrement consacré aux monuments historiques. Ce dernier est pourvu de bonnes cartes régionales utiles pour situer les villages dignes d'intérêt.

On peut donc parfaitement se débrouiller seul dans ce pays accueillant, qui fourmille de trésors artistiques et de possibilités de toutes sortes. La Hongrie est un pays sûr, les routes sont bonnes et bien indiquées, le logement facile (on trouve toujours de la place chez l'habitant), les restaurants excellents (il faut aller dans les restaurants privés), et les Hongrois sont des gens accueillants.

Il suffit d'un peu de patience pour prendre avec bonne humeur les imprévisibles mais inévitables complications administratives qui, de toute façon, sont rares. Avec un sourire et un peu de charme, vous viendrez aisément à bout des fonctionnaires encore mal branchés... Car, malgré la grande liberté qui y règne, la Hongrie reste un pays de l'Est, ce qui ajoute une dimension au voyage et rend la découverte de ce pays encore plus intéressante et instructive. En plus c'est un pays ouvert et les gens ne craignent pas de dire ce qu'ils pensent ; celui qui regarde et écoute aussi avec son cœur apprend et comprend tout un tas de choses sur la vie quotidienne des Hongrois.

Ce dont ils parlent surtout, plus que des malheurs passés, c'est d'espoir. Chacun, petit à petit, reprend possession de soi, de son temps et de sa force créatrice. Grâce à des conditions de crédit très favorables depuis la fin de l'année 1982 – on peut emprunter davantage et pour une durée de huit ans au lieu de cinq, – nombreux sont ceux qui tentent leur chance dans le secteur privé et abandonnent leur statut de fonctionnaire. L'Etat revend ou donne en location des fonds de commerce, des restaurants. On ouvre des salles de gymnastique, des instituts de beauté... Budapest compte déjà plus de mille deux cents taxis privés.

Une activité intense règne dans le pays, aussi bien dans le secteur public en voie de restructuration que dans le nouveau secteur privé. C'est particulièrement évident dans le domaine touristique. L'un des symptômes le plus voyant est l'immense effort de remise en valeur du patrimoine culturel hongrois. Pas une ville historique où il n'y ait plusieurs restaurations en cours. Même les particuliers s'y mettent, aidés par les crédits consentis par l'Etat. A Sopron, très belle ville baroque près de la frontière autrichienne, un sculpteur a racheté un des belles maisons du centre historique pour en faire son atelier et une galerie d'art. Ce qu'il a réussi à faire dépasse de très loin tout ce qui existait déjà dans ce domaine en Hongrie.

Trois catégories

Chacun semble concerné, et presque tout le monde met les bouchées doubles, ce qui veut dire que presque tout le monde a deux emplois et travaille environ soixante heures par semaine, sinon plus. Un chauffeur de taxi de la compagnie Volan expliquait qu'il consacre environ quatre-vingt-dix heures par semaine à son travail pour gagner un salaire convenable. En effet, si les prix en Hongrie nous semblent très bas à nous Français, les Hongrois, eux, commencent à trouver la vie chère.

Une façon tout à fait légale et encouragée d'arrondir les fins de mois et de faire tourner l'économie nationale est de louer une ou plusieurs chambres à des touristes de passage. En 1980 on comptait déjà, rien qu'autour du lac Balaton, cinquante-huit mille lits dans des maisons appartenant à des particuliers. Depuis 1981, les particuliers sont aussi autorisés à offrir le petit déjeuner, et quelques véritables pensions de famille fonctionnent à Budapest. Dans ce domaine aussi, les personnes privées animées d'esprit d'entreprise peuvent bénéficier de crédits pour améliorer leur logement dans le but de recevoir des étrangers.

La tradition des chambres d'hôte remonte à l'été 1839, lorsqu'un noble hongrois éclairé, Istvan Szecheny, qui avait introduit en Hongrie le ver à soie, la machine à vapeur et l'éclairage au gaz, décida de fonder près de son château de Nagycenk un établissement thermal, et proposa aux habitants de la petite ville de Fertôboz de loger les curistes chez eux. C'est ainsi que furent ouvertes, en 1839, les vingt-sept premières chambres d'hôte de Hongrie... En 1982, 80 % des visiteurs ont logé chez l'habitant (1).

A condition de choisir la première catégorie (il y en a trois), les chambres sont toujours propres, convenablement meublées, avec souvent une salle de bains particulière. Ce sont même parfois de véritables studios, vastes et pourvus de petits conforts supplémentaires : radio ou télévision, des fleurs sur la table, une broderie sur le canapé. Chaque famille arrange à son propre goût, et ce n'est jamais laid. On apprend à les connaître en regardant leurs livres, les nombreux bibelots sur les étagères, les quelques tableaux.

Les Hongrois, qui aiment bavarder, sont aussi curieux de nous que nous le sommes d'eux. Bien sûr, les francophones sont peu nombreux, mais il se trouve toujours quelqu'un qui parle anglais ou, plus souvent, l'allemand. De toute façon, l'accueil est chaleureux, même si on ne rencontre pas partout, comme à Kecskemet, un club de fervents de la langue française.

Chose importante, le tourisme indépendant n'est pas réservé aux couples. Les familles sont les bienvenues, et il est même bien plus plaisant de loger chez l'habitant lorsque l'on a des enfants avec soi que d'aller à l'hôtel. Petit déjeuner agréable, organisation plus souple, prix très bas (55 francs pour deux avec petit déjeuner), au stade actuel de développement hôtelier de la Hongrie, les chambres d'hôte sont la meilleure solution. Dans certaines régions, on peut aussi, par extension du système, louer des résidences secondaires dont les propriétaires sont absents (petits pavillons neufs dans la région du lac Balaton).

Mais il y aussi de vieilles fermes dans la puszta de Bugac, quelque part dans la grande plaine, dans le parc naturel du Kiskunsag, une des plus belles régions de la Hongrie, protégée jusqu'à aujourd'hui par sa pauvreté, et qui se développe lentement. Dans la montagne aussi, il y a encore des régions magiques ; le village de Holloko dans les Matras, par exemple, a été presque entièrement sauvegardé. On peut y louer des *maisons paysannes tout à fait authentiques*, dont une est un véritable musée : lits et coffres en bois peints traditionnels, bancs et chaises sculptés, gros poêles de faïence blanche et, aux fenêtres, des rideaux tissés par les femmes du village.

Tout est prévu en Hongrie pour recevoir les touristes individuels. Dans chaque grande ville se trouvent une ou plusieurs agences Ibusz, auxquelles on peut s'adresser pour trouver des chambres ou pour tout autre problème. Petit détail important, elles ferment à 16 heures, et il vaut donc mieux prévoir d'arriver tôt dans les endroits où on espère trouver un gîte. L'idéal est de choisir quatre ou cinq villes étapes d'où on pourra rayonner.

La Hongrie, comme aiment à le répéter très souvent les Hongrois, est un pays petit mais plein de richesses. Les distances sont courtes et, *si* on choisit de louer une voiture, ce qui est cher par rapport aux prix hongrois car les tarifs correspondent à peu près aux prix internationaux, il ne faut surtout pas choisir le forfait avec kilométrage illimité. Si on décide de passer une semaine à Budapest et de faire quelques excursions proches en utilisant les transports publics, excellents et bon marché, on pourra en louant une voiture pendant l'autre semaine visiter toute la Transdanubie et même aller jusqu'à la Tisza.

De Sopron à Kecskemet

La première étape serait Sopron, très belle ville baroque, où la journée passera trop vite. En venant de Budapest, il faut s'arrêter à Gyor pour sa splendide cathédrale baroque, puis au château des Esterhazy à Fertod (un Versailles baroque hongrois) et à Nagycenk, résidence de la famille Szecheny. De Sopron aussi, on peut faire une excursion dans le Szigetkoz, à la recherche de l'ancien pays des marécages, entre *les deux bras du Danube*, entre les îles...

Sur le chemin de Pecs, seconde étape, se trouve la petite ville pittoresque de Koszeg. Sur la place principale, une pharmacie musée, tout en bois sculpté, véritable décor de maison de poupée baroque, avec ses plafonds peints et ses étagères chargées de fioles anciennes. Un peu plus loin sur la route deux églises, l'une à Sopronhorpacs, très jolie, l'autre à Vasboldogaszony, anodine de l'extérieur, mais avec sa perle cachée : un autel baroque sublime. (Demander la clé à l'école proche.) Ne manquez pas non plus la basilique bénédictine de Jak au portail richement surmonté de sculptures du Christ et des douze apôtres, ni la ravissante et très émouvante petite église romane de Csempeszkopacs. (Il n'y a pas que du baroque en Hongrie !)

Le sud de la Transdanubie a un visage différent, marqué par l'occupation turque. La ville de Pecs, l'une des plus anciennes de Hongrie, est attachante. Comme la plupart des petites villes hongroises, elle n'a rien de provincial. C'est peut-être la longue tradition universitaire *(la première université hongroise y fut fondée en 1367)*. A une trentaine de kilomètres au *sud*, le gros château fort de Siklos, dernier des châteaux hongrois intacts.

Une autre étape pourrait être la grande plaine, le grand vide hongrois (traduction littérale du mot *alfold*). On peut loger chez l'habitant à Kecskemet, ville qui cache entre ses immeubles modernes et mornes l'architecture 1900 la plus délirante qui soit, sorte de Disneyland néo-romantique, indescriptible.

Cette ville est un des points de départ pour le parc naturel du Kiskunsag, plus de 30 000 hectares rigoureusement protégés entre le Danube et la Tisza, peuplé de chevreuils, de faisans, de lièvres et de nombreux oiseaux, l'oie d'été et le héron pourpré... L'Alfold, comme le désert, est tout sauf vide !

Si la semaine n'était pas terminée, il y aurait aussi les montagnes du Nord, les massifs des Matras et de Bukk, étape Holloko, point de départ pour la ville d'Eger, aux vins réputés. Sur le chemin vous pourriez voir la seule église cistercienne de Hongrie à Belapatfalva, dans un site magnifique. Et puis encore... et encore...

Car la Hongrie est un tout petit pays, mais si riche !

ELISABETH SZIVETI.

★ Agence Ibusz, 27, rue du 4-Septembre, 75002 Paris. Tél. : (1) 742-50-25.

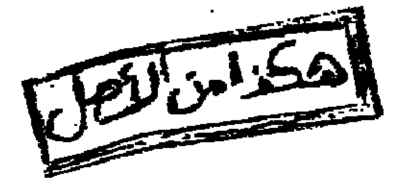
(1) En grande majorité des visiteurs de l'Est, des Autrichiens ou des Hongrois de la diaspora. Les quarante mille Français, qui sont venus l'année dernière, étaient presque tous en voyage organisé, donc logés dans les hôtels.

BUDGET

- Chambre pour deux chez l'habitant : de 200 à 300 forints (1).
- Petit déjeuner : 25 forints par personne environ.
- Un repas au restaurant : de 100 à 200 forints.
- Taxis à Budapest : 8 forints de prise en charge et 7 forints du kilomètre.
- 1 litre d'essence : 20 forints.
- Train : 1 forint du kilomètre.

(1) 1 forint = 0,18 franc français.





CHEZ LE ROI ARTHUR

Un week-end à Winchester

BIEN sûr, Alfred est toujours là. Enorme, mal dégrossi et planté sur son rocher à l'entrée de Winchester, le guerrier domine la cité. Mérité. Pour les historiens, c'est, en effet, Alfred le Grand qui, à la fin du neuvième siècle, unifia l'Angleterre. Winchester était alors capitale du royaume. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une aimable et paisible cité de province, bourrée de souvenirs et de légendes. Ces rois un peu mystérieux, aux noms magiques, sortis tout droit d'une bande dessinée, Canut le Danois et Edouard le Confesseur, vécurent à Winchester. Et le second s'y fit couronner.

A l'extrémité de la ville, émergeant des brumes de l'histoire, voici le roi Arthur. On peut découvrir, en effet, dans le Great Hall, vestige du château royal de Guillaume, une très vieille table ronde en bois. C'est celle d'Arthur et de ses chevaliers. N'en doutons pas. Même si un examen attentif de ladite table montre en son centre la rose des Tudors.

Mais le plus beau fleuron de Winchester, c'est sa cathédrale. Un vaste enclos monastique la ceinture. Elle est située, comme le veut la tradition outre-Manche, un peu à l'écart du centre de la cité. Un long édifice que seul, dans le monde chrétien, Saint-Pierre de Rome parvient à dépasser. Le roman et le gothique s'entrechoquent dans un dédale de piliers et de petits escaliers. Un immense mausolée où reposent les restes des rois saxons. Pierres tombales, plaques et monuments funéraires racontent les débuts du royaume et parfois, curieusement, la petite histoire locale. Par les fines ouvertures de la grille qui ceinture une sombre chapelle, voici le cardinal Beaufort, le demi-frère du roi d'Angleterre, Henry le quatrième. Figé pour l'éternité. Raide et froid. A la fin du quinzième siècle, ce prélat fit un passage à Rouen pour accomplir avec Cauchon une sale besogne.

En venant de Londres et avant de gagner Oxford, Winchester n'est pas à dédaigner. Une halte profitable au cours d'un week-end dans la campagne londonienne. Cette campagne toute verte dominée par quelques mamelons boisés. Il ne manque aujourd'hui que le chevalet de l'aimable George Morland. Ici aussi le logement chez l'habitant – le traditionnel *bed and breakfast* – est pratique courante. Les prix sont variables. Il en coûte environ 120 francs dans une ferme, 130 francs dans une petite ville et 160 francs dans la proche banlieue de Londres. Mais cette hôtellerie parallèle ne doit pas faire oublier les petites auberges bien sympathiques qui jalonnent le Surrey, comme à Farnham, par exemple. Les repas au meilleur marché, on les trouvera dans les pubs. Un repas froid pour 25 francs. Un plat chaud et un verre de bière pour 30 francs.

Cercles paroissiaux au Moyen Age, puis relais sur les routes des pèlerinages, et enfin lieux de réunions des ouvriers qui commencent à se syndiquer au dix-neuvième siècle, les pubs se sont adaptés à la vie moderne. Les plus anciens ont cependant conservé leurs vitrines en verre dépoli, leurs lumières tamisées proches de l'éclairage à la bougie, leurs boiseries sombres et, parfois, leurs beaux cuivres.

JEAN PERRIN.

★ Office du tourisme britannique, 6, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : 296-47-60.

OUTRE-MANCHE

● **Location de voiture en Grande-Bretagne (brochure British Airways/Holt Travel France). Ford Fiesta 1.1 ou Volkswagen Polo - 140 francs par jour.**

● **Circuit - formule Escapade (British Country Wanderer) (sur base deux personnes). Avion + hôtel à la campagne + voiture (sept nuits du 1er juin au 30 septembre) : 3 040 francs par personne. (République Tours.)**

● **British Airways, 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 778-14-14.**

● **République Tours, 1, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : 355-39-30.**

DÉCOUVRIR L'AFRIQUE

Les doux fétiches du Togo

LES féticheurs du marché de Bé, à Lomé, ont eu raison des dieux. Après une trop longue saison sèche qui a laissé le Togo brûlé par le vent d'harmattan, les premières pluies de la saison ont inondé les rues de la capitale. Depuis novembre dernier, comme tous les pays d'Afrique de l'Ouest, ses voisins, le Ghana, le Bénin, la Haute-Volta, le Togo connaissait une dangereuse sécheresse.

Combien de gris-gris, d'ossements, de dépouilles d'animaux et de statuettes auront été sacrifiés au culte vaudou pour capturer les nuages venus de l'Océan ? Fussent-ils catholiques ou protestants, les Togolais parlent tous avec respect des fétiches qui protègent les hommes et les maisons et dialoguent avec le ciel. Pour le bonheur de tous, animistes ou non, les premiers orages tropicaux ont enfin arrosé les champs où les cendres des feux de brousse attendaient de se mélanger à la terre pour la fertiliser. Malgré trop de défrichements anarchiques, le Togo reste un pays de végétation tropicale et luxuriante.

Au bord de l'océan, seuls les pêcheurs, sur leurs lourdes pirogues, arrivent à passer les énormes rouleaux qui se fracassent sur le sable. Par dizaines, des familles entières tirent vers la plage de lourds filets. Des jeunes gens téméraires plongent dans les énormes vagues pour guider dans l'écume la nasse de poissons. Les plus petits, achetés sur place pour quelques pièces, sont mis à sécher sur le sable déjà chaud du matin. Ces modestes fritures vendues en maigres tas sur les marchés du pays serviront de base aux sauces qui accompagnent riz, fou-fou, pinom et autres garis, ces préparations à base de maïs et de manioc que l'on mange dès le lever du jour sur le seuil de toutes les cases du pays.

Tout au long de ce pays qui n'est qu'un mince ruban de 600 kilomètres de long sur 70 de large, les essences d'arbres indiquent quand on quitte le littoral pour la région des plateaux, le Centre pour la région de la Kara et pour les savanes. Ce sont d'abord les hautains fromagers, les larges baobabs, les manguiers avec leurs fruits suspendus comme des boules de Noël, les palmistes et leurs grappes de fruits rouges dont on tire huile, savon, vin et alcool. Le goudron trop ancien de la route principale laisse quelquefois la place à l'ancienne piste de latérite, souvent si défoncée qu'il vaut mieux emprunter les accotements.

La forêt se fait plus dense sur les reliefs qui traversent le pays du sud-ouest au nord-est. Les montagnards disputent aux seuls singes, mangues, avocats, pamplemousses et bananes. Tout à l'ouest du pays, dans la région de Badou, la forêt tropicale dégage ses lourdes senteurs moisies. Il faut près d'une heure au milieu des lianes pour atteindre dans la jungle la cascade d'Akrowa, dont l'eau possède, paraît-il, d'étonnantes vertus thérapeutiques.

C'est par la piste également que l'on peut atteindre Fazao, où tout le confort d'un charmant hôtel permet de jouir de la somptuosité de la forêt tropicale. Le village voisin tout entier vient, chaque soir, donner l'aubade aux clients avec danses des « chasseurs » ou des « fétiches ».

Il faut se rendre tôt le matin dans la réserve de la Keran, au nord du pays pour avoir une chance d'y voir buffles et éléphants autour d'un point d'eau. Plus tard, il n'y a plus que les antilopes, les gnous, les phacochères à travers les hautes herbes jaunes de la savane. Et quand il fait trop chaud, les énormes singes cynocéphales ne daignent même pas descendre de leurs arbres.

Jours de fête

Regroupés autour des greniers à céréales en forme de cônes posés sur la pointe, les villages du nord du pays sont les plus organisés. Les cases sont rondes avec des toits en paille souvent chapeautés d'une calebasse. Seule la demeure du chef du village est ornée d'un œuf d'autruche. Exceptées les habitations des pêcheurs du littoral faites de palmes tressées, les cases sont construites en banco, un mélange d'argile et de paille.

Dans ces villages, les écoles où se serrent des dizaines d'élèves attentifs en « uniforme » beige témoignent des progrès réalisés depuis l'indépendance : c'est en 1960 que fut mis fin au protectorat franco-britannique, qui avait succédé à une colonisation allemande d'une cinquantaine d'années. C'est pourquoi, dans ce pays aux multiples ethnies où l'on parle plus de quarante dialectes différents, les enfants apprennent en français.

La région orientale des Tambermas conserve plus encore que le reste du Togo le caractère immuable de la vie quotidienne. La beauté hautaine des cases à étages bâties comme des châteaux forts avec des tours rondes, des escaliers et des meurtrières, cache à peine la misère, qui remplace ici l'économie de subsistance. Les demandes de « cadeaux » aux touristes sont autant d'appels de détresse. Le folklore des femmes qui fument la pipe et qui font, pour une pièce, disparaître dans la bouche la décoration tribale en ivoire qui orne leur lèvre inférieure, ne doit pas faire oublier que cette région est l'une des plus touchées par la sécheresse et que l'« *autosuffisance alimentaire* » n'y est plus qu'un slogan militant du régime du général-président Eyadema.

La vie quotidienne du Togo est aussi faite de la longue marche des femmes, bassines en émail sur la tête, qui partent le matin de leur village pour le marché le plus proche, où elles passent la journée devant de maigres étals. A Lomé, jusque tard dans la nuit, des familles entières s'installent autour des lampes à pétrole pour vendre quelques cigarettes ou des bonbons.

Les jours de fête sont l'occasion du rassemblement de toute la population pour des palabres qui sont autant de jeux vocaux. Les prières sont scandées par les tam-tams. Les femmes chantent les morts en agitant en rythme des tissus blancs. La peau couverte du talc des grandes occasions, un boubou coloré et quelques herbes tressées en guise de tenue d'apparat, les danseurs se croisent pendant des heures au milieu du cercle des villageois.

A Lomé, autre fête, les « As du Bénin » jouent sur leurs tambours et leurs guitares électriques la même « juju music » que le Nigérian King Sunny Adé et que les « Ambassadeurs » du Mali, représentants d'une musique africaine qui va bientôt séduire l'Europe et l'Amérique comme le reggae des descendants des esclaves de la Jamaïque. Sur cette musique, de jeunes danseurs souples comme des lianes font sans le savoir les mêmes gestes que les gamins du Bronx sur le « rap », la musique des ghettos de New-York.

Le Togo est bien une Afrique en miniature, mais son haut commissaire au tourisme, M. Wogormebu Koku, a raison de jouer les modestes : « *Nous ne possédons ni sites touristiques exceptionnelles, ni monuments à visiter, ni attractions exceptionnelles, mais nous offrons au touriste ce qui lui manque et qu'il ne trouvera pas dans beaucoup d'autres pays : le calme, la tranquillité et la quiétude.* » Et c'est vrai : dans ce pays tout sourire, la violence et l'agitation sont vite oubliées. Les taxis-brousse surchargés qui dévalent les pistes dans des grincements d'essieux affichent peut-être en quelques devises la philosophie de ce pays : « *Qui sait l'avenir ?* », « *Tout passe* », « *Dieu dispose* ».

CHRISTOPHE DE CHENAY.

HORS CONTROLE

Le Togo fait partie des pays de la zone franc et n'est donc pas une destination soumise à la réglementation du contrôle des changes. Ce crédit sans limites ne fait que favoriser le tourisme dans un pays qui a reçu cent trente mille visiteurs, dont vingt-cinq mille Français, l'an dernier.

***Mais comme toute l'Afrique occidentale*, le Togo est cher. Faute de pouvoir se loger dans les petits hôtels, inconfortables, ou de savoir se nourrir des plats locaux aux saveurs inhabituelles, il faut vivre à l'européenne. Les hôtels de classe internationale sont nombreux, à Lomé en particulier. Comme pour la restauration, les prix courants sont ceux pratiqués en Europe.**

Plutôt qu'un circuit individuel, il est plus intéressant de prendre un forfait. Plusieurs agences de Lomé proposent en effet des circuits ; P.L.M.-ÉTAP annonce un voyage de neuf jours dans ses hôtels du Togo et du Bénin voisin pour 2 800 F tout compris. Voyage et circuit reviennent à 7 500 F dans le forfait Hôtelplan.

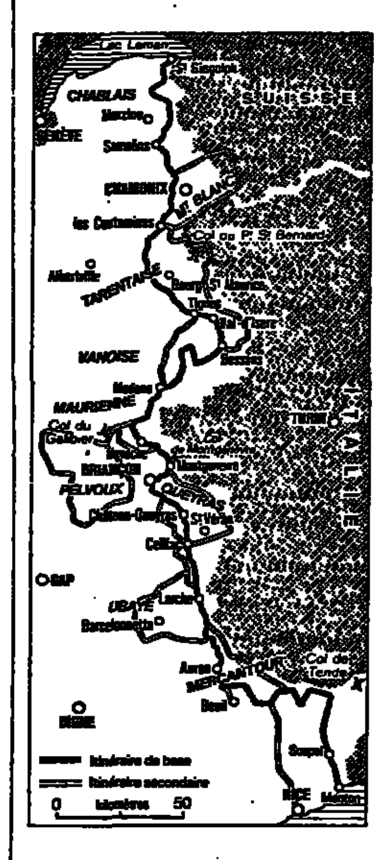
VACANCES-VOYAGES

LÉMAN-MÉDITERRANÉE PAR LES CRÊTES

D'alpe en alpe, sac au dos

L'ABRÉVIATION courante de la « Grande Traversée des Alpes », synonyme à la fois de l'itinéraire et de l'association qui s'est occupée de son aménagement, c'est, bien sûr, « G.T.A. ».

C'est d'abord le GR 5 qui concrétise par ses balises rouges et blanches l'itinéraire classique de la Grande Traversée des Alpes totalisant plus de 400 kilomètres entre sommets et vallées et qui n'ont rien de très linéaire. C'est déjà un programme de marche ambitieux pour un seul été, mais l'art suprême consiste à en personnaliser le cheminement et à rêver d'un été à l'autre de sa poursuite. N'y aurait-il, en effet, pour les randonneurs qu'une seule voie reliant le lac Léman à la Côte d'Azur ?



En 1981 s'est concrétisée une idée doublement originale : celle d'établir un trajet différent du GR 5 et de le fractionner en raids de plusieurs jours, chaque portion d'itinéraire étant indépendante mais néanmoins articulée pour en permettre la continuité. Paradoxalement, ce sont des animateurs de ski de fond qui ont étudié et organisé ce relais pédestre. Des centres-écoles de l'A.N.C.E.F.S.F. (Association nationale des centre-écoles et foyers de ski de fond) assurent, chacun, une semaine d'encadrement ainsi que l'accueil entre deux tronçons : un bel exemple de coordination associative qui demanda deux étés de mise au point.

En 1981, les cinq tronçons de la liaison Jura-Queyras totalisèrent soixante participants ; l'un d'eux cumula même les cinq semaines. En 1982, l'itinéraire fut prolongé jusqu'à Menton en neuf parcours et avec soixante et onze randonneurs. En 1983, trois nouveautés sont prévues : tout d'abord les neuf parcours seront de six jours chacun et coûteront tous le même prix (990 F), ensuite il y aura deux départs simultanés, l'un de la Chapelle-des-Bois et l'autre de Bessans, en juillet et en août,... car il y a des récidivistes !

Qui sont donc ces randonneurs partant de massif en massif découvrir les Alpes avec un accompagnateur du pays, en une seule fois ou plutôt en plusieurs années ? Les statistiques des organisateurs sont formelles et démythifient, si c'était encore à faire, les capacités d'adaptation de chacun à la randonnée pédestre. Si les journées ne comptent que cinq à six heures de marche, le sac, lui, dépasse les dix kilos car il contient les vivres, le couchage et du matériel, dont une tente collective. Innover et sortir du GR 5 signifie, en effet, être plus autonome par rapport aux hébergements. Cela entraîne quelques contraintes, compensées par le plaisir d'une plus grande solitude en chemin et à l'étape, ainsi que par une vie de groupe plus riche.

Ils sont pourtant peu chevronnés nos amateurs d'Alpes. Pour certains c'est une première grande sortie montagnarde car 70 % se contentent durant l'année de quelques sorties le dimanche en forêt, 20 % découvrent même la marche, ce qui ne laisse que 10 % pour la catégorie des randonneurs confirmés. Sans doute les participants sont-ils satisfaits puisque 30 % d'entre eux reviennent « compléter » leur G.T.A.

Leur âge ? Il varie surtout entre vingt-cinq et quarante-cinq ans, le plus jeune annonçant quinze ans et le plus âgé soixante-cinq ans. En vérité, chacun a une motivation personnelle : Corinne, elle, était partie volontairement deux semaines sans sa famille pour rencontrer des randonneurs d'âges variés, en dehors donc de son milieu scolaire habituel. Brigitte a fait le tronçon Bessans-Névache pour découvrir une région inconnue, mais après un stage de ski de fond l'hiver, elle savait que l'ambiance créée par l'accompagnateur serait bonne. Elle non plus ne connaissait personne. Pour randonner, elle se joint quelquefois à des groupes.

80 % des participants sont des isolés, et les 30 % qui ont déjà fait un stage de ski de fond en centre A.N.C.E.F.S.F. reviennent en amis.

Pour l'accompagnateur, la vie d'un groupe en raid de plusieurs jours est toujours plus motivante qu'en séjour fixe ; les échanges sont plus profonds, mais chacun doit donner un peu plus de lui-même. Pendant les stages de randonnée à la journée, « en étoile », les gens restent davantage sur leur réserve et il y a cassure tous les soirs, chacun retrouvant son petit univers ; en raid, les conditions étant plus rudes, le caractère de chacun est soumis à l'épreuve... et se révèle.

ANNICK MOURARET.

En route...

Neuf parcours, du 10 juillet au 10 septembre

Chapelle-des-Bois/Samoens, Samoens/Hauteluce, Beaufort/Aime Rosuel, Rosuel/Bessans, Bessans/Névache, Névache/Saint-Véran, Saint-Véran/Bouseyas, Bouseyas/Vallée des Merveilles, Vallée des Merveilles/Menton.

Informations et inscriptions au Centre-école Chaudemaison, 67, Cervières – 05100 Briançon, Tél. : (92) 21.01.87.

Pour se documenter sur la G.T.A. et le Massif des Alpes

- **G.T.A. - CIMES**
  Centre d'information Montagne et Sentiers, 14, rue de la République, 38000 Grenoble, tél. : (76) 54-34-36 (itinéraires, hébergements, randonnées organisées...).
- **Des topos**
  GR5 — Lac Léman – Col de la Croix-du-Bonhomme (Haute-Savoie) 42 F.
  GR5-55 — Col de la Croix-du-Bonhomme – Modane. Parc national de la Vanoise (Savoie) 49 F.
  GR5 — de Modane - Larche (Savoie, Hautes-Alpes) 46 F.
  GR5-52 — Larche – Nice – Saint-Dalmas – Valdeblore – Menton (Alpes de Haute-Provence – Alpes Maritimes) 42 F.
  G.T.A. n° 15 — Outre l'itinéraire GR5 et ses variantes, on y trouve des tours (Haute-Maurienne, Beaufortin, Vieux-Chaillol, etc.), des informations sur les hébergements, des conseils pratiques, des articles et tout particulièrement la description du 3e tronçon de la G.T.A. italienne ... en français.
  (Parution mi-juin — Ed. FAB & Cie — 62 F environ.)
- **Une G.T.A. avec le train : l'« Alpazur », qui relie Genève à Nice, permet une autre traversée des Alpes, plus à l'ouest, côtoyant souvent le GR9, en se faufilant dans le Haut-Var et la Haute-Provence ; c'est le futur itinéraire de « traversée des Préalpes » que prépare pour l'été 1984 l'association G.T.A. et qui offre déjà de nombreuses possibilités intéressantes de randonner en terrain moins connu. (Informations sur le train dans toutes les gares et sur les itinéraires auprès de CIMES-G.T.A.)**

PARTIR

Hivernage au Sénégal

L'été au Sénégal correspond à notre hiver ou plutôt à une saison plus fraîche et un peu plus humide. Cela n'empêche pas de profiter du soleil d'Afrique au moment où, la pluie aidant, celui-ci accélère la pousse de la végétation. Jet Tours offre l'Eldorador de Nianing, son village entre brousse et mer. Planche à voile, cyclotourisme, pêche, équitation et farniente garantis mais aussi découverte de la faune et de la flore, visite des villages de pêcheurs en calèche : un club, mais « nature ».

★ **De 4 390 à 5 190 F par personne et en pension complète au départ de Paris (9 jours-7 nuits). Départs possibles de Bordeaux, Lyon et Marseille. Jet Tours : dans toutes les agences de voyages.**

Ferias

Traditionnellement, le long week-end de la Pentecôte est l'occasion pour les aficionados de se retrouver à Nîmes (1). La nouvelle régie des arènes, animée par Mme Simon Casas et Jean Laffon, manadier, affiche cette année des cartels bien intéressants. On remarque, en effet, vendredi 20 mai et dimanche 22 mai, la présence des « toros » de Victorino Martin et de Guardiola Fantoni sur le sable de la cité des Antonins, et le lundi 23 mai, la présence des « toros » de Victorino Martin et de Guardiola Fantoni sur le sable de la cité des Antonins. Enfin, le lundi 23 mai, un « mano a mano », très attendu, entre Emilio Munoz et Paco Ojeda.

Un autre week-end, celui du 14 juillet, permettra à Luc et Marc Jalabert d'organiser dans leur fief de Mejanes, en Camargue, leur « feria du cheval » (2). Au programme : voltige, dressage, haute école et jeux traditionnels de gardians. Des cavaliers andalous et portugais participeront également à ces journées équestres.

(1) Feria de Nîmes, du jeudi 19 mai au lundi 23 mai. Régie municipale des arènes, 1-3, rue Alexandre-Decros, 30000 Nîmes.

(2) Feria du cheval, du jeudi 14 juillet au dimanche 17 juillet, Mejanes, 13460 les Saintes-Maries-de-la-Mer.

Hippisme

La casaque bleue, contre mauvaise fortune...

« ROTHSCHILD, c'est fini », écrivait dans ces colonnes Guy de Rothschild au lendemain de la nationalisation de la banque familiale.

Mais non : Rothschild, ce n'est pas fini, ou, si ce l'est, c'est de cette fin qui, chez les grands peuples et les hommes de caractère, n'est qu'un recommencement.

Dans le domaine qui nous occupe, la casaque bleue toque jaune, confiée désormais au talent d'un jeune entraîneur qui avait été, naguère, un épisodique jockey d'obstacles de la famille (ce en quoi on retrouve une tradition séculaire de celle-ci : la fidélité aux collaborateurs estimés), connaît, en dépit d'effectifs réduits des trois quarts, un lustre rarement atteint : *Jeu de Paille* est le favori du Jockey-Club, et rien n'indique, sinon un niveau d'ambitions avouées jusqu'ici plus modeste, que *Galant Vert* lui soit très inférieur.

Surtout, voici que, à la devanture des grandes librairies, des piles chaque jour renouvelées et chaque jour épuisées d'un livre signé Guy de Rothschild font, de la « fin », un spectaculaire (et d'ailleurs mérité) best-seller.

« Aussi loin que remontent mes souvenirs, j'entends un galop de cheval. »

Ainsi commence le chapitre de *Contre bonne fortune* (1) consacré à celle de la casaque.

Pourtant, ces souvenirs-là restèrent longtemps extérieurs à la vie de l'auteur. Celui-ci, dans ses trente ans, préférait au gazon des pistes celui des parcours de golf (il fut sélectionné à plusieurs reprises dans *l'équipe de France*). *C'est seulement* à la mort de son père, en 1949, quand lui échut le haras de Meautry, avec quatre-vingts poulinières et autant de chevaux à l'entraînement, qu'il devint un habitué de l'enclosure.

Les débuts furent tonitruants : en 1950, grâce à *Vieux Manoir*, *Alizier* et *Ocarina*, l'écurie s'installait au premier rang français, devançant celle de Marcel Boussac, quasi inamovible depuis vingt ans.

La suite fut quelque peu *decrescendo*, sauf en ce qui concerne les pouliches, gagnantes de plusieurs Prix de Diane. Pourquoi l'écurie brillait-elle surtout par les éléments féminins ? A l'époque, le propriétaire avançait une explication : son père et son grand-père n'avaient longtemps sélectionné que sur le critère de la tenue. Or, s'il s'agit là d'une qualité suffisante à assurer la suprématie d'une pouliche, elle ne suffit pas au mâle, à qui il faut, pour battre les autres mâles, la pointe de vitesse finale.

Guy de Rothschild considère que son meilleur cheval a été *Exbury*. Le spectateur ne peut que souscrire à ce choix : les 100 derniers mètres du « petit ». (*Exbury* ne mesurait que 1,59 m au garrot) dans l'Arc de Triomphe 1963, où il battait notamment *Relko, Sanctus, Soltikoff, Misti* et, sauf erreur, *Val de Loir* et *Nasram* (il y avait du « monde » cette année-là), restent un des chefs-d'œuvre de Longchamp, comme le Lupin de *Lyphard*, l'Arc de *Sea Bird*, le Moulin d'*Irish River*.

Des anecdotes :

● En 1964, le propriétaire avait déclaré forfait pour *White Label* dans le Grand Prix de Paris. Il ne l'estimait pas assez bon. *« Les commissaires me demandèrent de revenir sur ma décision : il s'agissait d'un sweepstake et les partants n'étaient pas assez nombreux »*, écrit-il.

Ce fut ce *White Label* qui gagna. *« La maison White Label m'offrit, en prime, deux caisses de whisky. »*

● En 1977, *Lightning*, brillant vainqueur de ses cinq courses en France, fut inexistant, à York, dans la Benson, et, à partir de ce jour-là, ne mit plus un sabot devant l'autre. Explication : *Lightning*, probablement après avoir pris peur dans l'avion, s'était mis à « tiquer » (2) et ne courut plus que *« gonflé d'air »*.

● En 1964, l'auteur était prévenu par son maître d'hôtel qu'un *« cadeau d'anniversaire »* venait d'être *« apporté devant la maison »*. C'était une pouliche, offerte par son épouse : *Moss Rose*. Cette *Moss Rose* se révéla médiocre et quasi stérile puisque, dans toute sa carrière au haras, elle n'eut (d'une union avec un étalon de second ordre) qu'un produit : *Lady Berry*. Mais *Lady Berry*, gagnante notamment du Royal Oak, cinquième de l'Arc, fut, elle, excellente, et très prolifique. Un de ses fils est *Nain Jaune*, ainsi baptisé en l'honneur d'un roman apprécié par Marie-Hélène de Rothschild et aussi parce que, à sa naissance, c'était une affreuse demi-portion de poulain. *Nain Jaune* a gagné le Grand Prix de Paris 1982 et porte maintenant, avec succès, la casaque bleue aux Etats-Unis.

Car quelques chevaux, jugés particulièrement capables de s'adapter aux pistes américaines, ont traversé l'Atlantique dans le sillage de leur propriétaire, qui, souhaitant accéder au statut de résident à l'étranger, vit au moins six mois par an aux Etats-Unis.

L'Amérique et le développement d'une nouvelle banque Rothschild à New-York, parlons-en.

C'est à un vieux projet, souvent caressé, toujours reporté (*« Les forces d'attraction sont immédiates, l'avenir hypothétique, et on espère toujours ne jamais se voir réaliser les prophéties de malheurs »*), que les nationalisations de 1981 ont, en l'occurrence, donné corps.

Guy de Rothschild raconte qu'en 1942, se trouvant à New-York (N.D.L.R. : après une guerre très « brillante ») avant d'aller s'enrôler dans les F.F.L. à Londres, il avait créé, avec son père et un de ses oncles, dans un petit local de trois pièces, l'embryon de New Court Securities, transformé plus tard en N. M. Rothschild and Sons.

En 1946, après un premier train de nationalisations, il écrivait dans une note à l'usage interne de la rue Laffitte : *« La monnaie française est plus mal gérée que celle de tous les autres grands pays ; aussi mal que les monnaies balkaniques ou sud-américaines... Il y a là une incapacité française endémique... Une fortune, dans un pays anticapitaliste à monnaie de singe est condamnée... Ce même anticapitalisme supprimera, un jour ou l'autre, les banques privées. »*

Mais *« les forces d'attraction immédiates »* à Paris l'emportèrent sur la logique à quoi conduisait l'analyse...

En filigrane, dans certaines pages, le regret de n'avoir pas obéi à cette logique-là. Un autre, aussi, qu'on devine lancinant : si l'auteur n'avait pas transformé la vieille banque d'affaires familiale en une banque de dépôts et s'il n'avait pas regroupé sous la même bannière tous les intérêts, notamment miniers, de la famille, ceux-ci – plus importants que ceux de la banque (on pense notamment à une participation de 80 millions de dollars prise en 1975 dans une fabrique américaine de tubes d'acier) – seraient restés dans le domaine privé Rothschild. Mais était-ce possible ? Une gestion rationnelle dictait les regroupements.

Pourtant, d'évidence, le tourment demeure. Il transparaît de-ci de-là, au fil des pages :

« Les maisons Lazard de Paris et de New-York sont prospères sans pour autant croître autrement qu'en profits. J'ai toujours admiré cette réussite sans jamais parvenir à l'imiter. »

« Que serait devenue la banque si Georges Pompidou y était resté ? Sa prudence, ses doutes, l'auraient-ils amené à discuter mon idée de transformer « de Rothschild frères » en « Banque Rothschild », société anonyme ? Aurait-il encouragé ma volonté de pousser à fond le secteur de la banque commerciale ? »

Car voici Georges Pompidou. Lui aussi, est en filigrane, dans une large partie du livre.

On savait que les deux hommes avaient été amis. On découvre une intimité et une affection quasi fraternelles. Guy de Rothschild a été, il ne le cache pas, fasciné par Georges Pompidou : *« Quelle culture et quel esprit... Sensible, solide, pondéré mais inébranlable... Ouvert à tout raisonnement sans jamais rien renier de ses idées... La force tranquille. Pour moi, son image ne cessera de grandir avec le temps... »*

Un mot seulement – car celui-là est, croyons-nous, totalement inédit. La belle-mère de Guy de Rothschild disait de Georges Pompidou, formule qui rend compte à la fois de la rigueur de celui-ci et de ses habiletés : *« Il a un œil de curé et un œil de canaille. »*

Un personnage aussi, cette belle-mère, Maggie van Zuylen.

Toute cette *Bonne fortune* constitue d'ailleurs une étonnante galerie de portraits. On imagine l'homme vieillissant (soixante-quatorze ans), la *« vieille carcasse »* que les aléas de l'histoire (ou seulement de la politique ?) ont contraint à une demi-retraite, occupant celle-ci, dans les rumeurs de New-York, à graver d'un burin d'orfèvre (car le style est riche, sans être précieux) la silhouette des compagnons de traversée.

Ils y sont tous : les nurses du temps où le château familial de Ferrières occupait, pour recevoir les maîtres le week-end, trente domestiques toute la semaine, ces nurses qui avaient fait disséminer des trousses de premier secours dans le parc pour le cas où l'un des enfants se fût égratigné en tombant dans une allée... ; les compagnons de jeunesse ; la belle et mystérieuse Roumaine des premiers émois ; les amis et les adversaires de la Bourse ; les compagnons de guerre ; ceux du radeau ballotté sur l'Atlantique après le torpillage du *Pacific Grave* ; les deux épouses ; les enfants ; les hommes politiques...

Pas seulement les personnages : les *sentiments*, les *élans*, parfois les stratégies professionnelles.

Pour notre bonne fortune, un milliardaire se met à nu. C'est si loin de la réserve et du mystère dont s'entourent habituellement les milliardaires ; c'est si neuf, si sincère, si peu conformiste que, parvenus à la dernière ligne (*« Le propre de ma vie est de lutter pour ne jamais mourir »*), on se prend à se poser une question : *cet homme-là ne serait-il pas un homme de gauche ?*

LOUIS DÉNIEL.

(1) Belfond éditeur, 89 F.

(2) Forme d'aérophagie, chez le cheval.

PARTIR

Avec Jean-Paul II

C'est du 16 au 23 juin que Jean-Paul II se rendra en Pologne, et plus précisément à Czestochowa, pour le six centième anniversaire de la Vierge noire de Jasna Gora. Egalement au programme de la visite papale : Varsovie, Poznan, Cracovie et Wroclaw. A l'occasion de cette visite, les compagnies aériennes Lot et Air France ont élaboré trois programmes de voyages pour ceux qui désirent se rendre en Pologne. Ces circuits sont articulés autour de Katowice, Poznan et Cracovie. Ils ont lieu du 14 au 21 juin. Prix par personne et dans un groupe de dix, de 1 726 à 2 145 F selon le voyage choisi.

Pour les groupes, la carte d'identité suffit. Seul le chef de groupe doit être muni de son passeport en cours de validité et d'un visa collectif.

★ **Office polonais de tourisme, 49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, Tél. : 742-07-42.**

Devenez chercheur d'or

En Ariège, on assure que l'on trouve encore de l'or. Six jours dans les rivières du pays de Foix sont nécessaires pour devenir un bon chercheur d'or. Conférences, cours et travaux pratiques sont quotidiens. L'encadrement est assuré de 9 heures à 17 heures par un géologue et deux moniteurs-animateurs. Le matériel nécessaire est fourni sur place. Prix : 1 500 francs.

★ **Service tourisme hôtellerie, 21, allées de Villote, 09000 Foix, tél. : (61) 65-30-30.**

Les volcans en danseuse

En juillet et en août, à vélo dans le Cantal. De vieux villages isolés, des cascades, des lacs et de petites routes. Et puis une hôtellerie, et une table digne de celui qui s'est mis un ou deux volcans dans les jambes. Un plein d'énergie et de poésie. Un circuit de huit jours de Massiac à Aurillac. Prix : 2 252 F pour les groupes ; 2 855 F en solitaire (demi-pension comprise).

* **Association Loisir-Action, 41, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : (1) 281-42-18.**

Plaisirs de la table

Pour préparer les vacances

LES restaurants du Sud-Ouest se multiplient à Paris. S'ils ne vous ont pas dégoûté de cette cuisine *« sans beurre et sans reproche »*, si leur foie gras vient bien des Landes et non de quelque part ailleurs hors frontières, bref si vous vous êtes initiés, sur Paris, dans de bonnes maisons (du *Restaurant du marché*, qui fut un précurseur, au *Trou gascon* et quelques autres) alors en route pour les Landes. On y retrouvera à Gastes le gentil *Estanquet* (tél. : (58) 78-42-00) de Pépette Arbulo, à la cuisine roborative autant que plantureuse (et aux prix doux — menus à 70 et 100 F net). On y découvrira, à Labatut, bien plus au sud, *l'Auberge du Bousquet* (tél. : (58) 98-18-24). L'étoile Didot-Bottin est bien méritée par Bernard Lacarrau (un ancien du *Trou gascon)* qui, avec l'aimable Brigitte, ont repris ce relais de poste. Il y a un menu « Bons produits » à 70 F et un menu rustique à 100 F, ce dernier proposant garbure, anguilles, cuisse de canard confite ou magret grillé, fromage et tourtière. Enfin, la carte, elle aussi échantillonnage des bonnes choses de là-bas (et en ce moment le saumon du gave grillé). Adresse à ne pas oublier.

∴

On va se bousculer sur la Côte, plus encore que d'habitude. Ça va être la fête du graillon ici et les coups de fusil là. Et, ma fois, tant qu'à payer des additions importantes, autant en faire une fête et s'adresser aux institutions. *Le Métropole* de Beaulieu (15, bd du Maréchal-Leclerc, tél. : (93) 01-00-08) est de celles-là avec une bonne dizaine d'autres (mais guère plus !).

Mais je veux citer ici un « petit », *la Morille*, (29, bd Kennedy, à Cagnes-sur-Mer, tél. : (93) 20-54-10) où la cuisine du patron est simple et bonne (soufflé au roquefort, dorade du jour et tarte aux figues dans le menu à 55 F).

Et bien entendu « mes classiques » *Issautier* (à Saint-Martin-du-Var, tél. : (93) 08-10-65), *la Campanette* à Villefranche-sur-Mer (2, rue Baron-de-Brés, tél. : (93) 80-79-98), *la Voile d'or* (tél. : (93) 01-13-13) et *les Hirondelles* (tél. : (93) 01-30-25), avenue Jean-Mermoz à Saint-Jean-Cap-Ferrat, *le Croquant* (18, bd Jean-Hibert, à Cannes, tél. : (83) 39-39-79), etc.

Sans oublier le petit puni du Michelin, André Surmain (*le Relais* à Mougins, place de la Mairie, tél. : (93) 90-03-47). Ni les hôtels, du *Négresco* de Nice à l'*Hôtel du Cap-Eden Roc* du Cap d'Antibes, le *Gray d'Albion* à Cannes, le *Juana* à Juan-les-Pins.

∴

Si vous êtes motorisé — ou alors par un charmant petit train qui a l'air de sortir d'une chanson de Mireille et Jean Nohain, — gagnez, depuis Nice, les Alpes-de-Haute-Provence et Château-Arnoux où vous pourrez passer un week-end enchanteur à *la Bonne Étape* (chemin du Lac, tél. : (92) 64-00-09), une fine cuisine qui sent bon la Provence intérieure, celle de Giono.

∴

Georges Paineau sort, chez Plon, un livre de ses recettes. Allez plutôt les découvrir en parcourant la Bretagne en son Relais gourmand de Questembert (*le Bretagne*, 13, rue Saint-Michel, tél. : 26-11-12). Nous sommes ici en plein Morbihan où les belles étapes ne manquent point, du *Château de Locquénolé* (à Hennebont, tél. : (97) 76-29-04) au *Beau Rivage* de Larmor-Plage (place Toulhars, tél. : (97) 65-50-11). Mais notez à Lorient un bistrot « sympa », *le Pic Assiette*, 2, bd Franchet-d'Esperey, tél. : (97) 21-18-29, directement du pêcheur à l'assiette !

Snobez La Baule, station elle-même fort snob, et recherchez, voisinante, la simplicité du *Rallye* au Pouliguen (rue du Croisic, tél. : (40) 42-30-71), et de ses petits menus. Et gagnez Nantes en notant, 21, rue Fouré, *les Maraîchers* (tél. : (40) 47-06-51). Ce sera une découverte !

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *Un lecteur n'est pas content* de voir le « R » rouge (repas soignés à prix modérés) supprimé au restaurant *Meligner* à Hagondange (Moselle). Il estime à juste titre que le menu à 47,30 F service (12 %) compris est excellent. Pour moi, je me plaindrais plutôt de ne le trouver sur aucun des autres guides alors que son menu gastronomique (ce qui est peut-être beaucoup dire, mais à tout le moins honnêtement cuisiné et copieux), à 110 F service compris, mérite intérêt. Avec un gris de Toul à 45 F la bouteille !

● *Le saviez-vous ?* Pour la première fois à Noël 1982 on a vendu plus de saumon fumé que d'huîtres et de dinde, tout de suite après le foie gras ! C'est ce que m'assurent les animateurs de l'*Unis Fich Food* dont les sélections de matière première sont rigoureuses (pêche de Trondheim au Cercle polaire) et le fumage techniquement parfait. Il est vrai qu'à cette fin d'année le saumon fumé valait 550 F le kilo et le foie gras 1 050 F, à qualité égale ! Mais à voir les restaurateurs servir de plus en plus du saumon cru mariné, on ne se serait pas douté de cette faveur du saumon fumé.

● *L'A.R.C.* (Association des restauratrices cuisinières) a renouvelé son bureau. C'est Mme Mirbat (*Le Vieux Moulin* à Aubigney, 70140) qui sera présidente, avec pour vice-présidentes Gisèle Crouzier (*La Croix Blanche* de Chaumont-sur-Tharonne) et Jeannine Adin (*Relais de Sillery*, à 8 kilomètres de Reims). Trésorière Brigitte Huerta (*Le Vieux Clodoche* à Chennevières-sur-Marne). Bonnes maisons entre toutes que celles-là ! Simone Lemaire devient présidente d'honneur.

Une cuisinière qui fera j'imagine bientôt partie de cette élite c'est Monique Berthier (*l'Oronge* à Saint-Jean-du-Gard, près de Nîmes). Cette ancienne élève de Mme Belime-Laugier à l'École hôtelière de Paris a mis en vedette cet ancien relais de poste.

Rigolade à 69 francs

EN ces temps de morosité voici une belle occasion de rire. Et pour moins cher qu'une place au théâtre ! Ce fascicule est intitulé *les Plus Beaux Menus de la Côte d'Azur 1983* et signé Jean-Louis Klotz.

Notons d'abord que le titre est trompeur : il ne s'agit pas de menus, mais de la reproduction des cartes des restaurants de la Côte.

L'éditorial (sic) est déjà gratiné : *« Depuis la plus haute Antiquité, l'homme affecté aux feux de la soupe fait évoluer la nouvelle cuisine »* ! Et encore : *« Si le fond des choses doit rester fidèle à son origine, du moins la forme doit varier pour répondre à l'exigence vitale »* ! Et enfin : *« La Côte d'Azur, cette perle qu'unanimement tout voyageur bien informé classe au plus haut du firmament... »*

Suivent donc les cartes, commentées (parfois par écrivain interposé autant que malmené : Baudelaire orthographié Beaudelaire) et, là encore, ce vous sera une bonne occasion de rigolade que d'apprendre par exemple que *« le regard de Joseph Zuccarelli est fixé à égale distance entre ciel et terre »*. Ou que J.-P. Petit reçoit dans un cadre *« parfumé par les odeurs alléchantes d'un puissant grill (avec deux « l », bien sûr !) qui ne pardonne ni au loup ni même à l'agneau.*

Avouez que c'est beau ! Et comment ne rêverait-on pas du port de Cannes où *« les yachts milliardaires charrient des rivières de diamants et de perles fines ravies aux huîtres princières. »*

Mais où l'on rit moins c'est à consulter les prix des plats. Effarant ! Une salade de saison 24 F, 30 F la corbeille de fruits au Majestic de Cannes, 60 F une salade de haricots verts, 40 F le plateau des fromages ici, et 104 F un côte-de-provence sans année, là...

Quelques-uns des meilleurs restaurants de la Côte ne figurent pas ici, des *Hirondelles* de Saint-Jean-Cap-Ferrat à la *Campanette* de Villefranche en passant par le *Croquant* de Cannes.

L.R.

Philatélie

N° 1 792

LES ÉMISSIONS « EUROPA 83 »

Une excellente initiative, la Direction de la production des postes françaises, pour la seconde année consécutive, récapitule, par une circulaire spéciale, toutes les émissions « Europa » pour l'année, d'après les renseignements que la C.E.P.T. lui a fait parvenir.

Il ressort de cette circulaire que, cette année, le thème « Grandes œuvres du génie humain » sera souligné par trente et une administrations, totalisant soixante-sept timbres, la moyenne, variant entre un et quatre timbres par pays.

Le Royaume-Uni (trois) se taille la part du lion avec ses îles : Guernesey (quatre), île de Man (deux) et Jersey (quatre), soit treize timbres, presque 20 % de l'ensemble. La plus raisonnable est l'Autriche, avec une figurine.

Vingt-cinq autres administrations se contentent de deux valeurs, et une en émet trois, le Portugal (avec Açores et Madère).

Dans le cadre de notre chronique, nous ne pouvons donner tous les détails. Nous nous contentons d'énumérer les pays participants :

Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, îles Féroé, Espagne, Andorre, Finlande, France, Andorre, Grèce, Irlande, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Guernesey, île de Man, Jersey, Saint-Marin, Suède, Suisse, Turquie et Yougoslavie.

Citons quelques sujets traités, comme : l'imprimerie et la presse, par : Allemagne fédérale (Gutenberg); Belgique (imprimerie); Pays-Bas (presse). Et les prix Nobel par : Autriche (Victor Franz Hess); Portugal (Egas Moniz); Yougoslavie (Yvo Andric).

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 40000 Mont-de-Marsan (quartier Maridor), les 28 et 29 mai. — Hommage à Jean Maridor, compagnon de la Libération.

⊙ 67800 Bischeim (caserne), le 28 5. — Centen. des sapeurs-pompiers.

⊙ 17000 La Rochelle (maison de la culture), les 28 et 29 mai. — Congrès philatélique.

⊙ 31140 Castelginest (M.J.C.), les 28 et 29 mai. — Exposition philatélique.

⊙ 02700 Tergnier (salle des arts), les 28 et 29 mai. — Expos. philatélique.

⊙ 33240 Cubzac-les-Ponts (salle des fêtes), les 28 et 29 mai. — Centenaire des ponts Eiffel.

⊙ 74000 Annecy, le 28 mai. — Nouvelle liaison ferroviaire entre Paris et Annecy.

⊙ 59130 Lambersart (Béguinage de l'Ecureuil), les 28 et 29 mai. — 80e anniversaire de la Semeuse.

⊙ 53220 Montauban (ancien collège), les 28 et 29 mai. — 1re rencontre interrégionale des clubs philatéliques des armées.

⊙ 59960 Neuville-en-Ferrain (mairie), les 28 et 29 mai. — Semaine flamande.

⊙ 97310 Kourou, le 3 juin. — Lancement de la fusée Ariane.

◆ VIENT DE PARAITRE : *Histoire de la poste, des origines à 1703*, par Jean Pothion. Format 24 × 31, 52 pages. L'auteur, dès le départ, rétablit des vérités historiques, « pendant très longtemps, le terme POSTE n'est qu'un endroit où il est possible de changer de chevaux, et rien d'autre ». Et, explique : « Poste aux lettres, services des missives et des plis ; Poste aux chevaux, transport du public et des marchandises, y compris les sacs ou malles de la poste aux lettres. » Nous apprenons également que Louis XI ne serait pas le « créateur de la poste » en France. — La Poste aux lettres, 17, faubourg-Montmartre, 75009 Paris.

En bref...

● CAMEROUN : 2e convention du multidistric 403 du Lions International, (P.A.) 70 F et 150 F. Maquettes de Jacques Combet. Offset, S.N. Cartor.

● GAMBIE : centenaire des « sœurs de St-Joseph-de-Cluny » (1883-1983), 10 et 85 B... Fondation d'Anne-Marie Javouhey.

● ISLANDE : deux timbres « Europa 83 », 500 et 550 aurar, dont les sujets ont rapport avec l'exploitation de



l'énergie géothermique, qui permet, depuis 1980, le chauffage de 165 400 habitants de l'île, sur 225 000, soit 73,5 % de la population.

● LUXEMBOURG : série « Europa 83 », 8 frl., 16 frl., les sujets représentent deux miniatures du « Codex Aureus Escorialensis » du XIe siècle, créées au scriptorium de l'abbaye d'Echternach (3-5-83).

● MALAYSIA : travaux manuels du pays, 10, 15, 75 cents. — Lancement de l'exportation, 15, 20 c. et 1 $.

● MALAWI : cinquième centenaire de la naissance de Raphaël (1483-1983), 7, 20 et 30 t. ; ainsi qu'un bloc-feuillet de 1 k. (dentelé), format 110 × 90 mm.

● NAURU : quinzième anniversaire de l'indépendance, 15, 20, 30 et 50 cents.

● MALI : un triptyque à deux valeurs (P.A.), séparées par une vignette, 700 F, Lions Club International ; 700 F,



Rotary Club International. Maquettes par Huguette Sainson. Offset, Cartor.

● NIGER : palais de justice d'Agadez, 65 F. Maquette de J. Caffe. Hélio, Atelier du timbre de Périgueux.

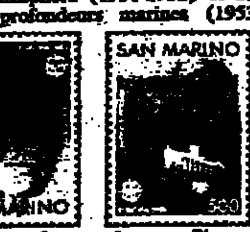
● NIGERIA : « Journée de la famille », 10 et 30 k...

● NOUVELLE-CALÉDONIE : 25e anniversaire de l'Office des postes et télécommunications, trois valeurs, 30,



40 et 50 F et un bloc-feuillet avec ces mêmes valeurs dans des couleurs différentes. Maquettes de Ky Phungchaleun. Offset, Edila.

● SAINT-MARIN : l'explorateur de la stratosphère (1931-1932) et des grandes profondeurs marines (1953-



1960), le professeur Auguste Piccard, scientifique suisse, illustre les deux timbres « Europa », 400 lires, aérostat ; 500 lires, bathyscaphe. De nos jours, son fils Jacques poursuit toujours l'œuvre paternelle.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 1021

BON CAVALIER CONTRE MAUVAIS FOU

(Tournoi « Bogomolov » 1983 en Tchécoslovaquie)

Blancs : M. ZEITLIN
Noirs : M. DAMIANOVIC

Début du pion-D

1. d4	Cf6	24. Rd2	Ré7
2. Cf3	é6	25. Rd3	Fh2 (m)
3. Fg5(a)	ç5 (b)	26. é4	f6
4. é3(ç)	b6 (d)	27. é5	f5
5. d5! (é)	éxd5	28. g3	h5
6. Cç3	Fb7	29. Rç2	Fg1
7. Cxd5	Fxd5	30. Rd3! (n)	Fh2
8. Fxf6	Dxf6	31. Ré2	Fg3
9. Dxd5	Cç6	32. Rf1	Fé5
10. 0-0-0 (f)	Td8 (g)	33. Cé1 (o)	Fb6
11. Fb5!	Fé7	34. Cd3	a5
12. Fxç6	dxç6	35. a4 (p)	h4
13. Dé5 (h)	0-0	36. Rg2 (q)	Ré6
14. ç3	h6	37. Rf3	Fa7
15. Txd8 (i)	Txd8	38. h3	Fb6
16. Td1	Txd1+	39. g4 (r)	hxg4+
17. Rxd1 (j)	Dd6+	40. hxg4	Rf7
18. Dxd6	Fxd6	41. Rg3	Ré6
19. ç4 (k)	Rf8	42. Cé1	Fç7
20. Cd4	Fé5 (l)	43. Cf3	Fd8
21. b3	g6	44. Ch4	fxg4
22. f4	Ff6	45. Cxg6 (s)	Rf5
23. Cf3	h5	46. Ch8!	abandon (t).

NOTES

a) Ou 3. g3, b5 ou 3. Ff4, ç5 ou 3. é3, ç5.

b) Une autre idée consiste à éliminer le F-D par 3..., h6 ; 4. Fh4, g5 ; 5. Fg3, Cé4 et 6..., Cxg3.

ç) 4. é4 est douteux : 4..., çxd4 ; 5. é5, h6 ; 6. Fh4, g5 ; 7. Fg3, Ch5 ; 8. Dxd4, Cç6 ; 9. Dé4, Fg7 ; 10. Fb5, Dç7 ; 11. Fxç6, Dxç6 ; 12. Dé2, Dç5 ; 13. 0-0, Cxg3 ; 14. hxg3, g4 avec avantage aux Noirs (*Marshall-Nimzovitch*, Berlin, 1928). Sur 4. ç3, les Noirs peuvent répondre tranquillement 4..., Db6.

d) Après 4..., Db6 ; 5. Cb-d2, Dxb2 ; 6. Fd3, d5 ; 7. ç4, Dç3 ; 8. Ré2, Cb-d7 ; 9. Da4 rien n'est clair. A considérer sont les suites 4..., çxd4 et 4..., Fé7. Le coup du texte est trop lent et donne aux Blancs l'occasion de s'emparer de la case centrale d5.

é) Une réfutation trouvée par Petrossian contre Kozma (Olympiade de Munich, 1958).

f) Dans la partie précitée, la suite fut 10. Fç4, Fé7 ; 11. 0-0-0 avec avantage aux Blancs.

g) 16. Les Noirs ne peuvent, eux, roquer du grand côté à cause de 11. Fa6+, Rb8 ; 12. Cg5.

h) Les Blancs, après avoir doublé le pion ç des Noirs, sont prêts à entrer en finale.

i) Dans cette fin de partie, il convient d'éliminer les pièces lourdes et d'arriver, si possible, à une lutte C contre F.

j) Menace 18. Db8+ et 19. Dxa7.

k) Tout s'est passé comme prévu. Le plan des Blancs consiste, en premier lieu, à bloquer le pion doublé ; ensuite, à maintenir la position aussi fermée que possible ; enfin, à démontrer la supériorité du C sur la F.

l) Si 20..., Ré7 ; 21. Cf5+ et 22. Cxd6 avec une position de gain.

m) Sinon le F restera enfermé après l'avance é4-é5.

n) Le R blanc doit passer sur l'aile – R pendant que le C fixera le F sur la *défense du pion ç5.*

o) Les Blancs ne craignent jamais l'échange de leur bon C en raison de la faiblesse du pion doublé.

p) L'aile – D est maintenant bloquée : le F noir est rejeté derrière ses pions.

q) Début du zugzwang.

r) Menace 40. Rg3 ; 41. gxh5 et 42. Rh4.

s) 45. Rxg4 gagnait aussi : 45..., Fxh4 ; 46. Rxh4, Rf5 ; 47. Rh3!, g5 ; 48. é6 !

t) Il n'y a plus de défense. Le mauvais F est vraiment inutile.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1020
(G. NADAREICHVILI)
(1975)

(Blancs : Rh8, Tf7, Pé7. Noirs : Rh1, Da7, Fç7, Cg4. Nulle.)

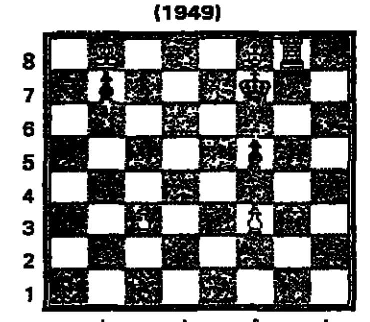
Après 1. Th7+?, Rg1 ; 2. é8=D, Fé5+ les Blancs sont perdus.

1. é8=D, Fé5+ (si 1..., Dd4+ ; 2. Rg8, Ch6+ ; 3. Rh7 ou 2. ..., Cf6+ ; 3. Txf6 nulle) ; 2. Dxé5!!, coup unique puisque 2. Rh7?, Cf6+ ; 3. Rg6 (h6), Dg1 (é3)+ et 2. Rg8?, Ch6+ ; 3. Rf8, Dç5+ ; 4. Té7, Fd6 ; 5. Da8+, Rh2 ; 6. Da2+, Rg3 ; 7. Dé6, Cf5 ; 8. Dé1+, Rg4 ; 9. Dé2+, Rg5 ; 10. Dg2+, Rf6 ; 11. Db2+, Dd4 échouent.

2..., Da8+ ; 3. Tf8!!, Dxf8+ ; 4. Rh7, Df7+ (ou 4..., Cxé5 : pat) ; 5. Rh8 (et non 5. Dg7?, Cf6+), Df8+ (si 5..., Cxé5 ; pat) ; 6. Rh7, Dh6+ ; 7. Rg8, Dg6+ (si 7..., Cxé5 ; pat) ; 8. Rg8 (et non 8. Dg7? Cf6+, ; 9. Rf8, Dé8 mat) ; Dh6+ (si 8..., Cxé5 ; pat) ; 9. Rg8. Nulle.

ÉTUDE

X. MUGNOS
(1949)



BLANCS (5) : Rb8, Tg8, Ff8, Pç3, f3.

NOIRS (6) : Rf7, Pb7, ç7, d2, f5, g5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1019

LE CHOIX DE L'ATTAQUE

Depuis fort longtemps, il est admis que, avec un gros honneur troisième ou quatrième dans la couleur du partenaire, il ne faut pas entamer comme autrefois cet honneur, mais *il* y a des exceptions, et la donne suivante d'un match entre le Danemark et l'Irlande en est une illustration.

Nord : ♠ A D 10 7 4 ♡ R V 10 5 ◊ 10 9 8 ♣ A
Ouest : ♠ 6 5 ♡ D ◊ R V 6 5 ♣ V 10 9 7 5 4
Est : ♠ R V 3 ♡ 6 2 ◊ A D 4 3 2 ♣ 6 3 2
Sud : ♠ 9 8 2 ♡ A 9 8 7 4 3 ◊ 7 ♣ R D 8

Ouest ayant cru bon d'entamer le 5 de Carreau, *comment Sud a-t-il gagné* CINQ CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

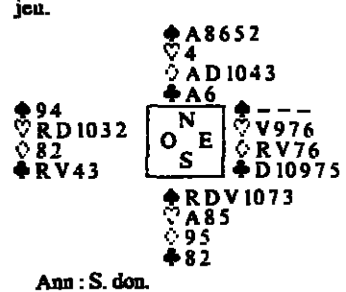
Est prit l'entame avec l'As de Carreau et il contre-attaqua Trèfle. Alors, après deux coups d'atout, Mac Hale joua Roi et Dame de Trèfle pour défausser les deux Carreaux du mort, puis après ce jeu d'élimination il joua le 9 de Pique et fit la double impasse. Est prit, mais il dut rejouer Pique dans la fourchette du mort ou Carreau dans coupe et défausse.

Si Ouest avait entamé *le Roi de Carreau* (au lieu du 5), il aurait pu, à la seconde levée, contre-attaquer Pique pour faire chuter le contrat.

Ainsi, avant d'entamer systématiquement le 5 de Carreau (ou le 6), Ouest aurait dû penser attaquer le Roi de Carreau *pour essayer de garder la main* au cas où, à la vue du mort, une contre-attaque s'imposerait. Resté maître avec le Roi de Carreau, Ouest aurait pu trouver la contre-attaque mortelle à Pique.

HAUTE SÉCURITÉ

Cette donne est une de celles qu'utilise Easley Blackwood pour expliquer à ses élèves comment fonctionne un jeu de sécurité. Cachez soigneusement les mains d'Est-Ouest avant de faire votre plan de jeu.



Nord : ♠ A 8 6 5 2 ♡ 4 ◊ A D 10 4 3 ♣ A 6
Ouest : ♠ 9 4 ♡ R D 10 3 2 ◊ 8 2 ♣ R V 4 3
Est : ♠ – – – ♡ V 9 7 6 ◊ R V 7 6 ♣ D 10 9 7 5
Sud : ♠ R D V 10 7 3 ♡ A 8 5 ◊ 9 5 ♣ 8 2

Ann : S. don.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	3 ◊	passe
3 ♠	passe	4 SA	passe
5 ♡	passe	5 SA	passe
6 ♡	passe	6 ♠	passe

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, *comment Sud doit-il jouer* ce PETIT CHELEM A PIQUE ? Quelles sont les chances de réussite du contrat ?

Note sur les enchères :

Le Blackwood des Rois (5 SA) avait pour but d'indiquer les quatre As et il invitait Sud à dire « 7 Piques » s'il avait eu deux Rois utiles, c'est-à-dire le Roi de Pique et le Roi de Carreau.

COURRIER DES LECTEURS

« Qu'appelle-t-on l'entame pair impair ? » demande un lecteur. Au lieu d'attaquer comme on le fait depuis toujours la quatrième carte, on attaque *la troisième carte*. C'est ce qu'on appelle en anglais la « Third best », c'est-à-dire la Troisième meilleure. Elle présente un intérêt quand on entame la couleur du partenaire, mais pour les autres couleurs elle est trop ambiguë.

Exemple : à un contrat de 4 ♠ vous décidez d'entamer Cœur avec D 10 8 3. Le 8 risque de poser un problème insoluble au partenaire, alors que *le 3* ne peut pas le tromper.

Pour cette raison ceux qui utilisent l'entame pair-impair sont souvent obligés de déroger à la règle et d'attaquer la quatrième carte quand la troisième semble trop élevée.

PHILIPPE BRUGNON.

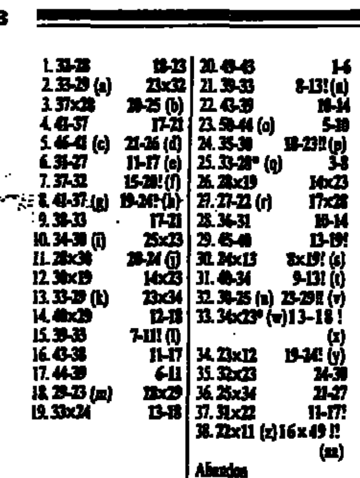
dames N° 198

MAGIE AFRICAINE

Championnat du monde, novembre et décembre 1982 (SAO-PAULO)

Blancs : FRANCA (Brésil)
Noirs : N'DIAYE (Mali)

Ouverture : Raphaël



1. 32-28	18-23	20. 49-43	1-6
2. 33-29 (a)	23x32	21. 39-33	8-13! (n)
3. 37x28	20-25 (b)	22. 43-39	10-14
4. 41-37	17-21	23. 50-44 (o)	5-10
5. 46-41 (c)	21-26 (d)	24. 35-30	18-23!! (p)
6. 31-27	11-17 (e)	25. 33-28* (q)	3-8
7. 37-32	15-20! (f)	26. 28x19	14x23
8. 41-37 (g)	19-24? (h)	27. 27-22 (r)	17x28
9. 38-33	17-21	28. 36-31	10-14
10. 34-30 (i)	25x34	29. 45-40	13-19!
11. 39x30	20-24 (j)	30. 24x13	8x19! (s)
12. 30x19	14x23	31. 40-34	9-13! (t)
13. 33-29 (k)	23x34	32. 30-25 (u)	23-29!! (v)
14. 40x29	12-18	33. 34x23* (w)	13-18 ! (x)
15. 39-33	7-11! (l)		
16. 43-38	11-17	34. 23x12	19-24! (y)
17. 44-39	6-11	35. 32x23	24-30
18. 29-23 (m)	18x29	36. 25x34	21-27
19. 33x24	13-18	37. 31x22	11-17!
		38. 22x11 (z)	16x49 !! (aa)
		Abandon	

NOTES

a) 2. 38-32 (12-18) ; 3. 42-38 (7-12) ; 4. 47-42 (17-21) ; 5. 34-30 (20-24) ; 6. 31-27 (15-20) ; 7. 36-31 (10-15) ; 8. 41-36 (1-7) ; 9. 30-25 (21-26) ; 10. 39-34 livre, dans l'une de ses formes simples, le coup de la bombe (24-30!) ; 11. 35x24 (19x39) ; 12. 28x10 (39x28) ; 13. 25x14 (9x20) ; 14. 32x23 (18x29) ; 15. 43-39 (5x14), B+1 (Panier-Bader, championnat de France cadets, 1981).

b) 3. ... (17-22) ; 4. 28x17 (11x22) ; 5. 39-33 (12-18) ; 6. 41-37 (7-12) ; 7. 37-32 (1-7) ; 8. 44-39 (19-24) ; 9. 50-44 (14-19) ; 10. 46-41 (7-11) ; 11. 41-37 (11-17) ; 12. 32-28 (20-25) ; 13. 29x20 (25x14) ; 14. 37-32 (18-23) ; 15. 34-29 (23x34) ; 16. 40x29 (19-24) ; [le coup juste est (12-18) puis (19-23)] ; 17. 29-20 (15-24) ; 18. 39-34 (6-11) ; 19. 44-40 (14-19), les Blancs forcent le gain du pion 20. 31-26! (16-21*) ; 21. 32-27 (21x23) ; 22. 33-29 (24x33) ; 23. 38x16, B + 1 (Luc Guinard-Lequang, championnat de Paris, 1981).

c) Une petite faute positionnelle. Le coup le plus usuel est 5. 39-33.

d) Tout naturellement après 46-41.

e) Menaçant déjà sur le plan tactique : (26-31) ; 37x26 (17-21) ; 26x17 (12x23) ; 29x18 (13x22), N + 1.

f) Nouvelle menace, beaucoup moins élémentaire que la précédente, les Noirs envisageant ici une combinaison en 6 temps.

g) Si 8. 39-33, les Noirs placent la combinaison en 6 temps 8. ... (16-21!) ; 9. 27x16 (17-22) ; 10. 28x17 (12x21) ; 11. 16x27 (25-30) ; 12. 35x15 (14-20) ; 13. 15x24 (19x46!) rafle cinq pions, dame et +.

h) Conservant l'initiative par ce redoutable enchaînement.

i) S'imposait de toute urgence pour briser, avant qu'il ne soit trop tard, cet enchaînement.

j) Crée une pression sur l'aile gauche enchaînée par la formation du trèfle.

k) Aux attaques et menaces répétées, les Blancs, moins aguerris que le G.M.I. malien, en sont réduits à un jeu défensif de tous les instants.

l) Nouvelle menace qui interdit aux Blancs l'accès au centre : si 16. 33-28 (26-31) ; 17. 37x17 (11x24), N + 1.

m) Réduit, certes, la pression sur le flanc gauche, mais au détriment de la cohésion des forces.

n) Reconstituant à nouveau cette formation d'attaque (pions à 18, 13, 9) avec pour objectif de maintenir les Blancs à l'écart de la case 28 ou de les en chasser avec des dommages plus ou moins graves.

o) Les Blancs opposent une défense courageuse face au déferlement des menaces. A noter que sur 23. 47-41 ? (26-31) ; 24. 37x26 (13-19) ; 25. 24x22 (17x46) ; 26. 26x17 (11x31), N+.

p) Plus qu'une écharde, mais le terrible spectre de (23-28) ensuite.

q) Forcé.

r) Le moindre mal, ce douloureux sacrifice.

s) Impressionnante présence des Noirs qui, après le +1, définitivement acquis, monopolisent les places fortes et *notamment le centre.*

t) Un tenté de faute de rêve.

u) La faute.

v) Le premier temps d'un très grand spectacle de magie africaine [pensons aussi aux maîtres Kouassi (Côte-d'Ivoire), Diallo (Sénégal), Traore (Côte-d'Ivoire), dont les feux d'artifice ont illustré des chroniques].

w) Forcé.

x) Les Noirs se procurent un temps de repos.

y) L'art d'exploiter le temps de repos.

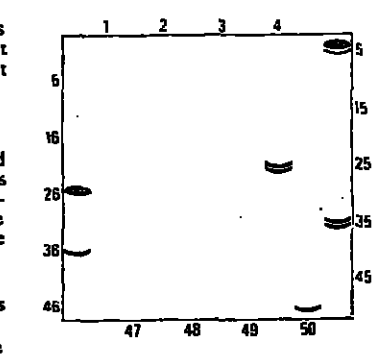
z) Si 38. 12x21 (16x49!!) également.

aa) Une combinaison de grande classe, à effeuiller pas à pas.

Les lecteurs feront la différence entre le style « à l'africaine », étourdissant, percutant, fascinant, et la manière discrète, feutrée, silencieuse, encore plus efficace mais pas spectaculaire, des G.M.I. néerlandais et de plusieurs maîtres soviétiques. Les pays d'Afrique noire devraient avoir cependant, dans un avenir assez proche, leur champion du monde. Comment ne pas le souhaiter !

Problème

GIROUX 1925
Diagramme



Les Blancs jouent et gagnent en 11 temps

La solution de cette fin de partie, d'une haute difficulté, porte sur la variante principale dans laquelle les Noirs opposent la meilleure défense. ● SOLUTION : 35-40! (5-46) [les Noirs doivent conserver le contrôle de la grande diagonale 5 à 46 pour tenter *d'annuler] 40-45! (46-5) 50-44! (5-46)* 45-50! (46-5) 44-39 [le crochet est formé] (5-46) 24-35! (46-23) 35-49! [la dame noire doit re réfugier à 5 en raison de la menace 36-31 puis 49-32 et 39-33, etc., +] (23-5) 39-33! [interdisant (5-46) 49-32 (46x44) 50x..., +] *(5-10) 36-31 (26x37) 49-32 (37x39)* 50x5!!, + qui échapperait aux Blancs sur toute marche autre que celle de la solution (toujours unique dans les problèmes proposés aux lecteurs).

JEAN CHAZE.

* Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels) et suivre le déroulement des parties et des solutions des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean CHAZE, « LA PASTOURELLE », bâtiment D, boulevard de PASTE, 07000 PRIVAS.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 250

Horizontalement

I. Traqué par Jacques Delors. – II. Secrets, ou pour qui on n'a pas de secrets. Doit être remise à sa place. – III. Pour Cendrillon. Nuit aux épis. – IV. Elle tourne au vinaigre. Abri. – V. Prit toutes les paires. Bien ordonnée. – VI. La dame à l'orchidée. Elle n'a plus toute sa tête. – VII. En toute connaissance. Arme au poing. Saint aquatique. – VIII. Pour mener la diligence. Sans espoir de retour. Pour le standing. – IX. Egalement. Mis à pied. – X. On ne peut pas dire qu'elles sont sans façons.

Verticalement

1. Votre vie peut en dépendre. – 2. On la reçoit. – 3. Toute en raies. Un peu de remords. – 4. Possessif. Met en perce. – 5. Note inversée. Patron des censeurs. – 6. En réserve. Note. – 7. Entre le métro et le dodo. La précédente n'y était pas imaginable. – 8. Gare au réveil. Dans le rosier. – 9. Elle a toutes les séductions. – 10. Déchiffra à l'envers. Bougée de bas en haut. Voyelles. – 11. Leur énergie nous fatigue. – 12. Une roue mal fixée. Tombe mal. – 13. Elles sont passées par ici, elles repasseront par là.

SOLUTION DU N° 249

Horizontalement

I. Contributions. – II. Emérite. Adieu. – III. Négociante. Fi. – IV. Tract. Toast. – V. Thulium. Aps. – VI. Apres. Friable. – VII. Laie. Tir. Rais. – VIII. Irc. Freineras. – IX. Stéréo. Canine. – X. Essouchements.

Verticalement

1. Centralise. – 2. Omer. Parts. – 3. Négatrices. – 4. Trochée. Ro. – 5. Rictus. Feu. – 6. Iti. Troc. – 7. Béatifié. – 8. Nourrice – 9. Tatami. Nam. – 10. Ides. Arène. – 11. Oi. Tabarin. – 12. Nef. Pliant. – 13. Suissesses.

FRANÇOIS DORLET.

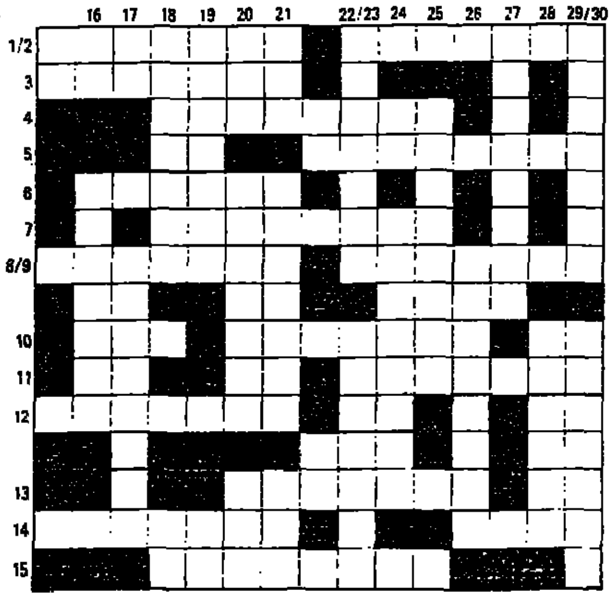
ANACROISÉS ® N° 250

Horizontalement

1. DEIMRSU. – 2. CEEHILV. – 3. AEIMNNU. – 4. EEFINRTU. – 5. CCEINOPU. – 6. BGNOOS (+ 1). – 7. DEEOSTUU. – 8. CEELLNU. – 9. AEIIMNX. – 10. EILMNOU. – 11. ACELSTU (+ 2). – 12. AEEHSTU. – 13. AEEGHNN. – 14. EEHIORT. – 15. ACEISSTU (+ 2).

Verticalement

16. BEILNOU. – 17. ACEIRTUV (+ 2). – 18. DEFINNO. – 19. DEGILOR. – 20. AELMOSU (+ 1). – 21. EENOSST. – 22. AEILNUX (+ 1). – 23. AADGLNS (+ 1). – 24. ACEIILST (+ 3). – 25. ACEEMNRT (+ 3). – 26. EEEMNTUV. – 27. AACENNOU. – 28. ACELSU (+ 2). – 29. AEENTUX. – 30. AEIINNS.



SOLUTION DU N° 249

Horizontalement

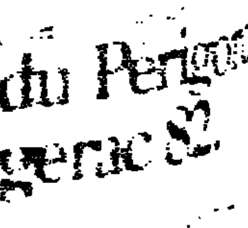
1. TETRADE, grains de pollen. – 2. OSCILLE. – 3. INOUIES. – 4. IDYLLES. – 5. TALOCHE. – 6. MOMIFIE. – 7. COINCER. – 8. ETETER. – 9. CORMIER. – 10. PROMUES (PROMEUS ROMPUES). – 11. EMOUCHET, petit rapace (MOUCHETE). – 12. GRIPPE. – 13. ASIALIES, absence de salive. – 14. TOUSELLE, épi de blé sans barbes. – 15. METTEURS (MURETTES). – 16. DEICIDE. – 17. NOETIQUE, intellectuel. – 18. ELOGES (GELOSE GEOLES GLOSEE LOGEES).

Verticalement

19. TITISME. – 20. CERUMEN. – 21. OTTOMANE. – 22. TORYSME. – 23. ROSETTE. – 24. RUILAIT (LUIRAIT RUTILAI). – 25. FELICITE. – 26. DEPERIR (PREDIRE). – 27. TASSEE. – 28. KETCHUP. – 29. SERTAO, régions intérieures du Brésil (AORTES OTERAS TOREAS). – 30. ARGILACE (GLACERAI). – 31. LITTORAL (TORTILLA). – 32 ACCROUPI. – 33. REPERE. – 34. EXPIERA. – 35. SESAMES (MASSEES SEMASSE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

* Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Innovation dans l'électroménager

Chaque année, le « petit électroménager » s'enrichit d'appareils de plus en plus perfectionnés. Certains ont une utilité quotidienne, d'autres servent plus occasionnellement.

Les préparateurs culinaires — compacts et d'un emploi plus simple que les gros robots de cuisine — ont un couteau-hélice et des disques interchangeables pour hâcher, pétrir, râper. Parmi les nouveautés : le « robot standard électronic » Moulinex (550 F) (1) équipé d'un variateur électronique allant de 400 à 1200 tours/minute, et le « gourmet » de Kenwood, à plages de vitesse variant de 450 à 1500 tours/minute et doté d'une pale perforée en plastique pour monter les blancs en neige bien fermes à vitesse très lente, 865 F.

Le nouveau batteur Philips a un bol qui tourne en même temps que les fouets ou les pétrisseurs ; cette double rotation assure une meilleure homogénéisation des préparations. Pour réussir à coup sûr la mayonnaise, un petit appareil cylindrique reçoit, en seule fois, les jaunes d'œufs et l'huile ; celle-ci s'écoule ensuite en filet régulier pendant l'émulsion (« mayonnaise-minute » Seb, 174 F).

Un fabricant italien présente deux appareils pour faire les spécialités de son pays : les pâtes et les glaces. Le pétrin de sa « pastamatic » permet de faire toutes les sortes de pâtes fraîches mais aussi de la pâte à pain, à pizza ou à tarte. Cette petite machine à grilles interchangeables existe en trois capacités (Simac, à partir de 1150 F). Le « gelataio » prépare glaces, sorbets et crèmes glacées ; son originalité est de réunir, en un seul appareil, un batteur qui malaxe les ingrédients et un groupe réfrigérant qui fait prendre la glace instantanément (Simac, 1970 F).

Pour préparer les jus de fruits, un presse-agrumes électrique est doté d'un mouvement pendulaire ; reproduisant le mouvement de la main, il permet d'extraire le maximum de jus de fruit (Philips, trois tailles, de 100 F à 150 F).

Gadget pour certains mais apprécié dans un foyer où des adolescents ont une « petite faim » à toute heure, le « burger » de Téfal fait en cinq minutes des hamburgers comme dans un « fast food ». Cet appareil circulaire a une plaque où cuire la viande hâchée et une enceinte pour réchauffer en même temps les petits pains (300 F).

Les bouilloires électriques changent d'allure et peuvent paraître au salon. Celle de Téfal est un pichet cylindrique blanc coiffé de brun qui contient 1,7 litre. De même contenance, la bouilloire Rowenta ressemble à une élégante cafetière, toute blanche, avec indicateur de niveau sur le côté.

Pour préparer rapidement une ou deux tasses de café, un nouvel appareil (qui, lui, ne ressemble pas à une cafetière) fait passer directement le liquide brûlant dans la tasse. Ce « café duo » Philips (170 F) est un léger parallépipède qui se pose sur une table ou s'accroche au mur.

JANY AUJAME.

(1) Les prix sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon les points de vente.

BIENFAISANCE

KERMESSE DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS. — Le Secours populaire français organise du 24 au 28 mai, de 11 heures à 20 heures au Centre des expositions de Montreuil, une kermesse. Le public pourra voir les stands d'aquariophilie ou celui de la Monnaie de Paris tenu par les ouvriers de l'Hôtel des Monnaies ; les enfants pourront réaliser une fresque géante et colorée de 40 mètres de long ; des stands régionaux proposeront de nombreuses dégustations ; trois concerts gratuits de rock se produiront le 25 mai à 15 heures, le 28 mai à 15 heures et à 16 h 30.

★ Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris, Tél. : 278-50-48.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 20 mai :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'application de la législation sur les accidents du travail aux pupilles de l'éducation surveillée ;

● Relatifs au contrat emploi-formation, au contrat emploi-adaptation et au contrat emploi-orientation ;

● Relatif aux commissions de spécialité et d'établissement de certains établissements d'enseignement et de recherche relevant du ministre de l'éducation nationale ;

● Relatif à la composition de la commission des infractions fiscales instituée par la loi du 29 décembre 1977.

UN ARRÊTÉ

● Portant approbation de dispositions complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

UNE CIRCULAIRE

● Concernant l'application du décret du 30 septembre 1982 relatif à l'application de la prise en charge par les employeurs des trajets domicile-travail.

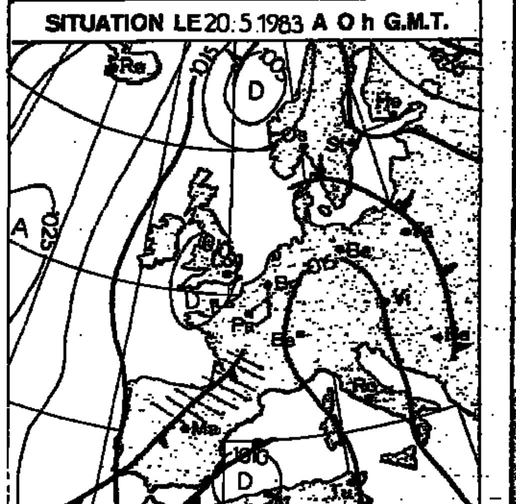
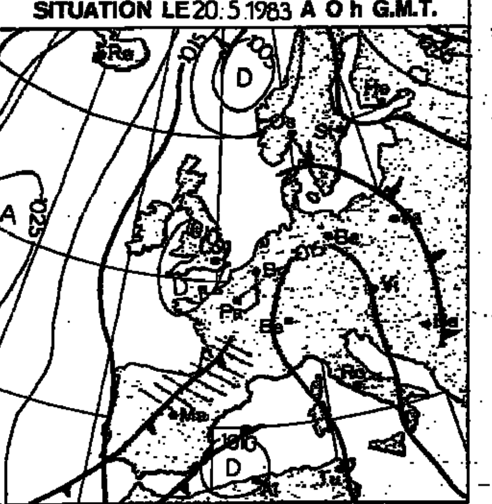
BREF

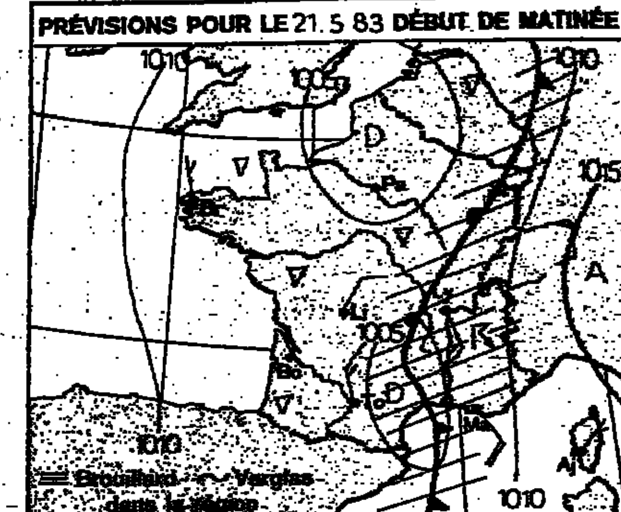
STAGES

DEVENIR ANIMATEURS SOCIO-CULTURELS. — La fédération nationale Formation et démocratie, association de collectivités sociales (municipalités, comités d'entreprise, associations diverses) organise, en 1983-1984, dans ses centres de la région parisienne, de Nantes et d'Arles, des stages d'animateurs, d'adjoints de direction d'équipements et de services socioculturels et culturels (durée deux ans), de directeur d'équipements et de services socioculturels et culturels (durée onze mois), de directeurs d'équipements et de services de tourisme social (durée dix mois), de directeurs d'équipements et de services de l'enfance (durée douze mois), de chargés de l'information dans les collectivités sociales (durée sept mois).

★ Formation et démocratie, B.P. n° 33, 94110 Arcueil.

MÉTÉOROLOGIE



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 20 mai à 0 heure et le samedi 21 mai à minuit.

Une zone dépressionnaire complexe s'étend des îles Britanniques à l'Algérie, et des perturbations orageuses traversent dans un flux de sud les régions s'étendant des Pyrénées et de la Méditerranée au Nord-Est. Plus à l'ouest, la France reste toujours sous l'influence d'air plus frais mais toujours instable.

Samedi, un temps médiocre et instable prédominera sur la France, avec de nombreux passages pluvio-orageux plutôt localisés des Pyrénées orientales au Massif Central, à la Bourgogne et aux Ardennes, ainsi que sur les Alpes, le Lyonnais, le Jura, les Vosges et l'Alsace. Les précipitations sont parfois abondantes sur le relief. Près de la Méditerranée, les pluies seront irrégulières avec foyers orageux épars, mais aussi quelques éclaircies. Plus à l'ouest, de l'Aquitaine à la Bretagne, au Bassin parisien et au Nord-Ouest, des passages d'averses à caractère parfois orageux seront observés, mais de belles éclaircies apparaîtront tout de même, principalement l'après-midi, sur un grand quart sud-ouest, de l'Aquitaine aux Pays de la Loire et à la Bretagne. Plus au nord, des averses seront toujours observées. Le vent sera faible à modéré en général, sauf sous les orages, et près de la Méditerranée où ils souffleront fort de sud-est. Les températures évolueront peu, 14 à 21 degrés du Nord au Sud l'après-midi.

Sens d'évolution pour dimanche et lundi

La vaste perturbation pluvio-orageuse ne s'éloignera que très lentement vers l'est et continuera d'intéresser nos régions orientales, ainsi qu'une grande partie de l'Europe de l'Allemagne à l'Italie ; elle sera suivie par l'ouest d'une amélioration passagère avec hausse temporaire du champ de pression précédant une nouvelle aggravation pluvio-orageuse venant de l'Atlantique et qui s'étendra lundi à nos régions de l'ouest et du sud-ouest.

DIMANCHE : Temps généralement médiocre de la Méditerranée aux Alpes et à l'Alsace avec pluies orageuses. Temps frais sur le reste du pays, brumeux le matin, souvent ensoleillé ensuite avec vents faibles de nord-ouest.

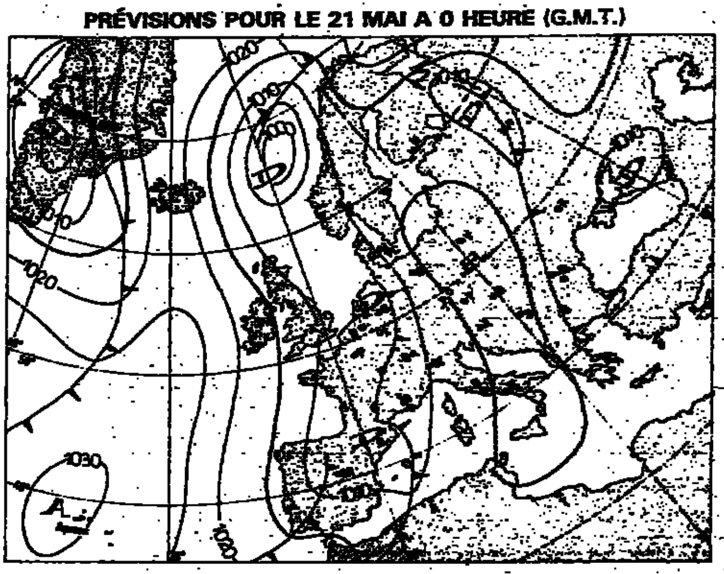
LUNDI : Le temps pluvieux et orageux des régions de l'est s'améliorera progressivement par l'ouest avec éclaircies et vents de nord-ouest (mistral et tramontane). Ailleurs, temps frais et brumeux le matin (bans de brouillards locaux), souvent ensoleillé ensuite (en particulier du centre au Bassin parisien et au Nord). En cours de journée, nouvelle agggravation avec ondées orageuses gagnant le littoral atlantique et les Pyrénées.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 19 mai, à 8 heures, de 1013,1 millibars, soit 759,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 mai ; le second, le minimum de la nuit du 19 mai au 20 mai) :

Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 18 et 9 ; Bordeaux, 18 et 9 ; Bourges, 16 et 7 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 15 et 6 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 18 et 6 ; Dijon, 18 et 6 ; Grenoble, 19 et 8 ; Lille, 15 et 7 ; Lyon, 19 et 10 ; Marseille-Marignane, 21 et 13 ; Nancy, 18 et 5 ; Nantes, 16 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 13 ; Paris-Le Bourget, 15 et 5 ; Pau, 20 et 9 ; Perpignan, 20 et 14 ; Rennes, 15 et 7 ; Strasbourg, 17 et 7 ; Tours, 16 et 8 ; Toulouse, 19 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 13 degrés ; Amsterdam, 15 et 7 ; Athènes, 23 et 15 ; Berlin, 19 et 9 ; Bonn, 17 et 7 ; Bruxelles, 16 et 7 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 18 et 8 ; Dakar, 25 et 20 ; Djerba, 33 et 15 ; Genève, 19 et 6 ; Jérusalem, 24 et 11 ; Lisbonne, 18 et 8 ; Londres, 14 et 7 ; Luxembourg, 15 et 7 ; Madrid, 22 et 10 ; Moscou, 30 et 16 ; Nairobi, 24 et 11 ; New-York, 17 et 11 ; Palma-de-Majorque, 26 et 16 ; Rome, 23 et 12 ; Stockholm, 19 et 7 ; Tozeur, 34 et 24 ; Tunis, 30 et 16.



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 22 MAI

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée côté parc, vestibule (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Conciergerie », 15 h, 1, quai de l'Horloge, (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Moulins du vieux Montmartre », 15 h, métro Abbesses, (Les Flaneries).

« Synagogues rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 16 h, 9, rue Malher, (Vieux Paris).

CONFÉRENCES

14 H 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M.-H. Brumfeld : « La Tunisie inconnue » et 16 h 30 : « Israël », (projections).

Les mots croisés se trouvent page 27.



TIRAGE N°20 DU 18 MAI 1983

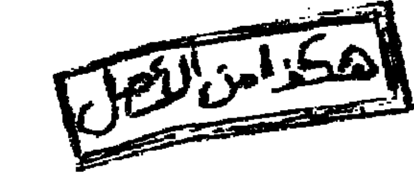
1 — 9 — 27 — 30 — 32 — 49

NUMÉRO COMPLEMENTAIRE 35

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	23	599 694,50 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	100	68 964,80 F
5 BONS NUMEROS	4 078	5 073,40 F
4 BONS NUMEROS	187 875	110,10 F
3 BONS NUMEROS	3 092 233	9,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 26 MAI 1983

VALIDATION JUSQU'AU 25 MAI 1983 APRES-MIDI



L'autre Tunisie

I. — Les hommes et leur culture

LA Tunisie, pourquoi ? Parce qu'elle est proche et accueillante ? Parce qu'elle offre à profusion le soleil et la mer à des prix qui s'accommodent de la limitation de sorties de devises imposée aux Français par le plan d'austérité ? Sans doute. Mais aussi, mais surtout parce que c'est un pays de culture. Carrefour de civilisations — que ne l'a-t-on répété ! — elle offre une riche variété de sites ; moins vaste que ses voisins (164 150 km2 dont 25 000 km2 de Sahara), elle n'en présente pas moins une grande diversité de paysages et possède cet immense avantage qu'on peut en faire le tour en trois semaines ou un mois et rentrer avec un sentiment de plénitude.

C'EST cette autre Tunisie — ignorée par trop de touristes — que nous avons privilégiée et que nous proposons de découvrir avec un autre regard. Car cette terre, ce n'est pas seulement — au-delà de ses plages reposantes — la Carthage d'Hannibal, Rome en Afrique, l'épopée de Sidi Oqba conquérant du Maghreb, les palais de l'époque ottomane, l'héritage berbère qui vient du fond des temps et a survécu à toutes les invasions ou, enfin, le décor rococo et délicieusement rétro des colons franco-italiens. La Tunisie, c'est aussi les Tunisiens — ils sont près de sept millions — porteurs de ces civilisations. Qui sont-ils ? Qu'ont-ils à nous dire aujourd'hui ? Que font-ils ?

LA découverte commence avec la préparation du voyage. Les livres sont de miraculeux tapis volants qui nous transportent dans le temps et dans l'espace. Ils donnent à voir et à comprendre. Sur place pourquoi n'irait-on pas à la rencontre de l'art vivant ? Peinture, théâtre, cinéma... Et qui dira les joies des souks pour les cinq sens, le plaisir de marchander ! Mais le voyage peut lui-même se prolonger de mille et une façons. Les plats que l'on aura savourés, les gâteaux qu'on aura dégustés survivront au plaisir éphémère si on apprend à préparer les uns ou si on songe à rapporter les autres parmi les cadeaux. Ces pages ne prétendent à rien d'autre qu'à fournir quelques clés pour aller à la découverte des hommes et de leur culture, dans une première partie, et, dans une deuxième, demain, des sites, des paysages, des objets...

P. B.

Un lieu privilégié de rencontres

UN carrefour balayé par tous les vents de la Méditerranée et de l'Afrique ? Un creuset dans lequel se mêlent des cultures qui, ailleurs, seraient hostiles entre elles ? Un lieu privilégié de rencontres où s'échangent pratiques et idées ? Un laboratoire social et culturel ? La Tunisie, c'est tout cela à la fois, peut-être...

Regardez cette étrange figue plantée au milieu de la carte : le pays plonge vers la Sicile par le cap Bon et s'enfonce comme un coin vers le Sahara. Un seul pays.? Quatre, plutôt. Et cela se voit bien d'avion.

Voici le Tell — collines ou montagnes — achèvement du massif de l'Atlas ; on l'appelle la « dorsale ». Elle se couvre de forêts au nord et se termine au sud en convulsions poussiéreuses. Au centre, voilà la steppe avec ses blés durs et ses arbres fruitiers, qui glisse lentement vers l'alpha septentrional et, plus bas, vers la rocaille, le sable, la fascination du vide.

Et le long de la côte, vers l'est, c'est le Sahel, ouvert depuis des millénaires à tous les navigateurs : des jardins, des puits manœuvrés par des ânes, des vergers et, çà et là, des ateliers de tissage — un des plus doux rivages du monde, disait Gide. Enfin, plus bas, c'est le Sud — El Jenoub, le port de la Tunisie vers l'Afrique, — parsemé d'îles que sont les oasis.

Quatre mondes enchevêtrés qui ont été et sont encore souvent des lieux de vie différents par l'habitat, la vie quotidienne, l'image de l'homme. A l'extrême intellectualité des villes de la côte, à l'esprit administratif du Sahel, répond la vigueur des gens de la steppe, la mysticité de Kairouan et du Sud...

Et c'est le même emmêlement, quand on pense aux couches superposées du passé, à la sédimentation des mondes culturels qui s'imbriquent *les uns dans les autres* — et dont aucun n'est complètement effacé, qu'il vive dans la pierre des ruines, les livres, les mosaïques, le *geste des femmes, et des hommes.*

Sur les Numides — les Berbères, les « étrangers » des Grecs — on sait peu de chose, si ce n'est ce qu'en disent les légendes puniques ou les chroniqueurs latins : n'ont-ils pas entretenu, ces peuples inquiets, une agitation permanente, guerrière comme pour Jugurtha, mystique comme pour saint Augustin ? Les mercenaires de Mathô que Flaubert fait mourir dans le défilé de la Hache se mêlent dans un passé obscur aux combattants de la Kahina qui, pour un temps, s'opposent aux conquérants venus de l'Est.

L'arrivée des cavaliers d'Oqba

Quant au monde punique, on en garde ce qu'en ont dit les Romains, qui ont beaucoup pris à ces vaincus dont ils ont pillé le traité d'agronomie *de Magon, le premier* au monde occidental, sans se risquer à imiter les voyageurs carthaginois, comme Hannon ou Himilcon, qui ont précédé les explorateurs arabes en Afrique et dans les mers du Nord. Et chaque fois que l'on creuse dans le périmètre de Carthage, on trouve la couche de cendre de l'incendie vengeur.

La Grèce, la Latinité — romaine et chrétienne, — Byzance, se sont installées là pendant mille ans sur cette terre : une épaisse couche de passé dont il reste des villes ruinées, des routes, des acqueducs comme celui de Zaghouan, ou cet œil cyclopéen du Colisée au milieu de la steppe, à El Jem. Et, plus encore, le témoignage d'une vie brillante et voluptueuse, ces mosaïques dont le musée du Bardo possède sans doute la plus grande collection.

Et puis voilà ce millénaire effacé par l'arrivée d'Oqba et de ses cavaliers, qui, venus d'Egypte, s'arrêtent avec leur caravane au lieu qui en a gardé le nom, Kairouan. Et commence cette prolifération culturelle et religieuse de l'islam, qui fait basculer le continent dans le tête-à-tête de l'homme seul et d'un Dieu invisible.

Pénétration où se confondent l'économie et la mystique. Ibn Khaldoun, qui naît à Tunis en 1332, en est le témoin et l'analyste. Des années brillantes aux années difficiles, une civilisation puissante s'installe dans ces *« profondeurs du Maghreb »*, dont a parlé Jacques Berque. Qu'importent les nombreuses hérésies qui balaient cette terre de flux contraires : c'est dans le même « climat » culturel que se font ces créations diverses.

De quel poids peut être, après ces longues respirations du passé, l'établissement de l'Europe et de la France ? Même pas un siècle. Mais cela suffit : avec lui surviennent non seulement les colons, les affairistes de Marseille ou de Paris — Maupassant en parle dans *Bel Ami* — mais aussi l'école publique et, avec elle, l'image de la Révolution française et l'idée que les peuples, s'ils le veulent, sont les seuls maîtres de leur histoire.

La Tunisie tire parti de tout ce qui vient à elle. De ces passés divers, anciens ou récents, de ces sédiments accumulés, des rencontres de cultures qui se côtoient dans ses villes — Arabes, chrétiens, juifs, — le pays tire une expérience originale de l'indépendance.

Bourguiba et Mendès France

Une indépendance pour ainsi dire permanente. Qui se poursuit depuis la création du syndicalisme africain par Farhat Hached, l'« invention » d'un parti politique moderne en 1934, par Bourguiba, les accords de Carthage signés par Mendès France en 1954, à travers trois générations d'hommes et de femmes qui ont, en vingt ans, parcouru plus de chemin que leurs ancêtres n'avaient pu le faire pendant des siècles. Une indépendance qui se développe, avec ses reculs et ses avancées, ses réussites exaltantes — l'école, l'éducation, la formation technologique, — ses échecs, sa violence parfois, ses conflits. Un laboratoire : peu de pays sont indifférents à ce qui se passe en Tunisie.

Cet enchevêtrement, ce tissu serré du passé et du présent, cette difficile synthèse de ce qui fut et de ce qui peut être, voilà qui façonne l'image du Tunisien d'aujourd'hui. Un pays qui forme des « cadres », des techniciens, des intellectuels en plus grand nombre qu'aucune « jeune nation ». Un pays où les femmes existent avec force — non pas seulement en raison d'un statut *particulièrement moderniste, mais* parce qu'on y rencontre des personnalités ardentes, d'une haute compétence et d'une rare culture.

JEAN DUVIGNAUD.

(Lire la suite page 31.)

Un laboratoire de la modernité arabe

ETRE dans le vent, « être branché », selon la dernière expression à la mode, est un *souci permanent* du Tunisien. Attentif à ce qui se passe ailleurs, curieux de tout pour faire son miel, il occupe une place particulière au sein du *monde arabe : il est, avec le Liba*nais, le plus ouvert sur l'extérieur et, comme lui, il est commerçant et homme de culture, imitateur et créateur. *Dans les salons de Tunis*, la modernité — qui peut tourner à la caricature chez les parvenus — occupe bien des conversations. A y regarder de près, on s'aperçoit que cette volonté d'être moderne est une constante de la Tunisie et qu'elle est bien antérieure au protectorat français.

Rien d'étonnant dès lors qu'on la retrouve à tous les niveaux et dans maints domaines. En politique, avec M. Habib Bourguiba qui a doté la femme tunisienne du statut le plus moderne du monde arabe, statut qui est même en avance sur bien des codes européens. C'est dans ce pays que la pédagogie de l'arabe — si négligée et si anachronique ailleurs — est le plus en avance. Avec le Liban, encore (et tout récemment l'Égypte), la Tunisie est le seul pays arabe qui, depuis lontemps, enseigne cette langue aux étrangers selon des méthodes modernes accélérées. Il est significatif que, tout en cherchant à préserver l'artisanat traditionnel, l'État encourage aussi un artisanat moderne. Est-ce un hasard, enfin, si la Tunisie, qui pratique sans complexe le bilinguisme, compte les meilleurs écrivains d'expression arabe de l'ensemble du Maghreb ?

« Nous assumons notre héritage arabe et musulman mais nous ne pouvons ignorer que Tunis est à une heure de Rome et que nous sommes plus près de Marseille et même de Paris que du Caire », nous confiait M. Mahmoud Mestiri, secrétaire d'État aux affaires étrangères. Ces thèmes reviennent dans le long entretien que nous a accordé M. Béchir Ben Slama, ministre de la culture, auteur d'une étude sur *« la personnalité tunisienne »* et fondateur, en 1970, avec M. Mohamed Mzali et quelques autres, de l'Union des écrivains tunisiens.

« Le Maghreb, dit-il, *n'aligne peut-être pas autant d'écrivains que le Machrek, mais il compte quelques génies. Des précurseurs ! Voyez Ibn Khaldoun. Quelle modernité pour un historien du quatorzième siècle ! »*

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 31.)

SOMMAIRE :

DEMAIN (Dans *le Monde* daté 22-23 mai).

CLÉS POUR VOYAGER



L'autre Tunisie

Un lieu privilégié de rencontres

(Suite de la page 29.)

C'est cela qu'il faut découvrir, au-delà des confortables visions touristiques ou des idées reçues : cette effervescence, cette ouverture à la vie internationale et à tous les courants qui balaient aujourd'hui l'Islam, la Méditerranée, l'Europe. Si la culture a un sens et si elle peut aider les hommes et les femmes à affronter une crise mondiale à laquelle aucun pays n'échappe, à ce défi, la généreuse vivacité d'un peuple et d'intellectuels peut sans doute répondre.

Et c'est ce Tunisien qu'il faut découvrir, parce qu'il attend qu'on le questionne ou même qu'on l'agresse : n'a-t-il pas gardé quelque chose de cette dialectique profondément méditerranéenne dont parlaient Grenier ou Camus ? Ici, le Maghreb se fait interrogation sur lui-même et dans la souriante générosité d'un vieux peuple qui en a vu assez pour être lui-même sans se préférer aux autres.



Ruine de villa romaine à Carthage.

Une anarchiste à l'état sauvage

Et puis, comment ne pas penser à ce que l'Europe doit à ce monde tunisien ? N'y est-on pas venu chercher l'« Orient », de Chateaubriand à Lamartine, et de Flaubert à Isabelle Eberhardt, cette femme étrange, cette *« anarchiste à l'état sauvage »* ? Lorca hante les ruelles de Sidi-Bou-Saïd, où Gide vient chercher l'odeur du jasmin et l'ombre des murs. Le peintre Klee y découvre le génie de l'abstraction dans la décomposition des formes par la lumière, les signes des tapis ou des tatouages. Sans parler de ceux qui, sur cette terre, s'y sont découvert une « âme »...

Mais le pays n'est plus un spectacle. Il ne peut plus servir de repoussoir à la nostalgie européenne : d'autres hommes et d'autres femmes répliquent aujourd'hui aux flux venus d'ailleurs. La Tunisie possède ses architectes, ses historiens, ses médecins, ses sociologues, ses techniciens. Des peintres comme Turki ou Ben Abdallah ne doivent rien aux écoles européennes et tout à leurs ressources culturelles. Des écrivains comme Madani, Nadir, Kemir, Boularès, Messadi, Tlili, qu'ils écrivent en arabe ou en français, donnent à ce peuple sa légitimité culturelle. On est injuste en ne citant que ceux-là...

Un habitant d'un village du Sud, Chebika, m'a dit un jour qu'il existait beaucoup de choses dans le monde que l'on aimerait désirer et dont on n'avait pas encore l'idée. Lui-même était impatient d'avoir ces idées-là. Cette avidité, cette impatience d'être, cet amour de la vie, voilà ce qui donne à cette vieille et très jeune nation une heureuse vitalité...

JEAN DUVIGNAUD.

• *Histoire de la Tunisie*, ouvrage collectif, S.T.D., Tunis, 1976-1977, 4 vol.

• *L'Afrique du Nord en marche*, de Charles-André Julien, Julliard, Paris, 1972.

• *Bourguiba*, par André Pautard, Media, Paris, 1977.

• *La Tunisie*, par H. Boularès et J. Duvignaud, PUF, Paris, 1978.

• *Populations et société au Maghreb*, par M. Rouissi, Cérès, Tunis.

• *Nationalisme et syndicalisme en Tunisie*, par Mustapha Kraim, U.G.T.T., Tunis, 1976.

Un laboratoire de la modernité arabe

(Suite de la page 29.)

» Et chez nos contemporains, j'estime que le Tunisien Abou Kacem Chabbi (1909-1934) *est le plus grand poète arabe par la modernité de sa langue. Il a d'ailleurs influencé les Irakiens Bayati et Sayyab, considérés aujourd'hui comme les meilleurs avec le Syro-Libanais Adonis. Quant à Mahmoud Messadi* (né en 1911), *il est son égal sur le plan de la prose. »*

Nous revenons à l'actualité immédiate. Pour la première fois depuis l'indépendance, un ministre de la Oculture a mis en place des structures qui lui survivront. *« Ainsi*, nous dit M. Ben Slama, *j'ai fait voter en décembre 1982 une loi qui oblige les entreprises à se doter d'infrastructures culturelles. »* A titre d'exemple, un ensemble de cinq cents logements devrait disposer d'une maison de la culture, d'une bibliothèque, d'un cinéma. Un autre texte interdit l'aliénation de tout lieu culturel, de sorte qu'on ne pourra plus voir une maison de jeunes transformée en atelier, ou démolir un vieux palais pour édifier un gratte-ciel.

Multivision sur quatorze écrans

Effort aussi dans le domaine de l'équipement. Au fil des ans, la Tunisie avait eu le bon goût d'installer de fort jolis musées près des sites archéologiques et dans les villes anciennes comme Sfax et Sousse. Pour améliorer leurs prestations, M. Ben Slama vient de commander en Tchécoslovaquie, où il était en visite, pour 30 millions de francs de matériel audiovisuel (remboursables en quinze ans à 2 % d'intérêt). Devenue lieu culturel, la cathédrale de Carthage va être équipée d'un système de multivision sur quatorze écrans qui racontera l'histoire de la Tunisie. Un « son et lumière » est prévu à El-Djem...

Dans le domaine de la formation, les initiatives ne manquent pas avec la création, en 1981, de l'Institut supérieur des animateurs culturels et de l'Institut supérieur d'art dramatique et, en 1982, de l'Institut supérieur de musique et de l'Institut supérieur de documentation, que dirige M. Abdeljelil Temimi, qui par ailleurs se passionne pour le Maghreb et publie la solide *Revue d'histoire maghrébine*.

Les journées théâtrales de Carthage

« Je tiens à favoriser la création et à faire en sorte que les artistes puissent travailler dans une atmosphère de liberté et de sécurité », poursuit notre interlocuteur, avant d'expliquer qu'il a réuni pour la première fois, en mars, le Conseil national de la culture qui groupe des représentants de tous les ministères et les délégués des organisations culturelles (unions des écrivains, des cinéastes, des peintres, etc.). *« En outre*, dit-il, *la loi sur le Fonds de l'animation culturelle, en cours d'élaboration, devrait encourager la création et inciter le créateur tunisien à rayonner à l'étranger et les artistes étrangers à venir en Tunisie. »*

Créer mais aussi préserver le patrimoine et le mettre en valeur. Dans cette perspective, la Troupe folklorique tunisienne devrait se produire à l'étranger, tandis que le Centre des arts et traditions populaires, que dirige Mme Sethom, a mis en chantier l' *« oraculture »*, programme destiné à enregistrer tout ce qui concerne les traditions dans les domaines de la cuisine, de la danse, du chant, de la poésie populaire, etc. Enfin, le ministère met en place, en liaison avec l'UNESCO, une Banque de données sur la Tunisie.

Une autre loi a instauré la Fondation de traduction, d'établissement de textes et d'études, installée dans le Palais des beys de Carthage où Mendès France prononça le discours historique qui devait conduire la Tunisie à l'indépendance. *« Ce n'est pas une académie, mais un outil pratique que nous voulons fonctionnel »*, précise M. Ben Slama. Dans ce cadre, le Conseil scientifique qui se réunira une fois par an jouera, entre autres, le rôle d'une académie : en plus des Tunisiens, il comprendra des Arabes et des non-Arabes qui seront membres à vie. Parmi les Français sollicités figurent MM. Charles-André Julien, Roger Garaudy et André Miquel.

Outre le conseil scientifique, la Fondation comptera cinq sections : un institut de traduction ; une section d'établissement des textes qui s'intéressera aux grandes œuvres et aux manuscrits en commençant par Ibn Khaldoun ; une section de création et de créativité qui se préoccupera, entre autres, de linguistique et du problème que pose l'absence de voyellation en arabe ; une section du rayonnement culturel et une section des publications.

Ces développements qui intéressent au premier chef les Tunisiens, mais dont les touristes étrangers bénéficieront indirectement, touchent aussi les festivals : pour en améliorer la qualité, le ministère a établi une hiérarchie (festivals internationaux, au nombre d'une dizaine, nationaux, régionaux et locaux) et défini des critères. M. Ben Slama conclut par l'annonce d'une bonne nouvelle qui, elle aussi, concerne autant les Tunisiens que les touristes : le grand metteur en scène Moncef Souissi, qui s'était exilé au Koweït faute de trouver chez lui des activités susceptibles de le faire vivre, revient en Tunisie. Il se verra confier la direction du Théâtre national et celle des Journées théâtrales de Carthage qui viennent d'être créées pour faire pendant aux Journées cinématographiques. Elles seront inaugurées en novembre prochain, avec la participation de troupes arabes, africaines et européennes.

PAUL BALTA.

• *Le califat fatimide au Maghreb*, par Farhat Dachraoui, STD, Tunis, 1981.

• *Le Maghreb entre deux guerres*, par Jacques Berque, le Seuil, Paris.

• *La Tunisie de Bourguiba*, par Pierre Rossi, Kahia, Tunis.

• *Tunisie*, par M. Masmoudi, Neuchâtel.

L'autre Tunisie

Voyager avec Flaubert et Madani

FAUT-IL tant s'émouvoir sur le « manque de liberté » qu'impose le contrôle des changes à ceux qui estiment ne pas pouvoir partir ou devoir écourter leur séjour ? Rêvant presque exclusivement de sacrifier au dieu-soleil mais sur une plage moins encombrée que celles de la Méditerranée du nord, soucieux d'exotisme – à condition qu'il soit à air conditionné, – désireux d'acquérir quelques souvenirs « typiques » – non sans les avoir âprement marchandés à des artisans qui gagnent sans doute moins dans *leur année que l'acheteur ne dé*pense pendant ses « quinze jours Delors », – de nombreux touristes vont en Tunisie parce qu'ils trouvent le rapport mer/soleil dans un rapport qualité/prix intéressant.

Quitteront-ils le pays avec une vision plus juste et plus riche qu'à leur arrivée ? Combien voyagent-ils, comme le faisait Lamartine, pour apprendre : *« Le monde est un livre dont chaque pas nous tourne une page, celui qui n'en a lu qu'une, que sait-il ? »* Que de pas se sont succédé sur cette terre, ouverte aux vents, aux marins, aux conquérants, depuis des siècles ; que de mains ont voulu se l'approprier, que d'yeux l'ont vue ! Et pourquoi y part-on encore si volontiers aujourd'hui ?

Comme d'autres, diplomates, commerçants, savants, Venture de Paradis – qui en rapporta, à la fin du dix-huitième siècle, des notes précieuses pour la connaissance de la régence de Tunisie – ne s'y rendit pas pour son plaisir mais en haut fonctionnaire de la couronne, accompagnateur d'abord du baron de Tott dans son voyage aux échelles du Levant, puis chancelier-interprète auprès du consul de France à Tunis.

C'est au dix-neuvième siècle que commencera la ruée – ruée toute relative comparée à notre époque de tourisme de masse – vers le Maghreb. Ecrivains et peintres – les photographes suivront plus tard – s'y aventurent avant ou avec les fourgons des armées françaises – ou soigneusement à l'écart d'eux. Visions étonnantes qu'en rapporta chacun et qui valent un voyage, ou le complètent : ce n'est pas une Tunisie mais cent et une qu'ils décrivirent, et souvent eux à travers elle. A Lamartine, l'Afrique apparut comme il se la représentait toujours : *« Ses flancs déchirés par les feux du soleil et ses sommets calcinés dérobés sous les nuages »*, tandis que *« tous les noms fabuleux ou héroïques qui ont retenti sur ce rivage »* sortaient aussi de sa mémoire et lui rappelaient les *« drames poétiques ou historiques dont ces lieux furent successivement le théâtre »*. Dumas père y chercha des impressions de voyage et en rapporta des recettes de cuisine, Flaubert des ombres et un décor flamboyant pour un roman, Chateaubriand des sentiments, Maupassant, *« voyageur traqué »*, un dérivatif à sa mélancolie, Gide des émotions et Klee, après Kandinsky, des lignes et la couleur.

Guère d'orientalisme savant chez eux ou de « scènes de genre » chères à un Marilhat, mais un œil qui souvent voit juste, guette la nouveauté ; on recherche le dépaysement, des plaisirs autres, des détails pour une œuvre et, finalement, à travers eux, son propre accomplissement. Du *« Si j'eusse rencontré Gabès à vingt ans, il me semble que j'en aurais pu tirer un plus riche parti que de Biskra. »*, de Gide, au *« La couleur me possède... Voilà le sens du moment heureux : la couleur et moi sommes un. Je suis peintre. »*, de Klee à Kairouan, c'est, déjà, à travers le parcours d'un Orient proche et pourtant mythique – bien avant le voyage pour Katmandou – la quête du soi, hors des sentiers connus et embrumés de l'Europe.

Mais nombre des notations qu'accumulent ces regards sensibles en disent parfois plus long que bien des dissertations sur la colonisation. De même que Théophile Gautier s'étonnait, en 1845, que l'on eût prolongé les arcades de la rue de Rivoli jusqu'à la Casbah d'Alger, de même Gide notait-il, en 1896 : *« On plante des arbres dans les rues larges et sur les places. Tunis en sera plus charmante mais rien ne la pouvait autant défigurer... Et des réverbères répartissent par sursauts la lumière sur les murs où naguère l'égale clarté des nuits s'étendait. »* Et Klee, en 1914 : *« Tunis est d'abord arabe, deuxièmement italien et français seulement en troisième lieu. Mais les Français s'y comportent en maîtres. »*

Les voix arabes d'hier et d'aujourd'hui

Voix européennes plus familières pour nous que les voix arabes ; mais les premières ne doivent pas occulter les secondes. D'Ibn Battuta – Marco-Polo marocain qui, au quatorzième siècle, alla de Fez à La Mecque en empruntant la grande route côtière qui relie Tanger au Caire en passant par Oran, Alger, Constantine, Tunis, Tripoli et Bengazi; et qui évoquait avec nostalgie *« les nuits délicieuses passées dans la plaine, près de Gabès »* – au génial Ibn Khaldoun dont l'œuvre demeure une mine inépuisable pour l'histoire du Maghreb en général et de la Tunisie en particulier, il y a de quoi satisfaire ceux qui souhaitent compléter leur voyage dans l'espace par un voyage dans le temps. Quant aux voix de la Tunisie moderne – qu'elles s'expriment en arabe ou en français – peut-on s'étonner qu'elles aient une approche différente de celle des esthètes européens ? Vision non plus extérieure mais intériorisée, recherche non plus d'un ailleurs imaginé idyllique mais d'un ici où s'affrontent un passé écrasant et un présent difficile, contradictoire, déchiré. Abou Kacem Chabbi, que sa brève existence – il est mort en 1934 à vingt-cinq ans – n'a pas empêché d'être considéré comme le père de la poésie moderne tunisienne ; Mohamed Hedi Ben Salah, peintre de la vie et des difficultés quotidiennes ; Ali Douagi, romancier, auteur de nouvelles, de pièces radiophoniques, de chansons ; Rached Hamzaoui, qu'inspire en ses récits la rude condition rurale ; Ezzedine Madani, que sa pièce, *la Révolte des esclaves zanj*, a rendu célèbre dans tout le monde arabe ; et Salah Garmadi, trop tôt décédé l'an passé, linguiste, nouvelliste, poète, traducteur du français en arabe ; et bien d'autres encore, mal connus ici car écrivant en arabe et les traductions tardent à voir le jour...

Mais toutes ces voix, qu'elles s'élèvent de Tunisie ou d'un exil au nord de la Méditerranée, sont pleines d'un amour fou, exprimé ou latent. Au-delà des problèmes d'identité, des questions sociales, religieuses ou politiques qui inspirent les œuvres des auteurs tunisiens, transpire l'attachement à une terre, dure parfois à ceux qui l'habitent, hors des zones protégées à touristes : *« Où habites-tu ? – Là-bas, très loin, dans la montagne, là où les palmiers ne fournissent que des 'kentichis' (1), là où nous ne mangeons de la viande qu'une fois l'an... là où l'olivier ne donne qu'une fois tous les cinq ans, là où la terre est faite de rocaille dans laquelle ne poussent ni légumes ni fruits, mais seulement des rats et des scorpions (2). »* « *Bâtard* » d'une « *ville prostituée* », comme Albert Memmi dans *la Statue de sel*, ou errant de retour dans la ville dédale, comme Abdel-Wahab Meddeb dans *Talismano*, tous, à travers leurs écrits, chantent la diversité de ce pays – insaisissable peut-être ? – mais tous pourraient reprendre à leur compte ces vers de Moncef Ghacem :

J'aime ma terre jeune buvant les
[racines du jour
j'aime les rougeoiements des
[flammes sur ses sables
j'aime les arômes de ses fruits
j'aime les aubes sur ses montagnes
j'aime ses méridiennes de lunes
[qui ceignent ses femmes...

Un voyage ne suffira pas pour épuiser le réel et le caché, pour pénétrer ruelles ou désert, pour connaître les êtres. Celui qui voudra sortir du ghetto touristique trouvera dans les livres autant de fils d'Ariane qui le guideront dans ses choix secrets. Mais peut-être, pris au piège comme tant d'autres avant lui, voudra-t-il y retourner, y faire retraite comme un Beckett pour écrire ou, comme un Bernanos, pour y passer ses derniers mois, apaisé.

CLAUDINE RULLEAU.

(1) Dattes de très mauvaise qualité.
(2) Salah Garmadi, *Pour l'amour d'Allah*, in *Ecrivains de Tunisie*. Sindbad, Paris.

● ***Ecrivains de Tunisie*, anthologie par T. Baccar et S. Garmadi, Paris, Sindbad, 1981, contient des textes et une excellente présentation des écrivains d'expression arabe. *Les auteurs d'expression française*, de Mohamed Aziza à Mustapha Tlili, sont mieux connus en France. Signalons aussi, à paraître en juin 1983 aux éditions Saint-Germain-des-Prés une anthologie des poètes tunisiens de langue française par Jean Dejeux. Enfin, M. Turbet-Delof a consacré de nombreuses études à l'image du Maghreb et des Maghrébins dans la littérature française, notamment aux éditions Droz à Paris.**

On pourra également consulter : *Voyage en Orient*, A. de Lamartine, Paris ; *Salammbô*, G. Flaubert, Paris ; *Maupassant au Maghreb*, présentation de Denise Brahimi, Paris, 1982, Le Sycomore ; *Journal, 1889-1939*, A. Gide, Paris, 1950, Gallimard. *Voyages*, d'Ibn Battuta, Paris, Anthropos et La Découverte/Maspéro ; *Histoires des Berbères*, Ibn Khaldoun, 4 vol., rééd., Paris, 1982, Geuthner ; *la Statue de sel*, A. Memmi, Paris, 1953 ; *Talismano*, A. Meddeb, Paris, 1978, Ch. Bourgois.

Du côté des éditeurs...

DEPUIS trois ans – époque à laquelle M. Mohamed Mzali, qui est aussi un écrivain, a été nommé premier ministre – la Tunisie connaît un indéniable renouveau culturel. En dépit de la suspension de plusieurs publications tunisiennes – *« un incident de parcours »*, disent les autorités – qui devraient reparaître prochainement, l'opposition dispose d'organes de presse comme *l'Avenir*, foisonnant d'idées et de faits, dont le ton tranche sur le conformisme des journaux gouvernementaux. Notons aussi que le ministre de l'information, M. Tahar Belkhodja, a supprimé la censure sur les nombreuses publications étrangères importées (8 millions d'exemplaires), de sorte que *le Monde* est en vente le soir même à Tunis alors que précédemment il ne l'était que le lendemain après-midi. Quand la deuxième chaîne de télévision, francophone, sera inaugurée le 12 juin, la première, actuellement bilingue, n'émettra plus qu'en arabe ; la chaîne italienne captée dans la capitale sera ultérieurement étendue à l'ensemble du pays.

Dans le domaine du livre, c'est le bourgeonnement. On ne compte pas moins d'une trentaine de maisons d'édition, dont trois étatiques : la S.T.D. (Société tunisienne de diffusion), qui se consacre à la commercialisation, a néanmoins publié une centaine de livres depuis sa création il y a vingt ans, et une de ses meilleures ventes est *la Sofra, cuisine tunisienne traditionnelle*, de Zeineb Kaak (2 D.), qui en est à sa troisième édition ; la Maison arabe du livre, qui, comme son nom ne l'indique pas, compte aussi des titres en français à son catalogue ; enfin la M.T.E. (Maison tunisienne de l'édition), spécialisée dans la sauvegarde du patrimoine, qui a édité depuis 1966 quelque six cents volumes allant de la traduction du *Coran* par Sadok Mazigh (15 D.) aux *Costumes traditionnels féminins en Tunisie* (25 D.).

Dans le privé, Cérès-Productions, maison créée en 1964 par un ancien journaliste, M. Mohamed Ben Smaïl, mérite une mention particulière pour la beauté et la qualité de ses ouvrages, qu'on peut aussi se procurer en France (1), comme *Lumières de Tunisie*, de S. Ferchiou et O. Martel (250 F.), *Eloges de Sidi Bou Saïd*, de Max-Pol Fouchet et J. Perez (70 F.), ou *Klee en Tunisie*, de J. Duvigneaud (188 F.). Sa filiale, Sud-Editions (1976), s'attache, elle, à mettre en valeur le patrimoine arabe et musulman avec, par exemple, un magnifique ouvrage : *la Mecque, pèlerinage musulman* (83 F). Enfin, la maison de la rue Montplaisir à Tunis et celle de la rue Jacob à Paris se sont associées sous le nom de Cérès-Seuil pour créer en 1982 une collection « Le retour du texte », qui traduit en arabe des auteurs arabes de langue française.

Plusieurs petites maisons sont nées au cours des dernières années. Celle d'Ibn Charaf, fondée par Moncef Charfeddine, homme de théâtre, privilégie son domaine mais vient aussi de sortir un savoureux *Alexandre Dumas à Tunis* (3 D.) ; Parenthèses-Editions a publié la première bande dessinée tunisienne, *les Arrivistes*, de Slaheddine Triki et Tahar Fazaa (2 D.), qui fait grincer des dents les nouveaux riches, et un excellent album de caricatures des hommes politiques, par Al Marchaoui. Les Editions Salambô produisent, à côté d'ouvrages pour enfants, des récits et des romans de qualité comme *Cristal*, de Gilbert Naccache, premier témoignage publié en Tunisie sur la vie d'un détenu, et *les Jardins du Nord*, de Souad Guellouz, qui évoquent le charme des années 40.



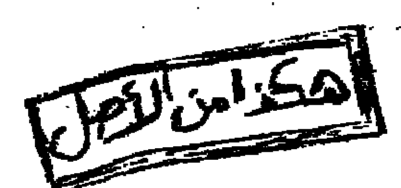
***Les Arrivistes* de Tahar Fazaa et Slaheddine Triki (Parenthèses-Editions), le premier album de bande dessinée tunisienne.**

On pourrait citer aussi les Editions Kahia, du nom d'un des meilleurs photographes tunisiens, qui privilégient les monuments et les paysages, et les Editions Tanit, spécialisées dans la carte postale ancienne et Tunis au dix-neuvième siècle. Toute une production qu'on découvrira en flânant à Clairefontaine, rue d'Alger, à deux pas du ministère de l'information, ou dans les autres librairies de l'avenue Bourguiba et de l'avenue de France.

★ 1 dinar tunisien vaut 11,35 F.

P.B.

(1) Diffusion Publisud, 25, rue de l'Espérance, Paris-13e.



L'autre Tunisie

Le théâtre, ou l'aventure d'un enfant du siècle

LA bataille pour l'institution du théâtre a eu lieu, en Tunisie, comme dans les autres pays arabes, au début du siècle. En 1910, l'écrivain et poète humoriste Houcine El-Jaziri publie une série d'articles pour *« la défense et l'illustration du théâtre »*, considéré comme *« l'instrument privilégié pour éduquer les masses en les divertissant »*. En fait, l'auteur s'était engagé dans une polémique avec les tenants de la tradition, à l'époque, qui avaient vu dans l'activité théâtrale, déjà naissante en Egypte, des modèles culturels importés d'une Europe *« ennemie »*.

Mais la partie a été gagnée et le théâtre a acquis un droit de cité que personne ne lui conteste plus, grâce à la vigueur de cette seconde *Nahda* (renaissance) « décomplexée », ouverte sur l'universalité du savoir, malgré son opposition tout aussi vigoureuse à la domination coloniale.

Comme en Egypte avec Taha Hussein (auteur de la première traduction arabe d'*Œdipe roi*), George Abiodh et Youssef Wahbi, la Tunisie a connu de véritables militants d'un théâtre arabe fonctionnant sur les modes européens : les plus actifs – Mohamed Agrebi, Hassan Zmerli et Mohamed Lahbib – ont participé à – cette ruée vers les textes les plus prestigieux de la littérature théâtrale occidentale. Les traductions et les adaptations de Sophocle, de Shakespeare ou de Molière se sont multipliées à côté de textes originaux – peu nombreux, – dont les thèmes étaient puisés dans la mythologie arabe coranique ou profane *(les Dormeurs de la caverne ou Schéhérazade*, de Tewfik El-Hakim) ou dans les préoccupations philosophiques et politiques *(As-Sadd* – (Le Barrage), – du Tunisien Mahmoud Messadi).

Dès l'indépendance, l'entreprise théâtrale a reçu la bénédiction du pouvoir. Ce parrainage fut accordé par le président Bourguiba dans un célèbre discours, qui marque, depuis, la fête annuelle du théâtre, et a permis l'émergence d'une activité théâtrale qui est certainement l'une des plus riches du monde arabe.

Jusqu'au début des années 70 – et même si de bons textes originaux en arabe ont fait défaut, – un répertoire particulièrement riche a pu être constitué par un animateur génial, pourtant mort très jeune, en 1970, Aly Ben Ayed. Ce répertoire a très vite trouvé un public nombreux dans la bourgeoisie citadine et dans l'intelligentsia, qui envahissent la salle tapissée de pourpre du coquet théâtre rococo de la ville de Tunis, *avenue Habib-Bourguiba*.

Le texte complice de la scène

La gamme des auteurs proposés couvre toutes les époques du patrimoine *européen : le théâtre élisabéthain* (Webster et Shakespeare), les classicismes grec et français (Sophocle et Molière), le théâtre nordique (Ibsen et Strindberg), espagnol (Lorca), etc. Les traductions et les adaptations conservent toujours dans les drames et les tragédies les noms des personnages et des lieux ou les références historiques contenus dans les textes originaux ; en revanche, dans la transposition des pièces comiques – surtout celles de Molière, – traducteurs et adaptateurs « arabisent » systématiquement les noms propres et recréent une ambiance locale autour d'un Avare ou d'une Philomène « tunisifiés ».

Cette précaution, quand il s'agit du tragique, prolonge, à notre avis, l'interdit religieux – au sens profondément culturel du terme – qui sépare le ludique du *sérieux* dans les formes d'expression de la communauté (musulmane) et impose un refoulement à tout désir de paraître sous l'incarnation du héros livré à lui-même, à la contradiction ou à la fatalité.

La « ruse » du tragique, dans ce jeune théâtre, a été la récupération habile de ce même interdit : si Hamlet, Caligula ou Antigone sont si peu conformes dans leur malheur à la vision du monde et de l'homme dans la culture arabo-islamique, c'est, précisément, parce qu'ils se nomment Hamlet, Caligula ou Antigone, et qu'ils vivent à Elseneur, Rome ou Corinthe...

Avec *Mourad III* et *le Temps du Bouraq*, deux textes de Habib Boularès, Aly Ben Ayed a bien montré une réelle volonté d'entamer une recherche théâtrale pour donner au texte tragique ou dramaturgique arabe un espace scénique adéquat ; mais la mort l'a emporté avant qu'il ne débouche sur un résultat consignable.

Le Théâtre de la ville de Tunis, qui a monopolisé sous la direction d'Aly Ben Ayed la quasi-totalité de l'activité théâtrale, s'est essoufflé après la disparition de cet homme plein de ressources et de talent. Un nouveau public s'est constitué, recruté dans la foule des jeunes formés par la scolarisation massive. La recherche d'une nouvelle théâtralité – dans les textes comme dans la mise en scène ou le jeu des acteurs – a été inaugurée par une nouvelle génération d'auteurs et de dramaturges formés à l'école des théâtres nouveaux d'Europe, à l'écoute des Brecht, Artaud, Adamov, Planchon, etc.

C'est en dehors de la capitale, dans l'un des chefs-lieux de la province pauvre – la ville de Kef – que Moncef Souissi a courageusement proposé un nouveau modèle de l'expression théâtrale. Il s'est associé à Ezzeddine Madani – auteur marqué parce qu'il a publié des textes maudits et novateurs – dans la difficile entreprise qui implique le texte dès les premiers pas de son élaboration dans le projet de la réalisation scénique.

Madani et Souissi ont ainsi repris dans une dramaturgie largement inspirée de la théorie et de la pratique brechtiennes, de grands moments de l'histoire arabe en Tunisie ou ailleurs : *la Révolte de l'homme à l'âne* (chef d'une furieuse subversion à l'époque des fatimides), *la Révolte des zendj* (mutinerie des esclaves des salines et des marais du sud de l'Irak au Xe siècle), *Al Hallaj* (le célèbre soufi à qui Massignon a consacré une partie de son œuvre) *Al Ghoufran* – « le Pardon » (inspiré de l'œuvre d'Al Maâri, le poète-philosophe aveugle, sincèrement croyant, mais plein d'irrévérence pour les dogmes reçus).

Le « nouveau théâtre »

Toutes ces pièces tournent autour d'un axe commun qui constitue la quête de Madani, et que Moncef Souissi, en véritable complice, a su mettre en scène : il s'agit de montrer ce clivage générateur de tragique, cette faille marquant le divorce de l'homme arabe d'avec l'appareil du pouvoir et la mécanique répressive des institutions. C'est bien pourquoi ces textes et leur traduction sur la scène se sont heurtés à une solide méfiance – allant jusqu'à l'interdiction – *de l'instance censurante* appelée par euphémisme Commission nationale d'orientation.

Il serait long de décrire, ou simplement d'énumérer, les autres voies de la recherche théâtrale, qui ont eu, du reste, le souffle trop court ou qui se sont très vite effritées dans la facilité du vaudeville. Disons cependant un mot de la troupe de Gafsa, fondée par Raja Farhat, qui a connu un grand succès avec *l'Orient en désarroi*. Animée aujourd'hui par M. Mokdad, cette troupe a créé un genre bien à elle, dans lequel la critique *des mœurs sociales et politiques* utilise essentiellement la caricature de la vie quotidienne. Des animateurs de troupes analogues, enivrés par le succès (L. Nahdi, El Ouni), ont trouvé dans le sketch à la Coluche une meilleure voie pour de meilleures recettes...

Quatre pièces et déjà une œuvre (1). Comment présenter, dans un panorama rapide et forcément restrictif, cette expérience unique dans le monde arabe, et qui a eu le *mérite de répondre à la plupart* des interrogations que se pose l'aventure théâtrale née avec le siècle ?

L'équipe du Nouveau Théâtre s'est d'abord réellement débarrassée de la hiérarchie factice des rôles et des spécialités ; pour Fadhel Jaziri et ses amis (2), l'acte théâtral est une totalité, et rien dans le travail réalisé ne laisse transparaître la trace d'un apport individuel. Maîtrise des réflexes, des bruits et des silences, de l'éclairage et de l'espace, et puis une immense culture théâtrale : pour le spectateur qui possède les outils indispensables au regard critique, le Nouveau Théâtre convainc de sa présence lucide dans la problématique théâtrale contemporaine, de Brecht à Dario Fo et de Piscator à Beck, sans que cette érudition ait été réalisée aux dépens d'une véritable recherche sociopolitique du lieu occupé par *le public tunisien* – et arabe en général – auquel on demande sa participation.

Cet énorme pari est gagné puisque les représentations données par le Nouveau Théâtre – surtout *At Tahqiq* (l'Instruction) ou *Gassalet-en-Nouader* (L'averse qui lave les greniers) – ont battu tous les records d'entrées jusque-là enregistrés pour une représentation théâtrale en pays arabe : dix mille spectateurs au grand amphithéâtre romain lors du Festival de Carthage ! Malheureusement, faute de moyens et d'un environnement *sociopolitique à la* mesure de ses ambitions, le Nouveau Théâtre risque lui aussi de perdre son souffle ou d'éclater...

YOUSSEF SEDDIK,
écrivain, correspondant à Paris du journal tunisien la Presse.

(1) Le Nouveau Théâtre avait commencé par créer *Noces de sang*, de Lorca, dont il a fait une réalisation cinématographique. Il a monté récemment *Lam*, du nom de la lettre arabe figurant la négation.

(2) Il ne reste, dans l'équipe, que Jalila Baccar, Fadhel Jaziri et Fadhel Jaïbi. Mohamed Driss a émigré en Syrie et Mohamed Masrouki a trouvé la mort dans une expérience tragique.

Le cinéma : la rencontre de l'Orient et de l'Occident

TOUS les deux ans, au mois d'octobre, Tunis devient le haut lieu de rencontre des cinémas d'Afrique et du monde arabe : le Festival international des Journées cinématographiques de Carthage, créé en 1966 par le ministre des affaires culturelles sur l'initiative de Tahar Chéria, animateur passionné des ciné-clubs tunisiens, est resté depuis une des manifestations cinématographiques les plus importantes du tiers-monde.

De véritables marées humaines envahissent à cette occasion les salles de cinéma de la capitale pour découvrir les œuvres de jeunes cinéastes qui n'ont pas souvent, en temps ordinaire, accès aux écrans de leur pays, dominés par les westerns italiens, les mélodrames indiens ou les films de karaté « made in Hongkong ».

C'est à Carthage que les cinéastes africains et ceux de l'Orient arabe (la compétition du festival est réservée aux films provenant de ces deux régions géographiques) élaborent régulièrement des stratégies de promotion de leurs cinématographies naissantes, et c'est à Carthage qu'a été créée en 1970 la Fédération panafricaine des cinéastes (FEPACI).

L'existence même du festival a certainement été pour beaucoup dans le cachet particulièrement original qu'a pris le jeune cinéma tunisien : contrairement à son voisin immédiat, le cinéma algérien, dont les films ont longtemps eu un thème unique (la guerre de libération nationale) avant d'aborder récemment les problèmes de la vie quotidienne, le cinéma tunisien a d'emblée tenté toutes les expériences.

Du premier long métrage national, *l'Aube*, d'Omar Khlifi (1967), à l'une des productions les plus récentes, *Traversées*, de Mahmoud Ben Mahmoud (1982), les cinéastes tunisiens ont essayé tous les genres, du film d'action à la comédie sociale en passant par le pamphlet politique ou l'exercice de style « avant-gardiste ». Ces œuvres, dont la plupart sont fortement marquées par la personnalité de leurs metteurs en scène, font qu'il existe pratiquement aujourd'hui autant d'« écoles » cinématographiques que de cinéastes, avec toutefois un point commun : une forte exigence de lucidité, de démystification des idées reçues, qu'elles soient nationales ou étrangères.

Ce phénomène a contribué à dégager le cinéma tunisien d'une possible limitation aux « particularismes folkloriques » et à lui faire réussir dans ses meilleures œuvres la synthèse entre les spécificités culturelles locales et les découvertes stylistiques du cinéma moderne.

Des films comme *les Ambassadeurs*, de Naceur Ktari (1976), tableau de la condition des ouvriers émigrés en Europe, *Soleil des hyènes*, de Ridha Behi (1977), dénonciation des aspects négatifs du tourisme, ou *Aziza*, d'Abdellatif Ben Ammar (1980), étude féministe des mutations de la société actuelle, *l'Ombre de la terre*, de Taïeb Louhichi (1982), récit de l'exode d'une communauté rurale, ont réussi, bien que n'ayant pas été tout à fait bien diffusés chez eux, à franchir la barrière de la distribution internationale. La plupart ont notamment fait une sortie remarquée en France, et les deux premiers *ont été* diffusés par Antenne 2.

Une promotion au compte-gouttes

Le film *Traversées*, méditation poétique sur les rapports Nord-Sud et sur la faillite des idéologies récentes du monde arabe, constitue, lui aussi, une remarquable rencontre entre la philosophie orientale et les nécessités d'un langage cinématographique novateur, et n'a guère son équivalent dans les cinématographies africaines ou proche-orientales.

Dans le cinéma, comme dans les autres domaines intellectuels, les Tunisiens semblent particulièrement réussir la synthèse Orient-Occident. Il est à noter également que le cinéma tunisien, dont les thèmes sont souvent féministes, est un des seuls cinémas arabes qui comptent des réalisatrices de longs métrages, notamment Selma Baccar avec *Fatma 75* (1978), et Nejia Ben Mabrouk, avec *la Trace* (1982).

Faute d'un marché suffisant et de véritables lois de promotion industrielle, les films tunisiens ont *été* jusqu'à présent des créations individuelles nées de la volonté de leurs auteurs, avec le soutien espacé du ministère des affaires culturelles et de la société nationale de cinéma (SATPEC).

Cette promotion au compte-gouttes (un long métrage par an en moyenne, depuis 1966) assistée par l'Etat et n'ayant guère pour l'instant d'autres débouchés que les festivals risque d'être augmentée en nombre par une loi récente (1981) : la création d'un fonds de soutien au cinéma national (estimé insuffisant par l'Association des cinéastes tunisiens), alimenté par un prélèvement de 6 % sur les recettes des salles, assorties de diverses mesures d'encouragement à l'industie cinématographique.

De son côté, le complexe cinématographique créé par la SATPEC à Gammarth, dans la banlieue de Tunis, en 1967, qui permettait la confection complète de films en noir et blanc, vient de se doter d'un laboratoire couleur qui donne la possibilité aux techniciens tunisiens de travailler sur les productions du monde arabe.

Enfin, le tournage de films étrangers en *Tunisie est en passe* de devenir une véritable industrie. Grâce au soutien du jeune producteur tunisien Tarak Ben Ammar (il a entièrement produit la récente *Traviata* de Franco Zeffirelli), *les Aventuriers de l'arche perdue*, de Steve Spielberg, *la Guerre des étoiles*, de Georges Lucas, *Deux Heures moins le quart avant Jésus-Christ* et bien d'autres grosses productions internationales ont vu tout ou partie de leur tournage effectué en Tunisie.

Le même Tarak Ben Ammar va créer d'importants studios de tournage à Monastir dans la même région qui a vu récemment inaugurer les studios Zini Films créés par un homme d'affaires saoudien pour le tournage de feuilletons de télévision orientaux. La Tunisie, futur Eldorado pour le tournage des films étrangers ? Les cinéastes tunisiens, qui luttent depuis près de vingt ans pour que leurs productions dépassent le « ghetto » des festivals, espèrent que ce phénomène pourra avoir des retombées positives sur le développement du cinéma local.

FÉRID BOUGHEDIR,
cinéaste et universitaire tunisien (*).

● *Cinémaction. Cinémas du Maghreb*, Paris, nº 14, printemps 1981.

● *Les Cinémas de Tunisie*, par Victor Bachy, S.T.D., Tunis, 1978.

● *Septième Art*, revue en vente dans les kiosques et B.P. 992/1045 Tunis.

(*) Son film de thèse *Caméra d'Afrique : vingt ans de cinéma africain*, a fait partie de la sélection officielle du Festival de Cannes 1983.

Le rêve de Tarak Ben Ammar

AVEC le succès de *la Traviata*, son producteur a crevé l'écran : Tarak Ben Ammar est sorti du cadre maghrébin et européen pour faire le tour du monde. Élégant, beau parleur et polyglotte (arabe, français, anglais, italien), ce Tunisien de trente-quatre ans, fils d'ambassadeur et neveu de Mme Wassila Bourguiba, raconte sa vie et son métier avec une simplicité *mêlée de ferveur. Sa famille le* voyait mieux achever ses études à Harvard où il avait été admis, qu'embrasser l'aventureuse carrière cinématographique. Mais...

« Les États-Unis m'ont fasciné. J'y ai beaucoup appris mais j'ai préféré regagner la Tunisie. J'avais vingt et un ans. J'ai tout fait, chauffeur, régisseur, décorateur... je me suis formé sur le tas, ce qui m'a permis de découvrir toutes les possibilités de la Tunisie », dit-il. Mais il en aperçoit aussi les lacunes. Il explique qu'à l'indépendance, en 1956, le pays comptait cent quinze salles de cinéma ; aujourd'hui il n'y en a plus que soixante, qui, en outre, continuaient jusqu'à tout récemment à se voir appliquer la *fiscalité coloniale !*

« Comment, dans ces conditions, peut-on croire qu'on encouragera les cinéastes tunisiens ? Nous devrions avoir trois cent cinquante salles. C'est possible. C'est aussi la seule façon de créer un marché national et de sortir du ghetto commercial », s'écrit-t-il avec passion. Il sait de quoi il parle : il avait commencé par réaliser de petits films sur le planning familial et la sécurité routière.

On me disait : *« Gagne de l'argent d'abord, tu feras de l'art ensuite »*. Il évoque *« la politique des étapes »* par laquelle le chef de l'État a conduit le pays à l'indépendance. Alors, pour réussir, il s'est mis à produire des films alimentaires et des comédies à succès qu'il ne renie d'ailleurs pas : *le Larron, le Coup de sirocco, Plus beau que moi, tu meurs*, etc. En douze ans, *quarante-trois films*, tournés pour la plupart en Tunisie et qui ont rapporté au pays 250 millions de francs.

Mais il tire la conclusion : *« Zeffirelli m'a dit qu'il voulait réaliser pour l'opéra ce qu'il avait fait pour le théâtre avec le* Roméo et Juliette *de Shakespeare : permettre au plus grand nombre d'apprécier un opéra.* La Traviata *– 8 millions de dollars, autant que pour* les Misérables *– prouve qu'il existe un vaste public pour le beau cinéma. J'aimerais faire un film sur la Renaissance et les Florentins. »*

Tarak Ben Ammar n'oublie ni ses racines ni son pays. *« Maintenant que je me suis imposé, on ne pourra pas ne pas me faire confiance le jour où je voudrai produire un Jugurtha et un Ibn Khaldoun ou confier* les Mille et Une Nuits *à un metteur en scène arabe. Je suis aussi très tenté par un très beau livre qui parle de façon non conformiste de Haroun el Rachid :* le Grand Vizir de la nuit (1), *de Catherine Hermary-Vieille. Et puis, je rêve de créer, avant dix ans, une école de cinéma en Tunisie, une école qui serait un trait d'union entre l'Europe et le monde arabe. »*

P.B.

● *La Traviata dans le film de Franco Zeffirelli*, Ramsay « image », Paris, 1983, 160 pages, 180 F.

1) Gallimard. Paris, 1981.





festival de Cannes

L'ANNÉE DES CRÉATEURS

Shohei Imamura n'était pas là pour recevoir la palme d'or des mains d'Orson Welles. Une dernière fois, les festivaliers en tenue de soirée ont gravi les marches du Palais, pour célébrer la clôture de ce qui fut, somme toute, une bonne année.

Le palmarès

La Palme d'or à « la Ballade de Narayama » *de Shohei Imamura*

Le palmarès du 36e Festival de Cannes a été proclamé jeudi 19 mai en fin de matinée :

– Palme d'or : *La Ballade de Narayama*, de Shohei Imamura (Japon) ;

– Grand prix du cinéma de création (ex-aequo) : *Nostalghia*, du cinéaste soviétique Andrei Tarkovski (Italie) et *l'Argent*, de Robert Bresson (France).

– Grand Prix spécial du jury : *The Meaning of Life*, de Terry Jones, avec les Monty Python (Grande-Bretagne) ;

– Prix d'interprétation masculine : Gian-Maria Volonte pour *la Mort de Mario Ricci*, de Claude Goretta (Suisse) ;

– Prix d'interprétation féminine : Hanna Schygulla pour *l'Histoire de Pierra*, de Marco Ferreri (Italie) ;

– Prix du jury : *Khari* (« Affaire classée »), de Mrinal Sen (Inde) ;

– Prix de la meilleure contribution artistique : *Carmen*, de Carlos Saura (Espagne) ;

– Caméra d'or : *la Princesse*, de Pal Erdoss (Hongrie).

Films de court métrage :

– Palme d'or : *Je sais que j'ai tort mais demandez à mes copains (...)*, de Pierre Levy (France).

– Prix du jury (ex aequo) : *Too Much Oregano*, de Kerry B. Feltham (U.S.A.) et *The Only Forgotten Take of Casablanca*, de Charly Weller (R.F.A.).

* Le Grand Prix du cinéma de création a été institué cette année en remplacement du Prix de la mise en scène. Il a été attribué à l'unanimité par le jury aux films de R. Bresson et A. Tarkovski.

D'autre part, le Grand Prix de la Commission supérieure technique du cinéma français a été attribué à *Carmen*, de Carlos Saura.

Le jury

Le jury du Festival était ainsi composé :

L'écrivain américain William Styron, président, Henri Alekan, directeur de la photographie (France), Yvonne Baby, chef du service culturel du *Monde* (France), Serge Bondartchouk, cinéaste (Union soviétique), Souleymane Cissé, cinéaste (Mali), Youssef Chahine, cinéaste (Egypte), Gilbert de Goldschmidt, producteur (France), Lya Van Leer, fondatrice de la Cinémathèque israélienne, Karel Reisz, cinéaste (Grande-Bretagne).

Du début à la fin, le Festival de Cannes 1983 se sera distingué des éditions précédentes. Commencé dans le désordre et l'énervement, sauvé en cours de route, il se termine sur un palmarès aussi inattendu que sophistiqué.

Inattendus, on savait que les prix le seraient. A moins de distribuer cinq Palmes d'or, on ne voit guère comment le jury aurait pu se conformer aux rumeurs qui donnaient pour certaines autant de victoires possibles. C'est à cela que répond la hiérarchie complexe des récompenses. Que Robert Bresson n'ait pas la Palme d'or, voilà une aberration, rattrapée cependant par une curieuse invention : on ne distingue pas une mise en scène, mais on inaugure un Grand Prix du cinéma de création. *L'Argent* l'aurait obtenu seul, c'était une gifle. L'unir à *Nostalgia*, c'est reconnaître une fraternité du génie, et la place est enviable.

Juste au-dessus, qu'avons-nous ? Un film commercial, afin de délimiter les genres et flatter le grand public ? Pas du tout ! Imamura n'est pas autre chose qu'un grand artisan du cinéma de création. Pour un peu, on *renoncerait à comprendre les chinoiseries* du tribunal et on le féliciterait de prôner ainsi l'œuvre d'art.

Pourtant, si les jurés ont été bien inspirés d'attribuer cette année une Palme d'or indivisible et incontestable, ailleurs l'incohérence domine. A quoi rime leur grand prix spécial pour *Monty Python-le Sens de la vie ?*

Le prix modeste attribué à Mrinal Sen relève, quant à lui, de l'alibi, de cette hypocrisie que justement son film dénonce. Bien évidemment, *l'Homme blessé* n'a pas pu laisser le jury indifférent. Mais ce sont les supporters de *Carmen* qui l'ont emporté. Personne ne remet en cause les vertus du film, ni la personnalité de l'auteur. Fallait-il pour autant attirer l'attention sur l'arrière-garde espagnole qui peuple l'ensemble des sections ?

Plus appropriés sont les prix d'interprétation. Au lieu d'aller vers les prestations spectaculaires, ce sont finalement deux carrières qui ont été couronnées : celle de Gian Maria Volonte, qui rendrait intelligents les films les plus plats, celle d'Hanna Schygulla qui fait avec *l'Histoire de Piera* la démonstration de sa subtilité diabolique.

On a primé un merveilleux court métrage, réalisé dans les classes de dessin d'un collège, et on a eu tort d'oublier les Australiens : les palmarès comportent par définition d'incompréhensibles lacunes.

Installée dans une précipitation regrettable à cause de la proximité du MIP-T.V., la manifestation doit à ses nouveaux locaux une fréquentation accrue des professionnels et du public, on s'habitue déjà au nouveau palais, et, s'il n'est pas fait pour le cinéma, le cinéma triomphant l'a quand même investi.

CLAIRE DEVARRIEUX.

COMPÉTITION

L'apocalypse sur ordinateur

Les journaux corporatifs américains le promettaient : comme l'année passée, le Festival de Cannes s'achèverait sur un film hollywoodien inédit promis à un destin fabuleux au box office : E.T. *en 1982 a battu tous les records d'entrée. En sera-t-il de même cette année avec* War Games, *une fantaisie informatique dont l'enjeu n'est rien moins que la survie de l'espèce humaine? Une œuvre « totale », totale comme la guerre thermonucléaire du même nom.*

Sur l'écran large du cinémascope, un *teenager* américain passionné d'électronique, David, se branche de sa chambre sur l'ordinateur de son école. Il corrige ainsi ses notes de travail et celles de sa petite amie Jennifer pour la plus grande joie des familles. Un enchaînement diabolique de péripéties amène David, en quête de jeux vidéo, à se relier au grand ordinateur d'un Pentagone moins impressionnant que celui du film de Stanley Kubrick *Docteur Folamour*, moins élégant mais plus convaincant. Le processus de l'apocalypse finale entre Américains et Russes mis en place, il reste vingt-sept heures et cinquante minutes à David jusqu'à l'heure H où l'humanité sera réduite en poussière.

John Badham et ses deux collaborateurs ont construit un scénario d'une *logique* implacable, avec dénouement, à répétition. Le génial David, qui, en jouant, a mis l'humanité au bord du gouffre, rejoint avec Jennifer la retraite où se terre Falken, savant solitaire à la Oppenheimer, qui a conçu ce programme diabolique et, un jour, a refusé de mener plus avant son travail.

Tandis que le suspense se précise, que les six pistes du système sonore Dolby déchaînent leurs sortilèges, on plonge droit vers la solution finale atomique, évitée d'extrême justesse dans la plus pure tradition des *Mystères de New-York*.

Il a manqué à John Badham, l'auteur de *la Fièvre du samedi soir*, de douter un moment de sa quincaillerie et de ses super-gadgets électroniques, et cette naïveté qui sauvait George Lucas et Steven Spielberg. *War Games* a toutes les caractéristiques d'un film qui aurait été lui-même conçu par le plus impersonnel, le plus inhumain des ordinateurs.

LOUIS MARCORELLES.

LES SECTIONS PARALLÈLES

Un réussite impressionnante

En occupant l'ancien Palais des festivals devenu Palais Croisette, pour y projeter les films de la Quinzaine des réalisateurs, Pierre-Henri Deleau a tenu sa gageure : remplir la plupart du temps les mille cinq cents places naguère réservées à la compétition officielle.

Un public curieux de tout, prêt à prendre bien plus de risques que ne l'imagine souvent une distribution pusillanime. Que certains des films retenus l'aient été, semble-t-il, pour des raisons plus diplomatiques qu'artistiques ne change rien. Les cinémas du monde entier devraient désormais avoir leur place sur nos écrans : suscitons la curiosité, et l'occasion fera le larron. La critique internationale a attribué le prix de la FIPRESCI à *Daniel prend le train* (Hongrie) de Pal Gabor.

En utilisant la salle André-Bazin du nouveau palais (trois cents places) pour Perspectives du cinéma français, Jacques Poitrenaud a trouvé le cadre approprié d'une sélection bien plus cohérente que par le passé et très variée. Encore faut-il là aussi que ces films trouvent un jour les débouchés qu'ils méritent, que l'on accorde sa chance à la fantaisie et à la recherche. Perspectives a couronné *les Trois Couronnes du matelot* » de Raoul Ruiz.

La Semaine de la critique, logée un peu à l'étroit dans la salle Jean-Louis-Bory a, pour la cinquième fois depuis six années qu'est attribuée cette palme d'or *bis*, remporté la Caméra d'or (réservée à une première œuvre) avec *la Princesse* de Pal Erdöss (Hongrie). On aurait pu aussi bien primer *le Destin de Juliette* d'Aline Issermann.

Un certain regard, comme souvent, arrive plus difficilement à trouver son unité. Faut-il, comme le suggérait un jour P.-H. Deleau, réserver ce créneau à des œuvres empruntant à l'esprit et aux techniques du documentaire ? *Faits divers* et *la Bête lumineuse* cette année ont plaidé implicitement, avec un talent et une force peu communs, pour cette hypothèse. Et Gilles Jacob, le responsable de cette section, lancerait un défi aux règles établies des grands festivals. – L.M.

Un cinéaste à la tête du cinéma mexicain

Au début des années 70, au Mexique, le frère du président Miguel Echeverria, Rodolfo, à la tête de la Banque du cinéma, a lancé une entreprise de promotion systématique du cinéma de qualité : en aidant des jeunes cinéastes de talent comme Alberto Isaac, Felipe Cazals, Arturo Ripstein, et en encourageant de grands auteurs à écrire des scénarios. La maison de Luis Bunuel, invité d'honneur du cinéma mexicain d'alors, était devenue le centre de ralliement.

En décembre 1975, M. Lopez Portillo, élu à la présidence de la République, confie le secteur du cinéma à sa sœur, Margarita Lopez Portillo. Le renouveau esquissé pendant le mandat d'Echeverria est stoppé net. On arrête des personnalités comme Carlos Velo, directeur du studio de courts métrages, Bosco Arrochi, initiateur d'un remarquable projet de coopération avec le Canada. Au nom d'une sorte d'ordre moral. On prétend édicter ce qui convient au spectateur mexicain moyen.

Décembre 1981. Nouvelle élection, nouveau chef d'Etat. M. Miguel de La Madrid laisse espérer que le cinéma mexicain va repartir du bon pied. Le responsable de la politique cinématographique n'est plus, cette fois, un membre de la famille de la plus haute personnalité du pays, mais un cinéaste au talent reconnu, Alberto Isaac. Celui-ci est venu à Cannes pour discuter de possibles coproductions et annoncer la bonne nouvelle : la suppression de toute censure. « *Nous sommes aujourd'hui face à un vide*, explique Alberto Isaac. *Chez nous, la fréquentation des salles a baissé et on note une vive désaffection des films mexicains. Les jeunes commencent cependant à s'intéresser aux nouveaux cinémas du monde entier, grâce notamment à un circuit de dix salles qui programment des films de la Cinémathèque mexicaine.* Un tiers des recettes va aux producteurs, mais cela reste dérisoire si l'on tient compte du bas prix des places, environ 2,50 F au taux de change actuel.

Peut-on déjà parler d'une nouvelle politique du cinéma ? Quels en sont les moyens ? « *Le mot d'ordre, précise* Alberto Isaac, *est l'austérité. Nous possédons néanmoins une infrastructure solide. Des coproductions sont en cours avec des pays latins, comme la France, l'Italie et l'Espagne. Nous ne connaissons pas encore le montant exact des sommes qui seront affectées à ces échanges. Hier, j'ai signé un accord avec Gaumont pour deux films. Le premier a pour héros Pancho Vila et sera réalisé dans nos studios par Luis Alcoriza. Le deuxième projet, une adaptation de* l'Équipage, *sera confié au cinéaste italien Michelangelo Antonioni et devrait être interprété par Burt Lancaster et Robert Duvall. Avec l'Espagne, un accord plus large a été conclu : les films de chaque pays circuleront librement dans l'autre. Une coproduction est envisagée sur l'immigration espagnole au Mexique après la guerre civile.* »

Alberto Isaac espère qu'en 1984 trois jeunes cinéastes pourront débuter dans l'industrie avec toutes les autorisations nécessaires auprès des syndicats, tout-puissants là-bas. La Cinémathèque nationale, détruite en 1982 dans un incendie, devrait être rebâtie également en 1984. L.M.

M. MARCEL LATHIÈRE

L'étiquette « marché »

Dans une déclaration au Film français, *Samuel Goldwyn Jr, met en cause* « la simultanéité du Festival et du marché du film ». *Ses arguments :* « la trop grande différence entre les perspectives des réalisateurs et l'attente des vendeurs, le nombre des séries B qui tuent l'atmosphère du Festival »...

M. Lathière, qui dirige le marché du film, ne croit pas à la possibilité de séparer les manifestations :

« Le marché, *dit-il,* est né il y a vingt-quatre ans d'une idée des producteurs français, qui voulaient profiter de la présence des professionnels. Les sections parallèles n'existaient pas. Mais aujourd'hui les professionnels sont de plus en plus nombreux, et rien ne dit qu'ils le seraient toujours sans le Festival. Des marchés, il s'en tient à Berlin, à Los Angeles, à Milan, mais le Festival est unique. De plus, les pays qui n'ont pas une grosse production ne vendraient pas. Par exemple, la Tunisie nous a donné un film parce qu'elle en avait un autre au Festival. Elle a pu monter une promotion globale, sinon ce n'était pas rentable.

» Nous avons commencé avec une salle et nous en avons dix, plus trois pour les cassettes. Paradoxalement, elles n'ont qu'un intérêt relatif. Même les acheteurs qui ont acquis les droits vidéo les boudent. L'an dernier, nous avions essayé des diffusions sur grand écran, mais la qualité des images n'est pas suffisante. Quant à la qualité des films, c'est un autre problème. Je tiens à préciser qu'on accroche partout l'étiquette « marché ». C'est une preuve de succès, nous ne sommes pas responsables de ce qui est projeté ailleurs que dans nos quatre salles du Palais et les six de l'Ambassade.

» Il n'y a pas de sélection, mais des règles : nous ne prenons pas de films sortis depuis plus d'un an ou déjà montrés à Milan, nous ne prenons pas de porno. Cela dit, je ne vérifie pas, je me fie à la déclaration signée. L'inscription coûte 350 F par société – chaque société peut fournir plusieurs films – et autant pour un badge d'acheteur.

» La différence entre les perspectives des réalisateurs et l'attente ? Les vendeurs doivent croire à ce qu'ils vendent, tricher est impensable. Les acheteurs sont des gens qui connaissent très bien leur public, les mœurs des pays pour lesquels ils travaillent, les problèmes de censure plus ou moins directe. A part ça... qui aurait parié sur le succès de *Diabolo menthe* ? Les gens viennent ou ne viennent pas, même gratuitement, on en a eu des exemples. Toute la publicité du monde n'y change rien, ni les mesures protectionnistes. J'ai travaillé longtemps chez Pathé, nous avions, à New-York, une salle, le *Paris, consacrée en principe aux fims français. Il a* bien fallu programmer les américains.

» Le problème est l'information. La coupure entre les critiques et les spectateurs est réelle, normale. Les uns et les autres n'ont pas les mêmes motivations, C'est ainsi depuis toujours et partout.

» Le jumelage Cannes-Beverley Hills annoncé par le maire ? Je ne vois pas ce que ça apporte, c'est pour faire bien dans le tableau. Le marché de Los Angeles, d'abord réservé aux fims américains, s'est étendu à ceux de langue anglaise et envisage de devenir tout à fait international. Mais, pour l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et même Buenos-Aires, Cannes est plus central. Et puis, encore une fois, il ne suffit pas de mettre un film sur le marché de Los Angeles pour que les Américains l'achètent. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

MUSIQUE

L'ITINÉRAIRE A DIX ANS

Le parcours du combattant

Dix ans, c'est l'âge de raison. Fondé en 1973, l'ensemble de l'Itinéraire devrait donc être devenu raisonnable. Célébrer cet anniversaire par un festival de quatre concerts en quatre jours relève du défi, compte tenu des habitudes un peu paresseuses du public, mais c'est un signe de vitalité, un acte de foi dans un avenir qui n'est pas moins prometteur que ne furent difficiles les débuts.

Inaugurés au moment où disparaissait le Domaine musical, longtemps considérés comme un « prolongement » de la classe d'Olivier Messiaen au Conservatoire (puisque beaucoup de ses responsables avaient suivi son enseignement), encouragés par *Marcel Landowski,* les concerts de l'Itinéraire apparaissaient naguère comme la vitrine officielle de l'avant-garde tandis que l'ensemble 2e2m assumait magistralement sa marginalité, soutenu par la municipalité communiste de Champigny.

A l'époque, il était difficile de ne pas *prendre position, d'autant que* l'Itinéraire semblait animé par un esprit de chapelle assez présomptueux compte tenu de la jeunesse des compositeurs qui mettaient en avant une esthétique davantage qu'un métier.

Puis ce fut le retour de Pierre Boulez en 1976, la création de l'IRCAM *et de l'Ensemble Intercontemporain,* création voulue par Georges Pompidou et M. Michel Guy et soutenue au détriment de la pluralité d'expression.

Le coup était aussi dur qu'imparable : tous ceux qui organisaient des concerts de musique contemporaine l'ont ressenti vivement dans un premier temps ; mais l'action d'éclat que constituait la série *Perspectives du XX[e] siècle,* imaginée par Pierre Boulez, devait réveiller le public et accroître le taux de fréquentation de l'ensemble des manifestations d'avant-garde. Grand seigneur, l'IRCAM ouvrit les portes de son Espace de projection à un certain nombre d'ensembles qui voulaient s'y *produire, tandis que la grande salle* du Centre Georges-Pompidou devenait le forum permanent de la création musicale. Tout allait bien à nouveau.

Cependant, l'année dernière on a craint que l'Ensemble 2e2m ne succombe à des difficultés financières devenues chroniques ; consciente de *la perte qu'aurait représenté la disparition* d'un organisme de création fort de dix années d'activité, la direction de la Musique a tout mis en œuvre pour sauver ce que Paul Méfano et son équipe avaient porté à bout de bras. A présent 2e2m jouit d'une reconnaissance officielle, on peut craindre que ce renversement des alliances soit fatal à l'Itinéraire. Or cet ensemble a largement prouvé qu'il avait su s'ouvrir sans se prostituer pour autant.

De ses origines l'Itinéraire a su conserver ce qui lui avait donné l'impulsion initiale : l'idée qu'il fallait écouter davantage les sons, qu'on pouvait explorer les harmonies comme Stockhausen invitait à la faire dans *Stimmung,* Ligeti dans ses *Atmosphères,* ou Scelsi dans tant d'œuvres inconnues en France avant *que les pensionnaires de la Villa Médicis* ne les rapportent dans leurs bagages à l'Itinéraire. Développer une attitude d'écoute, voire de composition, plus proche de la contemplation de la matière sonore que de son embrigadement dans les hauteurs fixes et les rythmes simples, porter plus d'attention au résultat acoustique qu'à la pureté de l'écriture, telles semblent être les forces vives qui animent de manière originale l'équipe de l'Itinéraire. L'ensemble d'instruments électroniques constitue le fer de lance de cette orientation, et si les résultats en ce domaine sont encore assez minces cela ne signifie pas qu'ils soient stériles.

Ce bilan positif au terme de dix années (et dont une petite plaquette donne les chiffres avec les dates, les noms et les étapes), joint au sentiment d'apporter quelque chose de neuf, ne sont pas étrangers à l'autosatisfaction apparente qui se dégageait des propos tenus sur l'estrade (et retransmis avec les concerts, sur les ondes de France-Culture et France-Musique), qui peut choquer *ceux qui pensent que la modestie* doit être la première qualité des gens qui poursuivent une recherche. C'est là, sans doute, une attitude de défense car il semble que, de plus en plus, *il* soit *nécessaire* d'affirmer très haut ses croyances pour qu'elles soient prises en considération.

Mais il y a eu aussi des œuvres jouées – créations, reprises, références – par les musiciens de l'ensemble de l'Itinéraire qui, autant que les compositeurs, mériteraient d'être toujours cités car ils accomplissent, dans des conditions souvent difficiles, avec une véritable abnégation, une tâche souvent méconnue et digne d'éloges. Une admirable exécution, notamment, du *Concerto pour violoncelle* de Ligeti, en était un témoignage supplémentaire.

GÉRARD CONDÉ.

SPECTACLES

théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : Dialogues des carmélites.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Médecin volant, Amphitryon.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : relâche ; Grand foyer (sam., dim., lun., mar.) ; 18 h 30 : le Corps à refaire.

ODÉON (325-70-32), relâche.

PETIT ODÉON (325-70-32), relâche.

TEP (797-96-06), 20 h 30 : Musiques, chants d'Amérique latine.

Petit TEP, relâche.

BEAUBOURG (277-12-33) : Cinéma vidéo : 13 h : Robots industriels IV. Atelier flexible ; 16 h : Introduction à la musique contemporaine nº 2 « Nécessité et hasard » ; 19 h : Le temps des cathédrales : Dieu est lumière ; 12 h à 22 h : Média de Yann Nguyen Minh.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 19 h 30 : Ballet de Hambourg.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

ATHÉNÉE (742-49-24), 20 h : Kean

BASTILLE (357-42-14), 20 h : Où sont tous mes amants ; 21 h : Description d'un combat

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36) I. : 20 h 30 : la Papesse. - II. 21 h : les Amours de M. Gazon.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h. : Monsieur Milord.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Roméo et Juliette.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 21 h : Commissaire Nicole Bouton.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Lune et l'autre.

CONSTANCE (258-97-62), 20 h 45 : L'Histoire merveilleuse et fantastique d'un gagnant du loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.

EPICERIE (272-23-41), I. 18 h 30 et 20 h 30 : le Crime du professeur Lebret. ; II. 20 h. 30 : le Retour du Condor.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Don Quichotte : 22 h : Abraham et Samuel.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 22 h : le Faucon mal fait.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (797-33-05) 21 h : Le Paradis perdu.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : S. Joly.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 30 : Des jours et des nuits.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.

GRAND HALL MONTORGUEIL (535-78-37), 20 h 30 : les Troyennes.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Transat.

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), 21 h : Crépuscule.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Un ascenseur à la mer ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h 15 : Archéologie. — II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : les Enfants du béton. — Petite salle, 18 h 30 : Om-Sead.

MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : l'Avantage d'être constant.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Vison voyageur.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : Six heures plus tard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45, 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 22 h : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Toul Avuc Tm Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-Plats.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47), 14 h 30 : En attendant Godot.

THÉATRE DE LA MER (671-47-61), 20 h 30 : les Hommes et la Nuit.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : le Piège de Méduse.

THÉATRE 18 (226-47-47), 20 h : Peinture fraîche ; 22 h : Fissure compacte.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). — Petite salle, 20 h 30 : les Exilés.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline ; 22 h 15, J. Charby : Pour de rire.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h 30 : Homo Tap Dance.

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : De la fantaisie dans l'orangeade ; 22 h 30 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h 15 : Tragédie au radar.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : P. Pellerin ; 22 h : Histoires de diablesses.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 18 h 30 : les Gros ; 22 h : le Faucon mal fait.

FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.

LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.

LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h : Si j'aurais su ; 22 h 15 : A. Gould.

PATACHON (606-90-20), 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à E. Piaf.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova babes.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.

LA TANIÈRE (337-74-39) I. — 20 h 45 : J.-L. Debattice ; 22 h 30 : M. Arbatz.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : Triboulet.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : P. Pascal Boulanger ; 20 h 30 : Fais-voir ton cupidon ; 21 h 30 : Aux gros mots les grands remerdes ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : M. Museau.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), 21 h : A vos ronds... Fisc.

Les comédies musicales

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Drôles de femmes.

CHAPITEAU DES CLOWNS (320-90-13), 21 h : Ch. Camerlynck

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h 45 : F. Montaner.

ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h 30 : V. Munarriz.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : S. Malagugini, Antro Magico.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : J. Florence.

MARIGNY (256-04-41), 21 h, dim., 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Djurdjura.

MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Dancin'.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 20 h 30 : Opéra de Pékin.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : M. Berger.

RANELAGH (288-64-44), 19 h : G. Pothier ; 21 h : Debile Show.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
«LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES»
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 20 mai

TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Mon mec, c'est Mac.

TH. DU JARDIN (745-23-72), 20 h 45 : J. Donai.

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : M. Bernard.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : Trio sur canapé.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : G. Martinez.

FOUR SOLAIRE (372-98-81), 21 h : Nuit limité.

TH. 18 (226-47-47), 20 h : Peinture fraîche.

TH. DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Ballet A.-Gades.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), Petit auditorium, 23 h : Oricha ensemble.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : F. Bebey.

BATACLAN, 21 h : Malangua ; Salsa y Control.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Pakatak.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Kent Carter trio.

ÉGLISE AMÉRICAINE, 20 h : Transcontinental cow-boys.

FORUM (297-53-39), 21 h : Toure Kunda.

MANU MUSICALE (238-05-71), 21 h 30 : J. Querlier, B. Rousselet, M. Godart, A. Boucheau.

MUTUALITÉ (329-12-99), 21 h : Orchestral Manœuvres in the Dark.

NEW MORNING (523-51-41), 17 h 30 et 20 h 30 : L. Hampton.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : D. Sanchez ; Sam. : Tin Pan Stompers ; Mar. : Les Haricots rouges-Kid Thomas.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Sandrais.

PHIL'ONE DEFENSE (776-44-26), 21 h : Xalam.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.

SUNSET (261-46-60), 23 h : A. Condouant, J. Gregg, Sangoma.

Festival

VIIe SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN
Hôtel de Saint-Aignan
21 h : B. Schlosberg, Y. Le Goff (musique du Brésil).

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Ph. Biros (Bach, Schumann, Beethoven...).

CRYPTE STE-AGNÈS, 20 h 45 : L. Gaillery, G. Verba (Debussy, Diabelli, Barrios...).

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : A. Bijlsma, Ph. Muller (Boismortier, Gabrielli, Pergolèse...) ; Grand auditorium, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : U. Mund (Weber : Oberon).

FIAP, 20 h 30 : M. Nado, A. Doria.

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRÉS, 20 h 45 : D. Mathieu-Chiquet (Bach, Liszt).

En région parisienne

EVRY, Agora (079-10-00), 21 h, Douglass Dunn.

FRESNES, Centre socio-culturel de la Vallée-aux-Renards (350-93-09), 21 heures : Histoires de bouffe.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Don Juan et Faust.

MASSY, Gymnase de la Poterne (920-57-04), 21 heures : John Lee Hooker.

MONTREUIL, Studio-Théâtre (858-65-33), 20 h 30 : la Ronde ; CCC (858-07-20), 20 h 30 : Cie de l'Arbre Sec : Réunion ; CC J. Lurçat, 20 h 30 : A. Gerillo, M. Villaroel.

MONTROUGE, Royal Jazz (253-45-08), 22 heures : Delta Country Blues.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Il flotte dans l'air des milliers de pardessus.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : la Route du bagne, de L. Mathot ; 19 h : la Colère du juste, de D. Mann ; 21 h : Picnic à Hanging Rock, de P. Weir.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : les Nomades, de Sid Ali Mazif ; 17 h : l'Empire des sens, de N. Oshima ; 19 h, Cinéma indien : la Sita d'or, de G. Aravindan.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; (v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 18e (241-77-99).

LA BALANCE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 8e (770-33-88).

DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04) (H. sp.).

ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A. v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Boulevards, 9e (770-72-86) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André-des-Arts III, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

LA FILLE DE TRIESTE (It., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FLAMBEUSE DE LAS VEGAS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FUCKING CITY (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GAIJIN (Bre., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'INDIC (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

J'AURAI TA PEAU (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Forum, 1er (297-54-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PENITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

48 HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

RAMBO (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

REVIENS JIMMY DEAN REVIENS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARGENT, film français de Robert Bresson : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES BANCALS, film français de Hervé Libvre : Quintette, 5e (633-79-38).

L'HISTOIRE DE PIERRA (*), film franco-italien de Marco Ferreri, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU, film français de Jean-Jacques Beineix : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE MUR (**), film franco-turc de Yilmaz Güney, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA VALSE DES PANTINS, film américain de Martin Scorsese, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

ZOMBIE (**), film américain de George A. Romero, v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SARAH (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18).

SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

SURPRISE PARTY (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

THE VERDICT (A. v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

TÉNÈBRES (It., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LE VENT (Mal., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85. — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

VIE PRIVEE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

ZIG ZAG STORY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

Les festivals

WIM WENDERS (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Hammett.

STUDIO 28, 18e (606-36-07), Belles perdues.

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), Sherlock Jr.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07), Plumes de cheval.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62), la Maison du Dr Edwardes.

DUSTIN-HOFFMAN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h 20 : Alfredo, Alfredo ; 20 h 20 : John and Mary.

LES ANNÉES 60 DU CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40), 22 h : Paris nous appartient ; 20 h : Adieu Philippine ; 18 h : Muriel.

AUTOBIOGRAPHIE DE L'ALLEMAGNE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), le Second Eveil.

M. MONROE (v.o.), Cinémascope ; Escurial, 13e (707-28-04), 19 h 30 : le Milliardaire ; 22 h : Sept ans de réflexion.

ESCURIAL 13e (707-28-04), 16 h : la Nuit américaine ; 18 h : Un tramway nommé Désir (v.o.) ; 20 h : le Dernier Métro ; 22 h 30 : les Misfits.

PLACE AU CINÉMASCOPE (v.o.) : Ac Condamné au silence.

CECIL B. DE MILLE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), les Nouveaux Conquérants.

RICHARD DREYFUS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; The Big Fix.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h, 0 h 15.

AU-DELA DU REEL (*) (A., v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (*) (A., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 5.

BEYROUTH, LA RENCONTRE (Lib., v.o.), Cinoche, 6e (633-10-82), 15 h 40.

CALIGULA (**) (It., v.o.) Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 0 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 15 h 40.

LE DERNIER METRO (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h et 21 h 30.

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

L'HOMME ATLANTIQUE (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 15.

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 30.

LES MISFITS (A., v.o.) Escurial, 13e (707-28-04), 22 h 30.

MOI CHRISTIANE F... (*) (All., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

LA NUIT AMERICAINE (Fr.), Escurial, 13e (707-28-04), 16 h.

ORANGE MECANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 5.

PASSION (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

PROFESSION REPORTER (It. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

THE LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30, 0 h 20.

THE LAST WALTZ (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.

TRAVAIL AU NOIR (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 19 h 45.

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 18 h.



COMMUNICATION

Vendredi 20 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Formule 1.
Autour de Yannick Noah, Annie Girardot, Bob Decout, Pia Zadora...

21 h 40 Série : La route de la liberté.
D'après H. Fast. Réal. J. Kodar avec A. Mohammad, K. Kristofferson.
Une saga américaine, en quatre épisodes, sur l'histoire au dix-neuvième siècle d'un esclave fugitif (Mohammed Ali) choisi par la communauté noire pour devenir délégué à la Convention constitutionnelle. Un sujet passionnant, mais la réalisation est trop caricaturale.

22 h 50 Spécial Cannes 83.
Carnet de bord de Sam Fuller.

23 h Histoires naturelles : La louveterie.

23 h 20 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Secret diplomatique. De D. de La Patellière.
Enquêtes policières, chuchotements d'ambassade.

21 h 40 Apostrophes : Julien Green, la jeunesse d'un écrivain.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Romancier, nouvelliste, Julien Green ne fait partie d'aucune école, d'aucune mode. Un solitaire mystique qui nous mène par le chemin tortueux des passions aux portes de l'invisible. Réservé, peu habitué des médias, il ne vient que lorsqu'il est invité.

22 h 35 Journal.

22 h 45 Ciné-club (cycle Michel Simon) : **l'Atalante.**
Film français de J. Vigo (1934), avec M. Simon, D. Parlo, J. Dasté, L. Lefèvre, G. Margaritis (N. Rediffusion).
Un marinier épouse une jeune paysanne de l'Oise. Elle s'ennuie sur sa péniche et, un jour, s'enfuit, pour aller à Paris. Le marinier est désespéré. L'unique long métrage de Jean Vigo (qui mourut après sa sortie), massacré pour l'exploitation. Chef-d'œuvre maudit, comme son créateur, poème d'amour empreint de fantastique social, et qui a fini par s'imposer dans sa vraie version reconstituée.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Pourquoi ils nous tuent ?
Magazine d'information d'A. Campana.
Isidro Romero et Elisabeth Burgos ont filmé pendant quatre heures, en plan fixe et en gros plan, le témoignage de Rigoberta, Indienne de la région de Quiché au Guatemala, pour en extraire ici le récit de la mort de son frère, de son père et de sa mère. Un document accusateur sur l'armée, les tortures.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Un photographe dévoile ses secrets ; les pionniers de la photo soviétique ; portrait de Jacques-Henri Lartigue ; pratique : la photo de spectacle.

22 h 38 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

22 h 40 Prélude à la nuit.
« Trio pour violon, violoncelle et piano », de Ravel. Avec G. Poulet et Ph. Muller et N. Lee.

23 h 05 Journal et spécial foot.

FRANCE-CULTURE

20 h, L'Egypte contemporaine, par A. Ouaiss.
21 h 30, Black and blue : portrait de Miles Davis.
22 h 30, Nuits magnétiques, travaux et jours de La Villette.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Symphonie n° 33 » de Mozart, « Concerto pour violon et orchestre n° 1 en sol mineur » de Bruch, « Symphonie n° 4 » de Nielsen, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. N. Marriner, sol. M. Fried, au violon.
22 h 15, Fréquence de nuit.

Samedi 21 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
12 h Bonjour, bon appétit.
La cuisine de M. Oliver.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
16 h 10 Documentaire : Les Français du bout du monde. « Le Gabon », de P. Dhostel et J. Equer.
16 h 55 Série : Les Visiteurs.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Pépin câlin.
Blessure avec outil et suffocation.
18 h 35 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.), les déchets industriels.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
Barbecue pervers dans la famille Ewing.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Vous y croyez... les mouvements religieux.
22 h 50 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Autour du cinéaste Patrice Chéreau : un entretien avec Hervé Guibert, une enquête de Colette Godard et Elie Bensousan sur l'enfant prodige du théâtre et de l'Opéra, des extraits des films de Chéreau (« la Chair de l'orchidée », « Judith Therpauve », « l'Homme blessé » et de « Champs d'amour », de Jean Genet).
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
15 h 5 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
Saisie immobilière... que faire ?
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Sacha Distel, Sheila, Carlos, etc.
21 h 50 Téléfilm : L'île bleue.
De J.-C. Guidicelli et M. Jeury.
Dans un monde situé dans le futur, où le temps a été arrêté pour des raisons de rentabilité (chaque personne est programmée à un certain âge), Boris vient de trouver une brèche... Un film de science-fiction ambitieux, très travaillé sur la couleur et sur le son (de Michel Portal).
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Objectif entreprises.
13 h 30 Horizon. Magazine des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Tous ensemble ou à chacun son programme.

● **Dossiers noirs : John E. Hoover et le F.B.I.**
De J.-M. Charlier.
Diffusé en Alsace, Bourgogne, Limousin, Lorraine, Nord-Picardie et Rhône-Alpes.
Le portrait de John E. Hoover, chef des services de contre-espionnage et des renseignements généraux américains, l'un des maîtres occultes et des plus puissants des États-Unis qui se permit de faire chanter tous les présidents des États-Unis...

● **La légende de la ville d'Ys.**
Diffusé en Bretagne et Pays de la Loire.

● **La Féria en direct de Nîmes.**
Diffusé dans les autres régions.

21 h 40 Court métrage : l'Émigrant.
Cycle Charlie Chaplin. (Version musicale muette N.B., 33 mn.) Avec Ch. Chaplin, E. Purviance, H. Bergman, K. Bradbury.
Un bateau chargé d'émigrants venus d'Europe arrive à New-York, où ils croient trouver la liberté. Ils sont brutalement parqués. L'un des meilleurs courts métrages de la grande série de 1917 qui annonce les grandes œuvres futures.

22 h 15 Journal.
22 h 30 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.
22 h 35 Musi-Club.
« Fantaisie chromatique », « Partita n° 1 en si majeur », « Toccata et fugue en ré mineur », de J. S. Bach, par K. Richter au piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... G. Guégan pour « La vie est un voyage ».
11 h 2, Musique de Somalie (et à 16 h 20).
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
14 h 5, Les samedis de France-Culture : l'Égypte contemporaine.
18 h, Trois Républiques : crises, mutations et réformes de l'État depuis 1870 ; la République s'enracine : 1870-1914, avec F. Goguel, R. Remond et O. Rudelle.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La télévision belge présente : « les Surdoués », quand la poésie mène à la physique.
20 h, « La pierre qui balance », de V. Davies, adapt. E. Dessarre. Avec F. Maistre, A. Blancheteau, E. Dechartre...
21 h. 55, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

Journée avec les radios régionales et locales de Radio-France.

6 h 2, Samedi matin : œuvres de Beethoven, Berlioz, Haydn, Liszt, Langlais.
8 h 5, Avis de recherche.
9 h, Carnet de notes.
11 h, La tribune des critiques de disques : « la Belle Meunière », de Schubert.
13 h 35, Importation : œuvres de Busoni, Grieg, Sinding.
15 h, L'arbre à chansons : le jazz et la java.
16 h 30, Studio concert (en direct du studio 106) : œuvres de Weber, Chopin, Brahms et Hindemith, par A. Bijlsma, violoncelle, et G. von Bierck, piano.
18 h, Les jeux du sonore et du musical.
19 h 5, Les Pêcheurs de perles : enregistrements historiques des années 50-60.
20 h, Concert (en direct du Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles) : « Katia Kabanova », opéra de L. Janacek, par les chœurs et orchestre de l'Opéra national de Bruxelles, dir. S. Cambreling, sol. T. Blankenheim, J. Stewart, S. Cervena.
22 h, La nuit sur France-Musique : le club des archives.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 21 MAI

– *M. Jean Charpantier*, responsable fédéral du Mouvement des radicaux de gauche, est invité au journal de 12 heures sur Radio Be-Bop, 88,7 MHz, Créteil (Val-de-Marne).

– *M. John Vinocure*, directeur du *New York Times* à Paris, est reçu au « Journal inattendu » sur R.T.L. à 13 heures.

DIMANCHE 22 MAI

– *Le père Gérard Defoix*, secrétaire général de l'épiscopat de France, est invité à l'émission « Le grand jury-R.T.L.-*le Monde* » sur R.T.L. à 18 h 15.

– *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, participe au « Club de la presse » d'Europe 1 à 19 heures.

VU

Nos 10 000 F

A force d'entendre dégringoler, dès potron-minet, les gros sous dans les « cagnottes » et les « valises » livrées à la perspicacité rapace des auditeurs, on finit par trouver normal qu'une chaîne de radio achète rubis sur l'ongle une large part de son audience. On ne s'étonne plus de la voir monnayer au prix de jeux extrêmement lucratifs la frémissante ferveur des foules ou tester par téléphone l'attention fort bien rémunérée des ménagères fidèles au poste. Moi, je me suis laissée prendre au piège matinal d'un rire qui vaudra lundi prochain, sur Europe 1, 30 000 F, oui 3 millions de centimes, au petit futé enfin capable de l'identifier. J'ai réfléchi ; il n'y a qu'un moyen : laisser tomber brosses à cheveux, à ongles, à dents et faire sa toilette avec un crayon et un papier pour ne pas lancer un nom déjà cité en vain.

Tant qu'il s'agit de postes périphériques, bon, pas de problème. C'est leur argent, pas le nôtre. Là où ça devient plus tangent, c'est quand le service public se lance dans ce genre d'opération, histoire de remonter la pente fatale des sondages. Je pense à la façon dont TF 1 a imaginé de rivaliser avec Bouvard en lui balançant dans les gencives une speakerine très populaire, meneuse d'un jeu diablement cher.

Il peut nous coûter, ou, si vous préférez, il peut rapporter plus de 10 000 de nos francs en une soirée aux trois candidats réunis sur le plateau pour répondre à des questions-bateaux du genre : quelle est celle des épouses d'Henri VIII qui lui a survécu ? Ou : quel personnage incarne François Périer dans Amadeus ? Ils sèchent la plupart du temps, et la brave Anne-Marie Peysson les encourage en minaudant, les pousse, les tire et les rassure. Tout va s'arranger, vous verrez, vous allez gagner...

Ce fric ne leur est pas directement destiné, d'accord. Il servira à alimenter les caisses de collectivités locales désireuses de construire une piscine ou d'agrandir une école. Reste que le seul intérêt de cette émission, nulle au demeurant, – elle déshonorerait une fête de patronage c'est l'appât du gain, un ressort sacrément fort. Le seul qui soit susceptible de déplacer les masses et de les accrocher, dans la foulée, au journal de 20 heures, suivi indifféremment sur l'une ou l'autre chaîne, simplement parce qu'on a la flemme d'en changer.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Robert Hersant attaque l'État et M. André Rousselet

M. Michel d'Ornano, ancien ministre – évoquant le 9 avril dans *le Figaro-Magazine* les menaces que ferait peser l'« *État socialiste* » sur l'information en général et la presse en particulier, – dénonçait « *le rôle croissant d'Havas sur le marché publicitaire* » M. André Rousselet, P.-D.G. de cette agence et ancien directeur du cabinet du président de la République, a fait une mise au point que *le Figaro-Magazine* publie cette semaine.

« *Les structures d'Havas et de ses filiales n'ont en rien été modifiées depuis 1981* », écrit M. Rousselet, qui précise notamment : « *La société Eurocom, filiale d'Havas spécialisée dans l'activité conseil en publicité, continue à être détenue, en majorité, par des intérêts privés. Le rôle croissant attribué à Havas ne résulte, dans le cas visé par M. d'Ornano, que de la qualité des collaborateurs, non pas d'Havas, mais d'Eurocom, qui ont su gagner, au cours de l'année 1982, 1 % du marché, ce qui, en effet, est un réel succès.* »

Mais, à la faveur de cette polémique, M. Robert Hersant, propriétaire du *Figaro* et de la Socpresse (société contrôlant douze quotidiens), donne son propre « point de vue » sur l'affaire :

« *Je puis témoigner*, écrit-il, *que la réalité dépasse les possibilités envisagées par Michel d'Ornano. Je la vis quotidiennement. M. André Rousselet feint de prendre la défense des collaborateurs de l'agence Havas : ils ne sont pour rien en l'affaire. Ce qui se trame et ce qui se décide l'est à un tout autre échelon. Oui, une directive du gouvernement ou d'un ministre peut décider de la répartition du budget de publicité d'une entreprise nationale. Cela se fait et nous le subissons. Oui, une administration de l'Etat peut mettre en vigueur une réglementation malhonnête qui ne vise que* le Figaro-Magazine. *Cela se fait et nous le subissons.*

» *Oui, une banque nationalisée est libre de diminuer le crédit à un tel organe de presse. Elle est libre également de mettre 10 milliards d'ancien francs à la disposition d'un acquéreur de mauvaise foi pour lui permettre de tenter de voler un grand quotidien régional à son légitime propriétaire. Cela se fait. Il arrive même qu'un très proche collaborateur du président de la République me fasse une proposition stupéfiante d'« achat » d'un grand journal national et que, devant mon peu d'enthousiasme, il me précise sans nuance : « Nous » sommes au pouvoir pour six ans » encore au moins, nous tenons tout, » l'administration, la justice, la po- » lice, le fisc : il nous faudra moins » de deux ans pour vous détruire, » vous et votre entreprise.*

» *Et que je constate, dès lors que j'ai signifié mon refus, que les services répressifs de l'Etat, dans la semaine qui suit, sont mobilisés pour entreprendre la destruction du groupe de presse libre que j'ai l'honneur de diriger. Oui, en vérité, dans ce régime, la tentation totalitaire est permanente. Ce que je subis, jour après jour, ne m'incite pas à imaginer que le président de l'agence Havas n'est plus aujourd'hui le même homme que le directeur du cabinet du président de la République qu'il était hier. Oui, il m'est difficile de ne pas soupçonner l'ami intime de César.* »

[Il serait imprudent de notre part de nous immiscer dans cette polémique, lancée depuis plusieurs mois entre le pouvoir et le groupe Hersant. M. André Audinot, P.-D.G. du *Figaro*, lors d'une récente conférence de presse (*le Monde* du 13 mai), dénonçait, dans un manifeste, « la détérioration continuelle des libertés depuis mai 1981 ».

Mais lorsqu'on sait dans quelles conditions M. Robert Hersant a acquis *le Figaro* en 1975, on ne saurait mettre en doute sa parfaite connaissance des mécanismes qui règlent les rapports entre l'Etat, les banques et les entreprises de presse. C'est pour obtenir leur transparence, précisément, que l'ordonnance du 26 août 1944 a été conçue. C'est pour qu'elle soit appliquée que les syndicats de journalistes ont déposé une plainte depuis mars 1977 et que M. Hersant est inculpé.]

● *La vingt-deuxième fréquence* pour les radios libres parisiennes a été attribuée au regroupement de cinq entreprises de presse, sur 101 MHz. « Fréquence Presse » comprend *l'Unité, l'Humanité*, Bayard Presse, *le Parisien libéré* et *le Matin. L'Express* n'a finalement pas pu s'entendre avec elles, mais « Radio-Express » s'intégrera éventuellement à une radio autorisée de type musical.

● *Le câblage de Paris.* – Au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 19 mai à Paris, M. Jacques Chirac, maire de la capitale, a précisé que la ville estimait entre 500 et 600 F la taxe de raccordement par foyer, dans le plan de câblage en discussion avec le ministère des P.T.T. (*le Monde* du 20 mai). Le prix d'un abonnement a été évalué à environ 120 F par mois. M. Chirac souhaite, dans un premier temps, que trois chaînes de télévision puissent être diffusées en plus des chaînes nationales : Télé Luxembourg, Télé Monte-Carlo et une station municipale : Paris Tour-Eiffel.

● *R.T.L.-Télévision* lancera, d'ici à la fin de 1983, une chaîne de télévision en langue allemande. Le conseil d'administration de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (C.L.T.) en a arrêté le principe mardi 17 mai. Cette chaîne, diffusée sur le canal 7 V.H.F., fonctionnerait dans un premier temps quatre à cinq heures par jour, et serait reçue au Luxembourg et dans les régions allemandes de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat. La C.L.T. exploite depuis 1957 une radio en allemand ; elle a d'autre part un projet de chaîne de télévision internationale en quatre langues (*le Monde* du 2 décembre 1982).

● *Le prix Honoré-de-Balzac* a été attribué, pour 1983, à M. Jacques Chancel, journaliste et producteur de plusieurs émissions de radio et de télévision, notamment la célèbre « Radioscopie » et « Le grand échiquier ». Ce prix, créé en 1922 par la Société des amis d'Honoré de Balzac, récompense « *une œuvre remarquée pour son importance dans la comédie humaine* ».

● *Cité 96* (Paris 96 MHz) diffusera, dimanche 22 mai, de 17 h à 18 h, au cours de l'émission de Vincent Peilleron « Escales », un entretien avec Dominique Dhombres : « L'Amérique connaît-elle une véritable reprise économique ? ».

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
4 p., 2 s.de bains, 2 w.-c., 150 m². — Tél. : 704-27-37.

6e arrdt

Mº SÈVRES-BABYLONE
Studio, 2 pièces en aile, 50 m², clair, calme, 2e étage, pas de charges. 13, rue de l'Abbé-Grégoire, vendredi, samedi 14/17 h.

RUE DE SEINE
RARE Prox. quai ds bel imm. 17e avec asc. 3 p. très bel état dble. exposition. SANTANDREA 260-67-36/66

9e arrdt

A vendre chambrette 6e ét. calme, asc. prox. gare du Nord et Est. Tél. 281-58-18.

11e arrdt

HOTEL DE MORTAGNE
(classé M.H.) construit par Mansart 17e siècle

Réhabilitation complète

APPARTEMENTS 2 A 6 P.
Jamais habités. Frais réduits. A partir de 12.000 F le m²

Rens. CIP 720-49-70
Visite sur place tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 (sauf le dimanche). Tél. : 357-09-87, 51/53, rue de Charonne.

12e arrdt

7.500 F LE m²
Imm. récent, très bon standing, tt cft, loggia 10 m² sur jardin.

Métro NATION
Séjour, 1 chbre, entrée, cuis., bains, w.-c., soleil, parking, 16, impasse du Bureau, samedi, dimanche 15/18 h.

DUGOMMIER TRÈS COQUET 3 pièces, tout cft, 2e ét., atelier r.-de-ch., 318.000 COGEFILM Tél. : 347-67-07.

14e arrdt

Plaisance. 2 pièces, cuis., s.d.b., env. 45 m². Chauff. ind. gaz. R. d. chaus. avec cour. 250.000 F. Directement pptre. 469-23-37 le soir 469-33-77.

15e arrdt

Particulier vend dans immeuble de caractère pierre de taille, quartier Émile-Zola, beau 4 pièces, ensoleillé, balcon sans vis-à-vis, chauffage individuel, 4e étage, impeccable. Tél. pour r.-v. (sauf week-end), 533-37-11.

PORTE-VERSAILLES/ISSY 3 p. cft + 1 p., 540.000 F 32, RUE ERNEST-RENAN 11-18 h ven. 20, 577-96-85.

16e arrdt

169 m² : Liv + 3 chb., bel imm. ancien, hautement décoré, Services Px justifié 964-19-62.

17e arrdt

VILLIERS PPTAIRE VEND
DUPLEX 85 m²
caractère, belle rénovation SOLEIL, prix 790.000 F. 387-95-97 (SOIR 574-24-03).

18e arrdt

RUE CARPEAUX. 550.000 F. 2e étage, 3 pièces, 65 m². Imm. pierre de taille, cuisine, w.-c., salle de bains, chauffage central individuel, près square. T. : 229-47-06 et 293-12-88.

CECOGI construit :
329 Rue Lecourbe
immeuble gd standing
STUDIOS, 2, 3, 4 P.
Prix moyen : 12.800 F le m²
Bureau de vente ouvert :
Vendredi de 14 à 18 h
Samedi de 11 à 18 h.
Tél pr rgts : 575-62-78

CECOGI construit :
Résidence « MAIRIE du 18e »
53 Rue du Simplon
23 APPTS de STANDING
STUDIOS, 2, 3 P. PARK
Prix moyen : 11.600 F le m²
Bureau de vente ouvert les :
Vendredi 20 de 14 à 19 h
Samedi 21 de 11 à 18 h.
Tél pr rgts : 575-62-78

92 Hauts-de-Seine

PORTE VERSAILLES-ISSY rue VOISEMBERT ascenseur, 3-4 p., cft. bel. cuis., 550.000, Tél. : 577-96-85.

PARTICULIER, NEUILLY, MAURICE-BARRÈS VEND duplex très grand standing, 350 m² environ + 2 superbes jardins plein sud. Tél. 784-74-47, poste 1114.

PUTEAUX
LA DÉFENSE
Habitable immédiatement
5 p., 105 m² + loggia 6 m², 4e ét. 846.000 F + Parking. Prêt conventionné possible sur place du jeudi au lundi 94, AV. DU PDT-WILSON Tél. : 778-98-30 OU SINVIM 500-72-00.

PORTE-VERSAILLES/ISSY 3 p. cft + 1 p., 540.000 F 32, RUE ERNEST-RENAN 11-18 h vend. 20, 577-96-85.

94 Val-de-Marne

BORD DE MARNE
Résidentiel, neuf luxueux 4 P., 102 m² + loggia. 5 P., 113 m² + terrasse 93 m²
VUE EXCEPT. S/MARNE
S/place 11 h à 13 h et 14 h à 19 h tous les jours sauf mardi et mercredi, 57, quai Louis-Ferber. BRY-S/MARNE.

Je vends mon appartement 100 m² + terrasse 75 m² Est, 6e et dernier étage, cave et garage. Bords de Marne. Maisons-Alfort. Px 900.000 F. Tél. : 893-27-16, heures bur.

Province

Bretagne sud, Damgan (56), particulier vend apparts. T3 tout confort, plein sud, face à la mer, accès direct plage. Tél. (16) 40 40-10-99

HOULGATE
IDÉAL VACANCES ET VILLÉGIATURE. A vendre appt de 120 m², tt cft, très bon état, face à la mer, près casino et commerces. Prix 550.000 F. popBOULOGNE IMMOBILIER Tél. : 825-11-17.

appartements achats

LIBANAIS recherche APPT. HOTEL PART. quartier Résidentiel — 260-10-24.

domaines

Achèterais VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE EN SOLOGNE Écrire sous le nº 263.910 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

locations non meublées offres

Paris

Quartier Étoile, studio calme, 35 m². Prix 2.000 F ch. comp., Libre 1er juin. Tél. : 563-55-13.

9e STUDIO cuis., s. d'eau w.-c., tt cft. 1.750 ch. c., 337-88-58.

BUTTES-CHAUMONT 2 P., 50 m² + balcon 12 m², cuis. équipée, bains, park., 8e ét., soleil, stand. 3.400. Ch. cent. 577-26-49.

Région parisienne

A LOUER studio Ile Saint-Denis à part. 1-7, 990-25-74 soir.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECT A PARTICULIER Locations Paris, banlieue, pour cadres et personnel. Importante Cie assurance française mutée. Demandons APPT 3 à 8 pièces ou VILLAS. 504-48-21, poste 216.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES, villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 10.000 F. 283-57-02.

pavillons

CHAMPIGNY SUR MARNE
Pavillon s/600 m² de terrain 5 min RER. sous/sol — cave chauff. salle de jeux, buanderie R d C : Entrée, cuisine, séjour, salon 40 m² chambre, S. d Bs. wc. terrasse 50 m². 1er Étage : 2 chbs + 1 ch. Mez. Salle d'eau wc ch. cave Px : 1.200.000 F. Tél. 706-27-42 — 872-44-45.

terrains

Comité d'Entreprise d'Aéroport de Paris vd ppté pouvant être aménagé en TERRAIN DE CAMPING surface 15.000 m² viabilisable, situation SAINT-AUGUSTIN 17, 8 km de SAINT-PALAIS-SUR-MER ET ROYAN, en bord. de la forêt de LA PALMYRE, 884-37-10.

A vendre vallée de Chevreuse BEAU TERRAIN A BATIR de 1.500 m², façade 26 m. Prix 450.000 F H T. Tél. bur. 014-17-29, dom. 014-41-74.

forêts

A vendre Hauteville, Ain, belle forêt sapins, épicéas, bois sur pied 1.600 m3, terr. 6 ha. Ecr. B.R. 01300 Belley, B.P. 76

viagers

Etude LODEL, 35, Bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e.
Prix rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

19e, viager occupé, 55 m², cft + balcon, park., sur 2 têtes, 77, 76 a. Compt. + 2.200 F, mens. Tél. 901-05-14, matin.

propriétés

EXCEPTIONNEL-SOLOGNE
Moulin 18e étang rivière 13 ha chasse + mais. amis. Total 7 ch. 3 s. d b. Belles réceptions 2 cuisines nb dépendances Part. (54) 88-60-61 — 504-29-58

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers, quelques territoires + ou — grands avec ou sans étangs et bâtiments. Écrire Nº 201.104 AGENCE HAVAS, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

VENDÉE, rare, moulin à vent, toiture neuve, terrain 2.000 m². F.T.I. (51) 94-54-30.

FORÊT DE SENONCHES
(28) à 75' de PARIS. Ravissante MAISON ancienne de caractère, 200 m² habitables, entièrement restaurée, salon, salle à manger, 5 chambres, 2 bains, tout confort, parc boisé, 5.640 m² clos, 850.000 F. Tél. 255-64-59 ou week-end (16-37) 37-82-31.

VAR, 30 km de la mer prox. grde ville, BELLE DEMEURE BOURGEOISE, état parfait, cft., très belle cheminée, parc, arbres centenaires. Px : 1.200.000 F. (94) 68-00-29 ou (1) 379-94-22

PRÈS HONFLEUR CHAUMIÈRE + bâtiment à rest., gds herbages, très belle vue 637-14-40 ou (31) 89-26-53.

91 BRUNOY, 3 min gare et centre. Maison bourgeoise, 7 pièces principales + 2 pièces indépendantes. Jardin : 1.600 m². Prix 1.200.000 F. Tél. : 047-32-22.

PÉRIGORD à vdre demeure XVIIIe, 10 p., chff., san., dép., gde grange + terr. 25 a., 550.000, (53) 80-74-82.

maisons de campagne

MAISON A SAMONAC
Près Bourg et Blaye (Gde) Deux grandes pièces, salle d'eau. Téléphone. Chauff. centr. mazout neuf. Grand jardin avec arbres fruitiers, fleurs. Caves et chai. Prix très intéressant. Urgent. Rens. : (57) 42-85-24.

immeubles

Recherche Maison maritime même anc. s/Côte d'Azur située au calme. Ecr. s.v.p. sur 1.476 à : ANZEIGEN OPPERMANN Post. 20-18-28, D-8000 München 2.

fonds de commerce

Ventes

A vendre Sud Ardèche, bar-restaurant, licence 4, matériel neuf, possibilité de création de 8 chambres, prix murs et fonds FF. 450.000. Tél. : (75) 37-42-76.

boutiques

Locations

SANS PAS DE PORTE VOTRE BOUTIQUE A PARIS MURINVEST 723-30-40.

Ventes

STÉ cède BOUTIQUES ALIMENTATION PARIS Banlieue. Exclusivités.
M.G.N. 387-71-55.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'ils leur a proposés cette semaine.

Cogema - Vélizy
● **RESPONSABLE DU PERSONNEL** Réf. VM 14416 K

● **CONSEIL ET CONTROLE DE GESTION**
Région Parisienne - Nord-Est France (15 départements) Réf. VM 7324 AD

100 km Nord-Est de Paris
● **RESPONSABLE RELATIONS SOCIALES** Réf. VM 9765 B

● **JEUNE INGENIEUR**
AM, ECAM... Réf. VM 7288 T

● **JEUNE INGENIEUR RESPONSABLE DE MARCHES** Réf. VM 7288 V

● **SPECIALISTE PRODUITS OPERATIONNEL**
Systèmes électroniques appliqués aux Sciences de la Vie Réf. VM 7393 C

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

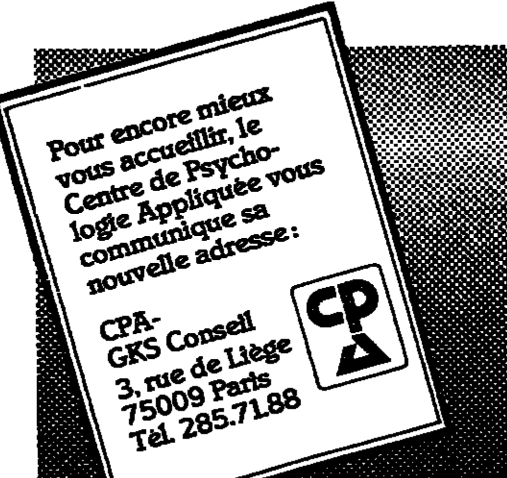
GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Société d'Entreposage Frigorifique dont le Siège social est à PARIS-8e recherche
UN JEUNE CADRE
ADJOINT AU CHEF D'EXPLOITATION
Responsable de deux Frigorifiques dans LA LOIRE
FONCTION :
Gestion générale exploitation et technique (éventuellement notion d'électronique)
Commandement du personnel
Emploi stable
Avantages sociaux
13e mois

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite au SERVICE DU PERSONNEL C.E.G.F. 29, rue Malesherbes 75008 PARIS.



emplois régionaux

LABORATOIRE UNIVERSITAIRE propose bourse CIFRE (9.000 F/mois pour 3 ans) à JEUNE INGÉNIEUR (ou D.E.A.) en vue thèse Dr Ing. en instrumentation scientifique de haut niveau. Écrire J. CAZAUX U.E.R. des Sciences, 51062 REIMS CEDEX Téléphone : (26) 85.23.24.

Association F.J.T. recherche ADJOINT DE DIRECTION Diplômes D.E.F.A., C.A.P.A.S.E. ou équivalent. Coordination des activités sociales et culturelles. Adresser lettre manuscrite de candidature + C.V. à A.F.R.A., 128, rue de Saint-André, 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

Cabinet Compt. Sud Bretagne recherche COLLABORATEUR DECS complet, 2 années d'expér. Adress. C.V., photo et prét. Ecr. Agce Havas, B.P. 88, 56003 VANNES Cedex. Référence Nº 3.477.

Recherchons JOURNALISTE STAGIAIRE pour juillet, août. Envoyer c.v. avec photo à B.P. 218, 27200 VERNON.

secrétaires

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE TAILLE MOYENNE

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

- Parfaitement sténodactylo, pour son directeur général (traitement du courrier, suivi des dossiers, classement) ;
- Anglais indispensable ;
- Allemand souhaité ;
- Dix ans d'expérience minimum ;

Lieu de tavail : PARIS (16e) (Victor-Hugo).

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à M. RAILEY, 11, rue Dosne, 75116 PARIS.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 40209 PARIS.

Les emplois à l'ETRANGER sont nombreux et variés (spécialistes, techniciens, cadres). Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (A 14) BP 29109 PARIS.

représentation demandes

Dame agent ccial introd., pharmacies maroquineries, cadeaux 04, 05 06, 83 rech. cartes foulards soies marques ou autres ou produits similaires. Écrire HAVAS 06072 NICE Cedex, B.P. 346, Réf. 0591 ou tél. : (93) 98-55-49.

DEMANDES D'EMPLOIS

Étudiant, 17 ans (1re) ch. travail vacances juin, juillet. Tél. M. Lévy, 770-82-92.

CADRE, édition librairie cherche poste Paris ou sud France. Étudierai toutes propositions. M. Basset, 98, bd de Clichy, 75018 Paris. Tél. 254-91-64.

Secrétaire de direction expérimentée trilingue (anglais, espagnol), 28 ans, cherche poste stable sur banlieue ouest Paris. Tél. 064-03-05.

J.F. all. bilingue fr.-all., dip. sup. all. fr., sciences éduc., animat. soirs cult. exp. pédagogique, lycée banl. Paris rech. urgent emploi dans enseignement (privé, format. perm.) ou dans traduct. Tél. 859-71-51 soir ou Ecr. s/nº 6.502 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Journaliste professionnel 23 ans, 3 ans d'expérience quotidiens régionaux, secrétariat de rédaction, agence, photos, étudie toutes propositions. Tél. (49) 56-70-66.

PHILIPPIN 27 ANS
Dynamique-solide formation et pratique commerce internationale/bancaire offre collaboration spectacle mode relpubliques - Écrire M. Cecil, 44, rue Sébastien-Mercier 75015 Paris Tél. : 577-16-10 p. : 4708.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R 5 GTL, MARS 1981. 3 portes, bleue océan. Très bon état, 79.000 km. 3.500 F sous Argus. Téléphone : 405-69-25.

de 8 à 11 C.V.

COMME NEUVE
Particulier vend B.M.W. 3-16, février 80, 45.000 km, vert métal. (options : calandre 4 phares, vitres teintées, rad. cassette stéréo). Px 40.000 F. Téléphone : 334-02-42.

l'agenda du Monde

Animaux

Urgent chats adultes castrés et adorables chatons orphelins ch. bons maîtres et foyers douillets. Tél. 531-61-98, 628-79-20, le soir après 19 h.

Chiots pinscher pure race, robe couleur fauve, nés le 12 décembre 1982. T. 437-12-21.

Antiquités

Horticulteur vd 9 belles serres 1900 env. cheminement fer forgé. CLOROFILE, 83, rue du Grand-Faubourg. 28000 CHARTRES.

Bijoux

FABOR 280-41-55
Bijoutier fabricant en étage, vend et transforme tous bijoux au meilleur prix. Direct aux particuliers. Rachat de tout vieil or, bijoux, BRILLANTS. 51, rue Lafayette, mº Cadet.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
● EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
● EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.
Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes)...
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.250 F. Un cosau 3 places en cuir véritable à 5.990 F, en veau pleine fleur à 7.900 F.
Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est en direct.
CAP, 37, rue de Citeaux 75012. 307-24-01.

Carrelages

Les plus beaux de tous les carreaux du monde sont vendus aux prix les plus bas chez BOCAREL 357.09.46 + 113, av. Parmentier Paris 11e

Cours

BAC PAR NORMALIENS 3 jours de Math-physique Téléphone : 842-24-33 +.

Cuir

CUIRS
Centre spécialisé modèles femmes et hommes promotion du mois grand choix de blousons à partir de 680 F. LES 2 OURSONS, 106, bd de Grenelle, 15e. Tél. : 575-10-77.

Cuisine

PROMOTION KTCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.500 F. Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. 222-44-44.

Enseignement

Apprenez l'allemand à Heidelberg
Cours payable en francs fr. COLLEGIUM PALATINUM E., 6900 HEIDELBERG, RFA, Hoelderlinweg 8, Tél. 1949.6221.46289.

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT
261, bd Raspail, 75014 Paris
633-67-28
SESSIONS INTENSIVES
ENGLISH FOR EVERYBODY
20 h de cours (2 h par jour) du lundi au vendredi pendant deux semaines
RENOUVELABLES TOUTES LES DEUX SEMAINES.

Instruments de musique

ACHAT VIOLONS VIOLONCELLES
62, AV. DE WAGRAM
622-09-93.

PIANOS OCCASIONS
— Droit ZIMMERMANN 1975. 7.500 F.
— Droit BORD 1935. Clavier basculant. 9.500 F.
— 1/4 queue ERARD 1905. Palissandre 1,85 m. 25.000 F.
— 4/4 queue PETROF concert 1970, noir, 2,80 m. 98.000 F.
— 1/2 queue BOSENDORFER 1982, noir, 2 m. 140.000 F.
Espace Pianos Daniel Magne. 17, av. R.-Poincaré, 75116 Paris. Tél. : 553-20-50. Mº Trocadéro.

Mode

POUR L'HOMME
LES GRIFFES DE LUXE
direct usines, à prix réduits 5, av. de Villiers, Mº Villiers (17e).

Photo

DE BELLES PHOTOS D'IDENTITÉ ?
CAMERA 7
7, rue Lafayette, Paris-9e. (Les quatre 25 F.).

Répondeurs téléphoniques

SIGNAL SERVICE
LE SPÉCIALISTE DU RÉPONDEUR TÉLÉPHONIQUE
LOCATION IMMÉDIATE
A partir de 68,50 F/mois. Vente. Réparation. Reprise 5, rue Mansart. 75009 PARIS 874-24-13 - 285-44-24.

Psychanalyse

CURE DE PSYCHANALYSE en peu d'entretiens, entièrement adaptée aux problèmes de l'homme contemporain. Téléphone : 766-46-90.

Vacances - Tourisme - Loisirs

INVESTISSEZ MAINTENANT A VOTRE SANTE, DONNEZ PLUS DE VIE A VOS ANNÉES
VACANCES-SANTE EN ANDORRE
AU CENTRE THERMAL****
Programmes de revitalisation avec les suivants traitements alternatifs (ou combinés) :
– CELLULOTHÉRAPIE (méthode du Prof. P. Niehans) ;
– THÉRAPIE GÉROVITAL (méthode Dr A. Aslan) ;
– OXYGÉNOTHÉRAPIE (méthode du Prof. V. Ardenne) ;
– THÉRAPIE TONIFIANTE (méthode du Prof. Bogomoletz) ;
– THÉRAPIE ANTIRHUMATISME.
Aussi bien, notre Centre a un cadre médical spécialisé en thermalisme, gériatrie, avec des techniques d'électro-physio-hydrothérapie, anti-stress, acupuncture et thérapie de boue.
Ouvert toute l'année. Handicapés déconseillé. Information : Hôtel Roc Blanc, place Coprinceps, 5 Escaldes, ppté d'Andorre, tél. dir. (16078) 21486, télex 224 AND, votre Agence de Voyages ou Maison d'Andorre, 111, rue Saint-Honoré, PARIS (1er).

A LOUER SAVOIE, LA NORMA 2 P. (5 pers.), terr. sud de pt châlet, 6 tennis. (31) 62-34-71.

(VAR) Loue MAISON + JARDIN Juillet et Août Tél. (16-91) 75-75-17.

SÈTE (Hérault)
Sur la Corniche, à 80 m. de la mer, APPT. 2 Pces tt cft. JUIN, JUILLET. Tél. : 489-15-08. Tél. : 901-06-05.

A LOUER CAGNES-SUR-MER près de l'hippodrome appt F 2 pour 4 personnes, gd cft, terrasses, vue mer, parc, garage, Tél., calme. JUIN-SEPTEMBRE 4.500 F par mois. Tél. : 16 (21) 25-41-96 après 19 h 30.

Particulier loue à Santa-Ponsa, 15 km de Palma, pieds dans l'eau, appt tout confort, 4-5 pers., terrasse sur mer, piscine. Loc. juin, juillet (4.000 F), août (4.500 F), sept., oct. Ecr. s/nº 6.501 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Loue Finistère Sud, région Pont-L'Abbé, mais. ind., tt cft, 7 pers., sem., 4-6 au 9-7 et sept. Tél. : (98) 87-09-18.

GRASSE - ALPES-MARITIMES Reste encore quelques locations meublées été 83. Cabinet GALLOIS, 1, av. P.-Semard, 06130 GRASSE. Tél. (16-94) 36-50-37.

RÉSIDOTEL LOISIROTEL
Vacances en France en résidence ou en hôtel brochures - réservations Résidotel, 10, place Charles-Dullin, 75018 PARIS. Tél. 257-14-55.

CORSE
LOCATIONS ESTIVALES. Tél. (95) 57-45-56 ou 57-46-72.

« Découverte de la France » L'Ass. V.V.L., vous propose des vacances originales en : Auvergne, Ardèche, Bretagne, Cévennes, Dordogne, Languedoc, Queyras, Vercors, etc., Randos péd., équ., cyclo., minibus, etc. Séj. à domin. sport. et scient. Itinér., bases fixes, maisons, gîtes. Enfants, jeunes et familles, juillet, août et septembre. VACANCES-VOYAGES-LOISIRS 7, av. Max.-Robespierre, 94400 Vitry-sur-Seine. Tél. : (1) 680-65-17 pte 412.

HAUTES-ALPES. Centre vacances dans maison associative du parc du Queyras. ● En 1/2 pension : 90 F/jour. (92) 45-70-82 ou (1) 339-37-46.

DÉCOUVREZ LE BERRY PAYS DE LA DÉTENTE En randonnant à pied, à cheval, à bicyclette ou en allant à la pêche. Accueil en chambres d'hôtes dans petit hôtel particulier XIXe Villa Varsovie, 73, rue de la République, 36300 Le Blanc. Tél. : (54) 37-29-03.

FONT-ROMEU Résidence du Grand-Hôtel Part. loue 1 studio, tt cft. (4 lits) - juin 1.600 F, juillet 2.400 F, août 2.600 F. Tél. matin 503-36-90.

Cap-d'Agde 34, loue au 15 juillet, studio, cab. 4 pers., r.-de-ch., plain-pied, port, park. 366-48-14.

ILE D'OLÉRON
stage d'une semaine, planche à voile, tennis, gymnastique, vélo, pêche. 2.000 F tout compris. Téléphone : (46) 47-93-38.

VILLA, AIX-EN-PROVENCE 4 chbres, 2 s. de bns, piscine juillet, août, 5.800 F par quinz. (42) 28-70-17 - (42) 27-69-51.

Maison à louer à DUBLIN (Irlande) juillet, août, sept., tt cft, 4 chbres. Contacter Dr Boner - Scally Letterkenny. Donejal. Irlande. (74) 210-26.

Angleterre, U.S.A. (10 à 21 ans). Été, encadré par prof. Téléphone : (1) 322-85-14.

LOCATIONS-VACANCES AIX-EN-PROVENCE Studios, appartements, villas. **A.G. LOGEPRIM** 36, bd Carnot. 13100 AIX. T. : (42) 62-43-71.

LOUE MEUBLÉ F4 juin, juillet, août, sept. TOULON (Var). Tél. : (94) 93-59-32.

Loue juin et 2e quinz. sept., 500 m. plages Antibes et Juan-les-Pins, villa F2, quart. résid. et calme, jardin ombragé. Tél. propriét. : 577-28-47, de préfér. de 19 à 22 h.

Au cœur du vignoble. A 10 kms de CAHORS en QUERCY
CHEZ NADAL
46140. CAILLAC
Pensio. 1/2 Pension (185 à 200 F pour 2 pers.) Excursion. Calme. Gastronomie. Piscine (juillet sept.) Tél. (65) 30-91-55 — 30-92-35

Stages

Moto-Club enfants 4-12 ans samedis, dimanches stages d'été Téléphone : 624-12-74.

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Le groupe Hoffmann-La Roche va prendre en charge la destruction des fûts de dioxine

En attendant de savoir de quelle façon ils seront détruits, les quarante et un fûts de dioxine provenant de Seveso et retrouvés le jeudi 19 mai à Anguilcourt-le-Sart (Aisne) ont été acheminés par camions militaires, dans la nuit de jeudi à vendredi, vers le camp de Sissonne.

C'est le procureur de la République de Saint-Quentin, M. Alain Le Gonic, qui avait, jeudi en fin d'après-midi, confirmé la présence des fûts dans ce petit village de trois cents habitants, dans la cour de l'abattoir désaffecté d'un boucher, aujourd'hui à la retraite, M. Droy. Le juge d'instruction, M. Régis Vanhasbrouck (que Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement, a tenu à féliciter), s'était rendu sur place dans la journée, sur la foi d'informations fournies par M. Bernard Paringaux, gérant de la Spelidec qui avait convoyé les fûts à la fin de 1982, et aujourd'hui incarcéré.

Les dirigeants de la firme Hoffmann-La Roche ont offert leur collaboration au gouvernement français et fait savoir qu'ils prendraient en charge les opérations à venir. Le directeur général de l'entreprise multinationale devait proposer, ce vendredi, à Mme Bouchardeau *plusieurs solutions pour transporter puis détruire les fûts de dioxine*. Au cabinet du secrétaire d'Etat, on excluait la mise en décharge contrôlée de ces produits toxiques et on précisait que les opérations d'anéantissement des fûts se feraient en informant régulièrement et de manière approfondie l'opinion publique.

Garantis étanches

« Qu'on mette un fût de Seveso dans mon puits : je suis prêt à en boire l'eau sur-le-champ ! », *affirmait, il y a quelques jours, M. Roger Marchand, directeur technique de la société chimique Roche, de Village-Neuf (Haut-Rhin). Ce défi traduit une certitude : tels qu'ils sont conditionnés, les déchets de Seveso ne peuvent actuellement contaminer personne.*

En Italie même, on montre avec fierté aux visiteurs du bâtiment B de l'usine ICMESA (d'où s'est échappée la dioxine) les fûts où sont enfermés les déchets toxiques : ceux-ci ont d'abord été placés dans des sacs de polyuréthane puis introduits dans un premier baril d'acier. On a placé le petit fût dans un grand, isolé par une couche de granulats d'argile. Le métal des deux fûts a été, au préalable, revêtu d'un couche de résine époxyde (contre la rouille) et les couvercles ont été sertis avec des cerclages boulonnés : « Des fûts capables de transporter sans risque des déchets radioactifs », *disent les ingénieurs italiens, étonnés que l'on puisse mettre en doute l'étanchéité du dispositif.*

De fait, la dioxine, enfermée dans des fûts étanches, ne menace personne tant que les récipients sont neufs ; mais elle peut redevenir dangereuse si, à la longue, le métal s'oxyde et, comme on ne peut incinérer les débris solides où sont mêlés toutes sortes de matériaux (notamment de la terre et des morceaux de tuyauterie), il faut lui trouver un lieu d'enfouissement sûr.

L'impuissance et la peur

La longue traque est donc terminée : la « piste française » était finalement la bonne, comme le laissaient prévoir la mystérieuse disparition des bidons après qu'ils eurent été entreposés à Saint-Quentin et les multiples dénégations allemandes.

Au-delà du feuilleton policier et judiciaire qui a tenu en haleine une bonne partie de l'Europe, on retiendra deux leçons de l'affaire.

Une constatation déplaisante : chacun a fui ses responsabilités. La société Givaudan d'abord, filiale de la multinationale suisse Hoffmann-La Roche, qui a soustraité l'élimination des déchets dangereux lui appartenant en toute propriété, si l'on peut dire. Le gouvernement italien ensuite, qui n'a eu de cesse de voir les déchets partir sans se préoccuper de leur destination. Et sans prévenir la sœur latine mitoyenne. Les propriétaires allemands de la mine de sel désaffectée de Herfa-Neurode, considérée comme la seule décharge européenne de déchets toxiques, parce qu'ils ont refusé des fûts marqués de l'infamie Seveso (mais c'était leur droit). Enfin le transporteur français, M. Bernard Paringaux, qui a eu le tort de prendre en charge les quarante et un fûts sans avoir reçu l'accord d'aucun éliminateur. Il se faisait fort d'en trouver un, paraît-il, quitte à entreposer un temps la marchandise chez un ami complaisant. Son incarcération a mis fin au projet... De toute part donc, l'impuissance et la peur.

Mais l'affaire aura aussi servi à révéler une réalité trop souvent ignorée. Les sociétés industrielles sont ingénieuses lorsqu'il s'agit de fabriquer des produits qui rapportent gros, mais totalement calamiteuses lorsqu'elles doivent réparer leurs dégâts. La « chasse aux fûts » aura permis aux pays européens de s'en rendre compte à tour de rôle. On a découvert un peu partout, notamment en R.F.A. et en France, des décharges polluantes, mal contrôlées et même clandestines. Le gouvernement français s'est engagé à prendre des mesures pour mieux surveiller les déchets industriels et il s'apprête à proposer, au conseil européen du 16 juin, une nouvelle réglementation de leur transport dans les pays de la Communauté.

Reste un point : où mettre les fûts de dioxine ? Si les Allemands de l'Ouest persistent dans leur refus de les enfouir à Herfa-Neurode, la société Hoffmann-La Roche devra trouver une autre solution. L'immersion en mer ? *Les océans ne sont pas des poubelles, a fortiori* pour un produit pratiquement insoluble dans l'eau comme la dioxine.

Il va falloir se résoudre à installer des usines de retraitement des déchets chimiques toxiques. Mais quelle commune aura le courage – ou la témérité – d'accueillir une installation de ce genre sur son territoire ?

ROGER CANS.

● *M. Michel Chauty*, rapporteur du projet de loi relatif à la pêche en eau douce, a souligné, mercredi devant le Sénat, que la faune piscicole était en voie de diminution, notamment en raison de la pollution. Ainsi, a-t-il précisé, les écrevisses françaises à pattes blanches ont disparu de plus du quart des départements français, et elles sont très rares dans les autres départements. L'écrevisse à pattes rouges a presque totalement disparu. Seule l'écrevisse américaine s'est développée, mais elle n'intéresse pas les pêcheurs, a-t-il noté.

TRANSPORTS

Une nouvelle grève des dockers paralyse les ports français

Pour la quatrième fois en moins d'un mois, les ports français ont été paralysés, jeudi 19 mai, par une grève des dockers, qui répondaient à un mot d'ordre de la Fédération C.G.T. des ports et docks. Pour ce nouveau mouvement, les quatorze mille dockers français tentaient d'obtenir l'ouverture de négociations avec les responsables des entreprises de manutention. Ils réclament notamment des hausses de salaires (+ 8 % pour les six prochains mois) nettement supérieures aux offres patronales (+ 1,6 %) et refusent d'effectuer des heures supplémentaires et des travaux la nuit et le dimanche.

Vendredi 20 mai, les personnels des ports autonomes et des chambres de commerce maritimes étaient également appelés à un arrêt de travail.

Les grues fantômes de Rouen

De notre envoyé spécial

Rouen. – Du pont Guillaume-*le-Conquérant* jusqu'à Moulineaux, loin sur la rive gauche, en aval, et jusqu'à Hautot-sur-Seine, qui lui fait face sur la rive opposée, le spectacle, jeudi 19 mai, est le même. Insolite, inquiétant presque. Quais et docks déserts, hangars silencieux derrière leurs portes closes, grues paralysées qui ont mis leurs crochets de levage en berne au bout des câbles, poids lourds abandonnés et navires immobiles, endormis au mouillage... Un port mort, comme en rêveraient des cinéastes de science-fiction en veine de tourner des lendemains de drames *nucléaires*.

Le mot d'ordre de grève lancé par la Fédération nationale des ports et docks C.G.T. a, comme à l'accoutumée, été suivi à 100 %. Vingt-quatre heures d'arrêt complet de travail *« pour l'augmentation des salaires »* et, puisqu'il faut aussi du contre, *« contre l'austérité »*. Aujourd'hui, vingt et un navires de nationalités diverses en souffriront sévèrement. Ceux-ci n'auront pu embarquer les céréales, les farines, le sucre, les pièces automobiles, les conteneurs, le propane ou les engrais chimiques qui auraient dû prendre la mer dans la journée, impatiemment attendus ailleurs. Ceux-là n'auront pu décharger les bois venus des forêts d'Afrique ou de Scandinavie, les bobines de papier, la houille qui resteront dans leurs cales jusqu'à vendredi, au moins...

Ce matin, à nouveau le bureau d'embauche n'a pas allumé ses petites ampoules vertes – on embauche – ou rouges – embauche terminée – qui rassemblent chaque jour à plusieurs reprises des centaines de dockers en quête d'une « séance » de quatre ou de six heures. Le port est mort.

Au P.C. du pilotage de la Seine, on se morfond. Pas un des quatre-vingt sept capitaines au long cours champions du gouvernail qui prennent en charge dans les deux sens, sur les 110 kilomètres d'eau douce qui séparent la place du Vieux-Marché des premières vagues du large, tous les bateaux sans exception – ne sortira de la journée ni de la nuit. On se morfond et on s'inquiète : en 1972, le port employait encore cent vingt-cinq pilotes. Mais depuis lors, on ne remplace plus ceux qui partent à la retraite, l'activité de l'ensemble portuaire marquant une tendance nette à la diminution.

Les clients fidèles d'autrefois se sont peu à peu lassés de toujours courir le risque – qui se chiffre vite en millions – d'un retard pour cause de grève. Ainsi, tel fabricant de condiments de la région a-t-il renoncé, voici peu, à faire transiter par Rouen, les graines de moutarde qu'il importe : aujourd'hui, c'est d'Anvers qu'elles viennent à son usine. Autre exemple ? Tel acheteur colombien de lait en poudre fabriqué à Yvetot qui fait de même et envoie ses cargos charger plus au Nord, sur le littoral du Benelux, dans des pays qui savent mieux gérer leur trafic et garantir en tout cas les arrivées et les départs...

Dans les rangs patronaux aussi on s'inquiète. *« Le conflit qui oppose les dockers à l'Union nationale des industries de la manutention,* explique M. Serge Boulet, vice-président du Syndicat des manutentionnaires et employeurs de main-d'œuvre du port de Rouen, *a de graves répercussions sur toute la vie portuaire... »* Il est de fait que les transporteurs routiers et les artisans mariniers, pour ne citer qu'eux, sont gravement pénalisés par ces grèves à répétition. Vingt-quatre heures de repos forcé, *c'est cher, très cher, et cela suffit à* perturber un calendrier de travail établi de longue date. Il y a des retards qu'on ne rattrape pas.

Dans une lettre adressée le 21 avril à la fédération C.G.T., le président de l'Union nationale des industries de la manutention ne dissimule pas ses inquiétudes et sonne l'alarme : *« La concurrence,* écrit-il, *n'est plus limitée d'une entreprise à une autre dans un même port, mais d'un port à un autre, situé dans la plupart des cas dans un pays étranger... »*

Cinquième semaine de congé, réduction du temps de travail, primes de départ en préretraite, augmentation des cotisations sociales, autant de mesures qui ont déjà coûté cher. L'UNIM peut parler de *« sacrifices énormes »*. Les nouvelles grèves des 19 et 20 mai, ces opérations « ports morts » ne sont pas pour alléger la facture.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

AÉRONAUTIQUE

L'endettement de la SNIAS a quintuplé en 1982

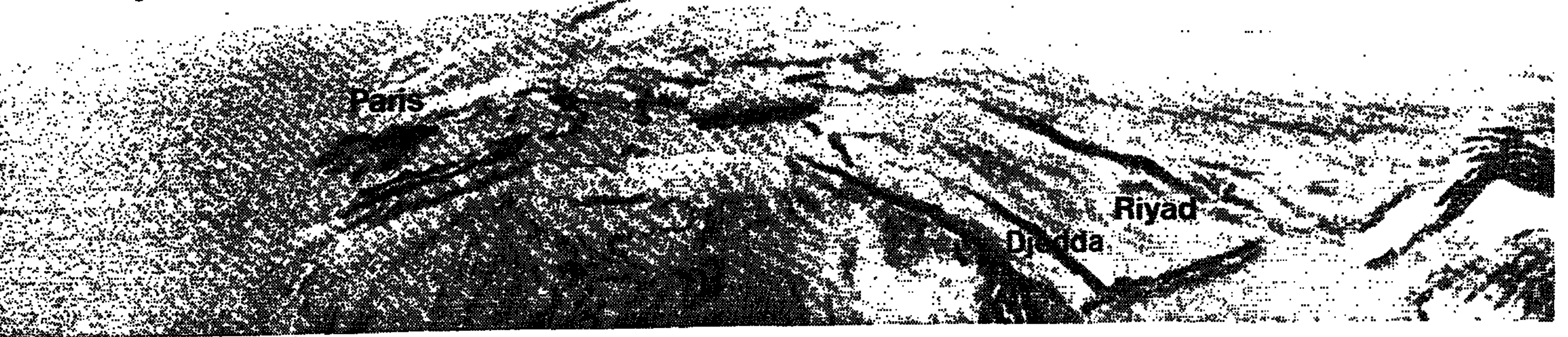
L'endettement de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), auprès des banques et organismes financiers, a pratiquement quintuplé en 1982 par rapport à l'année antérieure, puisqu'il est passé, en un an, de 616 à 2 965 millions de francs. C'est ce qui ressort principalement du compte d'exploitation pour 1982 que le président-directeur général de la SNIAS, le général Jacques Mitterrand, a soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, jeudi 19 mai, à Paris, avant la réunion d'un conseil d'administration qui a approuvé son remplacement, au début de la semaine prochaine, par M. Jean Martre.

Depuis cinq ans, l'endettement de la société nationale avait diminué, pour atteindre, en 1981, la somme de 616 millions. Avec un endettement de 2 965 millions de francs pour 1982, la SNIAS retrouve, et dépasse, le niveau d'endettement de 1980 (plus de 2 milliards de francs).

Tout en soulignant *« le mérite »* du général Mitterrand *« d'avoir donné à la société sa capacité industrielle actuelle et une image de marque au niveau international »*, le comité central d'entreprise de la SNIAS souligne, de son côté, que *« l'endettement de la société reprend une courbe ascendante, qui entraînera une importante augmentation des frais financiers »*. Pour l'exercice 1982 les frais financiers de la SNIAS se sont élevés à 325 millions de francs (en augmentation de 46 % par rapport à 1981), pour un chiffre d'affaires de 21 400 millions de francs (16 500 en 1981) et un bénéfice net (après impôts) de 96,2 millions de francs (158,6 millions en 1981). Ce qui représente, pratiquement, une diminution de moitié des bénéfices de la société en un an (l'année 1982 étant, d'autre part, sans répartition au titre de la participation qui s'est élevée à 20 millions de francs en 1981). Le rapport du bilan fait état d'*« une situation difficile au deuxième semestre de 1983 et pour toute l'année 1984 »*.

La situation difficile de la SNIAS en 1982 est liée au fait que ses dirigeants ont, probablement, surestimé la réalité du marché aéronautique dans le monde et mal adapté les cadences de la production aux besoins. En particulier, la mévente de l'Airbus, et accessoirement celle des hélicoptères, a contraint la SNIAS à gonfler ses stocks dont l'augmentation, estimée à 2 427 millions de francs, correspond à environ 12 % du chiffre total des ventes de la société.

A propos de la provision inscrite pour pertes et charges, soit 2 840 millions de francs, les commissaires aux comptes écrivent dans leur rapport que *« ces provisions ont été constituées tant au niveau du groupement d'intérêt économique Airbus-Industrie pour prendre en compte les risques financiers, résultant des modifications du plan de production de l'Airbus, et les risques commerciaux. Ces provisions sont des estimations et des prévisions difficiles à évaluer »*. Ce qui signifie, en clair, que le programme Airbus pourrait continuer à contribuer à la dégradation de la situation financière de la société nationale.



Le Monde

économie

AGRICULTURE

AU CONGRÈS DE LA C.N.M.C.C.A.

M. Rocard attend de la profession agricole des suggestions pour relancer l'Europe

Bordeaux. — *Deux jours après le compromis de Bruxelles sur les prix agricoles, M. Michel Rocard se présentait, jeudi 19 mai, devant ses juges : un parterre d'administrateurs et de directeurs réunis à Bordeaux pour le soixante-cinquième congrès de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles, la C.N.M.C.C.A., c'est-à-dire la branche économique et mutualiste du monde de l'agriculture, qui fêtait aussi son soixante-quinzième anniversaire.*

M. Rocard a saisi l'occasion pour défendre son compromis et remettre le président de la F.N.S.E.A., M. Guillaume, à sa place. « Nous n'étions pas, *a-t-il déclaré*, des ministres incapables de décider, mais des hommes aux intérêts contradictoires, et tous légitimes, qui cherchaient un chemin. » *A l'inverse de ses interlocuteurs, irrités par les marchandages européens, cette négociation laisse au ministre* « un souvenir plus noble ». *Selon lui, désormais, le problème de la disparition des montants compensatoires monétaires est posé au plus haut niveau. A des dirigeants professionnels qui attendaient sans doute des réponses, M. Rocard, tout en maniant un peu trop visiblement la flatterie dans la forme du discours, a surtout posé des questions qu'il suppose embarrassantes, réclamé des suggestions qui impliquent une harmonie.*

La C.N.M.C.C.A., elle, demande entre autres un nouveau « Messine », du nom de la ville où se tint, en 1955, une conférence préparatoire au traité de Rome. D'accord pour aller à Messine, dit en quelque sorte le ministre, mais pas trop vite : il vaut mieux que vous vous soyez entendus avant sur les propositions à y faire. En attendant, rien de mieux que le plan de rigueur et, donc, une hausse des prix limitée à 8 %, car les agriculteurs ont intérêt à obtenir un revenu réel non mangé par l'inflation plutôt qu'une hausse des prix nominaux qui la provoque.

Allons à Messine !

L'ambition de la C.N.M.C.C.A. n'est pas mince. Sur le thème « *l'agriculture française face au désordre économique mondial* », la confédération propose de remettre précisément de l'ordre dans cette économie mondiale. Avant même le chef de l'État, puique les rapports étaient depuis longtemps imprimés, la C.N.M.C.C.A. réclame un nouveau Bretton-Woods pour réformer le système monétaire international, coordonner les politiques économiques et sociales et rééquilibrer les relations Nord-Sud.

Un système de remplacement

Les dirigeants de l'économie agricole française souhaitent aussi un *nouveau* Messine, car « *l'Europe est en panne* ». Il faut relancer la construction, mettre en œuvre d'autres politiques communes et, enfin, parler d'une seule voix pour affirmer son identité. M. Michel Rocard n'est pas contre, car il entend exorciser « *la sourde colère qui s'exprime désormais contre le machin, comme n'aurait pas manqué de le dire le général de Gaulle* ». Mais il convient de poser, dit-il, aux partenaires de la France quatre questions préalables, qui sont en fait des affirmations préalables de la politique française : la politique agricole ne doit plus être « monétaire » ; la préférence communautaire doit redevenir une règle respectée par tous ; l'Europe doit être une puissance souveraine ; enfin, le renforcement de l'acquis communautaire conditionne

De notre envoyé spécial

la poursuite de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal.

Mais le ministre suggère aux professionnels de se hâter lentement et de faire des propositions, la partie, estime-t-il, la plus faible des travaux du congrès.

M. Duchalais, président de la Confédération française de la coopération agricole, a suggéré pour sa part le remplacement des M.C.M. par un système de restitutions et de prélèvements, variables en fonction d'un prix commun *exprimé* en ECU, qui serait interne aux pays de la Communauté. Cela permettrait de réduire les effets néfastes des montants compensatoires dont le pourcentage est fixé quel que soit le prix de marché. M. Perrin, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, a rappelé qu'en 1980 son organisation avait fait des propositions de réforme et d'appro*fondissement* de l'Europe. A l'époque, la F.N.S.E.A. s'en était émue, et M. Guillaume, ce jeudi 19 mai à Bordeaux, a indiqué que le mot « *réforme* » était trop fort et qu'« *aménagements* » conviendrait mieux. Nuances donc, qu'il faudra atténuer avant d'aller à Messine...

D'ailleurs, le ministre ne s'est pas contenté d'envoyer la balle aux professionnels sur ce seul thème de la politique agricole commune. A propos du financement de l'agriculture aussi, il en attend leurs suggestions alors que le groupe de travail mis en place par Mme Cresson a sur*tout permis de* relever les sujets de désaccord entre les organisations elles-mêmes.

Dans le domaine foncier, M. Rocard souligne le vide majeur laissé par les institutions de l'économie sociale en agriculture. Là aussi, il demande des suggestions, ce qui tombe bien puisque le Centre national des jeunes agriculteurs entend lancer l'idée d'un fonds mutuel de solidarité foncière.

Suggestions attendues encore dans le domaine social, plus précisément celui des cotisations : faut-il plus ou moins de solidarité interne à la profession ? Faut-il des cotisations progressives pour les jeunes qui s'installent, comme le suggère encore le C.N.J.A. ? Quel statut aussi pour les agricultrices dont l'inégalité juridique, constate M. Rocard, n'est plus aujourd'hui compensée comme autrefois, du fait de l'évolution technique, par leur participation réelle aux décisions majeures de l'exploitation ?

A ce flot de questions, s'ajoutent cependant deux réponses : oui, M. Rocard est prêt à cosigner avec la Coopération un programme pour la maîtrise des coûts de production. Oui, avec M. Delors, il est favorable au principe de l'extension du réseau international du Crédit agricole.

Enfin, M. Rocard a tenté de corriger ce qu'il faut bien appeler une boulette politique. L'ancien ministre du Plan ne jurait que par l'agriculture. Le projet de Plan ne comprend pas de programme prioritaire pour l'agriculture, *alors même que* M. Rocard est devenu le ministre de ce secteur. M. Hubert Prévot, commissaire au Plan, s'en est expliqué, sans beaucoup convaincre, dans la matinée de jeudi. M. Rocard aussi, non sans égratigner son successeur, a tenté de démontrer que le tir avait été rectifié par le chef de l'État en conseil des ministres mercredi 18 mai et que la prise en compte de l'agriculture dans l'ensemble des programmes sectoriels était préférable à un programme à part.

C'est que finalement l'agriculture est sortie de son ghetto. « *Elle vient de franchir un très vieil obstacle.* » La preuve ? Le sondage réalisé à l'occasion du débat télévisé entre MM. Delors et Fourcade. Ce sondage, qualifié de « *fait politique fondamental* » par M. Rocard, indique que, dans l'opinion, les agriculteurs arrivent en tête des catégories sociales porteuses d'avenir pour la France.

MM. Delors et Fourcade n'ont d'ailleurs pas dit un seul mot sur l'agriculture. Mais peut-être qu'à la fin du neuvième Plan...

JACQUES GRALL.

SOCIAL

Le remboursement de certains actes chirurgicaux

(Suite de la première page.)

Pour 1983, le déficit est évalué, par le ministère, d'une manière peut-être optimiste, à cinq milliards de francs. La nécessité d'économies est donc indéniable.

« *Il n'y a pas trente-six solutions,* avait affirmé M. Bérégovoy le 12 mai, *ou bien on augmente les recettes donc les cotisations ou bien on essaie de maîtriser les dépenses* ».

Une troisième voie consisterait à procéder enfin à une véritable réforme du financement de la Sécurité sociale. Certes, le prélèvement de 1 % est une amorce de fiscalisation partielle. Un grand nombre de responsables reconnaissent par ailleurs qu'une cotisation sociale assise essentiellement sur le salaire est injuste. M. Bérégovoy en dira peut-être davantage, en juin lors du débat à l'Assemblée *nationale consacrée* au budget social, sur l'idée qui lui est chère de prendre en compte la valeur ajoutée de l'entreprise. Mais en attendant, il faut bien parer au plus pressé.

Il serait difficile pour le gouvernement après la ponction du 1 % de majorer les cotisations des salariés. Il ne peut pas davantage alourdir encore les charges des entreprises. M. Bérégovoy *préfère* s'engager dans la voie de la maîtrise des dépenses : « *Que chacun prenne conscience qu'il est responsable de la dépense* ».

Cette orientation, qui revient à mieux adapter les dépenses aux recettes, est dans la droite ligne du projet du IXe Plan, qui se fixe comme objectifs de « *rendre le système de soins plus efficace* », c'est-à-dire de « *répondre au meilleur coût à des besoins croissants* ». Incontestablement des points ont été marqués dans la modération des dépenses de l'assurance-maladie : en taux de variation annuel, on est passé de 19,6 % en avril 1982 à 15,4 % en mars 1983. Mais les dépenses d'hospitalisation représentent toujours plus de 55 % des soins de santé et les frais de séjour hospitaliers ont crû de 16,9 %, en rythme annuel, en mars 1983 (+ 19,1 % pour les hôpitaux publics), ce qui est mieux qu'en avril 1982 (+ 21,4 %) mais très supérieur à *l'objectif d'évolution annuelle* de 12,20 % fixé par M. Bérégovoy pour 1983.

Le temps de la rigueur risque donc d'être aussi celui des sacrifices. Cette perspective est clairement tracée par le IXe Plan, mais doit-elle passer par une sérieuse remise en cause des prestations ? Devant le Sénat, M. Bérégovoy a expliqué que l'hypothèse de faire payer un ticket modérateur pour les actes chirurgicaux inférieurs au K80 (1) au lieu du K50 actuellement, avait été envisagée après que l'on eût constaté que le K80 aujourd'hui est au niveau *du prix du K50 de 1971. Il* faut, a-t-il ajouté, « *mettre un terme à l'anarchie qui règne dans les frais d'hospitalisation* » où on ne sait pas qui paye et qui ne paye pas, mais « *il n'est pas question de diminuer la protection sociale des Français* ».

Cette idée, si elle était retenue, irait effectivement dans le sens d'une plus grande responsabilité des assurés, et à l'encontre de la tendance de ces dernières années qui a amené à augmenter la part des soins exonérés du ticket modérateur — donc dispensés de l'avance de frais remboursés ensuite par les mutuelles, — en la faisant passer de 55,23 % en 1970 à 72,97 % au 31 mars 1983.

Cependant, une telle diminution de prestations, venant après le moindre remboursement d'un certain nombre de *médicaments* dits de confort, apparaîtrait bien brutale et comporterait un triple risque. Une majoration de la dépense pourrait amener certains assurés sociaux modestes à reculer le plus possible les soins indispensables et *a contrario* conduire — second risque — les assurés plus fortunés à se tourner vers des assurances privées individuelles. Les mutuelles déjà opposées au *forfait hospitalier ne semblent en effet* pas décidées à prendre en charge ce qui relève pour elle de la Sécurité sociale. Elles jugent par ailleurs l'augmentation du ticket modérateur inefficace sur le niveau de la consommation médicale près de 70 % des dépenses maladies étant engagées par 10 % des consommateurs de soins.

Le troisième risque est évidemment social et politique. Le gouvernement risque de se mettre à dos le P.C. et les syndicats déjà très critiques sur la politique de rigueur. Un certain seuil de tolérance ou de résignation de la part de ces indispensables partenaires pourrait alors être dépassé. Alors que faire dans l'immédiat ? « *Proposez-moi d'autres mesures* », a dit M. Bérégovoy. La responsabilité des assurés peut être une bonne *orientation*, à condition que l'effort supplémentaire demandé à chacun soit modulé selon ses revenus. Un tel système serait complexe à mettre en œuvre mais il répondrait mieux aux exigences élémentaires de la justice.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *Si cette hypothèse était revenue,* la sécurité sociale économiserait 700 millions de francs en 1983 et 1,5 milliards à 2 milliards de francs en année pleine.

La « table ronde » sur le plan d'insertion des jeunes de 16 à 25 ans

Le C.N.P.F. accepte le plan gouvernemental sous condition

A la veille de la « *table ronde* » consacrée au plan d'insertion professionnelle et sociale des jeunes de seize à vingt-cinq ans qui réunit, ce 20 mai, les partenaires sociaux en l'hôtel Matignon, le C.N.P.F. a fait connaître sa position, le 19 mai, au cours d'une conférence de presse.

Une position relativement positive, puisque le C.N.P.F. accepte le plan préparé par M. Marcel Rigout, *ministre chargé de la formation professionnelle*, « *en dépit de ses imperfections* ». L'organisation patronale assure même qu'elle est décidée à « *organiser la mobilisation des entreprises en faveur de l'emploi des jeunes, en utilisant toutes les possibilités offertes par ce plan* », mais ajoute, toutefois, que cette mobilisation ne sera efficace qu'à deux conditions. Si, d'une part, le rôle des *délégués* des entreprises pour l'emploi — que le C.N.P.F. avait mis en place il y a cinq ans — est reconnu. Si, d'autre part, le plan amélioré comprend un allégement des charges supportées par les entreprises à l'occasion de l'accueil des jeunes.

En 1983, le plan devrait toucher six cent mille jeunes et serait financé par 10,5 milliards de francs de crédits de l'État. Il comprend quatre volets : le prolongement de l'action éducative de l'école et de l'Université, le développement des stages de formation professionnelle, *l'insertion des jeunes par une formation* liée à l'emploi et la préparation aux mutations technologiques.

Cette attitude conciliante a été cependant corrigée par M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., qui conduit la délégation patronale. A l'issue de la conférence de presse, il a, en effet, menacé de refuser de négocier sur le plan seize-vingt-cinq ans si les « *accrocs à la politique contractuelle* » n'étaient pas levés sur un autre dossier en préparation : le projet de loi sur la formation professionnelle, adopté par le conseil des ministres le 13 avril.

Une polémique, *en effet*, s'est engagée sur des points d'application du congé individuel de formation (voir *le Monde* du 12 mai) dont M. Chotard avait déjà fait un *casus belli*. Le 19 mai, il a réitéré ses accusations, en considérant que les réponses du ministère étaient « *peu satisfaisantes* ».

En liant les deux problèmes, M. Chotard tente visiblement de se mettre dans la meilleure position pour une négociation, sachant que la « table ronde » sera suivie d'autres réunions. Il espère ainsi obtenir une « *amélioration* » d'un plan pour les *jeunes dont son organisation a préa*lablement dit tout le bien qu'elle pouvait.

Au-delà, le C.N.P.F. a fait connaître ses souhaits, reprochant au gouvernement de tarder à publier les décrets d'application pour les contrats emploi-formation et insistant sur les coûts occasionnés pour l'entreprise.

M. Chotard a mis en doute l'efficacité des « stages pour les seize-dix-huit ans » et indiqué que le C.N.P.F. demande « *un véritable bilan, chiffré et précis, compte tenu de leur coût pour la collectivité* ». Il a souligné au passage sa préférence pour la formule « *traditionnelle* » de l'apprentissage, qui a fait ses preuves, et en a demandé l'extension.

● « *Un Festival pour l'emploi* » *des jeunes, organisé par la J.O.C. et la J.O.C.F., les 21 et 22 mai.* Vingt mille jeunes sont attendus ce week-end, au parc de La Courneuve, pour le Premier Festival des jeunes pour l'emploi, organisé par la J.O.C. et la J.O.C.F. (Jeunesse ouvrière chrétienne), pour « *faire entendre la voix des jeunes les plus écrasés et les plus exploités par la crise de l'emploi* ».

M. Mauroy ouvrira ce Festival auquel participeront MM. Bérégovoy et Ralite, ainsi que Mme Roudy.

FISCALITÉ

Riche à milliards...

L'impôt sur les grandes fortunes, voté fin 1981, prend un *bon départ. Payé pour la première* fois à l'automne 1982 par 104000 contribuables, il aurait rapporté, au 31 décembre de l'année dernière, 3,7 milliards de francs. Il devrait rapporter cette année 4,5 milliards, plus quelques centaines de millions au titre des rappels de l'année 1982. C'est du moins ce qu'on estime au ministère de l'économie et *des finances, où l'on compte* beaucoup sur les contrôles pour « débusquer » quelques dizaines de milliers de payeurs supplémentaires (les estimations qui auraient été faites, il y a un an, tablaient sur 160000 contribuables assujettis à l'impôt sur les grandes fortunes).

Les 3,7 milliards de francs recouverts proviennent, pour un quart environ, de la taxe de 1,5 % sur les bons anonymes. Pour le reste, soit 2,8 milliards environ, l'impôt a frappé des biens non professionnels : 48 % d'immeubles, 36 % de valeurs mobilières (actions, obligations).

On se souvient que, lors de la discussion à l'Assemblée nationale, fin 1981, les objets d'art avaient été exonérés, de même *que les forêts, pour les trois* quarts de leur valeur. Un an plus tard — en septembre 1982, — M. Mitterrand prenait la décision de reporter à 1985 le premier paiement de l'impôt sur l'outil de travail.

Les déclarations reçues par le fisc montrent que 10 % des redevables à l'impôt sur les grandes fortunes détiennent un patrimoine *supérieur à 10* millions de francs et ont acquitté 64 % des 3,7 milliards de francs perçus, soit 2,4 milliards de francs. Le patrimoine est plus concentré encore que ces chiffres ne le font apparaître... puisque 0,4 % des redevables (440 foyers fiscaux) ont déclaré une fortune supérieure à 50 millions de francs, ce qui représente 9 % du total du capital imposé. Ces personnes ont acquitté 21,5 % de l'impôt perçu en 1982, soit 795 millions de francs.

Enfin les cinq personnes les plus riches de France détiennent chacune un capital supérieur à 1 milliard de francs.

A LA FIN DE L'ANNÉE

Environ 900 salariés du groupe Boussac seront mis au chômage

Le comité central d'entreprise de la Compagnie Boussac-Saint-Frères (C.B.S.F.), *qui s'est réuni le* jeudi 19 mai à Wambrechies près de Lille (Nord), a discuté point par point du « *plan social* » de la firme. Ce plan avait été présenté globalement lors du précédent comité (*le Monde* du 27 avril). Il prévoit la suppression de 2 320 emplois dans différentes usines du groupe, d'ici à la fin de l'année.

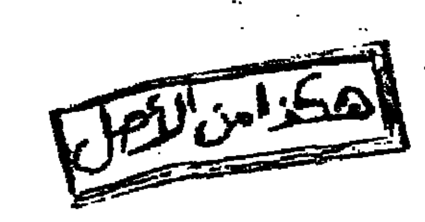
Mais, compte tenu de départs en préretraite (prés de 450 personnes), de reclassements dans d'autres établissements de la firme ou dans d'autres sociétés, ce sont finalement entre 900 et 1 000 salariés de *C.B.S.F.* qui devraient être mis au chômage à la fin de l'année ; à moins qu'ils ne puissent être reclassés d'ici à cette date. Toutefois, précise notre correspondant de Lille, les salariés *qui seront* licenciés pourront bénéficier d'une formation professionnelle qui devrait leur permettre de retrouver du travail, et, durant un an, ils percevront les quatre cinquièmes de leur salaire.

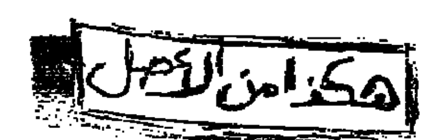
La délégation de Force ouvrière a quitté la salle de réunion jeudi au début de la soirée, au moment où a été abordé le point des licenciements proprement dits.

Pour ce syndicat, « *les promesses des pouvoirs publics de faire de Boussac un dossier exemplaire* [n'ont pas été tenues. Il est devenu exemplaire] *aujourd'hui par le nombre de licenciements* [décidé par le groupe] ».

A la sortie de la réunion, M. René Mayer, P.-D.G. de C.B.S.F., a déclaré qu'il espérait qu'il s'agissait du « *dernier comité aussi triste de remise en ordre financière, et que les prochains seraient constructifs* ». « *Personne n'oublie que je ne suis qu'un haut fonctionnaire en mission* », a ajouté M. Mayer, qui a estimé que les syndicats allaient — sans doute — se tourner vers les pouvoirs publics.

D'autre part, les syndicats ont arrêté le principe d'une action commune le vendredi 27 mai, à Lille, devant le tribunal de commerce ; c'est cette instance qui doit *en effet* se prononcer sur la requête des frères Willot qui conteste la régularité de la décision de confier l'entreprise en location-gérance à la nouvelle Compagnie Boussac-Saint-Frères (*le Monde* du 13 mai). Enfin les syndicats ont aussi l'intention d'envoyer une délégation à l'hôtel Matignon le mercredi 1er juin où ils comptent être reçus par le premier ministre lui-même.





COMMERCE EXTÉRIEUR

Une embellie

(Suite de la première page.)

Le montant des exportations à 56,9 milliards contre 49,4 milliards en avril 1982, le taux de couverture s'établissant à 97,4%. En chiffres bruts, les importations ont atteint 59,9 milliards de francs et les exportations 59,8 milliards, ce qui représente pratiquement un équilibre de nos échanges, alors que le déficit – en données brutes – était de 8,3 milliards de francs en mars dernier.

On constate que les importations ont diminué de 1,2 % par rapport au même mois de l'année précédente, mais de 7 % par rapport aux trois premiers mois de 1983. Cela confirme l'hypothèse formulée par le ministère du commerce extérieure, selon laquelle des comportements spéculatifs avaient majoré le volume des importations au cours du premier trimestre, les industriels anticipant sur la dévaluation qu'ils prévoyaient en mars et sur les cours en hausse des matières premières.

La diminution des importations de pétrole (– 1,7 milliards de francs par rapport à mars) plaide en faveur d'une tendance à l'amélioration de l'équilibre extérieur dans la mesure où cette baisse s'est faite en volume, indépendamment de l'augmentation du dollar (7,06 francs en mars et 7,32 francs en avril).

Quant aux exportations, leur notable amélioration (+ 13,5 % par rapport à avril 1982 et + 3,9 % par rapport au premier trimestre 1983) peut également s'expliquer par le contrecoup des anticipations défavorables des trois premiers mois de l'année. Pour le ministère du commerce extérieur, cela prouve surtout notre capacité à vendre à l'étranger, le chiffre d'avril (56,9 milliards de francs) étant à comparer à ceux du quatrième trimestre 1982 et du premier trimestre 1983, qui étaient respectivement de 55,9 milliards et de 54,8 milliards de francs en moyenne.

Ainsi se confirme le fait que la France a importé plus qu'il n'était besoin, au cours des trois premiers mois de 1983, les industriels ayant peut-être surestimé la demande intérieure, en même temps, on l'a vu, qu'ils anticipaient sur le réajustement monétaire et sur la hausse des prix des matières premières. Dans les mois à venir, on peut s'attendre à un maintien des exportations, les dévaluations d'octobre 1981 et de juin 1982 commençant à porter leurs fruits alors que l'on assiste également, depuis dix mois, à une décélération de la croissance des coûts de production.

La bonne tenue des exportations tient à une amélioration relative de la compétitivité des entreprises. Cette évolution de nos exportations ne doit pas faire oublier que le retour à l'équilibre de nos échanges extérieurs, atteint principalement par une diminution des importations, est fondé sur la récession économique. Selon les dernières estimations fournies par l'INSEE, la consommation des ménages en produits industriels, reste orientée à la baisse depuis le milieu de 1982, malgré un léger redressement en mars-avril. Il en est de même pour la production industrielle qui a baissé en mars, passant de l'indice 128 en avril (base 100 en 1970) à l'indice 127.

Le plan de rigueur annoncé le 25 mars dernier – et qui bien évidemment n'a pu avoir d'effet sur nos échanges extérieurs en avril – ne peut que renforcer cette tendance, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages devant, toujours selon l'INSEE, baisser en moyenne annuelle de 0,8 % à 1,3 % selon que l'on impute ou non l'emprunt obligatoire, qui sera prélevé en juin, sur le revenu disponible.

La demande mondiale adressée à la France devant rester étale, sinon reculer, la prudence s'impose. Depuis le début de l'année, le déficit extérieur français s'est élevé à 25,2 milliards de francs. Pour que soit gagné le pari du gouvernement de le contenir à hauteur de 50 milliards de francs en 1983 (il a été de 93 milliards en 1982), il ne devrait pas dépasser en moyenne 3 milliards au cours de chacun des huit mois qui restent...

FRANÇOIS SIMON.

LE PAIEMENT DES INTÉRÊTS DE L'« EMPRUNT GISCARD » ONT REPRÉSENTÉ 18 MILLIARDS DE FRANCS EN 1982.

Le montant des seuls intérêts sur l'emprunt 7 % 1973 – d'un montant de 6,5 milliards de francs – dit « emprunt Giscard », a coûté 18,2 milliards de francs à l'État en 1982, selon le secrétaire d'État chargé du budget, M. Henri Emmanuelli et, dans les conditions actuelles, le coût total de cet emprunt, remboursable en 1988, atteindrait 59 milliards de francs, a-t-il précisé. Les seuls intérêts versés sur cet emprunt en font d'ores et déjà *« le plus onéreux »* pour les caisses de l'État *« de tous les emprunts d'État émis depuis 1945 »*, a affirmé M. Emmanuelli.

Selon une formule imaginée lorsque M. Valéry Giscard d'Estaing était ministre des finances, l'emprunt 7 % 1973 était indexé sur les variations constatées entre le poids d'or de l'unité de compte européenne et celui du franc. Mais une indexation « de secours », assise sur les variations du cours du lingot d'or coté à la Bourse de Paris avait également été prévue. Cette dernière a joué à partir de 1978, lorsque le Fonds monétaire international a décidé qu'aucune monnaie n'était plus rattachée à l'or. Entre 1973 et 1983, le cours du lingot est passé de 10 483 F à plus de 95 000 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,4330	7,4360	+ 200	+ 245	+ 400	+ 450	+ 1140	+ 1270
$ can.	6,0340	6,0370	+ 140	+ 185	+ 290	+ 340	+ 850	+ 960
Yen (100) ...	3,1775	3,1795	+ 160	+ 180	+ 315	+ 345	+ 950	+ 1010
DM	3,0040	3,0065	+ 200	+ 215	+ 370	+ 395	+ 1109	+ 1155
Florin	2,6770	2,6785	+ 150	+ 165	+ 295	+ 310	+ 845	+ 895
F.B. (100) ...	15,0375	15,0460	+ 270	+ 375	+ 520	+ 650	+ 1310	+ 1645
F.S.	3,5975	3,6000	+ 245	+ 265	+ 475	+ 500	+ 1395	+ 1460
L (1 000) ...	5,0485	5,0510	– 135	– 95	– 285	– 225	– 1145	– 1005
£	11,5600	11,5710	+ 200	+ 260	+ 370	+ 450	+ 1175	+ 1410

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	9 1/8	9 1/4
DM	4 11/16	4 13/16	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5	5 1/8	5 1/4
Florin	5 5/8	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
F.B. (100) .	9 1/2	10 1/2	10	10 1/2	10	10 1/2	10 1/2	11
F.S.	2 1/2	2 3/4	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8
L (1 000) ..	14 3/8	15 3/8	15	15 5/8	15 1/4	15 7/8	17	17 1/2
£	10 1/4	10 3/8	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16
F. franç. .	12 1/4	12 1/2	12 1/2	12 3/4	13 3/8	13 5/8	16	16 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

LA SITUATION DE LA FRANCE S'EST PROFONDÉMENT DÉGRADÉE, estime M. Barre

M. Raymond Barre estime que la situation de la France s'est « *profondément dégradée* » dans le constat qu'il dresse pour notre confrère *l'Express*, en date du 26 mai.

Cette situation, estime l'ancien premier ministre, est « *d'abord la conséquence de la politique mise en œuvre en juin 1981. Certes, le gouvernement a dû faire face, en 1981 et en 1982, à une conjoncture internationale difficile. Cependant, non seulement il n'a pas su tirer parti, comme beaucoup de nos partenaires, des éléments relativement favorables de cette conjoncture (diminution de l'inflation mondiale, baisse du prix du pétrole), mais, par les décisions qu'il a prises, il a compromis les cartes dont disposait la France à la suite de l'effort national d'assainissement et de redressement entrepris depuis 1976. Il était d'ailleurs difficile de penser que la détérioration de la situation serait aussi rapide* ».

M. Barre poursuit : « *En mai 1982, j'indiquais que l'évolution de la situation économique et sociale requérait de profonds changements dans la politique économique engagée depuis un an. Un mois plus tard survenaient la deuxième dévaluation du franc et le blocage des prix et des revenus. Cela n'empêchait pas, en mars 1983, une troisième dévaluation du franc et l'adoption de nouvelles mesures de « rigueur socialiste* ».

« *L'avenir n'en reste pas moins préoccupant, car les résultats que revendique le gouvernement en matière d'inflation et de chômage sont, hélas ! artificiels et temporaires. En réalité, les mesures techniques les plus rigoureuses ne sauraient porter de fruits si l'inspiration même de la politique socialiste n'est pas modifiée. Elle ne correspond pas, en effet, aux exigences de l'avenir.* »

Nominations

● **M. Jacques-Paul Vincent** succède à Mme André Mentzelopoulos à la présidence de Félix Potin. Il était vice-président-directeur général du groupe. Mme Corinne Mentzelopoulos-Petit a été nommée vice-président directeur général.

● **M. Owen F. Bieber** a été élu le 18 mai à la présidence de l'Union américaine des travailleurs de l'automobile (UAW). Il succède à M. Douglas A. Fraser, atteint par la limite d'âge.

ÉNERGIE

AVEC UN LÉGER AFFAIBLISSEMENT DES COURS

Le marché pétrolier reste très incertain

Les prix du pétrole, un moment stabilisés, vont-ils reprendre le lent effritement qui avait conduit l'OPEP, après plusieurs mois de crise aiguë, à abaisser de 5 dollars par baril le prix officiel de ses bruts de référence. Le rétablissement opéré par les pays producteurs après la conférence de Londres, le 15 mars, avait surpris. La baisse des prix officiels, la discipline observée par les pays membres de l'OPEP pour maintenir la production – donc l'offre – à un niveau très bas, et surtout l'adhésion, plus ou moins explicite, des pays producteurs de pétrole non membres de l'Organisation (Mexique, Grande-Bretagne et Norvège, notamment) à ce plan de stabilisation du marché avaient permis un raffermissement sensible des cours.

Le marché dit « libre », où s'échange au jour le jour le brut qui ne fait pas l'objet de contrats à moyen terme, avait retrouvé une activité plus normale. Le déstockage massif (4,6 millions de barils par jour), qui avait bloqué les transactions en cours du premier trimestre, s'était ralenti. Les pratiques de rabais divers, liées à la concurrence exacerbée des pays producteurs, qui avaient profondément biaisé les échanges semblaient terminées. Au cours de la seconde quinzaine d'avril, les cours, sur le marché libre, avaient quasiment rejoint, voire dépassés dans certains cas, les prix officiels.

Depuis bientôt deux semaines, cette situation idéale a pris fin. Alarmés d'abord par des rumeurs assurant que le Nigéria, à court de liquidités, avait à nouveau augmenté sa production, les opérateurs ont de nouveau ralenti leurs achats. Les cours, sur le marché *spot*, qualifié d'« incertain » par un courtier parisien, se sont à nouveau effrités. En une semaine, les prix à Rotterdam ont perdu en moyenne un demi-dollar. Le pétrole « brut » de la mer du Nord, qui, à son point culminant il y a trois semaines, s'échangeait à 30 dollars par baril, est retombé aux alentours de 29 dollars, le brut nigérian à 29,40 dollars, l'« arabian light » saoudien à 28,30 dollars par baril environ.

Il est encore trop tôt pour parler de retournement. Mais il semble évident que le marché est entré à nouveau dans une phase critique. La demande, pour des raisons saisonnières, est au plus bas. Les perspectives au cours des prochains mois restent incertaines, beaucoup dépendant de l'ampleur de la reprise économique attendue aux Etat-Unis. Un rapport émanant d'un analyste américain prévoit une nouvelle diminution de 4,40 % de la demande du monde occidental au cours du second trimestre. De plus, les stocks demeurent importants, supérieurs aux Etats-Unis par exemple, selon une statistique récente, de 60 millions de barils aux besoins de la demande courante.

L'offre est tout aussi incertaine. Les pays de l'OPEP ont certes observé une remarquable discipline depuis deux mois. Pourtant, des rumeurs de plus en plus insistantes font état de la reprise, par certains pays en difficulté, des anciennes pratiques de rabais occultes. Ainsi, selon le *Wall Street Journal*, l'Iran aurait conclu avec ses clients japonais des accords de compensation permettant à ceux-ci de bénéficier de rabais de 20 à 50 cents par baril par rapport aux prix officiels.

Des avis divergents

Dans les milieux pétroliers européens, on assure que les Iraniens auraient accepté de prendre à leur charge les primes d'assurances relevées, du fait de la guerre Iran-Irak,ce qui reviendrait à accorder des rabais encore plus substantiels (de plus de 1 dollar par baril). De même, selon un membre du gouvernement américain, le Venezuela est-il soupçonné de biaiser l'accord de l'OPEP, en jouant sur ses stocks et sur les ventes de produits raffinés ? Le Nigéria, enfin, aurait également consenti des aménagements avec quelques-uns de ses clients.

Les avis sur l'évolution à court terme des prix divergent. Ainsi, M. Donald Regan, secrétaire américain au Trésor, s'est-il publiquement inquiété de l'évolution du marché, assurant que la situation était encore précaire, l'administration américaine laissant même entendre qu'un prix compris entre 22 et 26 dollars par baril représentait une limite en deçà de laquelle le système financier international pourrait être mis en danger. En revanche, le président d'Exxon, M. Garvin, a estimé que *« les marchés pétroliers sont certainement plus solides qu'ils ne l'étaient il y a quelques mois »* et que la reprise et la fin du déstockage devraient contribuer, dans les mois à venir, à stabiliser les prix à leur niveau actuel.

V. M.

MARCHÉ COMMUN

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

M. Jean Rey est mort

M. Jean Rey, homme politique belge, est mort à l'âge de quatre-vingts ans dans un hôpital de Liège. Il a joué un grand rôle dans la vie politique des Communautés économiques européennes. C'est lui que les six pays fondateurs avaient nommé en juin 1967 président de la Commission européenne de Bruxelles à une période particulièrement délicate de l'histoire de cette dernière. M. Rey succédait à Walter Hallstein qui venait de démissionner.

Les deux dernières années au cours desquelles ce dernier avait exercé ses fonctions avaient été marquées par sa brouille avec le gouvernement français, et pour tout dire avec le général de Gaulle qui voyait en lui un technocrate « supranational » aux ambitions démesurées. M. Jean Rey était pourtant un européen « orthodoxe », mais son sens de la diplomatie, sa liberté d'esprit alliés à une grande courtoisie le désignaient pour jouer les conciliateurs. Il devait présider la Commission européenne jusqu'au mois de juillet 1970. Plusieurs décisions importantes ont été prises sous son mandat, la création notamment des « ressources propres » pour la Communauté ainsi que l'engagement pris d'instituer une union économique et monétaire, tandis que les premières démarches en vue de l'élargissement de la Communauté à la Grande-Bretagne (un élargissement dont Jean Rey était partisan) étaient entreprises. Jean Rey avait été membre de la Commission dès sa création en 1958, et c'est lui qui avait dirigé au nom de la Communauté le Kennedy Round (accord du GATT pour l'abaissement des tarifs douaniers). En 1972 il était chargé d'établir un rapport sur les échanges internationaux qui devait ouvrir la voie au Tokyo Round (autre accord d'abaissement des droits de douane).

Fils d'un pasteur protestant appartenant à une famille dont les ancêtres étaient genevois, M. Jean Rey avait commencé sa carrière publique en 1948 à l'Assemblée générale des Nations unies. Il était entré au Conseil de l'Europe en 1949. Membre du parti libéral belge, il avait été ministre de la reconstruction de 1949 à 1950, puis des affaires économiques de 1954 à 1958.

Jusqu'aux dernières années de sa vie, il ne cessa de jouer un rôle actif. Après qu'il eut été élu au Parlement européen en 1979, le gouvernement belge avait même songé à lui comme candidat à la présidence de cette institution.

ÉTRANGER

A l'exception de la R.F.A.

LES PAYS OCCIDENTAUX ACCEPTENT UN RÉÉCHELONNEMENT D'UNE GRANDE PARTIE DES DETTES ROUMAINES ÉCHUES EN 1983

Les pays occidentaux créanciers de la Roumanie, à l'exception de l'Allemagne fédérale, ont accepté de rééchelonner la majeure partie des échéances 1983 de la dette roumaine garantie, selon un communiqué publié jeudi à Paris par le ministère français de l'économie et des finances.

A l'issue d'une réunion de vingt-quatre heures dans la capitale française avec la partie roumaine, dirigée par M. Petre Gigea, ministre des finances, cet accord a été signé par onze pays occidentaux (Autriche, Belgique, Canada, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Royaume-Uni et Suisse). La R.F.A., qui n'a siégé que comme observateur, s'est apparemment refusée à y apposer sa signature en protestation contre les mesures de restriction au départ à l'étranger des ressortissants Roumains d'origine allemande prises par Bucarest,

L'accord prévoit le rééchelonnement de 60 % des paiements des échéances 1983 de la dette garantie (intérêts exclus) qui s'élèvent au total à 350 millions de dollars, sur six ans et avec un délai de grâce de trois ans. Le ministère français de l'économie se refuse, comme d'habitude, à fournir la moindre indication chiffrée. Un accord d'aménagement des échéances, fin 1981 et 1982 (600 millions de dollars) avait déjà été signé le 28 juillet 1982 à Paris pas les pays occidentaux.

La Roumanie a par ailleurs déjà signé des accords de rééchelonnement de ses dettes commerciales avec plus de trois cents banques occidentales créancières pour les échéances 1981-1982 et 1983, soit au total plus de 2,5 milliards de dollars.

La dette extérieure totale de la Roumanie atteint 11 milliards de dollars. Rappelons que la France est le principal pays créancier de la Roumanie.

Aux États-Unis

RÉVISION EN BAISSE DU TAUX DE CROISSANCE DU PREMIER TRIMESTRE

Le département du commerce a publié, jeudi 19 mai, une statistique d'où il ressort que la croissance du produit national brut, pendant le premier trimestre 1983 avait atteint 2,5 % et non 3,1 % comme il avait été annoncé il y a un mois. Révisé en baisse, ce chiffre n'en fait pas moins apparaître une nette progression par rapport au dernier trimestre 1982 qui avait vu un tassement de 1,1 %. Les milieux gouvernementaux prévoient une accélération significative au deuxième trimestre.

L'INDONÉSIE POURRAIT REMETTRE EN CAUSE PLUS DE 10 MILLIARDS DE DOLLARS DE CONTRATS

Selon le *Financial Times*, plusieurs douzaines de projets – pour un montant total de 10 milliards de dollars – pourraient être remis en cause ou au moins reportés. Le 18 mai, le président Suharto avait déjà annoncé l'annulation de quatre projets importants pour un montant de 5 milliards de dollars : la construction d'une usine d'aluminium par Kaiser Aluminium, une partie d'un complexe pétrochimique de 1,5 milliard de francs (que devait construire Thyssen et Kellog), une raffinerie (un contrat de 1,35 milliard de dollars obtenu par le Japonais J.G.C.) et un second complexe pétrochimique.

Fortement affectée par la chute de ses revenus pétroliers, l'Indonésie avait déjà, sur le plan intérieur, gelé les salaires, réduit ses importations, taillé dans les subventions et dévalué la roupie de 27,5 %.

Le Brésil pourrait demander un délai au F.M.I. pour l'accomplissement de son programme de redressement

Washington (*A.F.P.*) – Le Brésil pourrait demander au Fonds monétaire international un délai afin de remplir les sévères conditions économiques exigées par le Fonds au cours du premier trimestre de 1983 pour l'octroi d'un crédit stand-by, a déclaré, mercredi à Washington, le gouverneur de la Banque centrale du Brésil, M. Carlos Langoni.

Cependant, a ajouté M. Langoni, le Brésil pense pouvoir atteindre les objectifs fixés d'ici la fin de l'année. Mais le gouverneur a précisé que le F.M.I. n'avait pas encore décidé si le Brésil avait rempli ou non les conditions exigées pour le premier trimestre de cette année. « *Nous recherchons un consensus sur les moyens de mesurer certaines variables clefs.* »

Le crédit du F.M.I. accordé pour trois ans s'élève à un total de 4,9 milliards de dollars. A cela s'ajoute un prêt à moyen terme de 4,4 milliards de dollars des banques commerciales dont le déblocage est lié à celui du F.M.I. Le Brésil devrait, si l'autorisation lui en est donnée, tirer une nouvelle tranche de 400 millions de dollars sur le F.M.I. (qui lui serviront à rembourser un crédit à court terme de la B.R.I.) et 595 millions sur les banques commerciales (dont la plus grande partie sera également affectée aux remboursements de prêts à court terme).

Satisfecit au Mexique

Le Fonds monétaire aurait par ailleurs fait savoir qu'il estimait que le Mexique avait jusqu'à maintenant rempli les conditions auxquelles il avait souscrit lors de l'octroi d'un crédit stand-by de 3,7 milliards de dollars. Mexico serait en conséquence bientôt en mesure de tirer une nouvelle tranche de 325 millions de dollars.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SINTRA ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes de la société pour le 1er trimestre 1983 s'élève à 202 millions de Francs, en progression de 49,9 % par rapport à celui du 1er trimestre 1982.

Compte tenu de la cadence des facturations au cours de l'exercice, ce taux de progression n'est pas représentatif de l'augmentation du chiffre d'affaires attendue sur l'ensemble de l'année.

INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE

Au 31 mars 1983, l'actif net s'élevait à 497 028 613,04 F et le nombre d'actions en circulation était de 44 816, la valeur liquidative de l'action s'élevant à *11 090,43 F.*

La valeur de l'actif net était la suivante :

	%
Obligations classiques à taux fixe .... (dont intérêts courus sur obligations)	66,76
Obligations à taux variable ... (dont intérêts courus sur obligations)	25,27
Liquidités	7,97
Total	100

L'évolution de la valeur liquidative de Investissement Obligataire, depuis sa création le 2 septembre 1982 au 31 mars 1983, fait ressortir un taux annuel de rendement de 18,69 %.

Lors de sa séance en date du 3 février 1983, le conseil d'administration a désigné, comme nouvel établissement domiciliataire, la société Interfi.

Les établissements habilités à recueillir les souscriptions et les demandes de rachats seront désormais les suivants : la Banque Steindecker S.A., Compagnie parisienne de réescompte, Banque populaire du Nord, Banque Chaix et Interfi S.A.

COGEMA - IMETAL

La conjoncture défavorable dans l'industrie des métaux non ferreux et les difficultés répétées rencontrées par sa filiale Le Nickel-S.L.N. ont amené les pouvoirs publics à se préoccuper de la situation de la société IMETAL et de son groupe.

Les orientations fixées par le gouvernement au cours de ces derniers mois ont abouti à un ensemble de mesures destinées à permettre son redressement.

En effet, parallèlement à la restructuration de la société S.L.N., dans laquelle l'ERAP devient majoritaire et où IMETAL ne conservera que 15 % du capital, les pouvoirs publics ont demandé aux trois principaux actionnaires d'IMETAL (COGEMA, ERAP et Compagnie financière de Suez) de mettre au point un plan de financement et de redressement.

Dans ce cadre, la COGEMA vient de recevoir des pouvoirs publics la mission d'aider les responsables d'IMETAL à définir et à mettre en œuvre les évolutions nécessaires de sa politique industrielle.

Un holding qui associera COGEMA et ERAP, et où la COGEMA sera majoritaire, détiendra un peu plus du tiers du capital d'IMETAL.

CIT-ALCATEL

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 1983 s'est élevé à 1 341 millions de francs contre 1 272 millions de francs au premier trimestre 1982, soit une progression de 5,4 %.

Compte tenu des modifications de structures intervenues au cours de 1982, les chiffres ci-dessus ne sont cependant pas directement comparables. À structure identique la progression du chiffre d'affaires hors taxes s'établirait à 10 %.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe CIT-ALCATEL s'établit pour le 1er trimestre 1983 à 3 077 millions de francs contre 2 663 millions de francs au premier trimestre 1982.

DUMEZ

Le Conseil de Surveillance, dans sa séance du 19 mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 arrêtés par le Directoire. Le bénéfice net de la société mère s'élève à 90,2 millions de francs. Sur le plan du groupe, le bénéfice net ressort à 310 millions de francs *(soit 280 millions après déduction des intérêts minoritaires)* et la marge brute d'autofinancement s'élève à 842 millions de francs, soit 9,8 % du chiffre d'affaires.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin prochain le versement d'un dividende de 20 F (soit 30 F avoir fiscal compris) à attribuer aux 2.250.000 actions formant le capital après l'attribution gratuite de 1 (une) pour 2 (deux) intervenue en février dernier. La distribution a été limitée en raison du blocage instauré par la loi du 30 juillet 1982.

Les travaux exécutés par le groupe au cours du premier trimestre 1983 s'élèvent à 2.269 millions de francs hors taxes. Le volume des travaux restant à exécuter au 31 mars 1983 ressortait à 16,5 milliards de francs environ.



GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

Le conseil d'administration des Assurances Générales de France, dans sa séance du 18 mai 1983, a arrêté pour l'exercice 1982 les comptes des Sociétés du groupe, ainsi que la répartition des bénéfices qui sera proposée le 29 juin 1983 au Collège exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Éléments caractéristiques de ces comptes (en millions de francs :

	1981	*1982*	*Variation*
Primes émises :			
A.G.F. Vie	4 450	5 290	+ 18,9
A.G.F. I.A.R.T.	6 313	7 107	+ 12,6
	10 763	12 397	+ 15,2
Résultats nets :			
A.G.F. Vie	46,4	113,4	
A.G.F. I.A.R.T.	57,4	13,3	
	103,8	126,7	

Affectation des soldes disponibles, compte tenu des reports à nouveau de l'exercice précédent (A.G.F. Vie : 15,8 et A.G.F. I.A.R.T. : 10,4)

	1981	*1982*
A.G.F. Vie		
Dividendes	41,7	42,5
Réserves	4,5	71
Report à nouveau	15,8	15,7
A.G.F. I.A.R.T.		
Dividendes	10,8	10,8
Réserves	46,5	2,5
Report à nouveau	10,4	10,4

La Société centrale des A.G.F. détenant 100 % de la Société A.G.F. Vie et 21,67 % de la société A.G.F. I.A.R.T. (78,33 % sont détenus par la Société A.G.F. Vie), le dividende de la Société A.G.F. I.A.R.T. serait réparti à raison de 2,34 M.F. à la Société Centrale et 8,46 M.F. à la société A.G.F. Vie.

En conséquence, il sera proposé de répartir aux actions de la Société centrale la somme de 44,88 millions de francs. A ce dividende s'ajoutera le solde non distribué de l'exercice précédent (1,1 million de francs) soit au total 45,98 millions de francs assorti d'un avoir fiscal de 22,99 millions de francs.

Chacune des 2 200 000 actions de 185 F de valeur nominale composant le capital social au 31/12/1982 recevra donc :

Dividende net .... F 20,90
Avoir fiscal .... F 10,45
Dividende global .... F 31,35

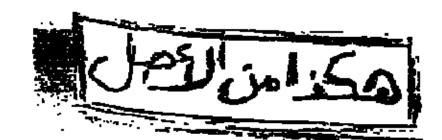
Rappelons que, l'an dernier, chacune des 2 200 000 actions avait reçu

Didivende net .... F 19,50
Avoir fiscal .... F 9,75
Dividende global .... F 29,25

Le Conseil proposera également au Collège représentant l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de porter le capital social de la Société A.G.F. I.A.R.T. de 540 millions de francs, à 850 millions de francs par émission payable en numéraire de 310 000 actions nouvelles.

L'augmentation du capital sera entièrement souscrite par la Société A.G.F. Vie.

– LES 1 600 AGENTS GÉNÉRAUX.
– LES RÉSEAUX COMMERCIAUX
ET LES REPRÉSENTANTS DES A.G.F. DANS PLUS DE 50 PAYS, METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 mai

Equilibre

La hausse du dollar apporte paradoxalement un soutien à la cote. Jeudi malgré le caractère technique plutôt défavorable de la première séance de liquidation mensuelle, l'indice des valeurs françaises n'a pratiquement pas varié. En fin de séance, il affichait une baisse de 0,03 %.

La nouvelle flambée du dollar a une fois de plus incité la clientèle étrangère à investir à Paris : en effet, plus le dollar monte, moins les valeurs françaises sont chères pour ces investisseurs. Evidemment, ils ont encore, sélectionné les valeurs, recherchant celles dont les résultats sont « indexés sur le dollar » comme Perrier, l'Oréal, BSN, Gervais-Danone ou Moët-Hennessy.

Bien que la hausse moyenne des valeurs françaises durant le mois écoulé n'ait pas été supérieure à 1,2 %, de nombreuses primes ont été levées en particulier sur les titres vedettes.

Parmi les hausses les plus marquées on relève C.F.D.E. (+ 10,3 %), Damart (+ 5,7 %), Leroy-Somer (+ 5 %) et Casino (+ 4 %). Les titres pétroliers ont encore été fermes notamment Pétroles B.P. (+ 4 %). Galeries Lafayette et Locafrance ont gagné plus de 3,5 %. Télématique et Bull plus de 2 %. Perrier à 306,50 F cotait son plus haut cours de l'année.

En sens contraire, Générale de Fonderie, Locindus, S.F.I.M. et Creusot-Loire ont perdu plus de 3,5 %. Repli de 3,3 % de Promodès et de 2,7 % des Maisons Phénix.

La devise-titre s'est légèrement effritée à 9,37/9,43 F.

Philips a abandonné 7 % au compartiment des valeurs étrangères, Siemens et Unilever 3,6 %. Hausse de 4,5 % de la Banque Ottomane et de 2,6 % de Xerox.

Sur le marché de l'or, le cours du métal fin s'est tassé à 440 dollars à Londres (– 2,75 dollars). A Paris, le lingot a cédé 100 F à 105 000 F et le napoléon 8 F à 692 F.

NEW-YORK

En repli

A 1 191,37 points en clôture, en baisse de 12,19 points sur la veille, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles est retombé, jeudi, sous la barre des 1 200, rejoignant ainsi son plus bas niveau depuis le 25 avril dernier.

Il semble que depuis quarante-huit heures les institutionnels ne soient plus restés l'arme au pied. Après l'intention prêtée la veille à l'un d'entre eux d'avoir procédé à un ordre de vente supérieur à 100 millions de dollars, l'initiateur de cet ordre de vente, qui a transité par la firme de courtage Merrill Lynch, n'a toujours pas été identifié par la communauté boursière.

D'autre part, la révision en baisse du taux de croissance du P.N.B. américain, précédemment annoncée à 3,1 % pour le premier trimestre 1983 et finalement ramenée à 2,5 %, a également fait mauvaise impression au Big Board, où les échanges ont régressé à 83,26 millions d'actions contre 99,78 millions jeudi.

VALEURS	Cours du 18 mai	Cours du 19 mai
Alcoa	34 3/8	34 5/8
A.T.T.	66	65 7/8
Boeing	37 1/4	37 1/8
Chase Manhattan Bank	59 1/8	58 1/4
Du Pont de Nemours	46 5/8	45 1/8
Eastman Kodak	74 1/2	74 5/8
Exxon	33 3/4	33 1/8
Ford	48 3/4	49 5/8
General Electric	108 1/8	105 3/8
General Foods	44	44 1/8
General Motors	66 3/4	66
Goodyear	33 3/8	33
I.B.M.	111 3/4	110 7/8
I.T.T.	39 3/4	39 1/2
Mobil Oil	30 1/8	29 1/2
Pfizer	80 7/8	79 5/8
Schlumberger	46 1/2	46 1/8
Texaco	35	34 3/4
U.A.L. Inc.	34 7/8	34 3/8
Union Carbide	68 3/4	68
U.S. Steel	26	24 3/4
Westinghouse	47 3/8	47 1/2
Xerox Corp.	45 1/2	46 1/8

Fermeture de marchés

En raison des fêtes de Pentecôte, les marchés commerciaux et financiers de Paris, Francfort, Zurich, Genève et Bruxelles seront clos le lundi 23 mai. Les autres marchés des grandes places internationales fonctionneront normalement ce jour-là, notamment à New-York, Londres, Chicago et Tokyo.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE (A.G.F.). – En arrêtant ses comptes pour l'exercice 1982, le groupe fait état d'un résultat net de 126,7 millions de francs pour ses branches A.G.F. Vie et A.G.F. IART contre 103,8 millions l'année précédente sur un total de primes émises de 12,39 milliards de francs contre 10,76 milliards en 1981. Le dividende net passe de 19,50 F à 20,90 F d'une année à l'autre.

GALERIES LAFAYETTE. – Le bénéfice net de cette chaîne de grands magasins a fortement baissé l'année dernière pour revenir à 40,9 millions de francs contre 84,7 millions en 1981, en raison, notamment, des importantes provisions qui ont dû être constituées pour Radar, une société convoitée par le groupe Revillon-Cora et qui a donné lieu à une longue bataille boursière.

Le chiffre d'affaires (T.T.C.) a atteint 10,5 milliards de francs au cours de l'exercice 1982 contre 8,9 milliards l'année précédente.

VALLOUREC. – Le numéro un de l'industrie du tube a encore amélioré ses résultats annuels en annonçant, pour 1982, un bénéfice net de 136,2 millions de francs contre 90,2 millions de francs pour le précédent exercice. La société va distribuer un dividende global de 10,50 F (dont 3,50 F d'avoir fiscal) contre 9 F (dont 3 F d'avoir fiscal) pour le précédent exercice.

Pour la même période, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 16,56 milliards de francs contre 13,87 milliards l'année précédente, ce chiffre incluant 41 % de celui du groupe G.T.M.-Entrepose. Quant aux comptes consolidés, ils se sont soldés par un bénéfice net de 311,6 millions de francs (pour la part du groupe) contre 127,6 millions en 1981, la marge brute d'autofinancement passant dans le même temps de 786,4 à 898,9 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	18 mai
Valeurs françaises	124,9
Valeurs étrangères	135,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	18 mai	19 mai
Indice général	124,6	124,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 mai .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 mai	20 mai
1 dollar (en yens)	233,75	234,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 19 MAI

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	270	....
Akzo	198	199
Alcan Alum	317	301
Algemeine Bank	1250	1202
Am. Petrofina	450	....
Arbed	190	....
Asturienne Mines	59	61
Banco Central	104	104
Bco Pop Espanol	86	88

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
F.B.M. (Li)	70	9 50 o
La Mure	61	....
Petrofigaz	447	452
Procuptis	155	150
Rorento N.V.	662	658
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	116	115
Total C.F.N.	69	....
Ufinex	235	....

SICAV

19/5	Émission Frais incl.	Rachat net
Soleil Investis.	418 84	399 85
U.A.P. Investiss.	296 16	282 73
Unifrance	217 82	207 94
Unifoncier	575 88	549 77
Ungestion	547 42	522 60
Uni-Japon	889 38	849 05
Unirente	1563 67	1518 06
Univer	12026 77	12026 77
Valorem	351 27	335 34
Valorg	10129 31	10078 92
Valrest	111923 38	111811 57
Worms Investiss.	656 83	627 05

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1897	4,5 % 1973	2048	2035	2026	2020
3235	C.N.E. 3 %	3260	3253	3245	3253
680	Agence Havas	684	695	700	681
440	Air Liquide	471	470	470	461
660	Europe n° 1	621	631	641	622
670	Facom	691	685	682	673
910	Fichet-bauche	879	890	890	873
165	Finextel	167	167 60	167 60	166 10
590	Gen. Motors	645	638	635	628
75	Goldfields	81 90	81 80	81 50	81 40
206	Harmony	233	228 80	230	228 80
30	Hitachi	32	31 70	31 40	31 70
520	Hoechst Akt.	557	560	569	565
	Vallourec	85 70	84	84	84
	V. Clicquot-P.	1350	1340	1340	1314
	Viniprix	651	651	651	641
	Elf-Gabon	1026	1026	1028	1038
	Amax Inc.	278	271 30	270 10	272
	Amer. Express	630	631	631	631
	Amer. Teleph.	625	615	614	619
	Anglo Amer. C.	229	227 10	227 10	226 10
63	Imp. Chemical	69 50	68 10	68 10	68 30
125	Inco. Limited	145 90	144 40	145 10	144 40
1040	IBM	1064	1050	1051	1050
42	Ito-Yokado	49 20	50 40	50 40	50 40
340	ITT	376	374 50	370	378
53	Matsushita	60 60	60 20	60 10	61 40
735	Merck	820	815	815	813
745	Minnesota M.	821	823	823	835
1020	Vaal Reefs	1160	1170	1175	1170
540	West Deep	610	603	615	615
480	West Hold.	545	539	550	535
380	Xerox Corp.	411	422	420	414
2 91	Zambia Corp.	3 60	3 60	3 60	3 53

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ● : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 406	7 438	7 200	7 600
Allemagne (100 DM)	301 170	300 630	292	312
Belgique (100 F)	15 080	15 062	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	267 750	267 700	258	279
Danemark (100 krd)	84 540	84 380	80	88
Norvège (100 k)	104 100	104 240	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 568	11 564	11 200	12
Grèce (100 drachmes)	8 827	8 820	8 260	10 250
Italie (1 000 lires)	5 050	5 056	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	361 840	360 310	351	372
Suède (100 krs)	98 960	99 100	94	101
Autriche (100 sch)	42 800	42 740	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 391	5 382	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	7 510	7 500	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 013	6 039	5 900	6 200
Japon (100 yens)	3 186	3 179	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/5
Or fin (kilo en barre)	105200	105250
Or fin (en lingot)	105100	105000
Pièce française (20 fr)	700	692
Pièce française (10 fr)	400	410
Pièce suisse (20 fr)	681	680
Pièce latine (20 fr)	650	650
Souverain	820	826
Pièce de 20 dollars	3565	3565
Pièce de 10 dollars	2000	1975
Pièce de 5 dollars	1065	1095
Pièce de 50 pesos	4395	4390
Pièce de 10 florins	680	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE PÈRE GÉRARD DEFOIS invité du « Grand Jury R.T.L.- *le Monde* »

Le Père Gérard Defois, secrétaire général de la Conférence épiscopale française, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* » dimanche 22 mai de 18 h 15 à 19 h 30.

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale répondra aux questions de Jean Planchais et de François Simon, du *Monde*, et de Robert Serrou et d'Olivier Mazerolle, de R.T.L., le débat étant dirigé par Henri Marque.

Le numéro du « Monde » daté 20 mai 1983 a été tiré à 502 564 exemplaires

LA VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX DOM-TOM EN NOUVELLE CALÉDONIE

« La France est actuellement la seule garantie d'un Etat de droit », assure M. Lemoine

M. Georges Lemoine a achevé vendredi après-midi 20 mai son voyage en Nouvelle-Calédonie en affirmant à Nouméa, devant l'Assemblée territoriale, que, dans l'immédiat, *« la France est actuellement la seule garantie pour que se maintienne dans le territoire un Etat de droit et de justice »*. Mais le secrétaire d'Etat a aussi souligné qu'à terme *« la France n'exclut aucune hypothèse, y compris l'indépendance »*.

M. Lemoine a notamment précisé : *« La plupart de ceux qui vivent aujourd'hui sur le Territoire se sont enracinés ici et n'en partiront pas (...) A l'égard de tous, la France doit tenir ses engagements et son rôle est loin d'être terminé. Il est dans la nature mêpe dustatut des territoires d'outremer de pouvoir comporter une évolution (...) Nos principes constitutionnels servent à créer les conditions d'un véritable consensus qui est dans l'esprit et la sagesse des peuples du Pacifique Sud et qui est la forme océanienne de notre démocratie. Pour cela nous devons bannir la violence. Beaucoup reste à faire qui ne peut se réaliser que dans la paix publique et avec l'arbitrage de l'État tant qu'un véritable accord ne sera pas réalisé entre toutes les communautés »*.

M. Lemoine s'est ensuite refusé à *« céder à l'une ou à l'autre »* (des revendications qui s'expriment) car *« cela conduirait à exacerber les passions »*.

L e gouvernement répond ainsi aux extrémistes des deux courants dont l'affrontement exacerbe les passions politiques au point d'avoir créé depuis plusieurs mois en Nouvelle-Calédonie une psychose de guerre civile entre le communauté mélanésienne et la communauté de souche européenne. La thèse soutenue par le Front indépendantiste a été rappelée. Dans une motion adoptée au cours de la manifestation du mercredi 18 mai. *« Le gouvernement français »* déclarait ce texte

De notre envoyé spécial

« se doit de faire accéder la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance, en engageant dans ce sens un processus irréversible par l'établissement d'un calendrier, dont le futur statut évolutif du territoire sera la première étape » et *« de reconnaître officiellement et publiquement la seule légitimité du peuple kanaque en Nouvelle-Calédonie. »*

Le gouvernement refuse d'adhérer à un tel schéma bien que, depuis deux ans, certaines assurances officielles avaient été prodigués enprivé aux dirigeants du Front indépendantiste. Dans l'esprit de M. Lemoine comme dans celui de M. François Mitterrand, il ne fait guère de doute que la logique décolonisatrice conduira un jour inéluctablement à l'indépendance, mais le gouvernement laisse le soin à toutes les ethnies de la population d'exercer leur droit constitutionnel à l'autodétermination. Le pouvoir central ne prendra, pour sa part, aucune initiative, sauf celle d'exclure du vote décisif, éventuellement, les Calédoniens *« de passer »*, c'est-à-dire les fonctionnaires d'Etat. Il n'est pas question en tout cas d'accélérer cette logique pour proclamer l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie le 24 septembre 1984, date retenue par le Front indépendantiste.

Pour autant, le gouvernement se refuse à faire sien le postulat du courant « national » conduit par le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R., proche du R.P.R.) qui réclamait de lui l'affirmation de l'appartenance indéfectible du territoire à la France. Il affirme au contraire que l'hypothèse de l'indépendance n'est pas exclue *au terme du processus évolutif* dont la prochaine révision du statut du territoire constituera une nouvelle étape.

Prié de faire preuve de dirigisme, M. Lemoine répond en invitant à l'autogestion et à la recherche d'un consensus local. Dans la mesure où il a marqué un coup d'arrêt aux supputations qui allaient bon train sur les desseins du gouvernement à court terme, M. Lemoine a clarifié la situation. Cette clarification devrait dissiper l'impression de pourrissement qui prévalait dans le territoire depuis le printemps 1981, l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République ayant été perçue, *en tout cas présentée* comme la certitude du « largage » par les uns, ou de la « libération » par les autres. Le climat politique local en sera-t-il *ipso facto* amélioré ? *Rien n'est moins sûr.* Les dirigeants indépendantistes qui, tel M. Jean-Marie Tjib Aou, vice-président de conseil de gouvernement (exécutif local), avaient accepté de participer au jeu institutionnel sur la foi des assurances reçues, risquent de se voir reprocher cette stratégie par les militants les plus durs.

Dans une déclaration rendue publique vendredi matin, le Front indépendantiste déclare avoir « enregistré » les propositions faites par le secrétaire d'État, tout en estimant que son *« discours cultive l'ambiguïté et n'offre aucune garantie sur le futur en méconnaissant le droit du peuple kanak à recouvrer sa souveraineté »*.

Du côté du R.P.C.R., en revanche, la détente est déjà perceptible. M. Jacques Lafleur, député R.P.R., oppose volontiers la pondération du nouveau secrétaire d'Etat au « militantisme » fervent de son prédécesseur. Mais le R.P.C.R. ira-t-il jusqu'à soutenir la politique réformatrice engagée par le gouvernement et dont la poursuite constitue, en tout état de cause, la condition *sine qua non* d'une normalisation des rapports entre les différentes communautés ? Rien n'est moins sûr. *La voie médiane proposée par* M. Lemoine à la population de Nouvelle-Calédonie apparaît assurément dictée par le bon sens. Le malheur, c'est que dans le passé récent, sur cette vieille terre des antipodes, cette voie de la raison est généralement apparue plus étroite que partout ailleurs.

ALAIN ROLLAT.

UN MORT ET SOIXANTE-TROIS BLESSÉS A PARIS LE 22 AVRIL 1982

Les explications incomplètes de M. Defferre sur l'attentat de la rue Marbeuf

Les victimes de l'attentat de la rue Marbeuf qui le 22 avril 1982 avait causé, à Paris, la mort d'une jeune femme et fait soixante-trois blessés estiment que celui-ci aurait peut-être pu être évité. Au cours d'une conférence de presse, jeudi 19 mai, dix d'entre elles, qui se sont constituées partie civile, ont déclaré que si les deux diplomates syriens qui ont été expulsés au lendemain de l'attentat, MM. Mikhail Kassouha, attaché culturel, et l'attaché militaire adjoint, le commandant Ali Hassan, l'avaient été plus tôt, le drame ne se serait peut-être pas produit.

L'enquête a en effet fait apparaître que quatre mois auparavant, le 19 décembre 1981, une bombe avait été désamorcée par la police à la porte du journal *Al Watan Al Arabi*, rue Marbeuf (*le Monde* du 9 septembre 1982). Le commissaire Foll, alors chef adjoint de la brigade criminelle, avait fait parvenir le 30 décembre un rapport précis sur cette tentative d'attentat précisant que l'emballage de l'engin explosif appartenait à M. Kassouha. Les parties civiles par l'intermédiaire de leurs avocats Mes Francis Szpiner et Jacques Miquel ont voulu en savoir plus et ont demandé l'audition par le juge d'instruction, M. Yves Corneloup, de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur. Celle-ci a été refusée par le conseil des ministres.

Conformément à l'article 654 du code de procédure pénale, le premier président de la cour d'appel, M. Jean Vassogne, est allé le 19 avril poser quelques questions au ministre de l'intérieur. Au cours de cette audition, dont les réponses ont été rendues publiques par les parties civiles, M. Defferre reconnaît que M. Kassouha *« a été mis en observation d'une manière systématique du 18 janvier 1982 jusqu'à la mi-mars »* et que cette surveillance effectuée par la D.S.T. *« a permis de mettre en évidence le rôle de l'intéressé dans la préparation d'un attentat projeté à l'étranger »*. Dans ce cas, pourquoi la surveillance a-t-elle cessé à la mi-mars ?

Pour ce qui concerne le commandant Ali Hassan, M. Defferre précise *« qu'il recherchait et obtenait des renseignements par le chantage ou l'intimidation et qu'il a organisé des actions violentes sur la voie publique, des rapatriements forcés et les préparatifs de certains attentats »*. M. Defferre s'est refusé à donner au magistrat plus de précisions sur les activités de ces deux diplomates et sur leur rôle éventuel dans la préparation de l'attentat de la rue Marbeuf, expliquant que les renseignements obtenus étaient couverts par le « secret défense » et que la divulgation des rapports de la D.S.T. *« aboutirait à l'identification des sources du service »*.

En outre, M. Defferre a précisé que les responsables du journal *Al Watan Al Arabi « ont été contactés le 6 avril 1982 par un Syrien se disant membre du bureau militaire syrien et souhaitant les avertir moyennant rémunération de préparatifs d'attentats fomentés contre eux par l'attaché militaire adjoint syrien. La copie des éléments recueillis à ce sujet ne peut être jointe en annexe pour les mêmes raisons que celles déjà mentionnées »*.

Les avocats des parties civiles vont donc demander au premier ministre que le « secret défense » soit levé et que les rapports de la D.S.T. soient communiqués au juge d'instruction. Me Szpiner a rappelé que M. Defferre avait fait lever le secret à propos de l'affaire de Broglie et a ajouté : *« Cet argument du secret défense constitue une dérobade qui entrave la bonne marche de la justice. Nous ne disons pas que l'attentat de la rue Marbeuf pouvait être évité, mais nous pensons que tout ce qui était possible n'a pas été fait. Ces diplomates aux activités suspectes auraient dû être expulsés bien plus tôt. »*

M. B.-R.

LÉGER REPLI DU DOLLAR

Le dollar s'est très légèrement replié ce vendredi matin par rapport au cours qu'il avait atteint la veille, le plus haut encore jamais enregistré à Paris : de 7,4450 F, il est revenu à 7,4350 F. En Europe, le franc français paraissait stable contre toutes devises. Dans la mesure où l'on pouvait percevoir une tendance, elle était orientée dans le sens du raffermissement, peut-être lié aux bons résultats du commerce extérieur. Le mark était coté 3,0050 F et le franc suisse un peu au-dessous de 3,60 F. Le taux du marché monétaire est remonté à Paris à 12,50 %, sa baisse de jeudi (où il était descendu à 12,25 %) semblant liée à l'expiration de la période mensuelle de calcul des réserves obligatoires des banques.

Le prix de l'or marquait une légère tendance à la baisse. On cotait à Londres l'once de 31,103 grammes entre 438,50 et 439,50 dollars, alors qu'elle y avait été cotée, par opposition, jeudi après-midi, 442,60 dollars.

M. CHEYSSON SE RENDRA PROCHAINEMENT A CUBA

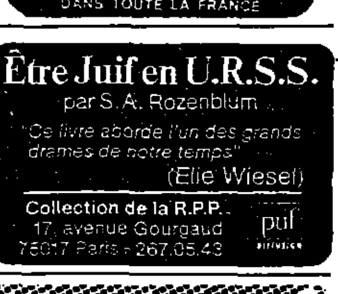
M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a annoncé, jeudi 19 mai, devant le Sénat, qu'il se rendrait *prochainement* à Cuba. Répondant à une question de M. Robert Pontillon (P.S., Hauts-de-Seine), M. Cheysson a rappelé que Cuba a fait un choix politique *« qui n'est pas le nôtre, mais que nous respectons. Nous entretenons des relations de coopération avec cet État, sur le plan économique et culturel »*, a-t-il dit, ajoutant que, sur le plan politique, les entretiens continueront.

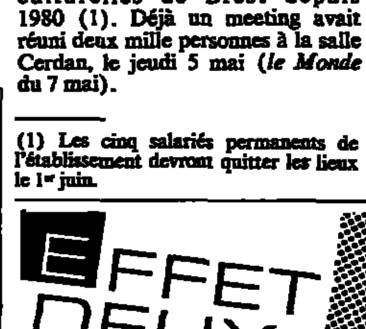
Sur la situation en Amérique latine, M. Cheysson a notamment déclaré : *« La domination de certains groupes socio-économiques expliquent la situation dans ces pays. C'est à cela qu'il faut que les forces politiques s'attaquent. »* En ce qui concerne le Nicaragua, le ministre a remarqué que la révolution sandiniste *« n'a pas tenu toutes ses promesses »*.

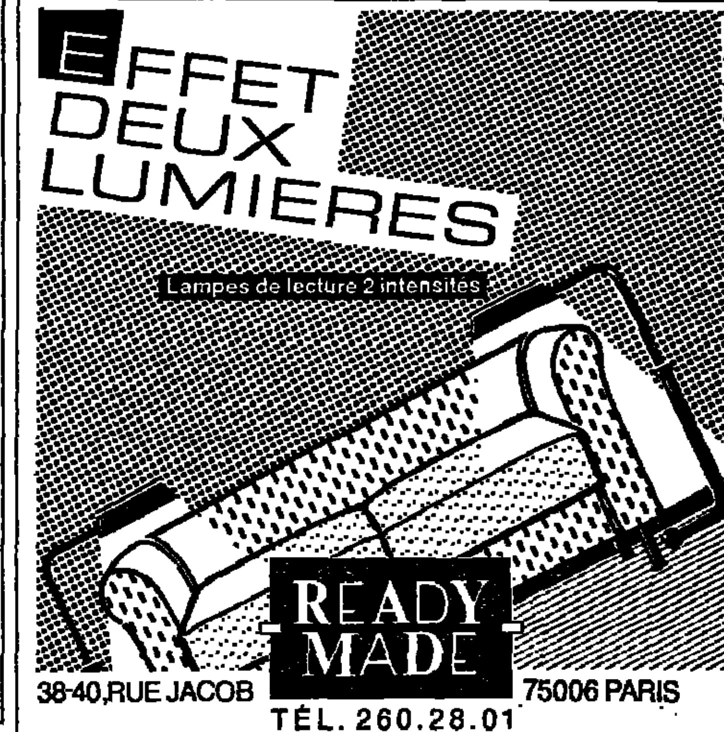
● *A Brest, trois mille personnes se sont rassemblées,* jeudi soir 19 mai, pour protester contre la suppression de la subvention municipale accordée à la maison de la culture, association qui gère les affaires culturelles de Brest depuis 1980 (1). Déjà un meeting avait réuni deux mille personnes à la salle Cerdan, le jeudi 5 mai (*le Monde* du 7 mai).

(1) Les cinq salariés permanents de l'établissement devront quitter les lieux le 1er juin.









LES FUTS DE DIOXINE RETROUVÉS A ANGUILCOURT-LE-SART (AISNE)

« Ce sont pourtant des gens sans histoires... »

De notre envoyé spécial

Anguilcourt-le-Sart. – On cherchait ces maudits fûts à travers l'Europe entière et jusqu'en en R.D.A. : ils étaient dans le petit village d'Anguilcourt-le-Sart, à 20 kilomètres de Saint-Quentin, narguant la police judiciaire et la gendarmerie. On avait voulu croire à la parole de M. Paringaux, qui jurait que toutes les précautions avaient été prises. Or, la dioxine avait été abandonnée dans l'arrière-cour boueuse d'une boucherie désaffectée, dans une mauvaise grange ouverte à tous les vents : quelques malheureuses tôles et des orties en pagaille les protégeaient seules des regards indiscrets.

Le fin mot de l'histoire frise la plaisanterie : le père Droy, un aimable retraité âgé de soixante-quatorze ans, qui vit chichement dans son ancienne boucherie avec sa femme malade et deux de ses trois fils célibataires, est connu dans le pays pour être serviable, trop serviable : *« Avec lui,* affirme le maire du village, M. Lequeux, *il n'y a jamais de problème. C'est M. Tant Mieux. »* M. Jean-Michel Quignon, un ami d'enfance de son fils Maurice, qui n'est autre que l'homme de paille de M. Paringaux, lui demande-t-il en novembre d'entreposer pour huit jours des fûts de goudron ? Il accepte *immédiatement, quitte même* à sortir du hangar, pour faire place nette, sa propre presse à paille. La machine passera l'hiver dehors, M. Quignon ne paraissant pas pressé de récupérer ses fûts : *« Je le blaguais bien de temps en temps,* concède M. Droy, *espérant qu'il me laisserait bien un fût, à la fin, pour goudronner ma route... »*

Jamais le doute, semble-t-il, ne traversa son esprit. Ses deux petites-filles jouaient souvent dans la cour. Il y a quelques jours encore, il plaisantait avec un voisin sur cette affaire de dioxine qu'il suivait à la télévision : *« Comment les gendarmes pourront-ils les trouver,* disait-il. *Elle peut être n'importe où et, pourquoi pas, dans mes fûts de goudron. »*

Le village tout entier croit aujourd'hui à sa bonne foi : *« Ils ont été abusés,* dit le maire, *ce sont des gens sans histoires. »* Son fils Maurice ? On le dit *« réservé »* et *« taciturne »*, et ces qualificatifs, on le sent, ne sont pas indulgents. Il est de plus l'ami de ce M. Quignon... Ce vendredi matin, Maurice trayait, comme si de rien n'était, les quelques vaches de la famille à quelques mètres de la grange fatale. *« Pas le temps »*, se contentera-t-il de répondre aux questions sur ces fûts. *« Méfiez-vous,* prévient son père, *il a passé trois ans en Algérie et il est irascible. »*

Le village d'Anguilcourt ne s'est couché, jeudi soir, qu'après le départ des fûts vers Sissonne un peu rassuré de voir les militaires, sans combinaisons ni gants, les charger sur les camions. On s'est pourtant levé, vendredi dès l'aube, après une mauvaise nuit. *« J'ai été saisie,* affirme cette mère de famille, *l'école n'était qu'à une centaine de mètres du poison. » « On a eu peur,* dit cette petite fille, qui se dirige vers le car de ramassage scolaire. *On aurait pu avoir plein de boutons partout, sur la figure... » « Et même cramer »*, ajoute un autre élève. Ils sont fiers pourtant d'avoir entendu et vu un père ou un grand-père à la télévision. *« Mon oncle,* dit l'un, *a dit que le responsable mérite la mort ! »* Le responsable, pour la plupart, est ce Jean-Michel Quignon qui, il y a quelques jours encore, osait venir dans le village *« avec une voiture de 5 à 6 millions »*. L'affaire Hoffmann-La Roche est largement à Anguilcourt une affaire Quignon.

NICOLAS BEAU.